

Revue numismatique

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

REVUE
NUMISMATIQUE

DIRIGÉE PAR

A. BLANCHET, A. DIEUDONNÉ
et J. BABELON

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : P. LE GENTILHOMME

CINQUIÈME SÉRIE — TOME SIXIÈME

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

PROCÈS-VERBAUX



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

—
1942

SOMMAIRE
du volume de 1942.

Mémoires et dissertations :

PICARD (Ch.). Le sculpteur Epeios : du cheval de Troie au taureau de Phalaris.....	1
LE GENTILHOMME (P.). La trouvaille de La Vineuse et la circulation monétaire dans la Gaule romaine après les réformes d'Aurélien. Pl. I à VIII.....	23
ROLLAND (M.). La trouvaille de Marsillargues. Drachmes de Massalia.....	103
Médecin I. ^t -C ^{el} LONGUET. Une monnaie de Jean V et de Jean VI.	111
BLANCHET (Adrien). Les lions de Philippe VI de Valois.....	117
TREMBLOT (Jean). Le médailleur Pesez et sa série d'hommes et de femmes célèbres.....	123
ANTONY (R.). Une série de poids en pierre utilisés en Bretagne depuis environ le xvi ^e siècle.....	133

Mélanges et Documents :

GANDILHON (René). Fragment d'un compte inédit de la cour des Monnaies de Paris (1595).....	141
LE GENTILHOMME (P.). Note sur le médaillier d'Auxerre.....	145
<i>Chronique</i>	151
<i>Bulletin bibliographique</i>	157

Procès-verbaux de la Soc. fr. de Numismatique.

COMITÉ DE PUBLICATION

BABELON (J.).	David LE SUFFLEUR (A.).
BAILHACHE (D ^r J.).	DIEUDONNÉ (A.).
BLANCHET (Adr.), de l'Institut.	LE GENTILHOMME (P.).

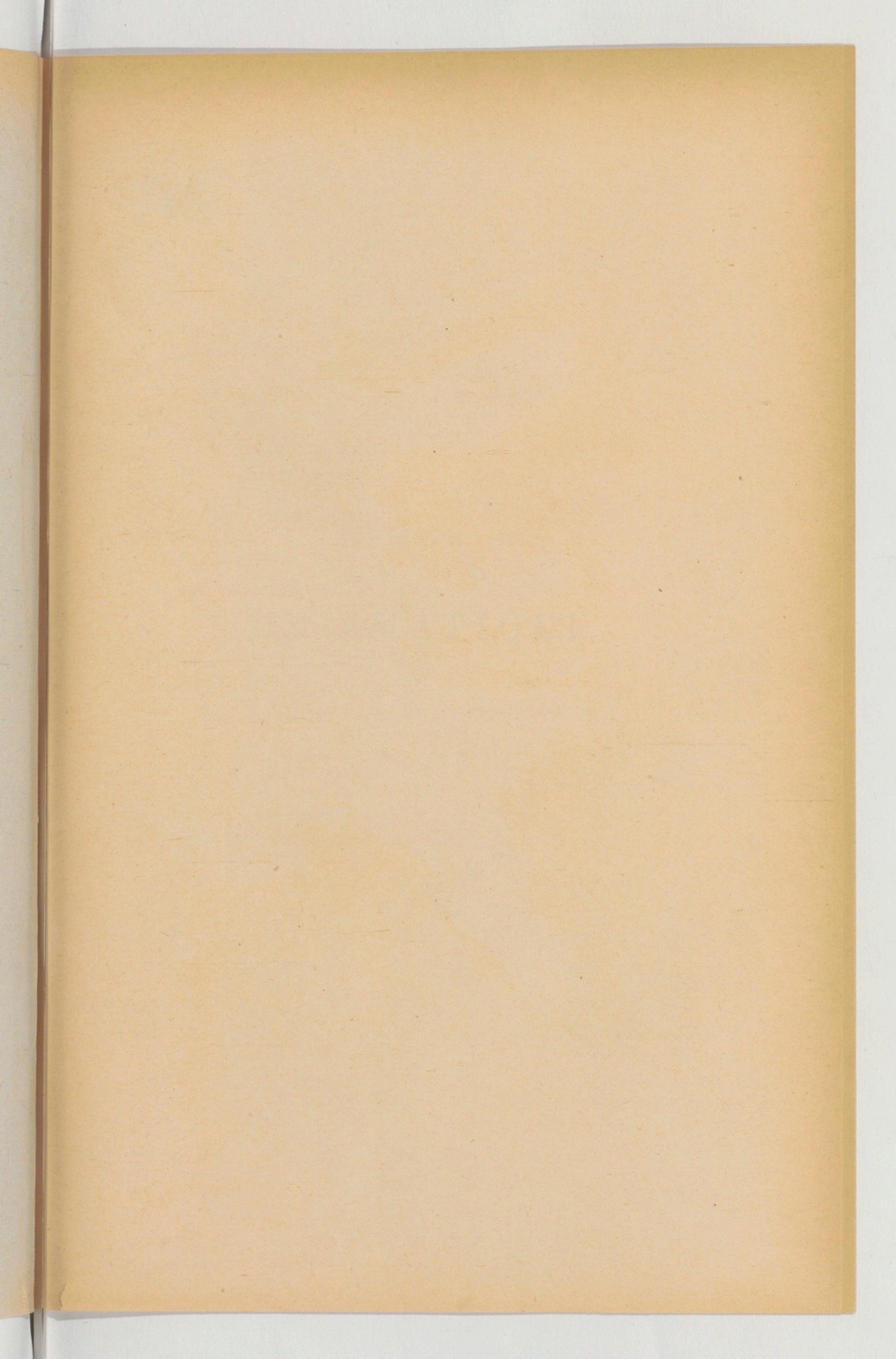
et le Président de la Société française de numismatique.
(1942 : M. J. BABELON.)

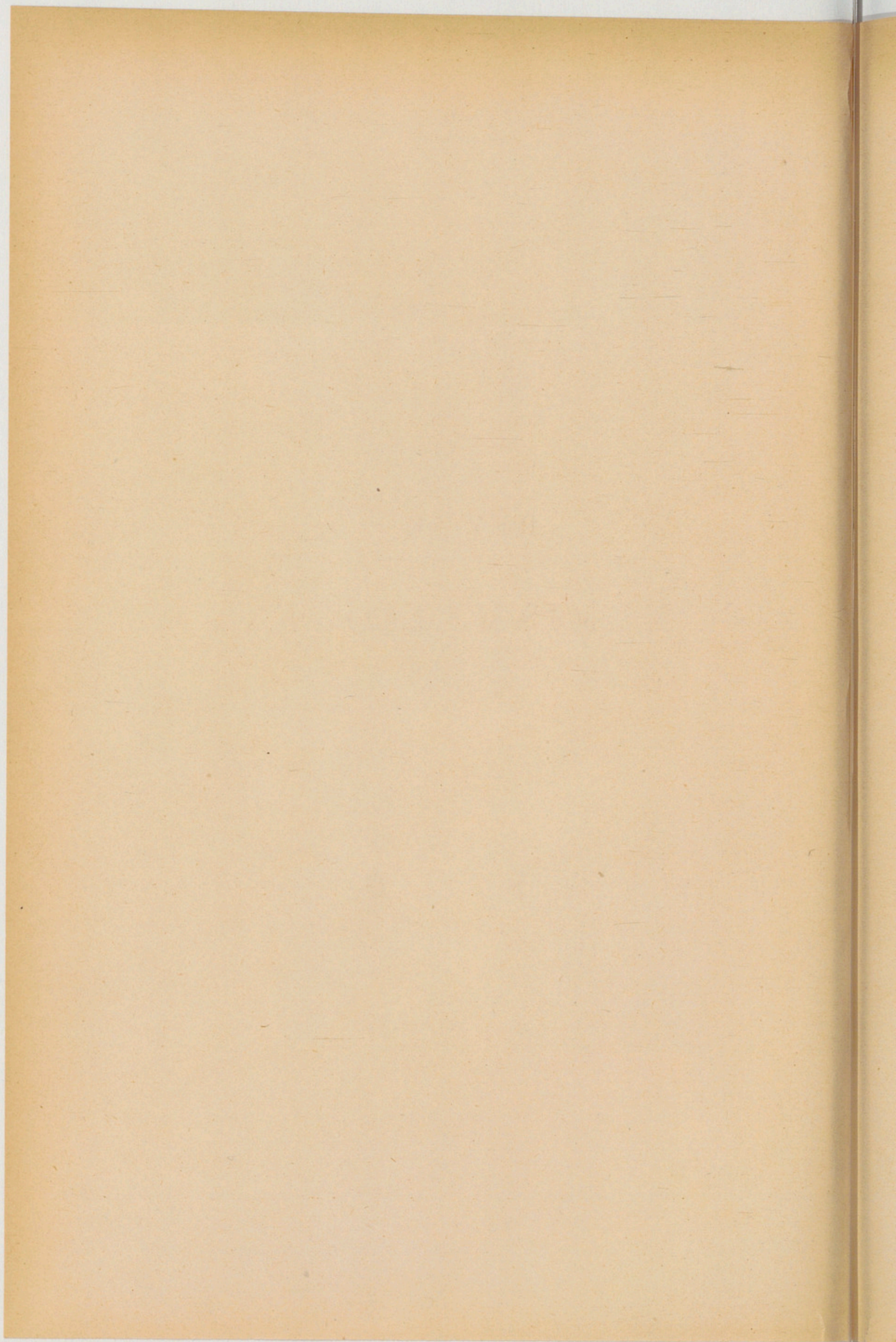
Le prix de l'abonnement pour l'année 1943 est fixé à : France : 80 francs. Étranger : 100 francs. La correspondance relative aux abonnements devra être adressée à M. Jean MALYE, délégué général de l'Association Guillaume Budé, 95, boulevard Raspail, Paris (6^e).

Les abonnements sont payables à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »
Compte de chèques postaux : 336.57.

La **Revue Numismatique** ne rend compte que des ouvrages qui lui sont envoyés. Ils doivent être adressés à M. P. LE GENTILHOMME, à la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles), 58, rue de Richelieu, Paris (2^e), avec la mention : *pour la Revue Numismatique*.





REVUE

NUMISMATIQUE

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. J. BABELON, D^r J. BAILHACHE, ADR. BLANCHET,
A. DAVID LE SUFFLEUR, A. DIEUDONNÉ, P. LE GENTILHOMME,
et le Président de la Société française de numismatique
(1942 : M. J. BABELON.)

REVUE NUMISMATIQUE

DIRIGÉE PAR

A. BLANCHET, A. DIEUDONNÉ
et J. BABELON

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : P. LE GENTILHOMME

Ostendite mihi numisma census..... Cujus
est imago hæc, et superscriptio ?

MATTH., XXII, 19, 20.

CINQUIÈME SÉRIE — TOME SIXIÈME

PROCÈS-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

—
1942

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT
CHICAGO, ILL.

RECEIVED
JAN 10 1950



UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

LE SCULPTEUR EPEIOS :
DU CHEVAL DE TROIE AU TAUREAU
DE PHALARIS

A la mémoire de Henry de Nanteuil de la Norville (1876-1941) :

Summā cum pietate et amicitia.

Ce sont les graveurs monétaires, auxiliaires toujours si précieux pour les historiens de la civilisation grecque, qui nous ont transmis les plus directs témoignages de l'art plastique sur les primitifs sculpteurs du monde hellénique, et même préhellénique, ainsi qu'on va voir.

S'ils n'ont pas tout à fait réussi à nous conserver l'image de ces *daedalia* première manière, qu'on puisse rapporter par exemple à l'art même du fameux créateur de la Vache de Pasiphaé, nous devons à l'un d'eux, à Ainos en Thrace, la commémoration d'une œuvre fort mystérieuse et magique du sculpteur phocidien (?) Epeios, fils de Panopeus¹, compagnon d'Agamemnon à Troie : celui qui fit le célèbre *Cheval*, d'où sortirent, dit-on, les Achéens vainqueurs dans la célèbre nuit, fatale au « lamentabile regnum Priami ». — Grâce à une monnaie de l'importante cité-port, sise à l'embouchure de l'Hèbre, Epeios, déjà conventionnellement représenté sur un relief archaïque de Samothrace², sort pour nous un peu plus précisément de la légende.

*
* *

Le document commenté ici principalement est un tétradrachme d'Ainos, qui, sans être commun, est l'un des moins rares de la ville. Les numismates l'ont daté approximativement vers 450-430³. — Mon attention fut attirée de nouveau sur lui dès 1938, par un entretien que j'eus en mars avec H. de Nanteuil, collectionneur et numismate, dont la perte tragique et si prématurée a laissé récemment un deuil durable au cœur de ses nombreux amis. H. de Nanteuil possédait cette pièce — où paraît l'Hermès d'Ainos sous sa forme la plus archaïque — parmi ses trésors, toujours si libéralement ouverts à l'étude. J'eus l'occasion de lui signaler dès alors la curieuse découverte récente — notamment sur un papyrus d'Oxyrhynchos, vol. IV, n° 661, daté du II^e s. apr. J.-C. — d'une partie, déjà soupçonnée, des *Διηγῆσεις* de Callimaque. Là était mentionnée d'après une pièce lyrique du poète, à nouveau, ainsi que sur un texte callimachéen d'un papyrus de Tebtynis, d'autre part, l'histoire magique de l'Hermès d'Ainos. Comme les philologues n'ont guère tenu compte jusqu'ici du témoignage de la monnaie, sinon dubitativement, ni surtout les numismates du texte littéraire, et comme les historiens de l'art ou de la religion ont tout ignoré⁴, le rapprochement pouvait devenir instructif et fructueux. J'avais promis à H. de Nanteuil de contenter bientôt sa curiosité à ce sujet, par une note. Il est douloureux que les événements de 1939-1940, puis une fin tragique, si inattendue, ne m'aient permis de publier cette petite étude que tardivement, hélas ! Trop pour qu'elle pût être lue aujourd'hui par celui à qui je la veux du moins dédier.

Le tétradrachme ici reproduit (collection H. de Nanteuil, n° 160) est bien conservé : il montre, comme on voit

(fig. 1), au droit une tête d'Hermès archaïque, de profil à droite, imberbe, avec la chevelure pré-classique *roulée en natte* qu'on connaît encore au Zeus de bronze du Cap Artémision (Histiaea) et à la Tête Laborde du Parthénon, dans la période de la Pentécontaétie⁵, ce qui précise les dates. La coiffure est une sorte de *pilos*-pétase bordé d'un ruban de « perles » à la base.

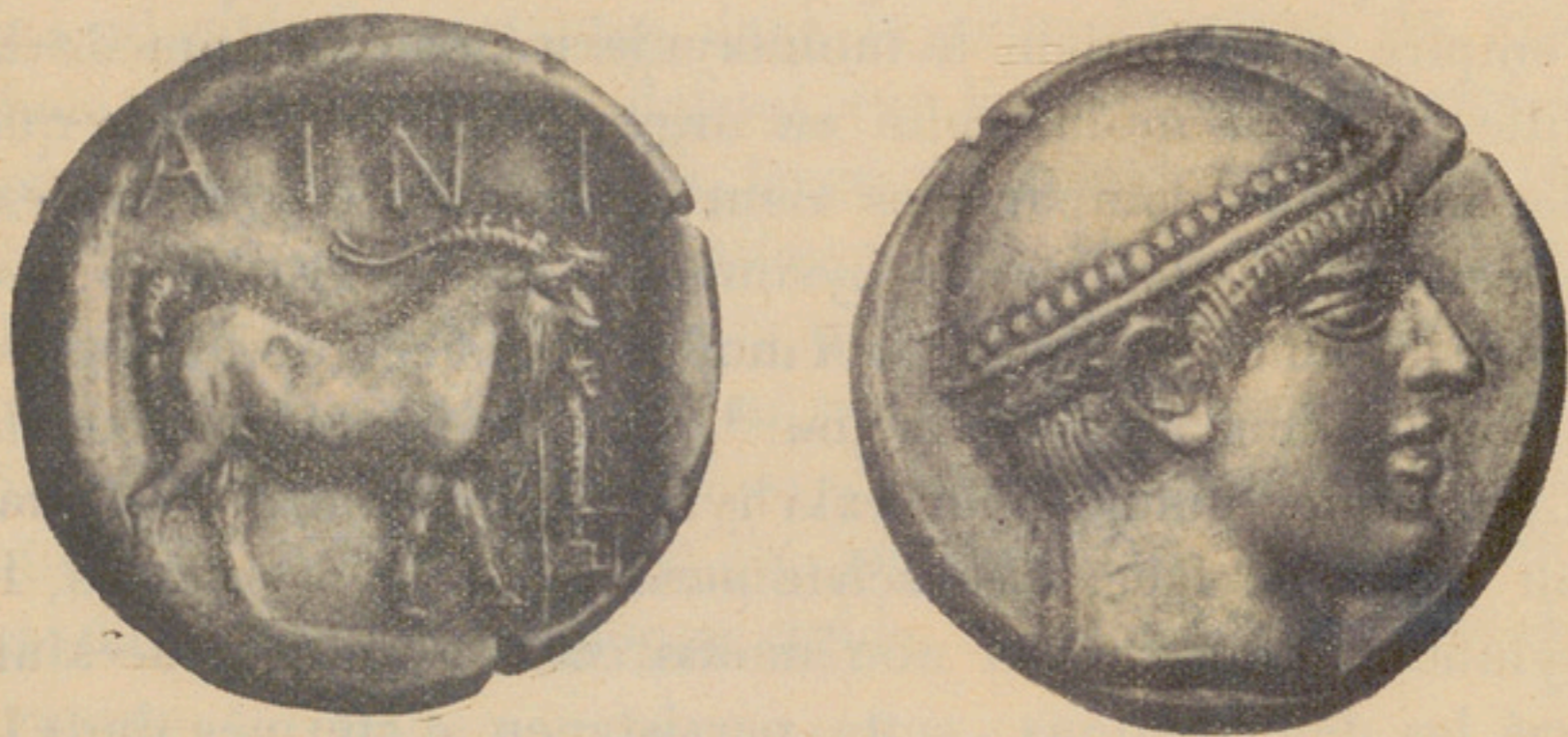
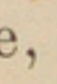


FIG. 1. — Agrandissement du tétradrachme d'Ainos (Thrace), n° 160, Collection H. de Nanteuil.

Au revers, figure la mention topographique AINI dans la partie quadrangulaire de la pièce incuse ; là même, on voit un grand bouc cornu et barbu, fortement sexué, tourné vers la droite, et qui semble « protéger » devant lui des symboles, plus petits ; ici, un Hermès archaïque debout sur un trône, représenté avec le caducée, verticalement dressé près de lui. Les symboles ont varié dans la même série : il y a eu tantôt un osselet, par exemple, tantôt un croissant et un rameau de vigne (Head, *l. l.*, p. 213, fig. 156) ; on noterait aussi, vers le même endroit, à l'occasion, la bipenne préhellénique ; le caducée isolé ; une tête d'animal ; une mouche ; une amphore ; un crabe ; un masque de Silène, etc.⁶. Dans le monnayage du iv^e s., entre 400 et 350, le

même ensemble, plus ou moins différencié par le choix des symboles, a reparu sur des pièces d'Ainos, d'or, d'argent, ou de bronze⁷. Il y a eu aussi une drachme, plus rare, vers 350, dont tout le revers est occupé par la statue d'Hermès dressée sur un trône plus compliqué, le bras du fauteuil-trône reposant là sur un sphinx⁸. Ce ne sont donc pas seulement les symboles accessoires qui ont changé au cours des temps. — Après 350, quand Ainos a fait partie de l'empire macédonien, le monnayage a cessé au nom de la ville ; tout au moins celui en argent. Mais il semble que des monnaies comparables aient continué à être frappées, et cela jusqu'à la mort de Lysimaque, qui les avait reprises. On a dû alors plusieurs fois modifier le siège de l'Hermès, sinon le dieu, au goût du jour⁹. Sur un tétradrachme de Lysimaque, donné pour cela à la ville d'Ainos¹⁰, on voit un trône de face, très schématisé , avec par-dessus, le symbole d'un *xoanon* non moins conventionnel. — Malgré les déformations, cette persistance d'Hermès dans le monnayage atteste assez l'importance capitale, pour le port de l'Hèbre, d'un vieux culte vénérable. Nous saurons mieux maintenant, grâce aux fragments retrouvés de Callimaque, d'où lui venait, au juste, cette longue popularité. Elle a duré jusqu'aux temps romains ; si les monnaies frappées après 190 environ, lorsque Rome eut affranchi Ainos de la domination macédonienne, ne reproduisent plus — avec son trône — l'œuvre archaïque d'Epeios, on y retrouve du moins au revers¹¹ un Hermès berger debout au milieu des boucs, ou près d'un autel, tenant la bourse et le caducée.

Redisons-le : dès l'origine du monnayage d'Ainos, il s'agit successivement, au revers de tant de pièces, de la représentation, conservatrice, d'un *xoanon* local célèbre, qui avait fait l'objet d'un culte très respecté. W. Leake avait déjà remarqué¹² qu'on voyait à Ainos une statue *sur trône*,

de modèle préhellénique ; il évoquait ainsi — avant qu'on eût mieux connu le complexe des bâtiments décorés à Amyclae par Bathyclès de Magnésie, dès la seconde moitié du vi^e s. — ce qu'on croyait savoir déjà des Apollons « sur trônes », d'Amyclae ou du Thornax, par exemple¹³.

Quand on regarde attentivement les tétradrachmes de la première série, comme celui de la Collection H. de Nanteuil particulièrement intact, on peut distinguer diverses singularités importantes dans la représentation du symbole divin. L'Hermès debout sur le trône est encadré au pied dans une base assez large ; il semble porter en tête lui-même une sorte de *pilos*-pétase, rappelant celui des belles têtes du droit, dans la période 450-440. — On ne lui voit, ni moignons de bras, *ni phallus* érigé ; mais son corps, latéralement, paraît traité avec une manière de grènetis, dirait-on, comme s'il eût été engainé dans une armature de bois, sorte d'enveloppe rigide à nodosités ou protubérances.

Cette gaine reporte l'attention du côté des dieux d'Asie Mineure, pays d'où venait l'Hermès d'Epeios, comme on va voir. Il est intéressant que les attributs phalliques manquent ici, sur la côte thrace, non loin de pays comme Imbros, Ténédos, où l'Hermès Imbramos, doublet du Perphéraiios¹⁴, avait aussi son fief. — M. J. Crome a voulu montrer récemment que les attributs phalliques avaient pu être indépendants à l'origine du culte d'Hermès¹⁵. Que plus tard, en tout cas, on ait pu s'étonner, peut-être à Ainos même de cette particularité — ou, si l'on veut, de ce renoncement — c'est ce que prouverait la substitution faite un jour, du dieu Pan à Hermès, pendant une période de monnayage local¹⁶.

En tout cas, nous devinons dans la représentation encore maintenue après le milieu du v^e s., un *témoin* plus ou moins réaliste du temps de ces *xoana* de bois, contemporains

des *sphyrelata* de Dréros¹⁷ ; créations de la piété grecque la plus naïve, dont nous avons maintenant aussi des souvenirs par les statuettes en bois de Clazomènes, de Palma di Montechiaro (Sicile)¹⁸ ; œuvres *réelles* de « l'âge de transition », peut-on croire, sur lesquelles l'attention a été appelée depuis peu, soit en général¹⁹, soit en détail, par de particulières études, encore rares.

*
* *

Quelle que soit l'importance de la monnaie d'Ainos, document-témoin d'une technique si primitive de la Grèce — presque entièrement disparue, pouvait-on craindre, avant les temps classiques — le *xoanon* d'Hermès représenté n'aurait point repris pour nous tout son intérêt, si certains restes récupérés de Callimaque, dans la série érudite des *Μέλῃ* que nous pouvions croire aussi perdus, ne lui avaient rendu récemment son nom divin et son histoire. Après avoir été longtemps réduits à la citation tronquée d'Héphaïstion (fragm. 117) qui recueillait seulement les deux premiers vers, nous avons été favorisés par les récentes découvertes de papyrus, plus instructifs. — Le papyrus d'Oxyrhynchos IV, 661, par exemple, donne la fin de sept trimètres, et le début de six distiques, plus un trimètre. — D'autre part, on a aussi 22 lignes d'une *Διήγησις* de Callimaque, touchant le même poème (col. VII, 34 sqq.; col. VIII, p. 20), sur un papyrus de Milan (*Pap. mediolanensis*), qui vient des fouilles de Tebtynis (1934).

Les bases de l'étude sont donc, maintenant, les importants travaux de R. Pfeiffer, *Callimachi fragmenta nuper reperta* (ed. major, Bonn, 1923); et *Die neuen Διηγήσεις zu Kallimachos Gedichten*, *Sitzber Bayer. Akad.*, 1934, Heft 10, p. 23-30, d'une part; puis, la publication même des textes

de Tebtynis-Oxyrhynchos par M. Norsa et G. Vitelli, à Florence, en 1934²⁰. De l'ensemble, nous apprenons ceci : l'œuvre conservée à Ainos pouvait jadis porter une inscription, semble-t-il — probablement sur le corps même de l'Hermès, ou sur la base que l'on aperçoit au-dessus du siège du trône. — On croira moins à la signature de l'artiste dédalide, qui eût été plus ou moins authentique.

C'est de là que Callimaque, poète érudit, aurait tiré en ce cas le début de son poème, qui a donné la parole au dieu lui-même, par une convention assez significative, mais non tout à fait insolite chez le poète. E. Cahen, *REG.*, 48, 1935, p. 310, en a cité deux autres exemples. Ici, du moins, ce qui attire l'attention, c'est la forme éolienne ἔμμι, *contrastant avec le reste de la pièce écrite en dorien* :

Ἑρμᾶς ὁ Περφεραῖος Αἰνέων θεός
ἔμμι τῷ φυγαίχμα.

C'est en effet par ces vers — un trimètre iambique suivi d'un ithyphallique formant couple — que débute le passage récupéré de Callimaque. D'abord seule connue, la citation d'Héphaïstion s'arrêtait là et a provoqué des erreurs. Il était au moins licite de penser que Callimaque, dans la pièce perdue, avait voulu s'inspirer, en connaisseur, *du début* d'une inscription gravée sur le *xoanon* divin, sans qu'on dût penser pour cela qu'il l'aurait lue (?). Son texte imite plus ou moins le type *des inscriptions sur hermès archaïques*, dont nous savons comment elles étaient disposées, au temps des Pisistratides encore²¹. Toutefois, on verra ci-après qu'il y a, même sur cette interprétation, bien des réserves à garder.

Ayant ainsi peut-être d'abord piqué la curiosité archéologique en rappelant ce que pouvait être une inscription (?)

remontant au temps de l'auteur du Cheval de Troie, l'éru-
dit-poète alexandrin aurait continué en racontant au nom
d'Hermès, et par sa bouche, l'histoire du *xoanon* sur
lequel il avait évoqué (?) le texte initial fictif ou rajeuni.
La suite du récit est un *aition* expliquant pourquoi Hermès
Perphèraios — je reviendrai sur ce nom — était adoré en
Thrace à l'embouchure de l'Hèbre. On trouvera les textes
— incomplets — dans les publications papyrologiques ci-
dessus mentionnées, sans qu'il faille, certes, tenir pour
définitives les restitutions et les interprétations. Rappelons
pour mémoire la dernière traduction française, celle de
E. Cahen, d'après les fragments des *Pap. Oxyr.* :

Col. I. « Le Scamandre en crue violente... | suivant le
le courant marin... | dans leurs filets... | ô Palémons!... |
ce monstre... | ô Palémons... | loin d'ici ce fléau... | »

Col. II. « Ayant regardé vers les astres... | et le feu s'al-
luma... | il finit de parler, et... | sur un lit de menu
bois... | — Et moi sur ce bûcher, par mes paroles
magiques... | . — Et ils dirent : ... | que tu ne viennes
plus ici... | Ils dirent, et pour me jeter à la mer... | vint
un harponneur... | Ils me jetèrent, et là même encore | ils
me firent sortir comme prise... | de la mer. »

Il est difficile de mesurer, donc un peu vain de vouloir
rétablir ce qui manque à ce texte si mutilé. Le dieu était
censé raconter lui-même son histoire, et son miracle. Il
s'agit d'une sorte d'*arétalogie*. Elle nous apporte, même
aujourd'hui, bien des renseignements intéressants, vue
de près. Il faut partout, du *Pap. Oxyr.*, rapprocher la
Διήγησις de Tebtynis (*Pap. mediol.*), en vingt-deux lignes.
Celle-ci, que l'édition Vitelli-Norsa donne seule exacte-
ment, nous apprend elle-même qu'Epeios, avant le Cheval,
avait fait à Troie, semble-t-il, un Hermès de bois, ἄγαλμα
σχιιδῶδες, qu'une crue du Scamandre emporta. Parvenu à

l'embouchure de l'Hèbre, le *xoanon* perdu en mer fut ramassé à la « seine » (σαγήνη), par des pêcheurs d'Ainos, qui le prirent d'abord pour une simple bille de bois dur (*Pap. mediol.*, col. IV, 27 sqq.). Ils voulurent ainsi le débiter pour faire du feu, l'ayant tiré sur la grève, et se plaignant déjà de leur mauvais coup de filet ; mais lorsqu'ils osèrent attaquer le dieu, au premier coup de hache sur l'épaule — effort par lequel ils ne réussirent qu'à faire au bois une insignifiante blessure — les voilà sans force ! Ils tentèrent alors de brûler la statue tout entière ; ce fut pour voir le feu humain se répandre autour d'elle impuissant, et l'épargner.

Ils renoncèrent donc et jetèrent l'image ensorcelée à la mer. Elle revint dans leurs filets. Ayant connu à cela son caractère magique, les pêcheurs prirent le parti d'établir un sanctuaire à l'Hermès sur le rivage, et ils lui offrirent les prémices de leurs pêches. Enfin sur un oracle d'Apollon, ils l'introduisirent dans leur ville et « παραπλησίως τ[οῖς θεοῖς] ἐτίμων ».

Les restes du *Pap. Oxyr.* ci-dessus allégués montrent clairement, pour leur part, que dans le poème de Callimaque, c'était bien Hermès lui-même qui avait la parole et racontait son aventure.

La fin manque, où étaient rapportées les paroles d'Apollon et les honneurs décernés au dieu obstinément rapporté par la mer, de la part des pêcheurs d'Ainos. Il est dit que l'Hermès avait sinon prophétisé, du moins utilisé des charmes (ἐπωδαί), sur son bûcher. On ne s'étonnera pas de voir parmi les symboles monétaires d'Ainos, les astragales, accessoire traditionnel de la mantique hermétique.

Le dieu est appelé ὁ Περφεραῖος, épithète très rare qui n'est pas relevée par H. Usener, ni par O. Gruppe, dans son copieux *Handbuch*, ni même en dernier lieu par

M^{me} E. van Hall ; les commentateurs de Callimaque ont proposé, certains, comme E. Cahen, de traduire par le « Très haut », d'autres de rapprocher le nom du Zeus Φερφερέτας de Thessalie (IG. IX², 4057), et d'un Zeus *Ἰπερβερέτας en Macédoine (d'après un nom de mois et de fête²²). Il est assez sûr, tout au moins, que nous avons là une épithète de la Grèce du Nord²³. Donc il n'est pas prouvé qu'elle soit clairement susceptible d'interprétation en grec (et en français), d'autant qu'Hermès, esprit chthonien, fils de Nymphé, le plus familier des dieux grecs, ne paraît guère avoir pu mériter, même en Thrace, le surnom de « Très haut » réservé en principe aux Olympiens *des cimes*. Étant donné le caractère d'Hermès comme dieu des morts, en Thrace précisément, où son image dédalique accompagna si longtemps les inscriptions funéraires ; en raison aussi de son rôle de guide des âmes (Ψυχοπομπός), on songerait plutôt à retenir la forme verbale φέρω, qui se retrouve dans le nom de Φερέσπονδος, fils d'Hermès (Nonnos, *Dionys.* 14, 112, 18, 313) ; et pour περ-, le préfixe, on songerait à l'adverbe πέρα, s'il fallait chercher une étymologie grecque. Un rapprochement, en tout cas, qui n'a été amorcé que par U. von Wilamowitz et Norsa-Vitelli, à ma connaissance, s'imposerait : c'est avec un texte d'Hérodote, où il nous est dit (IV, 32-36), que du pays des Hyperboréens connus d'Homère (?) et d'Hésiode, étaient venues vers Délos à l'aube de la vie religieuse quatre Vierges hyperboréennes, les deux premières, Hyperoché et Laodicé, accompagnées par cinq des Hyperboréens, connus sous le nom de *Perphérées*, personnages honorés particulièrement eux-mêmes ensuite à Délos — où d'ailleurs, on n'a jamais entendu parler d'eux que par ce texte d'Hérodote. La migration-pèlerinage des deux premières Vierges hyperboréennes et de leurs conducteurs masculins, antérieure à la naissance d'Apollon, selon les

récits sacrés qui furent utilisés par Hérodote, était passée par *la Scythie, la Thrace*, puis la Paeonie, puis le Pinde (mention de Dodone) et la Malide (golfe maliaque), avant d'atteindre l'Eubée et l'Archipel. Hérodote signale même, (*l. l.*, ch. 33) la survivance de rites « hyperboréens » en Thrace et Paeonie, dans le culte de la Bendis « souveraine », déesse locale et nordique du type d'Artémis²⁴.

On notera que le titre de Perphèrées a été donné à des *conducteurs* sacrés porteurs d'offrandes, comme Phérespondos fils d'Hermès; et on retiendra aussi le caractère agraire et chthonien du pèlerinage des Vierges hyperboréennes, porteuses vers Délos d'offrandes enveloppées dans de la paille de froment, qu'on se transmettait ensuite de frontière en frontière, lorsque le « voyage » d'Outre-Nord eût déterminé un rite *funéraire*. — Il semble difficile de ne pas soupçonner, dans ces conditions, un rapport avec le culte d'un Hermès essentiellement *Psychagogue*, et *Hégémôn* ou *Kathégémôn*. Les Perphèrées d'Hérodote ont bien dû être les délégués, les « émanations » d'un Perphèraios, comme il y a eu dans le théâtre d'Eschyle des *Psychagôgoi* en troupe près d'un lac infernal (Stymphale?), allégories nées par scissiparité du dieu conducteur des âmes²⁵.

Le Perphèraios est appelé, dans le texte de Callimaque, *Αινέων θεός*, ce qui n'a rien d'inattendu. A noter que le nom d'Epeios n'est pas directement prononcé dans *Pap. Oxyr.* IV, 661, et que le sculpteur phocidien nous est présenté par Callimaque seulement comme le *Φυγαίχμης*; titre énigmatique qui n'eût pas été très agréable à inscrire comme « équivalence » sur les statues d'Epeios, s'il fallait bien le traduire par « qui fuit le combat », et ne pas interpréter²⁶ la soi-disant « lâcheté » d'Epeios, le protégé et collaborateur d'Athéna, le colonisateur de Lagaria²⁷. Or, Epeios était dit ainsi, je crois, et au moins d'abord, en tout

bien tout honneur : par suite de son stratagème du Cheval de Troie qui avait mis fin à la lutte, à la mêlée des lances, dans la plaine de Scamandre. Car on sait comme il était honoré, à l'égal de Diomède, de Philoctète et d'autres héros de la guerre troyenne, dans certaines régions de l'Italie méridionale²⁸. Au vrai, Epeios avait été si peu, à l'origine, considéré comme un « lâche », qu'il avait été représenté par Polygnote, dans la *Lesché* des Cnidiens, à Delphes — avant le milieu du v^e s. — nu, ébranlant lui-même la muraille sacrée de Troie, lors de l'assaut final, comme si son Cheval — dont on voyait seulement la tête sur les fresques de la célèbre *Lesché* — eût été un « bélier » d'attaque²⁹. — Il est bien évident que la réputation de lâcheté d'Epeios n'a commencé qu'ensuite peu à peu, par dérision et plaisanterie, à cause du stratagème ; cela, chez les auteurs comiques athéniens, ce qui est significatif, et en Attique³⁰. Et c'est de là que les poètes hellénistiques avaient repris à leur tour la plaisanterie, l'accréditant chez eux péjorativement³¹. Pour l'épithète, le texte de la *Διήγησις* n'est d'ailleurs pas sûr, car Héphaïstion donnait au second vers : τῷ φυγᾶύχμα³². Cette variante, et surtout la présence du qualificatif même doivent rendre plus réservé encore, à mon sens, sur l'hypothèse d'après laquelle Callimaque aurait pu vouloir reporter au début de son poème l'inscription même du *xoanon* de l'Hermès d'Ainos.

L'aventure de la statue étrangère, magiquement ramenée au rivage — image divine insubmersible, intangible à la hache, invulnérable aux cuisantes morsures du feu — est folklorique ; elle s'intègre dans une suite bien connue de récits merveilleux. Signalons seulement ici, pour les parages d'Ainos, l'histoire non moins magique de la statue de Théogénès de Thasos, statue ramenée dans un filet de pêcheur après qu'elle eût été, par punition, jetée à la mer³³. Un

oracle de la Pythie delphique passait pour être intervenu aussi, en cette affaire, afin de faire rendre au fils d'Héraclès les honneurs et les réparations nécessaires. Pausanias (X, 19, 2) a raconté d'autre part une aventure directement comparable au pays de Lesbos : « Des pêcheurs, à Méthymna dit-il, ramenèrent de la mer, dans leurs filets, une tête en bois d'olivier ; elle offrait dans son aspect quelque chose de divin, mais aussi d'étranger, et se distinguait des dieux helléniques. Les Méthymnéens demandèrent donc à la Pythie quel dieu ou quel héros cette figure de bois représentait ; elle leur ordonna de l'adorer sous le nom de Dionysos Phallène (?) ; à la suite de quoi, les Méthymnéens gardèrent chez eux le *xoanon* retiré de la mer. Ils l'honorèrent par des sacrifices et des prières, et en envoyèrent une copie de bronze à Delphes » (traduction G. Daux). — Tout récemment, un bas-relief découvert à Ostie, près d'un temple d'Hercule, nous a fourni l'image d'une grande statue d'Héraclès ramenée dans un filet de pêcheur à la côte, vers le lieu où fut constitué ensuite — à Ostie même, semble-t-il, — le sanctuaire du dieu-héros ³⁴.

*
* *

Malgré les hésitations ou les silences des philologues sur la monnaie d'Ainos, il n'y a aucun doute que les belles pièces de la cité thrace — tout au moins celles de la première série, comme l'exemplaire de la collection H. de Nanteuil — nous ont conservé par piété l'image traditionnelle du *xoanon* attribué à Epeios. Il est possible qu'on l'eût renouvelée ; on ne l'oublia jamais, du moins. Ainsi le constructeur du Cheval de Troie peut-il paraître favorisé parmi les « Dédalides », au nombre desquels Platon déjà le classait ³⁵. Non seulement nous pouvons nous croire auto-

risés à deviner son œuvre, mais aussi à imaginer, d'après la statue d'Ainos, le *xoanon* d'Hermès à Argos, qui passa lui-même, semble-t-il, au temps de Pausanias encore, pour une production du ciseau du fils de Panopeus³⁶. Ceux qui, comme Hitzig et Bluemner, ont traité d'abord avec quelque dédain le renseignement de la Périégèse, sur l'attribution de la vieille statue argienne à Epeios, pouvaient encore légitimement douter que des statues archaïques *en bois* dussent un jour reparaître en Grèce, hors du passé le plus archaïque ; ils ne soupçonnaient pas non plus que nous aurions aujourd'hui, à Pitsa-Corinthe, même des *icones* (peintes sur bois) remontant assez haut dans le VI^e s. av. J.-C. ! — Aujourd'hui la situation a changé par nous. Comme l'a bien montré M. Stanley Casson, entre autres³⁷, il n'y a plus aucune raison de révoquer en doute la possibilité de l'existence réelle des statues de culte dites « légendaires », dans la « période de transition » pré-géométrique ; celle au type, par exemple, de l'Hermès d'Ainos.

Les autres œuvres d'Epeios, ici ou là mentionnées³⁸, reçoivent donc elles-mêmes, indirectement, quelque regain d'intérêt des observations qu'on peut faire sur les créations d'un passé cru à tort imaginaire. Si j'ai, en sous-titre de cet article, annoncé un rapport possible entre le Cheval de Troie et le Taureau de Phalaris, c'est que je pense qu'il faudra un jour aussi reprendre — autour de Dédale même, on va le voir, puis à l'occasion d'Epeios encore, puis de Périlaos ou Perillos, sculpteur sicilien, par exemple — nos études vieillies sur les intentions et les inventions des animaliers préhelléniques, dignes représentants ou héritiers d'une tendance d'art où la Crète minoenne a excellé³⁹.

Le héros de la victoire sur Troie, Epeios, a été représenté à Samothrace, dans la suite directe d'Agamemnon, avec le seul *héraut* Talthybios. L'*Odyssée* lui donnait pour directe

collaboratrice la déesse Athéna (VIII, 492). J'ai déjà signalé⁴⁰ que ce faiseur de statues divines, à qui on a pu rapporter aussi l'Athéna assise de Troie, citée dans l'*Iliade*, s'était fait probablement l'auxiliaire d'un acte cultuel anatolien, dans l'invention du Cheval dourien, le monstre qui trompa les Troyens, ayant été d'abord présenté comme offrande à la piété de Priam et des assiégés.

Dans un article de la *Revue archéologique*⁴¹, M. P. M. Schuhl a brillamment démontré, à l'aide d'un texte de Platon sur la légende de Gygès (*Rep.* II, 359 C), que le fameux stratagème de Sinon, conté encore au II^e l. de l'*Énéide*, s'interprétait par déformation de vieux rites asiatiques, préhelléniques. Si l'Athéna *Hippia* de Troie recevait le cheval colossal dû à l'art d'Epeios, et dont les flancs allaient lâcher à point tant de guerriers achéens, c'est que la religion, la magie anatolienne autorisaient de telles consécration⁴².

A l'autre bout de la Méditerranée, dans Agrigente, il a été longuement et diversement parlé dans l'antiquité du Taureau de Phalaris, œuvre de Périllos ou Périlaos⁴³, où le « tyran » sicilien enfermait, dit-on, non des guerriers, mais ses victimes. On en a pris texte pour déclarer que Phalaris (entre 570 et 554 av. J.-C.) avait peut-être introduit en Sicile le culte du « Moloch dévorateur »⁴⁴. C'est peu vraisemblable, étant donnée l'hostilité dont Carthage fit toujours preuve contre les cités du Sud de la Sicile. Et avons-nous même encore le droit de parler historiquement du « Moloch » punique? Il me paraît plus intéressant désormais d'observer, pour le Cheval dourien d'Epeios, comme déjà pour la célèbre Vache de Pasiphaé, autre ex-voto minoen — et aussi à l'occasion du Taureau de Phalaris! — un curieux usage, *commun*, dont la raison doit être cherchée dans le culte. Les trois statues animales *s'ouvraient*; elles ont servi, à l'origine, semble-t-il, plutôt de reli-

quaires, pour des usages qui ont dû être chthoniens, ou du moins funéraires. Il est certain aujourd'hui que l'exégèse des Grecs classiques a transposé plus tard dans un sens de moquerie ironique, et sous l'aspect d'une aventure prétendue galante, l'usage incompris de la Crète préhellénique d'enfermer parfois des corps vénérables, à la manière des momies d'Égypte⁴⁵, dans des tombeaux en forme d'animaux sacrés. A l'origine du stratagème de Dédale, qui, sur une peinture de Pompéi, est montré disposant une petite porte dans le flanc de sa Vache de bois (!)⁴⁶, il y a eu un rite égyptien explicatif : Hérodote savait encore⁴⁷ qu'après la fin d'une fille de Mykérinos, on avait enfermé le corps de la jeune princesse dans une génisse dorée en bois creux, symbole hathorique qu'on adorait à Saïs. Et ceci donne la clé de la transposition proposée plus tard par la tradition grecque, peu respectueuse de tant de rites étrangers et étranges, de plus en plus incompris.

Tout ainsi que la Vache de Dédale, le Cheval de bois dourien d'Epeios, et le Taureau « de Phalaris » avaient eu eux-mêmes des portes, faites peut-être, à l'origine, pour insérer certaines reliques : d'où les légendes qui naquirent ici et là ; que l'on songe aussi à celle du Cheval *souterrain* de Gygès, d'après le texte de Platon, ci-dessus rappelé⁴⁸ ! Lui-même était creux, et l'on pouvait se glisser à l'intérieur *par des entrées préparées*, comme fit Gygès.

L'art animalier des Grecs a donc eu ses origines dans le culte, tout ainsi que la fabrication des *xoana*, restés magiques aux temps mêmes d'Epeios ; sous l'écorce inattaquable de la bille de bois, à Ainos, vivait un dieu caché. Les guerriers achéens, en s'enfermant à Troie dans les flancs creux du Cheval dourien, restituaient, sans qu'on le sût peut-être, le souvenir d'un vieux rituel funéraire, peut-être incompris. Le « Taureau de Phalaris » a meuglé vers l'Orient⁴⁹. L'hermès

d'Epeios, sur son trône préhellénique de la monnaie d'Ainos — reliquaire ou non ⁵⁰ — a été le témoin d'un temps complexe, celui où la religion grecque primitive s'est dégagée de la magie orientale, sur les ruines d'un passé demi-détruit, mais encore inspirateur.

L'hermès d'Ainos a bien pu alors gagner l'appui d'un trône, celui qu'on lui voit sur les monnaies ; mais lui et ses congénères, de dieux vivants devenus images spectaculaires, avaient laissé en cette transformation, au bénéfice de l'art, le plus mystérieux attrait de leur puissance primitive.

CH. PICARD.

(Lu à l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres, le 10 mars 1942.)

1. Sur la patrie d'Epeios, cf. J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, 1941, p. 349 sqq. — E. Cahen, *Rev. Et. gr.*, 48, 1935, p. 308, en avait fait par lapsus un « Troyen ».

2. Epeios figure dans la suite d'Agamemnon sur le petit relief samothracien du Louvre, le nom étant inscrit près de lui. Derrière Agamemnon assis et le héraut Talthybios debout, Epeios est figuré là sans attributs : milieu du VI^e s. av. J.-C. ; cf. Brunn-Bruckmann, *Denkm.*, 231 : E. Petersen, *Röm. Mitt.*, VII, 1892, p. 43-44 ; Ch. Picard, *Man. arch. gr.*, *La sculpt. Période archaïque*, 1935, p. 79-81, et fig. 191 (p. 556). — Sur la technique de cet artiste, cf. Stanley Casson, *The technique of early Greek sculpture*, p. 53-54 ; Ch. Picard, *Man. arch. gr.*, l. l., p. 163 (technique du bois).

3. Cf. p. ex. Barclay V. Head, *Historia numorum*, 1887, p. 213-215. — Cf. aussi, *British Mus., Catal., Thrace*, p. 77 sqq. : 3 ; Luynes, *Collect.*, II, 1760 ; *Berlin. Mus.* I, 259. — Ces pièces sont rattachées au système eubéen-attique. Les tétradrachmes de la première période pèsent de 258 à 256 gr.

4. Cf. R. Pfeiffer, *Sitzb. Bayer. Akad. d. Wiss.*, 1934, 10 : *Die neuen Δηγήσεις zu Kallimachos Gedichten*, p. 23-30 ; le mot Δηγήσεις est celui même qu'a employé le scribe des fragments papyrologiques ; E. Cahen, *Rev. Et. gr.*, 48, 1935, p. 308 (VII), à propos de l'*aition* (coll. VII, l. 1. 32-34 ; VIII, l. 20). Le texte avait été republié et traduit par feu E. Cahen, dans la seconde édition de son *Callimaque*, Coll. G. Budé, 1949, aux p. 172-174 (rien sur les monnaies). Seul R. Pfeiffer, p. 29, mentionnait le rôle « presque unique » d'Hermès sur les monnaies d'Ainos. Il a ajouté : « Des monnaies du IV^e s. (*sic*) montrent un hermès archaïque assez petit placé sur un trône. Peut-être le nôtre ? ». M. M. P. Nilsson, *Handb. Allert Wiss., Gesch. gr. Relig.*, 1941, n'a rien dit des monnaies, ni d'ailleurs du nom du dieu (p. 72, n. 4).

5. C'est avec le Zeus du Cap Artemision (Histiaea) que s'établissent, pour cette belle tête les comparaisons les plus nettes ; cf. p. ex. Ch. Picard, *Man. arch.*

gr., *l. l.*, *Période classique*, II, 1, pl. XIV bis, p. 72. Je ne descendrais donc pas la date du tétradrachme d'Ainos jusqu'à 430, comme on a été tenté de le faire pour certaines pièces de la série (cf. *Collection R. Jameson, Monn. gr. antiques : Description*, 1913, n° 1047, p. 235). Le tétradrachme 1048, classé vers 420, dans la même collection, est d'un type plutôt récent (chevelure, traits), et l'Hermès y manque. Sur la pièce 1049, classée aussi vers 420 (?), le *xoanon* archaïque est déjà remplacé par un petit Hermès nu, à chlamyde, élevant le caducée de sa main gauche.

6. B. V. Head, *l. l.* : ci-dessus, n. 3. Un diobole de la Collection R. Jameson, *Monn. gr. ant.*, 1913, n° 1046 (cf. *Description*, p. 234) montre le caducée à double boucle, seul entre les lettres AI. Cette pièce a été datée parfois de 450 av. J.-C., environ.

7. B. V. Head, *l. l.*, p. 214. — A noter déjà, dans la période 411-409, semble-t-il — et non vers 420 (*Collect. R. Jameson, Description*, n° 1050 — le tétradrachme inscrit au nom de magistrat *Antiadas* (*l. l.*, p. 213), avec la mention *Aini* sur le pétase de l'Hermès (tête du droit) et au revers, un bouc, accompagnant un Pan cornu, debout, nu, portant le lagobolon et faisant un geste d'*ἀποσκοπεύων*. Cette monnaie a été attribuée par Von Sallet (*Zeitschr. f. Numism.*, V, 187) à la période pendant laquelle une forme de gouvernement aristocratique s'installa sous les auspices des Quatre-Cents dans certaines cités ou îles thraces. — On connaît le culte de Pan à Ainos, d'après des documents de Cyriaque d'Ancône. — Sur les monnaies d'or de la période 400-350, l'Hermès archaïque d'Epeios reparaît sur son trône ; de même sur quelques monnaies d'argent (B. V. Head, *l. l.*) ; les bronzes ne donnent que le caducée ; la tête d'Hermès est partout au droit de la pièce. — Dans la période 300-200 (cf. *Brit. Mus., Catal., Thrace*, p. 81) même figuration au droit ; au revers Hermès est non plus debout, mais assis sur le trône, tenant la bourse et le caducée. A propos de types curieux des monnaies d'Ainos, cf. E. J. Seltmann, *Zeitsch. für Numism.*, XIX, 1895, p. 283 sqq. (p. 287-288).

8. *British Mus., Catal.*, 23 ; Luynes, II, 1763.

9. B. V. Head, *l. l.*

10. *Ibid.* — Cf. aussi Müller, 114 ; *Cat. Weber*, 2727.

11. B. V. Head, *l. l.*, p. 215.

12. Cité par B. V. Head, *l. l.* p. 215.

13. Pausanias, *Lac.* X, 12 ; O. Gruppe, *Griech. Mythol.*, p. 731 (n. 1 de la p. 730). Cf. les monnaies de Sparte, du temps d'Antigone Doson, avec l'Apollon d'Amyclae, l'aphlaste de vaisseau, et le bouc. — Après les reconstitutions hypothétiques de Th. Homolle, d'A. Furtwaengler, de Fiechter (*Arch. Jahrb.*, 33, 1918, pl. 19-20), une approximation plus sérieuse du dispositif du bâtiment dit « Trône d'Amyclae » a été maintenant conçue par E. Buschor et von Massow, *Ath. Mitt.*, 52, 1927, p. 1-85 (23 pl. et 12 Beilage) ; cf. Ch. Picard, *l'Acropole*, IV, 1929, p. 206 sqq.

14. Sur l'Hermès *Imbramos* (ou *Imbrasos*) cf. O. Gruppe, *Griech. Mythol.*, s. v. (*Indices*), et notamment p. 211, n. 5, p. 1332, n. 2. Il est ithyphallique et apparenté au Priape de Lampaque (cf. H. Herter, *De Priapo*, 1932), ce qui force à remarquer, à Ainos, la substitution faite un jour (du Pan caprin à l'Hermès d'Epeios, sur certaines monnaies (ci-dessus, n. 7). Les rapports de l'Hermès *Imbramos-Imbrasos* avec Ainos sont attestés dès le temps de l'*Iliade*, par un curieux passage du ch. IV (Δ, v. 520). Dans la bataille de Troie, le chef des *Θρήικες ἀκρόκομοι* (coiffés avec les cheveux en touffe relevée au sommet du crâne), Peiròs, qui est dit là arrivé d'Ainos, précisément, est appelé par Homère « l'Imbraside » :

Πείρωσ Ἴμβρασίδης, ὅς ἄρ' Αἰνόθεν εἰληλούθει.

Cet *Imbraside* se rattache évidemment, par des liens mythiques, à l'Hermès thrace, qui, on le voit ici, passait pour père de la race des gens d'Ainos; il doit donc avoir été fort proche du Perphéraiios, dont Epeios avait fait l'image sacrée.

15. J. F. Crome, *Ath. Mitt.*, 60-61, 1935-1936, p. 301-313. Pour la discussion des théories de l'auteur, et notamment de celle qui ferait apparaître seulement l'hermès à la fin du VI^e s. (elle néglige l'Hermès d'Ainos et la chronologie d'Epeios, ce Préhellène), cf. notamment Elise van Hall, *Over den Oorsprong van de grieksche Grafstele*, 1941, ch. VII (Hermes), p. 124 sqq. et p. 199. — *Ibid.*, pour la discussion de R. Lullies, *Die Typen der griech. Herme*, 1931 (lui aussi abaissait trop la date de l'origine de l'hermès).

16. Ci-dessus, n. 7.

17. Cf. Ch. Picard, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1935, p. 478-489; Sp. Marinatos, *BCH*, 60, 1936, p. 214-285, pl. 63; Ch. Picard, *Gaz. B.-Arts*, 1936, I, p. 196 sqq.

18. Cf. Ch. Picard, *Rev. archéol.*, 1941, II, p. 252.

19. Cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt., Période arch.*, 1935, p. 77 sqq.; *De Dédale aux Dédalides*, et déjà le chapitre de S. Casson, *The technique of early Greek sculpt.*, 1933, p. 42 sqq. (*The age of transition*; spécialement, p. 50 sqq. : *possible survival of pre-Hellenic wooden statues*; pour Epeios et les statues de Troie, p. 53, mais il n'est pas fait mention là du *xoanon* d'Ainos); C. Praschniker, *Oest. Jahresh.*, 32, 1940, p. 60 sqq. (73). — Sur Epeios, comme Dédalide, et sur ses compagnons, cf. Ch. Picard, *Man. arch., gr., Sculpt., Période arch.*, p. 634, n. 9. Nous connaissons, pour l'Attique, *Simmius*, donné comme fils (tel Dédale !) d'Eupalamos, et qui aurait été compagnon d'Epeios. Il aurait fait un Dionysos (pilier ?) : cf. J. Overbeck, *Schriftq.*, nos 346-347; H. Lechat, *Sc. att.*, p. 22, n. 2, p. 79. — En général, sur les *xoana* mentionnés par Pausanias, cf. Miss F. M. Bennett, *Americ. Journ. arch.*, XXI, 1917, p. 8 sqq.; cf. 10-12. On remarquerait que les *xoana* se trouvent le plus souvent, en Grèce, sur les pistes de colonisation « minoenne ». L'embouchure de l'Hèbre avait certainement attiré les gens de Troie et retenu ainsi l'attention des Achéens, à leur tour.

20. Cf. M. Norsa e G. Vitelli, *Papiri della R. Università di Milano*, Firenze, 1934; notamment cf. p. 45-46, pour l'histoire de l'Hermès d'Ainos. La publication de feu E. Cahen, *Callimaque* 2, éd. Budé, 1940, p. 172 sqq. ne distinguait pas assez entre les apports versés récemment au dossier de nos connaissances; cf. aussi *REG.* 48, 1935, p. 308 sqq. — Blass avait soupçonné l'appartenance à Callimaque du fragment très mutilé *Oxyrh. Papyr.*, n° 661; cette hypothèse, palmarès, a été confirmée par R. Pfeiffer, qui a retrouvé l'iambe de Callimaque cité par Héphaïstion. Une traduction en français a été donnée par E. Cahen, *Callimaque* 2, éd. Budé, 1940, l. l., avec un commentaire. — Le nouveau fragment a été déjà plusieurs fois publié, notamment aussi dans les *Collectanea Alexandrina* de Powell, p. 194.

21. Cf. outre l'étude de J. Crome, ci-dessus mentionnée (n. 15), Ch. Picard, *Rev. Et. anc.*, 37, 1935, p. 9-14, à propos de l'hermès de Leocratès et du texte *Anthol. palatine* VI, 144.

22. E. van Hall, *Over den Oorsprong van de grieksche Grafstele*, 1941. — Le rapprochement de l'Hermès Perphéraiios avec Zeus* *Ἰπερβερέτας*, correspondant plus ou moins à Jupiter Feretrius, remonte à Hoffmann, *Maked.*, 108. Cf. aussi pour le Zeus *Ἰπερβερέτας*, *IG.* IX, 2, 1057; Stählin, *Das hellen. Thessal.*, 1924, 90, 7; O. Gruppe, *Gr. Mythol.*, 118. — Ce sont là, dit prudemment R. Pfeiffer, de simples hypothèses.

23. Cf. Jon I. Russu, *Ephemeris daco-romana*, VIII, 1938, p. 105 sqq. (cf. p. 121).

24. Les *Ἰπερφερέες* (gén. — *έων*) — qui ont bien l'air de *πρόπολοι* et suivants d'Her-

mès — rappellent par la forme de leur titre les énigmatiques ἐνάρες connus chez les Scythes, et dont l'appellation est vraisemblablement non hellénique (cf. E. Benveniste *apud* J. Vendryès, *CRAI*, 1934, p. 329-339). M. J. Vendryès pensait à un mot scythe (p. 339); M. E. Benveniste a proposé l'adaptation au grec d'un mot iranien *anarya* — « non aryen ». — D'autre part, on a signalé un Hermès Φεραῖος (alors que le Περφεραῖος manque lui-même à l'*Index* de Pauly Wissowa) : sur ce Φεραῖος, cf. Johanna Schmidt, *s. v.*, t. 19, 1938, col. 1983, qui renvoie à Callimaque, fragm. 117 (1); et P. Raingeard, *Hermès Psychagogue*, 1934, p. 179, qui donne une transcription doublement erronée du fragment, où le nom du dieu doit être lu comme ailleurs Perphèraios. M. Raingeard ne s'est pas aperçu, p. 69, p. 179, que le fragment 117 se rapportait à l'Hermès d'Ainos; il a écrit, selon Schneider, *Callim.*, ἀνείαι, et traduit : « Hermès, toi qui es loué comme dieu de Phares » (*sic*) : *s. v.* : Phares d'Achaïe (?). — J. Schmidt, malgré l'adhésion de A. B. Cook (*Zeus*, II, 495, 6) et de Weber (*Rhein. Mus.* 82, p. 226, n. 1) aux vues d'U. von Wilamowitz (*Hermes*, 40, p. 138), n'accepte que comme hypothétique le rapport du Perphèraios au prétendu Pheraios. On connaît un héros Φηραῖος sur un calendrier attique (*IG.* II, 1², 1358), mais on a eu, certes, raison de penser que son rapport avec l'Hermès dit Φεραῖος (?) était bien incertain (cf. J. Schmidt, *l. l.*). — Sur toutes ces légendes, leur rapport primitif avec la Crète, et leur transposition dans l'Outre-Nord, au temps des migrations indo-européennes, cf. Ch. Picard, *Bull. corresp. hellén.*, 48, 1924, p. 217-263; *Rev. archéol.*, 1927, I, p. 349-360. — Pour le nom des Hyperboréens, cf. en dernier lieu, Jon I. Russu, *Ephemeris daco-romana*, VIII, 1938, *l. l.*, p. 141 et n. 2. — Une Artémis Φεραία est connue en Thessalie, avec un Hécate du même nom (J. Schmidt, *P. W.*, *R. E.*, *s. v.* *Pheraia*).

25. Sur ces *Psychagogoi* et la pièce perdue d'Eschyle portant leur nom, cf. après les études de Th. Zielinski, en dernier lieu, Ch. Picard, *CRAI*, 1941, p. 204-226; *Rev. Ét. gr.*, 55, 1942, p. 25-49. — En dernier lieu, sur Hermès et les hermès, cf. les études d'E. van Hall, ci-dessus, n. 22 : principalement ch. VII, *Hermès*, p. 124 sqq. (résumé en français, p. 199-202). M^{me} E. van Hall insiste justement sur le fait qu'à l'origine, Hermès a été un dieu des morts (et des ἐρμῆαια); à titre de dieu *chthonien*, il est aussi un dieu de la fécondité. Pour les rapports d'Hermès Imbramos avec la race d'Ainos, cf. ci-dessus, n. 14 (*Iliade*, IV, v. 520).

26. Il n'est guère sûr qu'Epeios (E. Cahen, *l. l.*, éd. Budé, 1940, p. 171, n. 2) « apparaisse déjà chez Homère comme un médiocre guerrier », ni « ailleurs comme un type de lâche ». On chercherait en vain dans Homère, en tout cas, l'origine de cette étrange tradition sur un compagnon aimé d'Agamemnon (cf. le relief de Samothrace, ci-dessus, n. 2). Toute la légende primitive d'Epeios baigne, comme l'a bien vu P. M. Schuhl, *Rev. arch.*, 1936, I, p. 183 sqq., dans une ambiance de merveilleux cultuel.

27. Cf. en dernier lieu, J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*, p. 196 sqq. et surtout, *ibid.*, p. 349-355 (légende à Métaponte et à Lagaria, à Pise). D'après Lycophron, *Alexandra*, v. 930 et 946-950, Epeios aurait consacré à Lagaria, près de Métaponte, les outils avec lesquels il façonna le Cheval de Troie; cf. aussi Pseudo-Aristote, *De mir. ausc.*, 108, qui parle de ce dépôt dans un sanctuaire d'Athéna Eiléna; autres notices, *ibid.* La collaboration d'Epeios et d'Athéna pour le Cheval de Troie était déjà attestée dans l'*Odyssée*, VIII, 492 :

καὶ ἵππου κόσμον ἄριστον
δοῦρατίου, τὸν Ἐπειὸς ἐποίησεν σὺν Ἀθήνῃ.

On pensé que l'Athéna assise d'un temple de Troie, mentionnée dans l'*Illiade*, aurait pu être l'œuvre d'Epeios lui-même : cf. Stanley Casson, *The technique*, p. 55 : simple « on-dit » ?

28. J. Bérard, *l. l.* (n. 27).
29. Pausanias, X, 26, I. — Epeios paraissait aussi dans l'*Ilioupersis* de Stésichore.
30. « Plus lâche qu'Epeios », dira Aristophane de Cratinos.
31. Cf. Simias, Πέλεος⁵ ; Lycophron, 9, 31, 943.
32. Épithète intraduisible sous cette forme.
33. Pausanias, VI, 11, 2. Cf. H. Lamer, *P. W.*, *Real. Encycl.*, 1936, s. v. *Theu- genes*, 2, col. 259 sqq. ; et surtout M. Launey, *Rev. arch.*, 1941, II, p. 22-49.
34. Pour le Dionysos de Lesbos, cf. G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 52-53. — M. M. P. Nilsson, *Gesch. gr. Relig.*, 1941, veut qu'il faille appeler le Dionysos en question *Kephalen*, sans corriger le texte, le dieu trouvé n'ayant été qu'un masque, une *tête* (p. 560, n. 4). — Pour l'Héraclès d'Ostie, cf. G. Becatti, *Bull. Comm. arch. Gov. di Roma*, 67, 1939, p. 37-60, 1 pl. ; p. 52, est fait là le rapprochement avec l'aventure de l'Hermès d'Ainos ; mais l'auteur, par lapsus, rapporte la tradition à Oinoé. — La statue divine est représentée, à Ostie, ramenée au rivage dans le filet qui l'a pêchée.
35. Platon, *Ion*, p. 533 A.
36. Au vrai, la présentation du texte (Pausanias, II, 19, 6) est embarrassée en ce passage : il n'est pas possible du moins que ce soit plutôt le *xoanon* d'Aphrodite, à Argos, qu'il faille rapporter à Epeios. Cf. le commentaire de l'éd. Hitzig-Blümner, *Pausanias* I, 2, p. 576 (*ad* II, 19, 6), pour la construction en « chiasma », et pour les comparaisons alléguées. Pausanias n'a-t-il pas confondu Argos et Ainos ?
37. Cf. ci-dessus, n. 19.
38. Pausanias nomme encore lui-même plusieurs fois Epeios comme auteur : I, 23, 8 ; II, 29, 4 ; X, 26, 2.
39. Le médiocre ouvrage de Marthe Oulié, *Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique*, 1926, ne donnait pas une idée suffisante des réussites des artistes crétois, et surtout il n'explique pas leurs intentions.
40. *Man. archéol. gr.*, *Sculpt.*, *Période archaïque*, I, p. 80, n. 2 ; p. 81, n. 5.
41. *Rev. arch.*, 1936, I, p. 183 sqq ; cf. aussi, Ch. Picard, *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 329-330.
42. Cf. Ch. Picard, *Sculpt. l. l.*, p. 80, n. 2. — En ce sens aussi, avec d'autres observations, W. F. J. Knight, *Classical philol.*, 1930, p. 358-366 (*The Wooden Horse*), et *Vergil's Troy, Essai on the second book of the Aeneid*, 1932.
43. J. Overbeck, *Schriftq.*, p. 65, n^{os} 364-369. — Sur cet artiste, ni plus ni moins mythique » qu'Epeios ou d'autres (Overbeck, *Schriftq.*, 364 sqq.), cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr.*, *Sculpt.*, *Période archaïque*, p. 518. — Si Périllos ou Périlaos — à qui l'on a rapporté aussi des *xoana* de bois, et notamment ceux, retrouvés, de Palma di Montechiaro (ci-dessus, p. 6), — a travaillé réellement pour Phalaris, son fameux taureau en bronze ne serait à dater que de la première moitié du vi^e s. ; et il évoquerait maintes œuvres orientales — comme les taureaux du Zeus Atabyrios — vues à Rhodes, par exemple, cité dont les fondateurs d'Akrasgas connaissaient bien les usages et les arts. Le nom de Périllos ou Périlaos pourrait être macédonien : cf. Ion I. Russu, *Ephemeris daco-romana*, VIII, 1938, p. 105 sqq. — Sur le taureau d'Agrigente, évoquant les temps *mycéniens*, cf. déjà B. Ashmole, *Proceedings Brit. Acad.* XX, 1934, p. 103, n. 3. Sur les *xoana* de Palma di Montechiaro, cf. M^{lle} L. Quarles van Ufford, *Les terres-cuites siciliennes*, 1940, p. 56 et fig. 36. L'auteur en abaisserait la date jusqu'à la période de 510-490, ce qui me paraît excessif.
44. L'hypothèse est traditionnelle ; elle se retrouve non seulement dans Holm, mais chez Freemann, *The history of Sicily*, II, p. 305 ; même chez J. Bayet, *La*

Sicile antique, p. 13 : la disgrâce de Phalaris serait due peut-être « à son introduction du culte de Moloch le Taureau ». — Timée, cité par le scholiaste de Pindare, *Pyth.*, I, 185, a raconté que les Agrigentins firent subir un *katapontismos* au taureau « de Phalaris ». Aventure qui lui aurait été commune avec l'Hermès d'Epeios, lui-même traité de « fléau », dans le poème de Callimaque. — La fable du Taureau de Phalaris avait valu à Périlaos une notoriété qui a franchi les limites des temps antiques : au Palais d'Ingelheim, des peintures murales — qui montraient les actions répréhensibles des célébrités du paganisme, opposées aux gestes vertueux des empereurs chrétiens — représentaient certain *Pyrillus*, première victime du tyran Phalaris, non loin de Cyrus, Ninus, Alexandre, Hannibal, etc. — Phalaris aurait enfermé *Pyrillus*-Périlaos, avant tout autre, dans le Taureau d'airain ! cf. Ermoldus Nigellus, *De laude Hludovici*, IV, v. 244-284, cité par J. Adhémar, *Infl. ant. dans l'art du moyen âge français*, 1937, p. 148.

45. On discute si c'est une statue ou une momie en forme de statue qu'on voit présidant au sacrifice funéraire, sur la célèbre *larnax* crétoise d'Haghia Triada.

46. W. Helbig, *Wandgemälde Campaniens*, 1206-1208. Cf., pour l'offrande à Pasiphaé de la vache de bois, véritable automate, Clarac, pl. 164, n° 227. Les automates dédaliques sont généralement oubliés des modernes ; cf. encore P. Devaux, *Automates et automatisme*, 1941, dont le ch. I (*Les automates dans l'histoire*) est resté aussi confus quant aux dates que lacunaire.

47. II, 130-131 ; le dernier éditeur, Ph. E. Legrand, éd. G. Budé, p. 167, a ignoré en 1936 l'explication possible (cf. Ch. Picard, *Rev. philol.*, 1933, p. 341-354). A noter que dans le même passage, l'article cité ici eût pu éclairer sur le sens à donner aux *colossoi* de Saïs, statues en bois de femmes nues, au nombre d'une vingtaine. Si on pouvait les prendre pour les concubines de Mykerinos, c'est donc qu'elles n'étaient pas « colossales », mais bien de taille humaine. Il s'agissait simplement des statues funéraires de prêtresses d'Isis-Hathôr, celle-ci représentée à côté, en vache de taille ordinaire.

48. P. 15 ; cf. aussi P. M. Schuhl, *l. l.* (n. 41).

49. A Rhodes, où le culte du Zeus Atabyrios avait été fondé sur le mont Atabyris par le Crétois Althaiménès, il y avait des *bovidés* d'airain — automates magiques — qui meuglaient, disait-on, quand ils voulaient dénoncer quelque chose d'insolite !

50. Il y a, à l'intérieur du cheval de bronze souterrain découvert par Gygès, dans le mythe de Platon, *Rep.*, *l. l.*, un corps de géant, qui porte l'anneau magique devenu celui de Gygès. Cf. P. M. Schuhl, *l. l.* — Il se peut que certaines statues primitives de la Grèce aient servi aussi de reliquaires, comme les enseignes d'Égypte, où l'on insérait un fétiche. N'y a-t-il pas eu même phénomène, et récurrence comparable, au moyen âge, quand se constituèrent les statues-reliquaires de nos églises romanes ?

P. S. — Grâce à un renseignement très obligeant de mon confrère M. Adrien Blanchet, j'ai pu, au moment de la mise en page de cette étude, prendre connaissance d'un mémoire de M. Th. Gerassimov consacré aussi à l'Hermès d'Ainos, et qui reproduit notamment la même pièce (fig. 296), lorsqu'elle était, semble-t-il dans le commerce, à Bâle, avant de passer à Paris chez M. de Nanteuil (*Bulletin Instit. archéol. bulgare*, XIII, 1939, p. 265-287). Sans pouvoir ici discuter ce travail, j'avoue qu'il me paraît bien difficile d'admettre que la tête juvénile, imberbe, de l'Hermès classique (milieu du v^e siècle) au droit des tétradrachmes d'Ainos, ait reproduit celle, peut-être barbue, du *xoanon* très archaïque qu'on voit au revers ; ni la reconstitution présentée p. 278, fig. 312, ni la date proposée (480 avant J.-C.), ne me paraissent donc devoir s'imposer.

LA TROUVAILLE DE LA VINEUSE
ET
LA CIRCULATION MONÉTAIRE
DANS LA GAULE ROMAINE
APRÈS LES RÉFORMES D'AURÉLIEN

Pl. I à VIII.

L'étude des trésors enfouis dans la période troublée où, après quinze années d'existence, disparaît cet empire des Gaules, indépendant de Rome et pourtant défenseur de la romanité contre les assauts du monde barbare, présente un réel intérêt lorsqu'elle est conduite avec méthode. Des travaux comme celui de M. Adrien Blanchet sur les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule, de Sture Bolin sur les trouvailles de monnaies romaines en Germanie, de C. H. V. Sutherland sur la circulation des espèces romaines et de leurs imitations en Grande-Bretagne, ont déjà montré quel parti l'histoire pouvait retirer de cette étude des trésors monétaires¹. Et cependant ces travaux sont basés sur des inventaires de trésors, le plus souvent rédigés par des érudits bien intentionnés, mais peu compétents ou par d'autres dont les travaux, en leur temps très pertinents, sont aujourd'hui de beaucoup dépassés par les progrès de la méthode et de la critique numismatiques.

Il paraît donc utile de présenter l'analyse détaillée d'une trouvaille, en même temps que les résultats d'une enquête

plus générale sur un groupe de trésors de composition analogue. Il sera ainsi possible d'examiner, d'une manière plus approfondie, la circulation monétaire de la Gaule, en ces années où Aurélien rétablit l'unité de l'empire et où Probus libéra la Gaule des Barbares (274-280).

Le numéraire en circulation était alors celui de cette période des empereurs gaulois inaugurée par le soulèvement de Postume en 259 et la mise à mort de Salonin, à Cologne, en 260. Tandis que les empereurs légitimes Gallien, Claude II, Quintille, puis Aurélien, tenaient l'Italie, où fonctionnaient les ateliers monétaires de Rome et de Milan, Postume, Lélien, Marius, Victorin et Tétricus régnaient sur les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne et faisaient battre monnaie dans leurs résidences de Cologne et de Trèves. Pendant quelques mois même, en 268, Milan, alors aux mains d'Auréolus, général de Gallien, passé au parti de Postume, frappa des espèces au nom et à l'effigie de l'empereur gaulois (*Pl. I, n° 14*). Ce n'est qu'au début de l'année 274 que Tétricus abandonna ses troupes à Châlons-sur-Marne pour demander à Aurélien de le libérer des charges d'un pouvoir trop contesté.

L'examen des trésors monétaires enfouis en Gaule entre 274 et 280, généralement composés du numéraire d'argent ou plutôt de cuivre faiblement allié d'argent émis depuis environ 260, témoigne d'une inflation sans précédent, en Gaule comme en Italie. Mais le désordre dans la circulation monétaire gauloise, à la fin du règne de Tétricus, dépasse tout ce que l'on peut imaginer, car, ainsi qu'il sera exposé plus loin, les monnaies émises dans les ateliers réguliers sont noyées parmi un afflux d'imitations clandestines ou tolérées, plus ou moins grossières, de module et de poids réduits. Les réformes successives d'Aurélien ne purent suffire à faire disparaître ces misérables monnaies qui,

au temps de Probus, circulaient encore abondamment en Gaule.

Avant d'exposer les résultats de notre enquête sur la trouvaille de La Vineuse, il paraît nécessaire de faire connaître l'état actuel de la science, en ce qui concerne la numismatique de la période ingrate du III^e siècle, considéré dans ce travail. Depuis les œuvres de doctrine d'Eckhel et de Mommsen et les utiles *corpus* de J. de Witte et H. Cohen, bien des progrès ont été marqués par la méthode et la critique. Après la publication du *corpus* de Mattingly-Sydenham, dont les volumes consacrés à la période qui va de l'avènement de Valérien à l'établissement de la tétrarchie sont dus à Percy H. Webb, il convient de citer les remarquables études du savant viennois Karl Pink². Ce dernier a mis en œuvre le riche matériel du Cabinet de Vienne que les auteurs du *corpus* anglais n'avaient pas exploité et, armé d'une critique plus stricte, a reconstitué la succession des émissions monétaires depuis Pescennius Niger jusqu'à Émilien. Rejetant une quantité de pièces fausses du temps qui introduisent la confusion dans les *corpus* de Cohen et de Mattingly-Sydenham, Karl Pink, pour la première fois, présente un tableau schématique de l'activité des ateliers de l'empire et de leurs diverses officines, se gardant bien de l'erreur qui consiste à séparer les émissions d'or, d'argent et de bronze pour les traiter chacune isolément, ainsi que le fait le *corpus* anglais. L'œuvre de Pink dépasse ses publications, d'abord dans le classement des collections du Cabinet de Vienne, ensuite dans la continuation de ses travaux par Georg Elmer, formé à son école, auteur d'un récent ouvrage sur les monnaies des empereurs gaulois, tandis que l'influence conjugquée de Pink et d'Elmer confère le plus grand prix à une étude de R. Delbrueck sur les effigies monétaires depuis Maximin jusqu'à Carin³.

Avant la publication du livre de Georg Elmer, l'on s'accordait généralement pour attribuer à Lyon la majeure partie des émissions des empereurs gaulois tandis que l'on donnait seulement à Cologne trois pièces de Postume portant, au revers, le nom ou la marque de cet atelier. Cette attribution à Lyon des monnaies des empereurs gaulois était aussi bien acceptée par les numismates anglais de l'école du Comte de Salis que par les numismates autrichiens de l'école Missong-Voetter ; en France également, elle fut adoptée déjà dans un catalogue de vente à l'amiable de monnaies romaines des experts en médailles Rollin et Fenardent.

Voetter, par exemple, admettait que Gallien avait frappé un certain nombre de pièces à Lyon ; ensuite cet atelier aurait passé sous le contrôle des empereurs gaulois jusqu'en 274. Mais Elmer fait justement remarquer que le médaillon de Gallien de la collection Trau, sur lequel Voetter fonde principalement son identification, ne porte pas, comme le prétendait ce dernier, le sigle L à l'exergue du revers. Comme les monnaies d'Aurélien et de Sévérine portent précisément la marque L pour l'unique émission faite à Lyon en 274-275, Voetter avait cru pouvoir attribuer à Lyon un atelier monétaire fonctionnant sans interruption depuis Gallien jusqu'à Aurélien. Dans une étude sur les dernières émissions de Valérien, de Gallien et Salonine en Gaule, M. A. Blanchet inclinait également à attribuer à Lyon ces pièces qui, pour Salonine, par exemple, sont au type insolite de *Segetia*, vieille divinité italique que cet auteur identifiait avec la déesse *Segeta* dont le culte est attesté à Feurs, cité voisine de Lyon⁴. Mais, suivant Elmer, il s'agit, non pas de Lyon, mais de Cologne, résidence impériale souvent citée dans les fragments historiques concernant les empereurs gaulois et atelier monétaire, dont nous possédons d'ailleurs des monnaies signées pour le règne de Postume.

Cet atelier aurait été installé avec du personnel prélevé sur celui de l'atelier dont les produits sont les plus identiques à ses émissions, en l'espèce, le second atelier de l'ouest de l'empire, Viminacium de Mésie, aujourd'hui Kostolač.

Poursuivant les recherches entreprises par Voetter, Laffranchi et G. Elmer, K. Pink a proposé d'attribuer à Viminacium, ville appartenant au système fortifié du *limes* danubien, une série de pièces, pour la plupart d'argent, dont l'émission fut inaugurée en 250, par Trajan Dèce et se continua sous Trébonien Galle, Volusien, Émilien, Valérien et Gallien⁵. Des considérations stylistiques, une titulature abrégée sous une forme différente de celle en usage à Rome, le choix des types enfin, démontrent bien l'existence d'un atelier monétaire différent de celui de Rome, mais, du moins, influencé par lui. Cependant l'existence, depuis 239, d'un atelier local émettant des monnaies coloniales à Viminacium et la circulation de celles-ci sur tout le *limes* danubien ne semblent pas autoriser l'hypothèse d'une succursale monétaire de l'atelier de Rome dans cette ville.

Loin de partager les vues de K. Pink, M. Mattingly exclut les monnaies d'Émilien des produits du nouvel atelier et va jusqu'à mettre en question l'existence même d'un atelier impérial à Viminacium⁶. Déjà Pink, en restituant à Antioche des pièces d'argent de Gordien III et de Philippe, attribuées également à Viminacium par Laffranchi, a lui-même abaissé la fondation de la nouvelle succursale de l'atelier de Rome de 239 à 250⁷. Mattingly est plus radical encore : il restitue à Milan les séries de Trajan Dèce et de ses successeurs. Pour lui, en effet, Milan est le seul atelier où Valérien peut succéder directement à Trébonien Galle et procéder à une émission à laquelle son fils Gallien n'est pas encore associé. Valérien avait ses bases en Italie du

Nord et la réforme de la cavalerie de Gallien, étudiée par Alföldi, remonterait vraisemblablement à la fin du régime de Trajan Dèce : on sait que les troupes de cavalerie furent soumises à un commandement unique, dont le quartier général était encore établi à Milan au temps d'Aureolus. Le nouvel atelier devait fournir le numéraire nécessaire aux besoins de l'armée cantonnée sur le *limes* danubien. Les types de ces monnaies se réfèrent d'ailleurs souvent aux provinces danubiennes, Dacie et Pannonie et aux victoires sur les Germains, c'est-à-dire sur les Goths. Une série de consécration des *Divi*, depuis Auguste jusqu'à Sévère-Alexandre, émise dans le même atelier de Milan, fait sans doute appel au loyalisme des soldats défenseurs du régime.

Georg Elmer, dans son étude sur les empereurs gaulois, parue en 1941, se contente pourtant de reproduire l'opinion déjà exprimée par lui en 1935, suivant laquelle l'atelier impérial aurait fonctionné à Viminacium depuis Émilien ; ce dernier aurait équipé les officines à l'aide de monnayeurs travaillant jusque-là dans l'atelier local institué par Gordien III. On s'étonnera de voir cet auteur négliger et passer sous silence les opinions contradictoires de Pink et de Mattingly et cela, d'autant plus que, suivant sa thèse, ce sont les trois officines de Viminacium qui ont été transférées par Gallien à Cologne.

Or, si nous pouvons admettre l'institution, en relation avec la présence de Gallien en Rhénanie, d'une monnaie à Cologne en 257, instituée avec un personnel provenant d'un atelier déjà existant, il nous est difficile de souscrire à l'hypothèse de guerres menées par Gallien sur le Danube de 253 à 257, campagnes dont la tradition historique ne nous aurait conservé aucun souvenir. Et, c'est précisément sur cette hypothèse fragile que repose l'identification de l'atelier

de Viminacium. Il n'est pas indifférent de rappeler que l'œil exercé de Voetter attribuait à Tarragone la série de pièces de Gallien aujourd'hui donnée à Viminacium. Mais les pièces attribuées à Tarragone sont elles-mêmes maintenant restituées à Milan et à Pavie. Et d'ailleurs, d'après Elmer, en 259, Gallien, lorsqu'il quitte la Rhénanie, ramène justement à Milan une partie du personnel de la *moneta comitatensis* de Cologne et procède à des émissions dont la fabrique rappelle souvent celle des pièces attribuées à Viminacium, Cologne et Milan.

Bref, nous croyons, avec Mattingly, que les pièces attribuées jusqu'ici à Viminacium, doivent toutes revenir à l'atelier de Milan, mieux placé pour fournir du numéraire aux troupes que la lointaine ville de Mésie. Les campagnes de Gallien en Germanie ont amené le transfert de l'atelier de Milan à Cologne, où résidait encore Salonin lorsqu'il fut mis à mort.

Cette mesure était de caractère provisoire, comme le montrent les émissions faites à Milan après le retour de Gallien, en 259, avec le personnel d'une officine rapatriée de Cologne et celui d'une autre venue de Rome. A Cologne, deux officines seulement restaient en activité jusqu'à la prise de la ville par Postume, qui rétablit une troisième officine.

Un autre atelier fonctionne également sous les empereurs gaulois. Ses produits sont si semblables à ceux de Cologne qu'il faut supposer que l'atelier a été fondé avec du personnel prélevé à Cologne. L'Histoire Auguste a gardé le souvenir de coins monétaires de cette période conservés à Trèves. L'activité de cet atelier remonte à Lélien et se poursuit sous Marius, Victorin et Tétricus. Il ne peut s'agir que de Trèves, résidence impériale et atelier monétaire, dont les fonctionnaires et ouvriers sont cités dans des inscriptions

antérieures à l'époque de la tétrarchie et du rétablissement de l'atelier monétaire. Le fonctionnement de l'atelier de Trèves à l'époque des empereurs gaulois a d'ailleurs été admis déjà par Camille Jullian. Mais alors que Cologne groupe trois officines, Trèves n'en occupe qu'une seule. Les *antoniniani* de cuivre argenté frappés à Trèves se distinguent de ceux de Cologne par un buste de l'empereur où la cuirasse apparaît presque complètement dégagée de la draperie du *paludamentum* (*Pl. I, nos 20 et 21, n° 27*). Elmer donne comme caractéristiques du style de Trèves un haut relief, une chevelure bouclée, un flanc large et de grands caractères épigraphiques, tandis qu'à Cologne, depuis 267, le relief s'aplatit, les lettres sont en plus petits caractères et les flans réduisent leur module (*Pl. I, nos 16 à 19, nos 24 et 25*).

Le même auteur attribue encore à Cologne et à Trèves quelques rares pièces d'Aurélien, émises en 274-275, avant le transfert des deux ateliers à Lyon, qui réunit ainsi les trois officines de Cologne et celle de Trèves, soit quatre officines. Dans son travail, dont nous adoptons d'ailleurs le cadre de classement, Georg Elmer n'a pas craint de reconstituer les émissions des empereurs gaulois en les distribuant non seulement par ateliers, mais par officines. Ce que de tels classements ont d'aventureux a déjà été exposé par M. A. Blanchet dans son *Manuel de Numismatique française*, à propos du classement des émissions constantiniennes par Jules Maurice. C'est ainsi qu'Elmer groupe en une seule émission de Victorin à Cologne des pièces des types *Pax Aug* et *Invictus*, tantôt munies et tantôt dépourvues d'une marque dans le champ qui certainement constitue un différent d'émission. Il omet même de parler d'une émission au même type *Pax Aug*, pourvue de la précédente marque et d'un nouveau différent, celui d'une palme.

Le classement d'Elmer est fondé principalement sur le style des pièces et la forme de la titulature impériale. Bien que ce classement prétende expurger les pièces fausses du temps et éviter les erreurs d'attribution, il comporte naturellement des erreurs dont l'examen de la trouvaille de La Vineuse et celui de quelques trésors de composition analogue permettent de déceler l'existence. C'est ainsi que pour les pièces frappées par Tétricus à Cologne, il convient de supprimer les *antoniniani* au type *Salus Aug.* présentant la Santé appuyée sur un sceptre, attribuées à tort à Tétricus, car ces monnaies sont, en réalité, de Victorin, dont le portrait au nez busqué se reconnaît d'ailleurs sur la pièce figurée sur les planches de l'ouvrage d'Elmer (*Pl. XI, n° 6*). Cette correction permet d'attribuer à la troisième officine de Cologne l'exclusivité de la frappe des pièces de Tétricus fils, alors que l'activité de cette officine était partagée, selon Elmer, entre la frappe de ces pièces et celle des monnaies au type *Salus Aug.* Un bon exemple de la fragilité des classements proposés par Elmer est cette reconstruction conjecturale de toute une émission de médaillons multiples de l'*aureus* de Postume, fondée sur l'existence de faux modernes déjà dénoncés par le P. Hardouin et condamnés par Laffranchi. Quant à la chronologie de l'empire gaulois, chacun sait le peu de sécurité qu'en présente tout essai de reconstitution. Nous suivons ici, avec Elmer, la chronologie proposée par Sture Bolin, différente de celle adoptée, par exemple, par Camille Jullian⁸.

Cet exposé, un peu long, de l'état de la science était indispensable, à nos yeux, pour aborder l'étude de la trouvaille de La Vineuse. Il s'agit, en effet, d'un trésor de 8.760 pièces, dont les plus anciennes furent reconnues appartenir à Valérien tandis que les plus récentes étaient à

l'effigie des Tétricus et d'Aurélien. La découverte fut faite en décembre 1938 par M. Nicolas Collet, cultivateur, dans un pierrier ou « murger » au lieu dit « La Roche », commune de La Vineuse, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire). Les pièces étaient contenues dans un vase cylindrique de bronze, recouvert d'un débris de couvercle⁹. A la demande de M. Adrien Blanchet, le dépôt monétaire fut envoyé au Cabinet des Médailles et son inventaire, interrompu par la guerre, vient d'être achevé. Le trésor, en raison de son importance pour l'étude de l'histoire économique et financière de cette époque troublée de l'histoire des Gaules, a été acquis par l'État. Déjà, en 1882, un cultivateur de La Vineuse avait mis au jour, d'un coup de pioche, une cinquantaine de pièces de Victorin et des deux Tétricus¹⁰. Et, en 1940, le pierrier qui avait livré notre trésor, en fournit un second de 8.000 pièces environ, renfermé dans un vase de bronze à long col, orné de trois cordons. Malheureusement le second trésor n'a pu être envoyé à Paris et sa composition ne nous est connue que de manière superficielle. A la différence du précédent trésor, celui-ci comprenait des pièces de la réforme d'Aurélien : les plus récentes étaient celles de Probus (276-282)¹¹. L'enfouissement du second dépôt semble donc de date plus récente que pour le premier où n'apparaît aucune pièce officielle postérieure aux dernières émissions de l'empire gaulois. La Vineuse doit son nom au vignoble planté par le prieuré clunisien fondé près de la montagne de Mondarre où se trouvait jadis un camp romain dont la proximité peut expliquer la richesse archéologique de son sol.

La presque totalité de la trouvaille de La Vineuse, déposée au Cabinet des Médailles, a été frappée, à l'exception de cinq pièces de Valérien, de Gallien et de Valérien César et de deux imitations de Tétricus au revers COMITI PROBI

AVG, entre les années 260-274, c'est-à-dire pendant l'existence de l'empire gaulois. Toutes les pièces sont des *antoniniani*, monnaies d'argent à l'effigie impériale ceinte d'une couronne radiée. Ces espèces, créées par Caracalla, étaient tombées sous Valérien et Gallien, en 260, du poids initial de 5 gr. 41 à celui de 3 gr. 84, tandis que leur titre s'était parallèlement abaissé de 500/1000 à 250/1000.

Après la mort de Valérien (260), les pièces de Gallien ne sont plus bientôt que des pièces de cuivre à peine argenté (4 à 5 % d'argent seulement) et de poids réduit. En Gaule, le titre des monnaies de Postume se maintient à près de 200/1000 pour les années 260-261, à 150 ou 100/1000 pour les années 261-265 pour tomber de 70 à 40/1000 à la fin du règne. Avec Tétricus, les *antoniniani* ne renferment plus que 5 % d'argent. En même temps, le poids de ces pièces tombe à 3 gr. 41 vers 265 et à 3 gr. 03 vers 271¹². Aurélien prit des mesures de stabilisation dans ses réformes successives de la fabrication des monnaies de cuivre argenté. Les nouvelles pièces, à partir de 274, conservent sans doute l'ancien aspect de l'*antoninianus*, en particulier, l'effigie impériale radiée, mais elles portent désormais une marque de valeur, le chiffre XX généralement suivi de la marque de l'unité I, soit XX. I ou XXI ou encore, en caractères grecs, KA. Cependant le poids seul des pièces de Caracalla fut à peu près rétabli, mais non pas leur titre. Le rétablissement d'une monnaie d'argent de bon aloi, après la grande inflation, se fût d'ailleurs révélé trop onéreux pour l'État. On sait la résistance rencontrée par la politique monétaire d'Aurélien, l'émeute fomentée à Rome par le personnel des ateliers monétaires et la fermeture temporaire de l'atelier romain. Le cours auquel était exposée la nouvelle monnaie était trop élevé puisque la même marque de valeur passa sous Dioclétien, vers 296, à une pièce lourde

de près de 10 gr., ce qui semble confirmer les données d'un papyrus égyptien nous parlant d'une réduction de la valeur de la monnaie impériale à celle d'un demi *nummus*. Les réformes des deux empereurs Aurélien et Dioclétien nous sont mal connues et les travaux les plus récents, ceux de Mattingly, de Mickwitz, de Hilliger et de Giesecke¹³ n'apportent pas une solution définitive de l'interprétation des marques de valeur non plus qu'une reconstitution satisfaisante du système monétaire de cette époque. Un seul fait reste acquis : le tarif trop élevé de la monnaie d'Aurélien par rapport à sa valeur intrinsèque. C'est ce qui explique la répugnance avec laquelle la population des Gaules et celle de Grande-Bretagne ont accepté la monnaie nouvelle, comme nous le constaterons par l'étude des trouvailles. Le soin avec lequel les pièces de la réforme d'Aurélien ont été triées et retirées du premier dépôt de la Vineuse et l'absence de toute monnaie officielle de Tacite, Florian et Probus, montre quelle prudence il convient d'avoir dans la détermination de la date de l'enfouissement d'un dépôt monétaire dont les pièces les plus récentes et les plus abondantes sont celles des Tétricus.

Les *antoniniani* de la trouvaille de La Vineuse peuvent se répartir en trois groupes :

1° les pièces frappées à Rome, Milan et Siscia par les empereurs Valérien, Gallien, Claude II, Quintille et Aurélien.

2° les pièces frappées à Cologne et à Trèves par les empereurs gaulois Postume, Marius, Victorin et Tétricus.

3° les imitations plus ou moins barbares des pièces précédentes et plus particulièrement de Tétricus, émissions sans doute autorisées par les autorités locales. Le nombre de ces copies de la monnaie officielle, frappées avec les mêmes coins, indique précisément la fabrication propre à

la Bourgogne, car les pièces de même coin sont, de tout temps, fort rares dans les trouvailles éloignées de leur foyer d'émission.

L'étude de ces pièces, systématiquement délaissées par Georg Elmer, est particulièrement intéressante, bien que ces monnaies présentent un aspect des plus ingrats.

Le catalogue que nous avons dressé des pièces du trésor de La Vineuse reproduit ces trois divisions. Pour le classement du premier groupe, nous avons pris pour guide Percy H. Webb, pour celui du second, Georg Elmer, et, pour celui du troisième, force nous a été d'adopter un cadre de classement commode : l'ordre alphabétique des légendes du revers nous a paru le seul possible pour des pièces qui, par définition, échappent à toute règle. Les références à l'ouvrage déjà ancien du baron J. de Witte ne nous ont pas paru inutiles¹⁴. Nous avons pu utiliser, pour notre travail, des planches inédites gravées pour un second volume projeté par le même auteur, précieux recueil, dont nous devons la communication à M. A. Blanchet.

Le tableau ci-contre résume la composition du trésor. L'examen de ce tableau fait apparaître toute l'importance des copies contemporaines du règne de Tétricus : le nombre en dépasse, en effet, 5.500 pièces. Moins nombreuses que leurs imitations, les monnaies officielles de Tétricus sont encore au nombre de 1.254 exemplaires pour Cologne et de 953 pour Trèves. Quant aux autres monnaies officielles des empereurs gaulois, il est remarquable que les monnaies de Postume, encore assez bonnes, ne soient plus représentées que par 15 exemplaires, tandis que pour Victorin, dont les émissions sont de qualité très inférieure, l'on compte 307 pièces pour Cologne et 150 pour Trèves. Notons en passant que les dernières émissions des Tétricus sont toutes figurées dans la trouvaille, sinon par des pièces sor-

Composition du trésor :

	ROME	MILAN	SISCIA	COLOGNE	TRÈVES	IMITATIONS DIVERSES
Valérien (253-260)	2					
Gallien (253-260)	2					
Valérien César (259-260)				1		
Gallien seul (260-268)	276	12	3			4
Salonine	13	1				
Claude (268-270)	277	32	6			14
Quintille (270)	10	2	1			
Aurélien (270-275)	2	1				
Postume (259-268)		4		15		2
Marius (268)				2		
Victorin (268-270)				307	150	15
Tétricus père et fils (270-274)				929	803	5.500 pièces environ
Probus (276-282)						2
	582	52	10	1.254	953	5.537

N. B. — Les 208 monnaies de consécration de Claude II et ses 36 monnaies commémoratives ne sont pas comprises sur ce tableau : il est difficile, en effet, de faire le départ entre les émissions officielles et les imitations contemporaines.

ties des ateliers réguliers, du moins par des imitations contemporaines. Le trésor n'a donc pu être enfoui avant la fin du règne de Tétricus. Les monnaies en circulation des empereurs régnant sur l'Italie sont, à l'exception de 5 pièces, postérieures à l'an 260. Les pièces de Gallien et de Claude II sont les plus nombreuses. Alors que les bonnes pièces de Postume ont disparu presque toutes, les mauvaises espèces contemporaines de l'inflation de Gallien sont au nombre de 276 pour Rome, 12 pour Milan et 3 pour Siscia. Les pièces de Claude II qui ne valent pas mieux, sont aussi nombreuses que pour Gallien à Rome, mais les émissions de Milan et de Siscia prennent plus d'importance. Les monnaies de Quintille sont rares et Aurélien n'est représenté que par trois pièces : deux de Rome et une de Milan frappées avant que cet empereur ait procédé à toute tentative de réforme, c'est-à-dire dans la toute première période de son règne, en 270-271 (*Pl. I, nos 10 à 12*). La loi éternelle qui veut que la mauvaise monnaie chasse la bonne a donc éliminé de la circulation les monnaies antérieures à 260, les monnaies de Postume et les monnaies des réformes successives d'Aurélien. La date de 274 semblerait donc s'imposer pour l'enfouissement du trésor si deux imitations de Tétricus ne présentaient le revers COMITI PROBI AVG, copié sur une émission lyonnaise de Probus, et n'obligeaient à descendre jusque vers 280.

Des constatations analogues peuvent être faites pour tout un groupe de trouvailles également enfouies en 274 ou dans les années qui suivirent. Les trésors les mieux connus de ce groupe sont ceux de Cattenes en Rhénanie, étudiés par Ermann et ceux de la Blanchardière et de Jublains, dans la Sarthe, étudiés par Hucher¹⁵. La composition identique de ce groupe de trouvailles ressort du tableau suivant :

	LA VINEUSE — 8.760 pièces	CATTENES — 12.093 p.	LA BLANCHARDIÈRE — 8.578 pièces	JUBLAINS — 4.500 p.
Valérien.....	2	11	9	6
Gallien.....	297	737	723	309
Claude II....	573	718	677	337
Quintille....	13	43	48	13
Aurélien....	3	14	20	8
Postume.....	21	65	60	32
Victorin.....	472	862	882	295
Tétricus père et fils.....	7.232	9.551	5.441	3.441

Dans toutes ces trouvailles, le nombre des espèces de Tétricus l'emporte de beaucoup sur celui des autres empereurs, les pièces de Victorin sont encore assez largement représentées, alors que celles de Postume tendent à disparaître. Les monnaies de Valérien ne sont plus qu'au nombre de quelques rares exemplaires, tandis que les monnaies d'inflation de Gallien et de Claude II sont assez abondantes. Les monnaies de Quintille sont assez rares, ce qui s'explique par la brièveté de son règne, mais celles de l'empereur Aurélien le sont encore plus et d'ailleurs aucune de ces pièces n'est postérieure à la réforme de 274, qui introduisit les marques de valeur. En somme, les trouvailles considérées ici nous livrent le numéraire déprécié de la période d'inflation 260-274, à l'exclusion presque complète des espèces moins mauvaises de Postume et d'Aurélien et à l'exclusion totale des pièces frappées après la réforme définitive de 274.

Les rares pièces d'Aurélien de la trouvaille de Cattenes appartiennent aux deux premières périodes d'activité des ateliers de Milan (7 exemplaires), de Siscia (5 exemplaires)

et à la première période d'activité de l'atelier de Rome (1 exemplaire). Celles, plus nombreuses, de la trouvaille de la Blanchardière ont été émises, les unes, au nombre de 17, à Milan, les autres, au nombre de 3, à Rome, pendant les mêmes temps. Enfin, celles de Jublains descendent jusqu'à la troisième période d'activité de la monnaie de Milan, où le sigle M de cet atelier suit la marque de l'officine, c'est-à-dire vers la fin de l'année 273 : six de ces pièces émanent de Milan et une seulement de Rome. Les pièces d'Aurélien circulaient donc fort peu en Gaule. Nous pourrions encore citer la trouvaille de Chimay, en Hainaut, qui, sur près de 26.000 pièces, n'en comprenait que 46 d'Aurélien et aussi les trouvailles du Langon et du marais du Mazeau signalées par Fillon dans *Poitou et Vendée* ; ces deux trésors offraient la particularité de renfermer quelques pièces d'Aurélien, émises à Cyzique en 270-271¹⁶. Pendant le règne de Tétricus les monnaies d'Aurélien n'ont eu qu'une circulation très limitée dans l'empire gaulois, soit qu'elles fussent décriées, soit que leur qualité supérieure à celle du numéraire gaulois les eût précipitées au creuset. Quant aux pièces de la réforme de 274, leur cours fut certainement trop élevé pour les faire admettre rapidement dans la circulation monétaire des Gaules. Il est même possible que l'administration romaine ait édicté des mesures particulières concernant le change en Gaule : l'atelier de Lyon, contrairement à l'usage suivi dans les autres ateliers de l'empire, n'inscrivit jamais la marque de valeur des espèces réformées depuis Aurélien jusqu'à Constance Chlore, tout le temps que dura l'émission de ce numéraire. Les monnaies de la période d'inflation 260-274 furent sans doute décriées ; mais elles continuèrent à circuler et même à constituer une part importante des dépôts monétaires à côté des pièces nouvelles. Même en Italie, au temps de Dioclétien,

le trésor de la Venera, étudié par Milani, comprend un certain nombre de pièces des empereurs gaulois et, en particulier, des pièces des Tétricus de fabrique locale¹⁷.

Les conditions économiques et monétaires semblent avoir été identiques en Gaule et en Grande-Bretagne, car les trouvailles anglaises comprennent, d'après Sutherland, un groupe de trésors commençant aux règnes de Valérien et de Gallien et renfermant un bon nombre de pièces des empereurs gaulois, tout en ne dépassant pas le nombre de trois ou quatre pièces d'Aurélien¹⁸.

Le soin évident apporté par le propriétaire du double trésor de La Vineuse dans le tri de ses monnaies, excluant rigoureusement du premier vase les espèces réformées pour les mettre de côté dans le second vase, autant que la pauvreté de mes informations sur la plus belle facture et le meilleur métal des pièces de ce dépôt permet de l'établir, semble bien prouver que les deux séries de monnaies, tout en circulant côte à côte, n'avaient pas la même valeur. Les premières étaient vraisemblablement prises au poids, comme monnaie d'appoint, alors que, seules, les secondes avaient un cours officiel.

Si le numéraire de la période d'inflation 260-274 était, en effet, accepté au poids, l'on s'explique le flot d'imitations locales sous lequel le numéraire régulier est, à la Vineuse I, par exemple, presque complètement noyé. Si la trouvaille rhénane de Cattenes semble, par contre, avoir subi un tri à la suite duquel le propriétaire du trésor n'a conservé que les pièces officielles et quelques rares imitations de bonne fabrique, Hucher a déjà noté à propos du trésor de Jublains, que « ce dépôt est à l'état brut et non trié : toutes les mauvaises fabrications de Tétricus, tous les échantillons minuscules y ont été laissés ; ce qui n'avait pas eu lieu pour le trésor de La Blanchardière, où l'on n'avait maintenu que

les pièces officielles et les espèces semi-barbares offrant encore de bonnes effigies et des légendes à peu près correctes ».

L'état chaotique de la circulation monétaire en Gaule, à la fin du règne de Tétricus et dans les années qui suivirent la disparition de l'empire gaulois, évoque déjà le désordre monétaire des temps d'Honorius et de Valentinien III où les petits bronzes des ateliers officiels sont également perdus dans une masse d'imitations contemporaines, émises dans des ateliers clandestins et où le métal, pris au poids, n'a parfois même plus reçu d'empreinte monétaire.

« C'est à Hucher que revient le mérite d'avoir, le premier, affirmé que des ateliers, clandestins ou tolérés, versaient dans la circulation au moins autant de monnaies bâtardes et barbares que les ateliers officiels en fournissaient de régulièrement gravées et frappées. En 1880 déjà, cet auteur s'élevait contre l'opinion que ces monnaies, semi-barbares ou tout à fait irrégulières, étaient le produit d'une longue dégénérescence. Le trésor de Jublains atteste que ces pièces, malgré leur barbarie, ont été émises sous le règne même de Tétricus, aussitôt l'apparition des pièces officielles qui leur ont servi de modèle. A La Vineuse, comme à Plourhan, à Évreux et aux Fins d'Annecy, nous constatons que ces imitations locales circulaient encore abondamment au temps de Probus¹⁹. La fabrication des curieuses monnaies frappées au nom et à l'effigie de Tétricus, avec le revers lyonnais de Probus représentant Minerve accompagnée de la légende COMITI PROBI AVG, prouverait déjà suffisamment la continuation de l'activité des ateliers régionaux jusque vers 280; mais nous possédons au Cabinet des Médailles des pièces de fabrication locale au nom de Probus dont l'aspect est identique aux imitations de Tétricus (*Pl. VIII, nos 29 et 30*) et Hucher, dans son analyse du Trésor de Plourhan,

a signalé deux imitations barbares au nom de Tacite. Les émissions innombrables du temps de Tétricus se sont donc prolongées jusque sous Probus, à la faveur des troubles consécutifs à l'état anarchique des Gaules, à la fin du règne de Tétricus et de ceux entraînés par l'invasion de 276.

Déjà Benjamin Fillon, puis Hucher ont cru pouvoir désigner, parmi ces monnaies d'imitation, des séries locales, constituées par un certain nombre d'exemplaires de même coin ou, du moins, de même fabrique. Depuis, M. A. Blanchet, a signalé, par exemple, un dépôt trouvé à Guehenno (Morbihan) en 1909, contenant environ 2.000 petits bronzes de Tétricus, tous au type de *Pax* et beaucoup frappés avec les mêmes coins. En 1940, le même auteur est encore revenu sur la question du monnayage provincial sous Tétricus, à propos des trésors de Pezou et de Toucy : il insiste sur le fait que, pour ces copies, se rencontrent autant de types différents que de provenances²⁰. Ces pièces, plus ou moins dégénérées, sont souvent désignées par les numismates anglais d'une manière commode, mais peu précise, sous le nom de *minimi*, en raison de leur réduction de poids et de module (7 à 20 mm.) par rapport aux pièces officielles. Ajoutons qu'en Angleterre l'on a généralement tendance à attribuer à ces *minimi* une date sensiblement postérieure à celle de leurs modèles, reportant même au v^e siècle la période de fabrication de certaines de ces petites pièces.

La trouvaille de La Vineuse apporte une documentation de premier ordre sur les émissions locales de la Bourgogne, car elle révèle plusieurs séries de pièces, presque toutes sorties du même coin et, par conséquent, peu éloignées de leur lieu d'émission suivant toutes probabilités. Il s'agit bien de séries provinciales, car ces imitations semblent bien apparaître pour la première fois dans ce trésor et des exem-

plaires nombreux paraissent frappés avec les mêmes coins ou, du moins, appartiennent à l'émission d'un même atelier, comme le prouve l'identité de la fabrique.

Le module des imitations du trésor de La Vineuse est souvent réduit, mais ne descend guère au-dessous de 13 mm. Il ne se trouve pas de série de dimensions aussi minimales qu'à Verdes (6 à 9 mm. de diamètre), par exemple.

La série la plus intéressante est celle qui représente l'activité d'un atelier ayant fonctionné avec trois officines utilisant avec les mêmes coins d'effigie, successivement de Claude II et de Tétricus, un jeu de trois coins de revers différents (*Pl. II, nos 2 à 7 ; pl. III, n° 29 ; pl. V, nos 31 à 33*). Les effigies des deux empereurs et les types du revers, la Libéralité et la Paix sont gravés avec un certain talent qui fait contraste avec la barbarie des légendes, particulièrement celles du revers, où il faut restituer des caractères déformés ou omis, parfois même disposés en ordre rétrograde. La fabrique est identique pour toutes les pièces, de module trop réduit (15 à 16 mm.) pour avoir été marquées de l'intégrité de l'empreinte ; le poids moyen est de 2 gr. et le métal présente le même aspect qui est celui du cuivre rosette. Ces pièces sont décrites dans notre catalogue sous les numéros 3.204 à 3.211, 3.791 et 5.666 à 5.670. Les types *Liberalitas Aug* et *Pax Augusti* sont empruntés à la numismatique de Claude II le Gothique. L'identité des coins, sur toutes ces pièces, est telle qu'il faut supposer une technique assez perfectionnée pour en produire plusieurs exemplaires identiques : il paraît peu admissible, en effet, que le même coin d'effigie ait pu servir accouplé à trois revers différents, bien que le coin d'effigie soit précisément le coin dormant ou pile, soumis à une usure moindre que le coin mobile ou trousseau. L'atelier a dû frapper simultanément les trois types de revers, suivant en cela l'exemple

des ateliers officiels où chaque officine utilisait un type différent ; c'est ainsi que fonctionnaient, par exemple, les trois officines de Cologne au temps de Tétricus.

Il est surprenant, à première vue, de trouver un atelier régional qui frappe ses pièces d'abord à l'effigie de Claude le Gothique et ensuite à celle de Tétricus puisque le premier régnait sur l'Italie et le second sur les Gaules. Mais il convient de se souvenir des événements de 269 en Bourgogne. Pendant sept mois, l'empereur gaulois, Victorin, dut assiéger la ville d'Autun, qui s'était révoltée contre son autorité et avait embrassé le parti de Claude le Gothique. La ville tomba finalement aux mains de Victorin dans le second semestre 269. Celui-ci eut à peine le temps de célébrer sa victoire à Trèves et de regagner sa résidence de Cologne ; il fut assassiné dès le début de l'année 270 et Tétricus lui succéda. Or, cette fabrication locale est représentée à la Vineuse par 14 exemplaires : l'émission s'en rapporte donc à la Bourgogne et est le miroir de la vie politique de cette province dans les années 269 et 270. Puisque la ville d'Autun s'était prononcée en faveur de Claude le Gothique, il était naturel que la population rebelle à l'empereur gaulois fît procéder à des émissions d'espèces frappées à l'effigie de l'empereur qu'elle reconnaissait. Après la chute d'Autun et la rapide disparition de Victorin, la fabrication de ces monnaies fut reprise, cette fois au nom de Tétricus, dont l'autorité, malgré sa faiblesse, n'était pas encore contestée. Les émissions de toutes ces pièces, jusqu'ici inédites, furent d'ailleurs de courte durée : celles de Claude remontent à l'année 269, celles de Tétricus, plus rares que les précédentes, se placent vraisemblablement en 270.

De fabrication provinciale et peut-être de fabrication bourguignonne sont deux autres monnaies de Claude le Gothique

frappées avec le même coin et offrant des légendes absolument informes (N^{os} 3.214 et 3.215), de même que deux pièces de Victorin présentant au revers deux personnages embrassés (N^{os} 3.229 et 3.230) : il est possible que la fabrication de ces pièces soit de beaucoup postérieure au temps de Victorin, car ces types de deux personnages sont insolites avant Aurélien et la marque X | X évoque la marque de valeur des monnaies de la réforme du même empereur.

En ce qui concerne Tétricus, notre catalogue signale des identités de coins trop nombreuses pour les énumérer ici. Il convient de citer surtout, en raison de la fréquence avec laquelle les produits de ces émissions reviennent dans l'examen de cette trouvaille plusieurs séries de copies banales du type *Pax Aug* de Tétricus, frappées sur des flans de 13 à 18 mm., généralement trop étroits et marqués d'une empreinte incomplète, à l'aide de coins identiques et toujours, du moins, taillés par les mêmes graveurs, les uns à l'effigie de Tétricus père, les autres, à celle de Tétricus fils (N^{os} 3.815 et suivants). C'est ainsi que nous avons pu dénombrer jusqu'à 116 exemplaires de Tétricus père (*Pl. IV, nos 7 et 8*) sortis du même atelier, dont nous possédons en outre quatre spécimens incus à la même effigie. Sur toutes ces pièces, de fabrication négligée, les effigies sont généralement assez bien gravées, mais une série de quelques rares pièces de Tétricus père (*Pl. IV, nos 9 à 13*) et de près d'une centaine de pièces de Tétricus fils (*Pl. IV, nos 23 et 24*), dont 2 exemplaires incus accusent, pour le type du revers, un style beaucoup plus lâché : la Paix brandit un rameau d'olivier avec une main aux doigts et à la paume énormes, voire monstrueux. Il ne faut pas s'en étonner outre mesure, car la préparation des coins usités pour la frappe des types de revers était déjà sommaire et négligée dans les ateliers officiels. Le module de ces pièces est sensiblement réduit,

comme nous venons de l'indiquer et leur poids moyen oscille entre 1 gr. 60 et 1 gr. 30, poids inférieur de moitié à celui des pièces officielles.

Le catalogue annexé à cette étude signale et commente celles de ces innombrables monnaies d'imitation contemporaines ou de quelques années seulement postérieures au règne de Tétricus, dont les types et les légendes peuvent être décrits. Mais près de 1.700 pièces découragent toute tentative de description tant elles sont mal frappées, de fabrication barbare et de style dégénéré.

Le désaccord entre les types et les légendes qui les accompagnent est une des caractéristiques les plus fréquentes des copies de la monnaie officielle exécutées dans les ateliers locaux. Cette pratique, qui a déjà été observée sur les monnaies officielles, principalement sur les monnaies frappées en Orient, à Antioche, atteste l'ignorance des graveurs et du public. Le *Manuel* de M. A. Blanchet cite des cas de confusions semblables pour les pièces de Tétricus²¹, mais la trouvaille de La Vineuse permet d'en dresser une longue liste. C'est ainsi que le type *Hilaritas* se trouve associé aux légendes *Laetitia*, *Pax*, *Salus* et *Spes*; le type *Invictus* à la légende *Virtus*; le type *Fides militum* à la légende *Pax*; le type *Laetitia* aux légendes *Pax*, *Salus* et *Spes*; le type *Pax* aux légendes *Hilaritas*, *Salus* et *Spes*; le type *Pietas Augustor.*, aux légendes *Abundantia* et *Spes*; le type *Salus*, à la légende *Pax*; le type *Spes*, aux légendes *Hilaritas*, *Pax* et *Virtus*; le type *Victoria* aux légendes *Hilaritas*, *Pax*, *Salus* et *Spes* et enfin le type *Virtus*, aux légendes *Salus* et *Spes*.

Les légendes, souvent incorrectes, sont parfois formées de simples traits ou de pseudo-caractères, absolument indéchiffrables. La titulature impériale peut également présenter des irrégularités : Tétricus fils est ainsi fréquemment

qualifié d'Auguste, ce qui ne se produit pas sur les pièces des ateliers réguliers.

Les types favoris sont copiés sur les revers les plus communs des deux Tétricus. Le plus répandu est celui de la Paix, copié parfois aussi sur les revers de Victorin, voire même de Claude II. D'autres types sont empruntés à la numismatique de Victorin, comme le type *Invictus*, les autres, aux monnaies de Postume, de Gallien et de Claude II.

Pour quelques pièces, le graveur de l'atelier local a copié jusqu'à la marque distinctive de l'officine de l'atelier officiel dont il imite les produits. Tel est le cas d'une imitation de Victorin où le type de la Sécurité, au revers, est accompagnée de la marque de la onzième officine romaine qui figure sur les pièces originales de Claude le Gothique. Deux pièces déjà citées, au nom et à l'effigie de Tétricus, copient un revers lyonnais de Probus ; il convient de rappeler que ces curieuses monnaies se trouvaient déjà dans la trouvaille faite en 1866 aux Fins d'Annecy, et, d'après Vallier, dans d'autres dépôts provenant du département de l'Isère ²².

Notre dernière planche illustre les produits les plus barbares de ces fabrications locales, ceux qui se refusent à entrer dans le cadre de classement que nous avons adopté. Certains types paraissent étrangers à la numismatique romaine et à sa typologie. Voici, par exemple, une prêtresse brandissant un couteau de sacrifice d'une main et tenant de l'autre un enfant (*Pl. VIII, n° 13*) ; voici encore, semble-t-il, le dieu gaulois au maillet (*Pl. VIII, n° 14*), peut-être type inspiré par les pièces de Valérien frappées en Gaule à la veille de la rébellion de Postume, monnaies au type du temple consacré au DEO VOLKANO, dont elles reproduisent une statue cultuelle. D'autres pièces encore de Tétricus père et de Tétricus fils représentent des personnages

nains dont l'apparence évoque celle des bouffons alexandrins (*Pl. VIII, nos 6 à 8*). Un pygmée semblable tenant un sceptre fleurdelisé, copie maladroite d'un caducée probablement, figure au revers d'une pièce de consécration de Claude II (*Pl. VIII, n° 15*). Remarquons enfin la tendance à décorer le champ d'un symbole ; astre à six ou huit rais, croix (*Pl. IV, nos 32, 33, 34* et *Pl. VIII, nos 16 et 17*) et, pour une pièce de Tétricus fils, globe et croissant, sans doute le soleil et la lune, accompagnés de globules (*Pl. VIII, n° 28*).

L'abondance des pièces incuses des deux Tétricus, à La Vineuse, peut être imputée surtout à la négligence de la frappe : 45 exemplaires, parmi lesquels les cinq spécimens que nous venons de citer à propos des imitations au type de la Paix, proviennent des ateliers locaux. Pour les 15 exemplaires issus des ateliers officiels de Cologne et de Trèves, il faut peut-être compter non seulement avec la fabrique négligée qui consiste à omettre de retirer le flan déjà monnayé pour en frapper un second, mais peut-être aussi avec le vol éventuel d'un coin monétaire dont le faussaire a marqué de l'empreinte unique les flans à sa disposition. La trouvaille de Cattenes, qui ne renfermait pourtant guère que des produits des ateliers officiels, comprenait elle-même 72 pièces incuses de Tétricus. Il ne s'agit donc pas de faits isolés, mais d'un vice de fabrication, assez fréquent dans les ateliers réguliers de l'empire gaulois pour avoir pu servir de modèle à des faussaires ne disposant que d'un coin monétaire. Le public d'alors attachait peu d'importance aux empreintes de la monnaie : le trésor de La Vineuse a livré cinq flans monétaires qui n'ont pas reçu d'empreinte. M. A. Blanchet a justement insisté sur l'importance de la présence de ces flans non monnayés dans une série de trouvailles enfouies dans la même période. L'existence de ces

flans nous semble prouver que tout ce métal, monnayé ou non, qui alimentait la circulation monétaire n'était, sans doute, accepté qu'au poids.

Les pièces hybrides sorties des ateliers officiels attestent le laisser-aller qui régnait dans les officines. Ainsi les pièces de Cologne aux types *Comes Aug.* et *Pax Aug.* (Pl. I, n° 26) se trouvent fréquemment frappées à l'effigie de Tétricus fils, tandis que celles au type *Princeps Juventutis* sont à l'effigie de Tétricus père. Ce qui semble impliquer que les émissions de ces dernières pièces se soient faites dans la troisième officine de Cologne en même temps que celles aux types *Comes Aug.* et *Pax Aug.* dans les deux premières. L'émission des pièces de Tétricus fils au type *Princeps Juventutis* aurait donc commencé un peu plus tôt que ne le suppose Elmer qui attribue d'ailleurs à la troisième officine une émission au type *Salus Aug.* qui doit être restituée à Victorin, comme nous l'avons déjà indiqué. La présence de ces trois séries de pièces hybrides des Tétricus s'observe non seulement à la Vineuse, mais encore à Cattenes, à La Blanchardière et à Jublains. Un tableau joint à ce travail donne la succession des émissions d'*antoniniani* de Tétricus, compte tenu de ces corrections et fournit une statistique des exemplaires représentés dans les trouvailles. L'intérêt de cette statistique n'échappera pas à l'amateur qui y trouvera des indications sûres concernant la rareté des différents types.

Les résultats de l'examen du trésor de La Vineuse sont importants : l'on retiendra principalement quelle prudence il faut observer pour déterminer la date de l'enfouissement d'un trésor dont les pièces appartiennent en majorité à la période de l'empire gaulois. La circulation chaotique, la présence de flans non monnayés prouve que si les imitations locales des espèces officielles ont été, à l'origine, une

monnaie fiduciaire dont le cours était limité au territoire d'une cité ou d'un grand domaine, ces pièces n'étaient probablement plus acceptées qu'au poids après la réforme d'Aurélien, ainsi d'ailleurs que les espèces officielles de la période d'inflation 260-274. Enfin, cette étude a permis de formuler quelques critiques vis-à-vis du classement³ adopté par Georg Elmer pour les séries des empereurs gaulois et de déterminer, parmi les imitations locales, certaines séries dont l'attribution doit être faite à la cité des Éduens ou, du moins, aux cités limitrophes de la Bourgogne romaine.

P. LE GENTILHOMME.

1. Blanchet (Adrien). *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1909, in-8°, ix-332 p. ; — Bolin (Sture). *Fyndnen av romerska mynt i det fria Germanien*. Lund, 1926, in-8°, iv-331 p. avec 215 p. de tables et 2 tableaux synoptiques ; — du même auteur, *Die Funde römischer und byzantinischer Münzen im freien Germanien*, dans le *Neunzehnter Bericht* de la *römisch-germanische Kommission* du *Deutsches Archäologisches Institut*, année 1929, pp. 86-145 ; — Sutherland (C. H. V.) *Coinage and currency in Roman Britain*. Oxford, 1937, in-8°, xii-184 p., 14 pl.

2. Mattingly (Harold) et Sydenham (Edward A.). *The Roman imperial coinage edited by...* Vol. V. part I et II by Percy H. Webb, Londres, 1927 et 1933, 2 vol. in-8°, — Pink (Karl). *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*. *Numismatische Zeitschrift*, 1933, p. 17 et ss. ; 1934, p. 1 et ss. ; 1935, p. 12 et ss. ; 1936, p. 10 et ss.

3. Elmer (Georg). *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*. Tirage à part des *Bonner Jahrbücher*, cahier 146. Darmstadt, 1941, in-8°, 106 p., 12 pl. et 9 tableaux synoptiques ; — Delbrueck (Richard). *Die Münzbildnisse von Maximinus bis Carinus*. Collection *Das römische Herrscherbild* éditée par Max Wegner dans les publications de l'*Archäologisches Institut des deutschen Reiches*, 3^e série, volume 2, Berlin, 1940, in-4°, viii-240 p., 40 pl.

4. Blanchet (Adrien). *Une émission de monnaies en Gaule sous Gallien, en 262*. Extrait de la *Revue belge*, année 1902, 16 p., 1 pl.

5. Pink (Karl). *Aufbau...* *op. cit.*, p. 14 et ss.

6. Mattingly (Harold). *The mint of Milan, a lost chapter of its history*. Extrait de *Numismatika*, Zagreb, 1934-36, 3 p., 1 pl.

7. Pink (Karl). *Antioch or Viminacium*. *Numismatic Chronicle*, 1934, p. 107 et ss.

8. Laffranchi (L.). *Su alcuni problemi storico numismatici riferentesi agli imperatori gallo-romani*. Extrait de la *Rivista italiana di numismatica*. Milan, 1942, 32 p., 4 pl. ; — Bolin (Sture). *Die Chronologie der gallischen Kaiser*, publication du *Bulletin de la Société royale de Lund*, 1932.

9. La trouvaille a été signalée par M. Adrien Blanchet dans la chronique de la *Revue numismatique*, année 1939, p. 275, n° 16.

10. Blanchet (Adrien). *Les trésors...*, *op. cit.*, p. 172, n° 285.
11. La trouvaille a été signalée par M. Adrien Blanchet dans la chronique de la *Revue numismatique*, année 1940, p. 109, n° 1. Quelques spécimens de la trouvaille, acquis par M. Falliès, nous ont été communiqués par cet amateur.
12. Nous empruntons ces chiffres à l'ouvrage déjà cité de Georg Elmer ainsi qu'à l'utile plaquette publiée en 1933 par le même auteur : *Verzeichnis der römischen Reichsprägungen von Augustus bis Anastasius*. Vienne, 1933, in-8°, 30 p.
13. Mattingly (Harold). *Sestertius and denarius under Aurelian*. *Numismatic Chronicle*, 1927, pp. 219-232 ; — Roberts (C. H.) et Mattingly (H.). ITAIKON NOMISMA. Communication présentée au Congrès numismatique de Londres en 1936 et publiée dans les *Transactions of the international numismatic Congress...* Londres, 1938, in-8°, pp. 246-251 ; — Giesecke (Walther). *Antikes Geldwesen*. Leipzig, 1938. In-8°, iv-256 p., 6 pl. ; — Hilliger (Benno). *Der Pseudoantoninianus Aurelians und die Münzreform Diokletians*. *Deutsches Jahrbuch für Numismatik*, 1939, pp. 102-116 ; — Mickwitz (Gunnar). *Geld und Wirtschaft im römischen Reich des IV^{tes} Jahrhunderts*. *Societas Scientiarum Fennica. Commentationes humanarum litterarum*, IV, 2. Helsingfors, 1932, in-8°, xv-232 p. ; — du même auteur : *Über die Kupfergeldinflationen in den Jahren der Thronkämpfe nach Diokletians Abdankung*. Communication présentée au Congrès numismatique de Londres en 1939, *op. cit.*, pp. 218-228.
14. Witte (J. de). *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III^e siècle de l'ère chrétienne*. Lyon, 1868, in-4°, 203 p., 49 pl.
15. Ermann (Adolph). *Der Fund von Cattenes*. *Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, 1880, pp. 314-346. Cette trouvaille est signalée par Blanchet, *Les trésors...*, *op. cit.*, p. 280, n° 755 et par Bolin. *Fynden...*, *op. cit.*, p. (178) ; — Hucher (E.). *Le trésor de Jublains*. *Revue historique et archéologique du Maine*, 1880, 1^{er} semestre, pp. 221-246 et 374-396 ; 1880, second semestre, pp. 113-134. Cette trouvaille est signalée par Blanchet, *op. cit.*, p. 231, n° 529 et par Bolin, *op. cit.*, p. (169) ; — Hucher (E.). *Trésor de La Blanchardière (Sarthe)*. Extrait du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*. Le Mans, 1876, in-8°, 91 p. Cette trouvaille a été signalée par Blanchet, *op. cit.*, p. 227, n° 509 et par Bolin, *op. cit.*, p. 168.
16. Fillon (B.). *Poitou et Vendée*, articles *Le Langon, Velluire et Le Poiré*, pp. 12-15, et articles *Marais du Mazeau*. Cf. Blanchet, *op. cit.*, p. 244, n° 582 et 583 et Bolin, *op. cit.*, p. (169).
17. Milani (Luigi Adriano). *Il ripostiglio della Venera*, publication de la *Reale Accademia dei Lincei*, 1879-80. Rome, 1880, in-4° 213 p., 3 pl.
18. Sutherland (C. H. V.), *op. cit.*, p. 54.
19. Hucher (E.). *Trésor de Plourhan (Côtes-du-Nord)*. *Annuaire de la Société française de numismatique*, années 1889, pp. 253-371 et 1890, pp. 1-47. Cf. Blanchet, *op. cit.*, p. 212-213, n° 450 et Bolin, *op. cit.*, p. (170) ; — E. Ferray. *Le trésor militaire d'Evreux*. *Revue numismatique*, 1892, pp. 7-21. Cf. Blanchet, *op. cit.*, p. 194, n° 377 et Bolin, *op. cit.*, p. (170) ; — Vallier (Gustave). *Le trésor des Fins d'Annecy*. *Revue Savoisienne*, 1867, pp. 77-86. Cf. Blanchet, *op. cit.*, p. 146, n° 170 et Bolin, *op. cit.*, p. (170).
20. Blanchet (Adrien). *Numismatique gallo-romaine. Les trésors de Pezou et de Toucy et le monnayage provincial sous Tétricus*. *Rev. num.*, 1940, pp. 69-96, pl. III et IV.
21. Blanchet (Adrien) et Dieudonné (Adolphe). *Manuel de numismatique française. Tome premier. Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, par A. Blanchet. Paris, 1912, p. 130.
22. Rappelons que la trouvaille des Fins d'Annecy, riche de près de 10.700 pièces comprenait 20 pièces de Valérien, 2.408 de Gallien, 2.677 de Claude, 112

de Quintille, 62 d'Aurélien (en majorité issues de Milan et frappées antérieurement à la réforme) un seul exemplaire de Tacite et de Florien et pour Probus, outre les deux imitations de Tétricus au revers COMITI PROBI AVG, trois pièces seulement aux types *Laetitia Augusti*, *Oriens Aug.* et *Virtus Aug.*, frappées à Lyon et à Rome. L'émission des copies du revers COMITI PROBI AVG se placerait donc dans la première partie du règne de Probus. Dans la même trouvaille, Postume n'était représenté que par 52 pièces; Victorin, au contraire, comptait 686 exemplaires; Tétricus père, 2938 et Tétricus fils, 1318.

IM
IM
IM
IM
IM
IM
IM
IM
C F
C F
C F
C F
C F

1° a

2° a

ÉMISSIONS D'ANTONINIANI DES TÉTRICUS A COLOGNE		CATTENES	LA BLAN- CHARDIÈRE	JUBLAINS	LA VINEUSE	
<i>Tétricus père :</i>						
<i>1^{re} émission</i>						
IMP C G P ESVVIVS TETRICVS AVG	{	FIDES MILITVM.	1	1		
		SPES PVBLICA.		2	1	
		VICTORIA AVG.		1		
<i>2^e émission</i>						
IMP C G P ESV TETRICVS AVG	{	CONCORDIA AVG.				
		SPES PVBLICA.	2	1		
		VICTORIA AVG.	3	3	1	
<i>3^e émission</i>						
IMP C TETRICVS PF AVG	{	CONCORDIA AVG.				
		SPES PVBLICA.	289	139	63	67
		VICTORIA AVG.	90	115	30	43
<i>4^e émission</i>						
IMP C TETRICVS. P. F. AVG	{	CONCORDIA AVG.				
		SPESPUBLICA. Pl. I, n° 24.				1
<i>5^e émission</i>						
IMP C TETRICVS. P. F. AVG	{	COMES AVG.				
		PAX AVG.				
<i>6^e émission</i>						
IMP C TETRICVS P F AVG	{	COMES AVG.	358	220	64	86
		PAX AVG.	1131	655	200	305
<i>7^e émission</i>						
IMP C TETRICVS P F AVG	{	SALVS AVGG. Pl. n° 25	318	265	60	55
		VIRTVS AVGG.	1115	216	64	79
<i>Tétricus fils :</i>						
C PIV ESV TETRICVS CAES		SPES PVBLICA.	892	443	131	173
C. P. E. TETRICVS CAES		PIETAS AVGVSTOR.		33	4	10
C P E TETRICVS CAES		PIETAS AVGVSTOR.	35		9	
C PIV ESV TETRICVS CAES		PIETAS AVGVSTOR.	109	47	15	13
C PIV ESV TETRICVS CAES		PRINC IVVENT.	173	55	35	32
<i>Pièces hybrides :</i>						
<i>1^o au nom de Tétricus fils :</i>						
	{	COMES AVG.	158	59	18	21
	{	PAX AVG. Pl. I, n° 26	156	52	21	21
<i>2^o au nom de Tétricus père :</i>						
		PRINC IVVENT.	71	25	14	11

Émissions successives	ÉMISSIONS D'ANTONINIANI DES TÉTRICUS A TRÈVES		CATTENES	LA BLAN- CHARDIÈRE	JUBLAINS	LA VINEUSE
	<i>Tétricus père :</i>					
1.	IMP C P ESV TETRICVS AVG.	FIDES MILITVM.	12	5		1
2.	IMP TETRICVS AVG.	FIDES MILITVM.	84	58	23	30
3.	IMP TETRICVS P F AVG.	FIDES MILITVM.	18	38	16	14
4.	IMP TETRICVS P F AVG.	LAETITIA AVGN.	134	84	35	72
5.	IMP TETRICVS P F AVG.	LAETITIA AVGG.	1004	551	164	139
6.	IMP TETRICVS P F AVG.	SALVS AVGG.	13	62	48	65
7.	IMP TETRICVS P F AVG.	HILARITAS AVGG.	1541	436	103	118
8.	IMP C TETRICVS P F AVG.	HILARITAS AVGG. Pl. I, n° 27.	34		6	6
9.	IMP C TETRICVS P F AVG*.	HILARITAS AVGG.				
10.	IMP C TETRICVS P F AVG.	MARS VLTOR.	7	2		
11.	IMP C TETRICVS P F AVG.	NOBILITAS AVGG.		1		
	<i>Tétricus fils :</i>					
5 à 9.	C PIV ESV TETRICVS CAES.	SPES AVGG. Pl. I, n° 28.	1548	468	154	168
9.	C PIV ESV TETRICVS CAES*.	SPES AVGG. Pl. I, n° 29.		1		2
10 et 11.	C PIV ESV TETRICVS CAES.	SPES AVGG. Pl. I, n° 30.				30

*. Buste tourné à gauche.

OBSERVATIONS

A Cologne, les deux premières émissions offrent la titulature du nouvel empereur sous sa forme la plus développée. Ces émissions ont eu peu d'importance et sont rarement présentes dans les trouvailles. La troisième émission introduit une forme plus courte de titulature en conservant les types de la seconde. Deux officines sont particulièrement actives (*Spes publica* et *Victoria Aug*), par contre, celle qui émettait les pièces au type *CONCORDIA AVG* doit adopter rapidement un nouveau type, vraisemblablement de Tétricus fils, dont Elmer ne fait commencer la frappe qu'à partir de la 4^e émission. L'examen des trouvailles montre qu'il est difficile d'admettre que les pièces où la titulature est ponctuée (4^e et 5^e émissions d'Elmer) constituent des émissions particulières : la 4^e se rattache à la 3^e et la 5^e à la 6^e. Les deux dernières émissions de Cologne sont particulièrement abondantes pour les deux officines consacrées à la frappe des pièces de Tétricus père. Le classement des émissions de Tétricus fils semble particulièrement fragile. L'abondance des émissions *Spes publica* de Tétricus fils d'une part ne permet pas de les localiser dans la 4^e émission dont nous venons d'indiquer le caractère factice et la série de pièces hybrides (*Comes Aug. Par Aug. Princ Juvent*) prouve suffisamment que les émissions en sont contemporaines. Voyez plus haut, pages 31 et 49.

A Trèves, Elmer suppose avec vraisemblance que la fabrication des pièces de Tétricus fils commence au moment où le type *Laetitia Aug(usti) n(ostri)* fait place au type *Laetitia Augg = Augustorum*. La 9^e émission, avec les bustes des Tétricus tournés vers la gauche, a un caractère exceptionnel et se rapporte probablement aux fêtes des *Quinquennalia* de Tétricus en janvier 274, comme le propose Elmer. Ces pièces sont rares, de même que les deux dernières émissions aux types *MARS VLTOR* et *NOBILITAS AUGG.* dont les exemplaires cités dans les inventaires de trouvaille sont rarement de fabrique officielle.

Naturellement la valeur de ce tableau n'est pas absolue, car, pour les trouvailles de Cattenes, La Blanchardière et Jublains, si bien décrites qu'elles soient pour l'époque à laquelle la publication en a été faite, il n'a pas été tenu compte des titulatures ponctuées ou non ponctuées, non plus que des différences dans le style des bustes de Tétricus fils à Trèves. Il n'est pas toujours facile, d'après ces publications, de faire le départ entre les émissions officielles et les imitations contemporaines, mais la concordance de la statistique de ces trésors avec celle de la trouvaille de La Vineuse, indique que la marge d'erreur n'est pas grande.

Les différents types des *Antoniniani* des Tétricus figurant dans les trouvailles d'Heddernheim, de Cattenes et de La Blanchardière ont déjà été groupés sur un tableau comparatif dans un article du Dr. F. Quilling : *Zum Gesamtfunde romischen Münzen aus Heddernheim im Museum zu Wiesbaden* dans les *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde u. Geschichtsforschung*, t. 28, 1896, p. 286. Mais ce tableau confond les émissions des ateliers officiels et des ateliers locaux.

PREMIÈRE PARTIE :

(MONNAIES DES EMPEREURS RÉGNANT SUR L'ITALIE, CLASSÉES D'APRÈS L'OUVRAGE DE PERCY H. WEBB (*The Roman imperial coinage*, edited by H. Mattingly and E. A. Sydenham. Vol. V. Part I. Londres, 1937.)

Valérien (253-260).

ATELIER DE ROME (6 officines).

- | | | | | |
|----|-------------------------------------|-------------------------------|--|--------------|
| 1. | IMP C P LIC VALERIA-
NVS PF AVG. | Buste radié et
drapé à dr. | R' APOLINI CONSERVA. Apollon debout à g., une
lyre à ses pieds. | 1 ex. W. 72 |
| 2. | « | Buste radié et
drapé à dr. | R' ORIENS AVGG. Le Soleil deb. à g., tenant un
fouet. | 1 ex. W. 106 |

Gallien associé à Valérien (253-260).

ATELIER DE ROME.

- | | | | | |
|----|-------------------------------|----------------------------------|---|--------------|
| 3. | IMP C P LIC GALLIENVS
AVG. | Buste radié et
drapé à dr. | R' PAX AVGG. La Paix deb. à g. tenant un rameau
d'olivier et un sceptre. | 1 ex. W. 155 |
| 4. | IMP GALLIENVS PF AVG
GERM. | Buste radié et
cuirassé à dr. | R' VIRTVS AVGG. Mars allant à dr., portant un
trophée. | 1 ex. W. 186 |

Valérien II (259-260).

ATELIER DE COLOGNE.

- | | | | | |
|----|----------------------|-------------------------------|---|------------|
| 5. | DIVO VALERIANO CAES. | Buste radié et
drapé à dr. | R' CONSACRATIO. Aigle élevant le César au ciel. | 1 ex. W. 9 |
|----|----------------------|-------------------------------|---|------------|

Il convient de retirer cette pièce à Lyon pour la donner à Cologne, suivant la nouvelle attribution proposée par Georg Elmer *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier u. Mailand. Bonner Jahrbuch*, 146. Darmstadt, 1941, n° 68 du catalogue.

Gallien seul (260-268).

ATELIER DE ROME (6, 9, puis 12 officines).

Les officines sont désignées par les lettres en chiffres suivants : P, S, T, Q, V, VI, puis A, B, Γ, Δ, Ε, S, Z, H, N, X, XI et XII. Souvent les graveurs confondent A et Δ, H et N, A et H.

6 à 13. GALLIENVS AVG.		Tête radiée à dr.		R' ABVDANTIA AVG. L'Abondance renversant une corne d'abondance B .		8 ex. W. 157	
14 à 16.	"	"	"	R' Variété, sans la lettre B dans le champ.	3 ex. W. 157 var.		
17.	"	"	"	R' AEOVITAS AVG. L'Équité deb. à g., tenant ses balances et une corne d'abondance.	1 ex. W. 159		
18.	"	"	"	R' Variété, avec AEOVIT AVG.	1 ex. W. 159		
19 à 29.	"	"	"	R' AETERNITAS AVG. Le Soleil deb. à g., tenant un globe Γ .	11 ex. W. 160		
30 à 34.	"	"	"	R' Variété, sans la lettre Γ dans le champ.	5 ex. W. 160 var.		
35.	"	"	"	R' ANNONA AVG. L'Annona deb. à g.; à ses pieds, un modius.	1 ex. W. 162		
36 à 39.	"	"	"	R' APOLLINI CONS AVG. Centaure allant à dr., tirant de l'arc $\frac{1}{Z}$.	4 ex. W. 163		
40 et 41.	"	"	"	R' " Centaure allant à dr., tenant un globe.	2 ex. W. 164		
42.	IMP GALLIENVS AVG.	"	"	R' " Griffon allant à g. $\frac{1}{\Delta}$.	1 ex. W. 165		

	IMP GALLIENVS AVG.		R' DIANAE CONS AVG.		53 88
43.		"	Biche allant à dr., regardant en arrière $\frac{1}{\epsilon}$.	1 ex. W. 176	
44 à 47.	GALLIENVS AVG.	"	"	4 ex. W. 177	
48.	"	"	Biche allant à g., regardant en arrière $\frac{1}{\epsilon}$.	1 ex. W. 177	
49 à 52.	"	"	Cerf allant à g. $\frac{1}{X}$.	4 ex. W. 179	
53 et 54.	"	"	Variété, avec la marque XI.	2 ex. W. 179	
55 à 57.	"	"	DIANAE CONS AVG. Antilope allant à g. $\frac{1}{\Gamma}$.	3 ex. W. —	
58 à 63.	"	"	"	6 ex. W. 181	
64 et 65.	"	"	Buste radié et cuirassé à dr. $\frac{1}{XII}$.	2 ex. W. 181	
66 à 72.	"	"	Tête radiée à dr. $\frac{1}{XI}$.	7 ex. W. 181	
73.	"	"	FELICIT AVG. La Félicité deb. à g., tenant un caducée.	1 ex. W. 186	
74.	"	"	FELICIT PVBL. La Félicité assise à g. $\frac{1}{T}$.	1 ex. W. 192	
75.	"	"	FIDES MILITVM. La Fidélité deb. à g. tenant une enseigne et un sceptre.	1 ex. W. 192a	
76.	"	"	"	1 ex. W. 192a	
77 et 78.	"	"	Variété. sans la lettre H dans le champ. $\frac{1}{N}$.	1 ex. W. —	

76.	"	Tête radiée à dr.	R'	"	Variété. sans la lettre H dans le champ.	N.	1 ex. W. 192a
77 et 78.	"	"	R'	"	"	N.	1 ex. W.
79.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R'	FORTVNA REDVX. La Fortune deb. à g.			1 ex. W. 193
80 à 93.	"	Tête radiée à dr.	R'	"	"	S.	14 ex. W. 193
94 à 98.	"	"	R'	Variété, sans la lettre S dans le champ.			5 ex. W. 193
99 et 100.	"	"	R'	INDVLGENTIA AVG. L'Indulgence appuyée à une colonne XI.			2 ex. W. 206
101.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R'	IOVI CONS AVG. Bouc allant à dr.		S.	1 ex. W. 207
102 à 104.	"	Tête radiée à dr.	R'	"	"	S.	3 ex. W. 207
105 à 107.	"	"	R'	"	Bouc allant à g.	S.	3 ex. W. 207
108 et 109.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R'	IOVI CONSERVAT. Jupiter deb. à g.		N.	2 ex. W. 210
110 à 116.	"	Tête radiée à dr.	R'	"	"	N.	7 ex. W. 210 var.
117.	"	"	R'	"	Jupiter deb. à dr.	N.	1 ex. W. 211 var.
118 à 121.	"	"	R'	IOVI PROPVGNAT. Jupiter allant à g.		X.	4 ex. W. 214
122.	"	"	R'	Variété, sans la marque X dans le champ.			1 ex. W. 214
123.	"	"	R'	IOVIS STATOR. Jupiter deb. à dr.		S.	1 ex. W. 216
124.	"	"	R'	Variété, sans la lettre S dans le champ.			1 ex. W. 216
125.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R'	IOVI VLTORI. Jupiter allant à g.		S.	1 ex. W. 221
126.	"	Tête radiée à dr.	R'	"	"	S.	1 ex. W. 221
127.	"	"	R'	IVNO CONSERVAT. Junon deb. à g., un paon à ses pieds N. Pièce hybride (revers de Salo-nine).			1 ex. W. 222 var.

	GALLIENVS AVG				60
128.		Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v LAETITIA AVG. La Joie deb. à g.	1 ex.	W. 226
129 à 131.	"	Tête radiée à dr.	R ^v "	1 ex.	W. 226
132 à 136.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v LIBERAL AVG. La Libéralité deb. à g. <u>S</u> .	5 ex.	W. 227
137.	"	Tête radiée à dr.	R ^v " " <u>S</u> .	1 ex.	W. 227
138 à 141.	"	"	R ^v LIBERO P CONS AVG. Panthère allant à g. $\frac{ }{B}$.	4 ex.	W. 230
142.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v LIBERT AVG. La Liberté deb. à g. appuyée à une colonne <u>S</u> .	1 ex.	W. 232
143.	"	"	R ^v Variété, sans la lettre S dans le champ.	1 ex.	W. 232
144 à 146.	"	Tête radiée à dr.	R ^v LIBERTAS AVG. La Liberté deb. à g. <u>XI</u> .	3 ex.	W. 233
147.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v MARTI PACIFERO. Mars deb. à g., tenant un rameau d'olivier <u>H</u> .	1 ex.	W. 236
148 à 164.	"	Tête radiée à dr.	R ^v " <u>A</u> ou <u>H</u> .	17 ex.	W. 236
165.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v NEPTVNO CONS AVG. Hippocampe à dr. $\frac{ }{N}$.	1 ex.	W. 238
166.	"	Tête radiée à dr.	R ^v " " $\frac{ }{S}$.	1 ex.	W. 238
167 à 172.	"	"	R ^v ORIENS AVG. Le Soleil allant à g., armé d'un fouet <u>Z</u> .	6 ex.	W. 249
173 à 175.	"	"	R ^v Variété, sans la lettre Z dans le champ.	3 ex.	W. 249
176.	"	"	R ^v ORIENS AVG. Le Soleil deb. à g., tenant un globe.	1 ex.	W. 251
177 et 178.	"	"	R ^v PAX AETERNA AVG. La Paix deb. à g. <u>Δ</u> .	2 ex.	W. 253
179.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R ^v PAX AVG. La Paix deb. à g. <u>T</u> .	1 ex.	W. 256

180.	"	R' " " " V .	1 ex. W. 256
181.	"	R' Variété, sans lettre dans le champ.	1 ex. W. 256
182 à 195.	"	R' " " " " "	14 ex. W. 256
196.	"	R' Variété, avec la marque T .	1 ex. W. 256
197.	"	R' Variété, avec la marque V .	1 ex. W. 256
198.	"	R' PM TRP XVI COS VII (268 de notre ère). L'Empereur deb. à g.	1 ex. W. 156
199.	"	R' PRINC IVVENT. Le Prince deb. à g. P.	1 ex. W. 265
200 et 201.	"	Pièce hybride (revers de Salonin).	2 ex. W. 267
202.	"	R' PROVID AVG. La Providence deb. à g. X.	1 ex. W. 267
203.	"	R' PROVIDEN AVG. La Providence deb. à g., appuyée à une colonne.	1 ex. W. 274
204.	"	R' SALVS AVG. La Santé portant un serpent dans ses bras T.	1 ex. W. 274 var.
205 à 220.	"	R' " " " " X.	16 ex. W. 280
221 à 223.	"	R' SECVRIT PERPET. La Sécurité deb. à g., appuyée sur une colonne H ou N.	3 ex. W. 280
224 à 227.	"	R' Variété, sans lettre dans le champ.	4 ex. W. 283
228.	"	R' SOLI CONS AVG. Pégase bondissant à dr. A ou Δ.	1 ex. W. 283
229 à 234.	"	R' " " " Pégase bondissant à g. Δ.	6 ex. W. 285
235 à 256.	"	R' VBERITAS AVG. La Fertilité deb. à g. €.	22 ex. W. 288
257 à 260.	"	R' Variété, sans la lettre € dans le champ.	4 ex. W. 288

261 à 264.	GALLIENVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' VICTORIA AET. La Victoire deb. à g. <u>Z</u> .	4 ex.	W. 297
265 et 266.	"	"	R' Variété, sans la lettre Z dans le champ.	2 ex.	W. 297
267.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R' VICTORIA AVG III. La Victoire deb. à g. <u>T</u> .	1 ex.	W. 305
268 et 269.	"	"	R' VIRTVS AVG. Mars deb. à g., tenant une lance et un globe <u>P</u> .	2 ex.	W. 317
270 et 271.	"	"	R' " " Soldat deb. à g., tenant une lance et un bouclier <u>VI</u> .	2 ex.	W. 325
272.	"	Tête radiée à dr.	R' " " <u>P</u> .	1 ex.	W. 325
273 à 279.	"	"	R' " " Mars deb. à g., brandissant un rameau d'olivier <u>X</u> .	7 ex.	W. 329
280.	"	"	R' " " <u>X</u> .	1 ex.	W. 329
281.	"	"	R' Variété, sans lettre visible dans le champ.	1 ex.	W. 329
ATELIER DE MILAN (2, puis 3 officines).					
282.	"	"	R' AETERN AVG. Le Soleil deb. à g., tenant un globe $\frac{ }{MT}$.	1 ex.	W. 465
283 et 284.	"	"	R' DIANA FELIX. Diane deb. à dr., à ses pieds, une biche.	2 ex.	W. 473
285 et 286.	"	"	R' FIDES EXERC VIII. La Fidélité deb. à g., portant une aigle et une majuscule.	1 ex.	W. 478
287.	"	"	R' FIDES MILIT. La Fidélité deb. à g., portant une enseigne et un sceptre $\left[\frac{ }{MP} \right]$.	1 ex.	W. 481

288. " " R' PIETAS AVG. La Piété en prière devant un autel
MP. 1 ex. W. 507
289. IMP GALLIENVS AVG. R' PM TR P VII COS. L'Empereur assis à g. S. 1 ex. W. 457
Pièce datée de 259.
- 290 à 293. GALLIENVS AVG. R' PROVID AVG. La Providence deb. à g. MP. 4 ex. W. 508 a
294. " R' SECVR TEMPO. La Sécurité deb. à g., appuyée à une colonne MS. 1 ex. W. 513

ATELIER DE SISCIA.

295. GALLIENVS AVG. R' PAX AVG. La Paix deb. à g. S || I. 1 ex. W. 575
296. " " R' PROVID AVG. La Providence deb. à g. P || II. 1 ex. W. 580
297. " " R' SALVS AVG. La Santé nourrissant un serpent dressé sur un autel. 1 ex. W. 581
- 298 et 303. 6 pièces indéterminées de Gallien.

Salonine.

ATELIER DE ROME.

304. SALONINA AVG. R' DIANAE CONS AVG. Biche allant à g. Δ. 1 ex. W. 4
Buste diadémé et drapé posé sur un croissant à dr.
- 305 à 307. COR SALONINA AVG. R' FECVNDITAS AVG. La Fécondité deb. à g. Δ. 3 ex. W. 5 a

308.	SALONINA AVG.	“	R Variété, sans la lettre Δ dans le champ.	1 ex.	W. 5
309 et 310.	“	“	R IVNO CONSERVAT. Junon deb. à g. <u>H</u> ou N.	2 ex.	W. 11
311.	“	“	R IVNO REGINA. Junon deb. à g.	1 ex.	W. 13
312.	“	“	R PIETAS AVG. La Piété deb. à g., tenant une boîte de parfums P .	1 ex.	W. 22
313 et 314.	“	“	R PVDICITIA. La Pudeur deb. à g.	2 ex.	W. 24
315 et 316.	“	“	R VENVS VITRIX. Vénus deb. à g.	2 ex.	W. 31
ATELIER DE MILAN.					
317.	SALONINA AVG.	Buste diadémé et drapé posé sur un crois- sant à dr. 1 pièce indéterminée de Salonine.	R PIETAS AVG. La Piété deb. à g. près d'un autel.	1 ex.	W. 59
318.					
Claude le Gothique (268-270).					
ATELIER DE ROME (12 officines).					
319 à 328.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R AEOVITAS AVG. L'Équité deb. à g.	5 ex.	W. 14
329.	“	Buste radié et drapé à dr.	“	1 ex.	W. 14
330.	“	Tête radiée à dr.	“	1 ex.	W. 14
331 à 336.	“	“	R Variété, sans la lettre S dans le champ.	6 ex.	W. 14
337 à 340.	IMP CLAVDIVS AVG.	Buste radié et drapé à dr.	R AEOVITAS AVG. L'Équité deb. à g. <u>S</u> .	4 ex.	W. 15

341 à 346. “
347. “
348. “

Tête radiée à dr.
“

R Variété, sans la lettre S dans le champ.
R AETER[NIT AVG]. Le Soleil deb. à g. N | .

6 ex. W. 15
1 ex. W. 16

331 à 336.									
337 à 340.	IMP CLAUDIVS AVG.	Buste radié et drapé à dr.							4 ex. W. 15
341 à 346.	"	Tête radiée à dr.		R Variété, sans la lettre S dans le champ.					6 ex. W. 15
347.	"	"		R AETER[NIT AVG]. Le Soleil deb. à g. N .					1 ex. W. 16
348.	"	"		R Variété, sans la lettre N dans le champ.					1 ex. W. 16
349.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.		R AETERNITAS AVG. Même type que ci-dessus.					1 ex. W. 17
1942. 350 à 352.	"	"		R ANNONA AVG. L'Annone deb. à g. Δ.					3 ex. W. 18
353 à 356.	"	"		R Variété, sans la lettre Δ dans le champ.					4 ex. W. 18
357 et 358.	"	Buste radié et drapé à dr.		R Même type que ci-dessus.					2 ex. W. 18
359.	"	Buste radié, drapé et cuirassé à dr.		R " "					1 ex. W. —
360.	"	Tête radiée à dr.		R " "					1 ex. W. 18
361 et 362.	IMP CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.		R Même type, cette fois avec la marque Δ.					2 ex. W. 19
363.	"	"		R Variété, sans la lettre Δ dans le champ.					1 ex. W. 19
364 et 365.	"	Tête radiée à dr.		R " "					2 ex. W. 19
366 à 376.				11 exemplaires des numéros 350 à 363, de mauvaise conservation et de lecture incertaine.					11 ex. W. 18 et 19
377.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.		R FELICITAS AVG. La Félicité deb. à g.					1 ex. W. 32
378.	"	Tête radiée à dr.		R " "					1 ex. W. 32
379.	"	"		R Variété, avec la marque B.					1 ex. W. 32
380 et 381.	IMP CLAUDIVS AVG.	"		R " "					2 ex. W. 33
382 à 385.	"	"		R Variété, sans la lettre B dans le champ.					4 ex. W. 33
386 et 387.				2 exemplaires des numéros 377 à 385, de mauvaise conservation et de lecture incertaine.					2 ex. W. 32 et 33

388 à 391.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' FIDES EXERCI. La Fidélité deb. à dr.	4 ex.	W. 34
392 et 393.	"	"	R' " " La Fidélité deb. à g.	2 ex.	W. 36
394.	"	Tête radiée à dr.	R' " " "	1 ex.	W. 36
395 à 400.	IMP CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' Variété, dont 2 exemplaires portent la marque X ou XI.	6 ex.	W. 36
401.	"	"	R' FIDES MILITVM. La Fidélité deb. à g. €.	1 ex.	W. 38
402.	"	Tête radiée à dr.	R' Même type que ci-dessus, avec la marque €.	1 ex.	W. 38
403.	"	"	R' FORTVNA REDVX. La Fortune deb. à g. Z.	1 ex.	W. 41
404 à 406.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' GENIVS AVG. Le Génie de l'Empereur deb. à g.	3 ex.	W. 45
407 à 410.	IMP CLAVDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' " " "	4 ex.	W. 46
411.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R' " " " Γ.	1 ex.	W. 46
412 à 416.	"	Tête radiée à dr.	R' " " " Γ.	5 ex.	W. 46
417 à 423.	"	7 exemplaires des numéros 404 à 416, de mauvaise conservation et de lecture incertaine.	R' " " " Γ.	7 ex.	W. 45 et 46
424 à 431.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' GENIVS EXERCI. Le Génie de l'Armée deb. à g.	8 ex.	W. 48
432 et 433.	IMP CLAVDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' " " " "	2 ex.	W. 49
434 à 441.	"	8 exemplaires des numéros 424 à 433, de mauvaise conservation, dont quatre avec la marque Z.	R' " " " "	8 ex.	W. 48 et 49
442 à 444.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' IOVI STATORI. Jupiter deb. à dr.	3 ex.	W. 52

442 à 444.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' IOVI STATORI. Jupiter deb. à dr.	3 ex. W. 52
445.	"	"	R' IOVI VICTORI. Jupiter deb. à dr.	1 ex. W. 54
446 et 447.	"	Buste radié et drapé à dr.	"	2 ex. W. 54
448.	"	Tête radiée à dr.	"	1 ex. W. 54
449 et 450.	IMP CLAVDIVS AVG.	"	R' Variété, avec la marque N.	2 ex. W. 55
451 à 458.	"	8 exemplaires des numéros 446 à 450, de mauvaise conservation, dont trois avec la marque N.		8 ex. W. 54 et 55
459 et 460.	"	"	R' LAETITIA AVG. La Joie deb. à g. XII. et XII	2 ex. W. 56
461.	"	"	R' Variété, sans la marque XII dans le champ.	1 ex. W. 56
462 à 466.	IMP C CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' LIBERALITAS AVG. La Libéralité deb. à g.	5 ex. W. 57
467 et 468.	"	"	R' LIBERT AVG. La Liberté deb. à g.	2 ex. W. 62
469.	"	"	R' Variété, avec la marque X.	1 ex. W. 62
470 à 473.	IMP CLAVDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' Variété, sans la marque X dans le champ.	4 ex. W. 63
474 à 482.	"	9 exemplaires des numéros 467 à 473, de conservation défectueuse et de lecture incertaine.		9 ex. W. 62 et 63
483 à 486.	IMP CLAVDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' MARS VLTOR. Mars allant à dr., un trophée sur l'épaule H ou N.	4 ex. W. 67
487 à 493.	"	7 exemplaires au même type de revers, de conservation défectueuse, dont quatre avec la marque H ou N.		7 ex. W. 66 et 67
494.	IMP CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' MARTI PACIF. Mars allant à g., tenant un rameau d'olivier X.	1 ex. W. 68
495.	"	Tête radiée à dr.	R' Variété, sans la marque X dans le champ.	1 ex. W. 68
496.	"	"	R' ORIENS AVG. Le Soleil allant à g., tenant un fouet.	1 ex. W. 78

497 et 498.	IMP CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' PAX AVG. La Paix deb. à g. tenant un sceptre et un rameau d'olivier.	2 ex.	W. 80
499 à 504.		6 exemplaires au même type de revers, de conservation défectueuse.		6 ex.	W. 79 et 80
505 à 508.		Tête radiée à dr.	R' PAX AVGVSTI. La Paix deb. à g. tenant un sceptre et un rameau d'olivier.	4 ex.	W. 81
509.		"	R' Variété, avec la marque H .	1 ex.	W. 81
510.		Buste radié et cuirassé à dr.	R' PROVID AVG. La Providence deb. à g., appuyée à une colonne.	1 ex.	W. 85
511.		"	" " La Providence deb. à g.	1 ex.	W. 87
512 à 514.	IMP C CLAUDIVS AVG.	"	R' PROVIDENT AVG. La Providence deb. à g., appuyée à une colonne.	3 ex.	W. 91
515.		Tête radiée à dr.	R' " "	1 ex.	W. 91
516.		"	R' " " XII.	1 ex.	W. 91
517.	IMP CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' " " S.	1 ex.	W. 92
518.		Tête radiée à dr.	R' " " S	1 ex.	W. 92
519 à 531.		13 exemplaires au même type de revers, de conservation défectueuse, dont 4 exemplaires portent la marque XII.		13 ex.	W. 91 et 92
532 à 534.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' SALVS AVG. La Santé deb. à g. nourrissant un serpent dressé sur un autel.	3 ex.	W. 98
535.		Busteradié, drapé et cuirassé à dr.	R' " "	1 ex.	W. 98
536 à 541.		6 exemplaires au même type de revers, de conservation défectueuse.		6 ex.	W. 98 et 99

542.	IMP CLAUDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' SECVRIT AVG. La Sécurité deb. à g., appuyée à une colonne	1 ex. W. 100
543 et 544.	"	"	"	2 ex. W. 100
545.	"	"	R' SECVRIT PERPET. La Sécurité deb. à g., appuyée à une colonne, pièce hybride : le coin de revers est emprunté aux monnaies de Gallien.	1 ex. W. —
546.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' SPES PVBLICA. L'Espérance allant à g.	1 ex. W. 102
547.	IMP CLAUDIVS AVG.	"	R' VBERTAS AVG. La Fertilité deb. à g.	1 ex. W. 103
548 à 554.	IMP C CLAUDIVS AVG.	"	R' VICTORIA AVG. La Victoire deb. à g.	7 ex. W. 104
555.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' VICTORIA AVG. La Victoire deb. à g. A	1 ex. W. 104 var.
556.	"	Buste radié, drapé et cuirassé à dr.	R' Variété, sans la lettre A dans le champ.	1 ex. W. 104 var.
557.	IMP CLAUDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R' " " " "	1 ex. W. 105
558 à 565.	8 exemplaires en même type de revers, de conservation défectueuse; 3 exemplaires portent la marque A.			W. 104 et 105
566.	IMP C CLAUDIVS AVG.	Buste radié et drapé à dr.	R' VIRTVS AVG. Mars deb. à g., tenant un rameau d'olivier.	1 ex. W. 109
567 à 574.	"	Buste radié et cuirassé à dr.	R' " " " "	8 ex. W. 109
575 et 576.	"	Tête radiée à dr.	R' " " " "	2 ex. W. 109
577.	"	"	R' " " " "	1 ex. W. 109
578.	"	"	R' Variété, sans la marque € dans le champ.	1 ex. W. 109

579.	IMP CLAVDIVS AVG.	Tête radiée à dr.	R	"	1 ex. W. 110
580.	"	"	R	Même type, avec la marque ϵ .	1 ex. W. 110
581.	"	"	R	Même type, avec la marque \mathfrak{E} .	1 ex. W. 110
582 à 592.		11 exemplaires des numéros 566 à 581, de conservation défectueuse ; 6 exemplaires portent la marque ϵ .			11 ex. W. 109 et 110
593.	IMP CLAVDIVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R	VIRTUS AVG. Mars deb. à g., s'appuyant sur son bouclier.	1 ex. W. 111 var.
594 et 595.	"	Tête radiée à dr.	R	"	2 ex. W. 111
ATELIER DE MILAN (3 officines).					
596 et 597.	IMP CLAVDIVS P F AVG.	Buste radié et drapé à dr.	R	AEQVITAS AVG. L'Équité deb. à g. $\frac{1}{S}$.	2 ex. W. 137
598 à 600.	"	"	R	FELIC TEMPO. La Félicité deb. à g. $\frac{1}{T}$.	3 ex. W. 145
601 à 604.	"	"	R	FIDES MILIT. La Fidélité deb. à g., tenant 2 enseignes $\frac{1}{S}$.	4 ex. W. 149
605 et 606.	"	"	R	ORIENS AVG. Le Soleil deb. à g., tenant un globe $\frac{1}{P}$.	2 ex. W. 153
607 à 612.	"	"	R	PAX AVG. La Paix s'élançant à g. $\frac{1}{T}$.	6 ex. W. 157
613.	"	"	R	PROVID AVG. La Providence deb. à g. $\frac{1}{T}$.	1 ex. W. 163
614 à 616.	"	"	R	SPES PVBLICA. L'Espérance allant à g. $\frac{1}{P}$.	3 ex. W. 168
617 à 619.	"	"	R	VICTORIA AVG. La Victoire courant à dr. $\frac{1}{S}$.	3 ex. W. 171

620 et 621. “ R^v VIRTUS AVG. Mars allant à dr., portant un trophée $\frac{1}{P}$. 2 ex. W. 172

ATELIER DE SISCIA.

622. IMP CLAUDIVS AVG. Buste radié et drapé à dr. R^v ANNONA AVG. L'Annone deb. à g. $\frac{1}{I}$. 1 ex. W. —
 623. “ “ R^v FORTVNA RED. La Fortune deb. à g. 1 ex. W. 180 var.
 624. “ “ R^v LAETITIA AVG. La Joie deb. à g. $\frac{1}{I}$. 1 ex. W. 181
 625. “ “ R^v PAX AVG. La Paix deb. à g. $\frac{1}{II}$. 1 ex. W. 186
 626. “ “ Buste radié et cuirassé à dr. R^v PROVIDEN AVG. La Providence deb. à g. $\frac{1}{T}$. 1 ex. W. 187
 627. “ “ Buste radié et drapé à dr. R^v SPES AVG. L'Espérance deb. à g. $\frac{1}{II}$. 1 ex. W. 191

Monnaies de consécration de Claude II.

628 à 818. 191 exemplaires au type de l'autel (*Pl. I, nos 5, 6 et 9*).
 819 à 935. 117 exemplaires au type de l'aigle (*Pl. I, nos 7 et 8*).

Souvent de fabrication grossière et négligée, ces pièces sont parfois d'un module réduit à l'extrême (11 mm. pour l'exemplaire figuré *Pl. I, n° 9*). Un exemplaire au type de l'aigle porte les légendes insolites [$\frac{1}{IIIIIP}$] **CLIV DIVS IIVG** et au revers, en lettres rétrogrades **L PESXE...**, *Fides* ou *Spes Exercitus* (*Pl. I, n° 7*). Mais la fabrication des pièces officielles est elle-même très négligée : ainsi le n° 5 de la *Pl. I* a été mal « rengrené », suivant l'expression des monnayeurs du moyen âge français.

Monnaies commémoratives de Claude II, vraisemblablement de fabrication clandestine.

936. DIVO CLAVDIO. Tête radiée à dr. R^v AEQVITAS AVG. L'Équité deb. à g. 1 ex. W. 268
 937. “ “ R^v APOLLINI CONS. Apollon deb. à g. $\frac{1}{H}$. 1 ex. W. 271 var.

938.	DIVO CLAVDIO	Tête radiée à dr.	R' FIDES EXERCI. La Fidélité deb. à g. <i>Pl. I, n° 1.</i> 1 ex. W. —
939 à 941.	"	"	R' IOVI VICTORI. Jupiter deb. à g. <i>Pl. I, n° 2.</i> 3 ex. W. —
942.	"	"	R' LAETITIA AVG. La Joie deb. à g. 1 ex. W. 277 var.
943.	"	"	R' LIBERT AVG. La Liberté deb. à g. 1 ex. W. 279
944.	"	"	R' ORIENS AVG. Le Soleil deb. à g., tenant un globe. <i>Pl. I, n° 3.</i> 1 ex. W. —
945.	"	"	R' PAX AETERNA. La Paix deb. à g. 1 ex. W. 282
946.	"	"	R' PAX AVG. La Paix deb. à g. 1 ex. W. 283
947.	"	"	R' PIETAS AVG. La Piété deb. à g. 1 ex. W. 284
948.	"	"	R' PRO... La Providence deb. à g. 1 ex. W. 286
949.	"	"	R' PRO... La Providence deb. à g., appuyée à une colonne. 1 ex. W. 287
950.	"	"	R' SALVS AVG. La Santé deb. à g. près d'un autel, nourrissant un serpent. 1 ex. W. 288 var.
951.	"	"	R' VICTORIA AVG. Victoire deb. à g. 1 ex. W. 289
952 et 953.	"	"	R' VIRTVS AVG. Mars deb. à g. tenant un rameau d'olivier. 1 ex. W. 290
954 à 958.		5 exemplaires avec le même type au droit, de conservation défectueuse ne permettant pas l'identification du revers. 5 ex.	
959.	DIVO CLAVDIO AVG S.	Buste radié et drapé à dr.	R' VIRTVS AVG. Mars allant à dr., portant un trophée (fabrique milanaise). <i>Pl. I, n° 4.</i> 1 ex. W. —
960 à 971.		12 exemplaires de monnaies de Claude, non déterminées par suite de leur conservation défectueuse. 12 ex.	
Quintille (270).			
ATELIER DE ROME (12 officines).			
972.	IMP CM AVR CL QVIN-TILLVS AVG.	Buste radié et drapé à dr.	R' APOLLINI CONS. Apollon deb. à g. H. 1 ex. W. 9

973. " Variété, sans la lettre H dans le champ. 1 ex. W. 9
 974 et 975. " R' CONCORDIA AVG. La Concorde deb. à g.,

973. " " Variété, sans la lettre H dans le champ. 1 ex. W. 9
 974 et 975. " " R' CONCORDIA AVG. La Concorde deb. à g.,
 près d'un autel $\frac{1}{\Delta}$. 2 ex. W. 13
 976. " " R' FIDES MILITVM. La Fidélité deb. à g. | ϵ . 1 ex. W. 18
 977. " " R' FORTVNA REDVX. La Fortune deb. à g. | Z. 1 ex. W. 20
 978. " " R' LAETITIA AVG. La Joie deb. à g. $\frac{1}{XII}$. 1 ex. W. 22
 979. " " R' MARTI PACIF. Mars allant à g., tenant un
 rameau d'olivier X | . 1 ex. W. 24
 980. " " R' PAX AVGVSTI. La Paix deb. à g. A | . 1 ex. W. 26
 981. " " R' SECVRIT AVG. La Sécurité deb. à g., appuyée
 à une colonne. 1 ex. W. 31
 ATELIER DE MILAN (3 officines).
 982. IMP QVINTILLVS AVG. Buste radié et R' CONCO EXER. La Concorde deb. à g. $\frac{1}{T}$. 1 ex. W. 45
 drapé à dr.
 983. " " R' FIDES MILIT. La Fidélité deb. à g. $\frac{1}{S}$. 1 ex. W. 52
 ATELIER DE SISCIA.
 984. IMP CM AVR CL QVIN- Buste radié et R' TEMPORVM FELI. La Félicité deb. à g. | P. 1 ex. W. 70
 TILLVS AVG. drapé à dr.
 Aurélien (270-275).
 ATELIER DE ROME (1^{re} période, 12 officines).
 985. IMP CL DOM AVRE- Buste radié et R' LAETITIA AVG. La Joie deb. à g. | XII. 1 ex. W. 32
 LIANVS P F AVG. drapé à dr. *Pl. 1, n° 10.*

986. IMP C L DOM AVRE- Buste radié et \mathcal{R} MARTI PACIF. Mars allant à g., tenant un
LIANVS P F AVG. drapé à dr. rameau d'olivier X | . Pl. I, n° 11. 1 ex. W. 33
- ATELIER DE MILAN (1^{re} période, 3 officines).
987. IMP AVRELIANVS AVG. Buste radié et \mathcal{R} PANNONIAE. La Pannonie deb. à dr. $\frac{1}{4}$. Pl. I,
drapé à dr. n° 12. 1 ex. W. 113

DEUXIÈME PARTIE

MONNAIES DES EMPEREURS RÉGNANT SUR LA GAULE CLASSÉES D'APRÈS L'OUVRAGE DE GEORG ELMER
(*Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand. Bonner Jahrbuch. Heft 146. Darmstadt, 1941.*)

Postume (259-268).

ATELIER DE COLOGNE.

3^e émission, vers la fin de 260.

988. IMP C POSTVMVS Buste radié, dra- \mathcal{R} PM TR P COS II P. L'Empereur deb. à g. Pl. I,
P F AVG. pé et cuirassé n° 13. 1 ex. E. 129
à dr.
989. " \mathcal{R} HERC DEVSONIENSI. Hercule deb. à dr. 1 ex. E. 127
- 9^e émission, environ premier semestre 263.
- 990 à 992. " \mathcal{R} FELICITAS AVG. La Félicité deb. à g. 3 ex. E. 335
993. " \mathcal{R} MONETA AVG. La Monnaie deb. à g. 1 ex. E. 336
- 13^e émission, pendant toute l'année 264.
994. " \mathcal{R} VBERTAS AVG. La Fertilité deb. à g. 1 ex. E. 394

20^e émission, pendant les deux dernières décades de décembre 266.

995. " " R' IOVI STATORI. Jupiter deb. de face regardant à dr. 1 ex. E. 563

21^e émission, 267.

996 et 997. " " R' PAX AVG. La Paix deb. à g. P | . 2 ex. E. 566

22^e émission, 267.

998. " " R' ORIENS AVG. Le Soleil s'élançant à g., armé d'un fouet P | . 1 ex. E. 568

999. " " R' Variété, sans la lettre P dans le champ. 1 ex. E. 569

25^e émission, 1^{er} janvier au milieu de l'année 268.

1000 et 1001. " " R' SAECVLI FELICITAS. L'Empereur deb. à dr. 2 ex. E. 593

26^e émission, vers le milieu de l'an 268.

1002. " " R' IMP X COS V. Némésis ailée à dr., tenant une palme. 1 ex. E. 597

Auréolus au nom de Postume, premier semestre 268.

ATELIER DE MILAN.

2^e émission.

1003. IMP POSTVMVS AVG. Buste radié, drapé et cuir. à dr. R' FIDES·EQVIT. La Fidélité assise à g. 1 ex. E. 606

4^e émission.

1004. IMP C POSTVMVS P F AVG. " " R' FIDES·EQVIT. La Fidélité assise à g. P | . 1 ex. E. 615

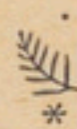
	5 ^e émission.			
1005.	IMP C POSTVMVS PF AVG.	Buste radié, dra- pé et cuir. à dr.	R̄ SALVS AVG. Esculape deb. à g. $\left[\frac{\perp}{P} \right]$.	1 ex. E. 618
1006.	“	“	R̄ PAX EQVITVM. La Paix deb. à g. $\left[\frac{\perp}{T} \right]$.	1 ex. E. 620
			<i>Pl. I, n° 14.</i>	
			Marius (268).	
			ATELIER DE COLOGNE, 2 ^e semestre 268.	
			2 ^e émission, 1 ^{re} série.	
1007.	IMP C MARIVS P F AVG.	Buste radié, dra- pé et cuir. à dr.	R̄ CONCORDIA MILITVM. Deux mains jointes.	1 ex. E. 632
1008.	“	“	R̄ SAEC FELICITAS. La Félicité deb. à g. <i>Pl. I, n° 15.</i>	1 ex. E. 634
			Victorin (268-270).	
			ATELIER DE COLOGNE.	
			1 ^{re} émission, fin 268, début 269.	
1009.	IMP CM PIAVVONIVS VICTORINVS PF AVG.	Buste radié, dra- pé et cuir. à dr.	R̄ PAX AVG. La Paix deb. à g. <i>Pl. I, n° 16.</i>	1 ex. E. 643
			2 ^e émission, 2 ^e série, début-fin 269.	
1010-12	IMP C PIAV VICTORI- NVS PF AVG.	“	R̄ PAX AVG. La Paix deb. à g. <i>V *</i> . <i>Pl. I, n° 17.</i>	3 ex. E. 651
1013-1017.	“	“	R̄ FIDES MILITUM. La Fidélité deb. à g.	5 ex. E. 654

R' PAX AVG. La Paix deb. à g. V | * . Pl. I, n° 17. 3 ex. E. 651

R' FIDES MILITUM. La Fidélité deb. à g. 5 ex. E. 654

7^e émission.

R' PAX AVG. La Paix deb. à g. V | * . 29 ex. E. 682

R' " " " V | * |  .

R' " " " Pl. I, n° 18. 38 ex. E. —

R' " " " V |  .

R' " " " Pl. I, n° 19. 1 ex. E. —

R' " " " V | . 1 ex. E. —

R' INVICTVS. Le Soleil s'élançant à g., armé d'un fouet. 1 ex. E. 685

8^e émission, début de l'année 270.

R' SALVS AVG. La Santé deb. à g. près d'un autel. 90 ex. E. 697

R' VICTORIA AVG. La Victoire s'élançant à g. 1 ex. E. 698

R' VIRTVS AVG. Mars deb. à dr. s'appuyant sur un bouchier. 70 ex. E. 699

R' " " " Même type, tourné à g. 1 ex. E. —

ATELIER DE TRÈVES.

2^e émission, fin 268, premier semestre 269.

IMP C PI VICTORI- Buste radié et R' AEQVITAS AVG. L'Équité deb. à g. Pl. I, n° 20. 1 ex. E. 701
NVS AVG. cuirassé à dr. 1 ex. E. 702

1314. a) avec le portrait de Marius.

1315. b) avec le portrait de Victorin.

5^e à 8^e émissions, 2^e semestre 269.

1316-1350. IMP C VICTORINVS Buste radié et R' SALVS AVG. La Santé tenant un serpent dans ses bras. 35 ex. E. 732

1351-1392. P F AVG. cuirassé à dr. R' PIETAS AVG. La Piété sacrifiant à g. sur un autel.

	9 ^e et 10 ^e émissions, fin 269, début 270.		
1393-1459.	IMP C VICTORINVS P F AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R̄ PROVIDENTIA AVG. La Providence deb. à g. <i>Pl. I, n° 21.</i>
1460-1463.	“	“	R̄ VICTORIA AVG. La Victoire allant à g. 67 ex. E. 743 4 ex. E. 744
	Monnaies de consécration de Victorin (pièces hybrides).		
1464.	DIVO VICTORINO PIO.	Tête radiée à dr.	R̄ PIETAS AVGVSTOR. Vase et instruments de sacrifice. <i>Pl. I, n° 23.</i>
1465.	“	“	R̄ PROVIDENTIA AVG. La Providence deb. à g. <i>Pl. I, n° 22</i> 1 ex. <i>Inédit</i> 1 ex. Webb. 88
	Tétricus père et Tétricus fils (270-274).		
	ATELIER DE COLOGNE.		
		2 ^e émission, début-fin 270.	
1466.	IMP C G P ESV TE- TRICVS AVG.	Buste radié, dra- pé et cuir. à dr.	R̄ VICTORIA AVG. La Victoire allant à g. 1 ex. E. 762
		3 ^e émission, fin 270 au 2 ^e semestre 272.	
1467-1534.	IMP C TETRICVS PF AVG.	“	R̄ SPES PVBLICA. L'Espérance allant à g. 68 ex. E. 764
1535-1577.	“	“	R̄ VICTORIA AVG. La Victoire allant à g. 43 ex. E. 765
		4 ^e émission, fin 272-début 273.	
1578.	IMP C TETRICVS·P· F·AVG.	“	R̄ SPES PVBLICA. L'Espérance allant à g. <i>Pl. I, n° 24.</i>
1579-1751.	C PIV ESV TETRI- CVS CAES.	Buste radié et drapé du Cé- sar à dr.	“ “ 1 ex. E. 767 173 ex. E. 769

- 1752-1761. C · P · E · TETRICVS
CAES. 5^e émission, début-fin 273. R' PIETAS AVGVSTOR. Vase et instruments de sacrifice. 10 ex. E. 773
- 1762-1847. IMPC TETRICVSPF 6^e émission, début-fin 273. R' COMES AVG. Victoire deb. à g. 86 ex. E. 774
- 1848-2152. " Buste radié, drapé et cuir. à dr. " R' PAX AVG. La Paix deb. à g. 305 ex. E. 775
- 2153-2165. CPIVESV TETRICVS Buste radié et drapé du César. R' PIETAS AVGVSTOR. Vase et instruments de sacrifice. 13 ex. E. 778
- 2166-2185. 20 exemplaires, de conservation défectueuse, au même type de revers. 20 ex. E. 773 et 778
- 2186-2230. IMPC TETRICVSPF 7^e émission, début-milieu 274. R' SALVS AVGG. La Santé deb. à g. près d'un autel. Pl. I, n° 25. 55 ex. E. 779
- 2231-2309. " Buste radié, drapé et cuir. à dr. " R' VIRTVS AVGG. Mars deb. à g., s'appuyant sur un bouclier. 79 ex. E. 780
- 2310-2341. C PIV ESV TETRI- Buste radié et drapé du César. R' PRINC IVVENT. Le César deb. à g. 32 ex. E. 781
- 2342-2362. C PIV ESV TETRI- Buste radié et drapé du César. Pièces hybrides de l'atelier de Cologne. R' COMES AVG. Victoire deb. à g. 21 ex.
- 2363-2383. " Buste radié et drapé du César. R' PAX AVG. La Paix deb. à g. Pl. I, n° 26. 21 ex.
- 2384-2394. IMPC TETRICVSPF Buste radié, drapé et cuir. à dr. R' PRINC IVVENT. Le César deb. à g. 11 ex.

ATELIER DE TRÈVES.

1^{re} émission, début-fin 270.

2395.	IMP CPESV TETRI- CVS AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' FIDES MILITVM. La Fidélité deb. à g.	1 ex. E. 782
2396-2424.	IMP TETRICVS AVG.	"	R' " " "	29 ex. E. 783
2425-2438.	IMP TETRICVS P F AVG.	"	R' " " "	14 ex. E. 784
2439-2446.	8 exemplaires, de conservation défectueuse, au même type de revers.	"	R' " " "	8 ex. E. 783 et 784
2447-2518.	IMP TETRICVS P F AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' LAETITIA AVG N. La Joie deb. à g.	72 ex. E. 786
2519-2717.	"	"	R' LAETITIA AVGG. La Joie deb. à g.	139 ex. E. 787
2718-2810.	93 exemplaires, de conservation défectueuse, au même type de revers.	"	R' SALVS AVGG. La Santé deb. à g. près d'un autel.	93 ex. E. 786 et 787
2811-2873.	IMP TETRICVS P F AVG.	Buste radié et cuirassé à dr.	R' HILARITAS AVGG. L'Allégresse deb. à g.	63 ex. E. 788
2874-2991.	"	"	R' " " "	118 ex. E. 789
2992-2997.	IMPCTETRICVSRF AVG.	"	R' " " " Pl. I, n° 27.	6 ex. E. 790

2998-3165. C PIV ESV TETRI- Buste radié et R SPES AVGG. L'Espérance allant à g. Pl. I,
CVS CAES. drapé du Cé- n° 28. 168 ex. E. 791
sar à dr.

9^e émission, vers le 1^{er} janvier 274.

3166 et 3167. C PIV ESV TETRI- Buste radié, dra- R SPES AVGG. L'Espérance allant à g. Pl. I,
CVS CAES. pé et cuirassé n° 29. 2 ex. E. 793
du César à g.

10^e et 11^e émissions, 1^{er} semestre 274.

3168-3197. C PIV ESV TETRI- Buste radié, dra- R SPES AVGG. L'Espérance allant à g. Pl. I,
CVS CAES. pé et cuirassé n° 30. 30 ex. E. 796
du César à dr.

TROISIÈME PARTIE

CONTREFAÇONS DE L'ÉPOQUE.

N. B. Les références éventuelles sont faites à l'ouvrage de J. de Witte, *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au III^e siècle de l'ère chrétienne*. Lyon, 1868. 1 vol. in-4°, 202 p. et 49 pl.

Gallien.

3198. [GA]LLIENVS II I C. Tête radiée à dr.
 R̄ III I[II]. Le Soleil allant à g., armé d'un fouet. 1 ex.
3199. GALIV... Tête radiée à dr.
 R̄ AV...AVΛ. La Paix (?) deb. à g., tenant un rameau d'olivier et une palme. *Pl. II, n° 1*. 1 ex. d'aspect argenté.
3200. [GA]LLIENVS Λ[VG]. Tête radiée à dr.
 R̄...VI AVG. La Santé deb. à dr., tenant un serpent dans ses bras. 1 ex.
3201. [GALLI]ENVS V II I. Tête radiée à dr.
 R̄ S... Femme deb. à dr., appuyée sur une haste et tenant un objet indistinct. 1 ex.

Claude le Gothique.

3202. IMP[CLAV]DIVS AVG. Buste radié et drapé à dr.
 R̄ O... La Fortune assise à g. sur une roue et tenant un globe. 1 ex.
3203. IMP CLAVDIVS... Tête radiée à dr.
 R̄ [HIL]ARIT... L'Allégresse deb. à g., tenant une palme et une corne d'abondance. 1 ex.
- 3204 à 3206. IIIII P CL[AVD]IIIS IIIIC. Tête radiée à dr.
 R̄ LIΠERIIJ IIVC. La Libéralité deb. à g., tenant une corne d'abondance et une tessère. *Pl. II, nos 2 et 3*. 3 ex.
- 3207 à 3209. Même droit frappé avec le même coin.
 R̄ TIIIX IICVSI [*Pax Augusti*]. La Paix deb. à g., tenant un rameau d'olivier et un sceptre $\frac{|}{||}$. *Pl. II, nos 4 et 5*. 3 ex.

3210 et 11. Même droit frappé avec le même coin.

℞ **DIIX IIIICIISTI** en légende rétrograde. La Paix, casquée, deb. à dr., tenant un rameau d'olivier et un sceptre. *Pl. II, nos 6 et 7.* 2 ex.

Ces trois séries de pièces ont été frappées, avec les mêmes coins de revers, au nom et à l'effigie de Tétricus père. Voir plus bas nos 3791 et 5666 à 5670.

3212. **IMP C CLAVDI AVGG.** Buste cuirassé et radié à dr.

℞ **PAX AVG.** La Paix, deb. à g., appuyée sur un sceptre et tenant un rameau d'olivier. 1 ex.

3213. ...**DIVS**... Tête radiée à dr.

℞ **SPES P[VBLICA]**. L'Espérance allant à g. 1 ex.

3214 et 3215. Légende informe. Buste radié et cuirassé à dr.

℞ Légende informe. Femme deb. à g., tenant une couronne et appuyée sur un sceptre. *Pl. II, nos 8 et 9.* 2 ex. du même coin.

Postume.

3216. Une imitation fruste du type de l'Hercule *Deusoniensis*.

3217. Une imitation sur flan large et épais du type *Laetitia* : **LETIT** galère. *Pl. II, n° 12.*

Victorin.

3218 et 3219. **IMP C VICTORINVS PF AVG.** Buste radié et cuirassé à dr.

℞ **FIDES MILITVM.** La Fidélité, tenant deux enseignes deb. à g.

2 ex. dont un d'aspect argenté.

3220. ...**VICTORINVS**... Tête radiée à dr.

℞ ...**AILIRI**... [*Hilaritas*]. L'Allégresse deb. à g., tenant une palme et une corne d'abondance. 1 ex.

3221. **IMP C PIA VICTORI**... Buste radié, drapé et cuirassé à dr.

℞ **INVICTVS.** Le Soleil allant à g., armé d'un fouet
* | . 1 ex.

3222. **IMP C VICTORINVS**... Buste radié, drapé et cuirassé à dr.

℞ ...**VCC.** Même type + | . 1 ex.

3223. IMP VICTORINVS AVG. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ Légende informe. Même type | . 1 ex.
3224. IMP C VICTORINVS// AVG. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ PAX AVG. La Paix deb. à g., tenant un rameau d'olivier et un sceptre transversal. 1 ex.
3225. IMP C VICTORIN... Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ [SA]LVS AV[G]. La Santé deb. à dr., tenant un serpent dans ses bras. 1 ex.
3226. ...VICTORINVS PF AVG. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ S[ALVS] AVG S. Même type. 1 ex.
3227. .IIICT•R•NIVS III III. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ SLVS VC. Même type. 1 ex.
3228. IMP C VI... AVG. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ SALVS AVG. La Santé deb. à g. devant un autel. 1 ex.
- 3229 et 3230. III/IIIIICIIICINVS AVC... Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ IIISIV. Deux personnages se tenant embrassés ; entre eux X|X. Pl. II, nos 10 et 11. 2 ex. de même coin.
3231. IMP C VICTORINVS PF AVG. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ [S]ECII DITN.. [Securitas]. La Sécurité deb. à g., appuyée à une colonne | XI (copie d'un revers de Claude le Gothique à Rome). Pl. II, n° 13. 1 ex.
3232. VICTORINVS. Buste radié, drapé et cuirassé à dr.
 R̄ ...AVG. Femme deb. à g., tenant une corne d'abondance et faisant une libation. 1 ex.

Tétricus père et fils.

Abundantia.

- 3233 à 3235. Le vase et les instruments de sacrifice du type *Pietas Augustor.* apparaissent sur une pièce de Tétricus père et sur deux pièces de Tétricus fils avec la légende ABVNDANT AVG. ou ABVNDAN :

- I. a) IIVI P C TETRICVS... Buste radié et cuirassé à dr.
 R̄ [AB]VNDANT AVG. Vase. *Pl. II, n° 14.*
 1 ex. Cf. de W., pl. XXXII, 3
- II. b) ...TRICVS CAE. Buste radié et drapé du César
 à dr.
 R̄ ABVNDAN en légende rétrograde. Vase. *Pl. II,*
n° 15. 1 ex. Cf. de W., pl. XLV, 2
- c) CSVCI... VIP... Buste radié et drapé du César à dr.
 R̄ [A]BVNDANT en légende rétrograde. Vase.
 1 ex. Cf. de W., pl. XLV, 2

Seul subsiste le vase, les autres instruments de sacrifice disparaissent complètement ou restent indistincts.

Aequitas.

3236-3242. Le type de l'Équité debout à g., tenant ses balances et une corne d'abondance, est fourni par 5 pièces de Tétricus père et 2 de Tétricus fils :

- I. a) IMP... TRICVS I AVG. Buste radié et cuirassé à dr.
 R̄ AEQTAS AVG I. L'Équité deb. à g. *Pl. II, n° 16.*
 1 ex. Cf. de W., pl. XXXII, 6
- b) IMP C TETRICVS AVG. Buste radié et cuirassé à dr.
 R̄ AEQVITAS AVG. Même type. 1 ex.
- c) IMP TETRICVS PF AVG. Buste radié et cuirassé à dr.
 R̄ AEQV[IT]AS A. Même type. 1 ex. et 2 autres variétés.
- II. d) C PESV TE... AVG. Buste radié à dr. du César.
 R̄ AQITAS II L'Équité deb. à g. 1 ex. Cf. de W., pl. XLV, 3
- e) ...TETRICVS C... Buste radié à dr. du César.
 R̄ ... AS V. Même type. 1 ex.

Comes Aug. (Victoire)

3243 à 3313. 49 pièces de Tétricus père et 22 de Tétricus fils présentant ce type de revers; entre autres variétés, signalons les exemplaires suivants :

- I. a) IMP TETRICVS PF AVG. Buste radié et cuirassé
 à dr.
 R̄ COMES AVG. Victoire debout à g., présentant une
 couronne. 1 ex.
- b) IMP C TETRICVS. Même type d'effigie.

- ℞ COM[ITI] AVG. Victoire comme ci-dessus, de style plus schématique. *Pl. II, n° 19.* 1 ex.
- c) IM C TETRICVS PF AVGG. Tête radiée à dr.
℞ COMES AVGG. Même Victoire que plus haut; module réduit; *Pl. II, nos 17 et 18.*
2 exemplaires de même coin.
- II. d) C PIVS TETRICVS ESA. Buste radié et drapé à dr. du César.
℞ COME AVG. Même type.
- e) C TETRICVS CAES. Même type d'effigie.
℞ COME[S] AVG. Même type stylisé: la Victoire présente dans le dos une grande boucle et deux palmes divergentes. 1 ex.
- f) IMP C TETRICVS AVG.
℞ COMITI AVG. Même Victoire schématique que sur la variété b. 1 ex.

Comiti Probi Aug. (Minerve).

3314 et 3315. Les variétés des deux pièces suivantes sont gravées sur les planches inédites de J. de Witte, d'après la publication de Valier, *Annuaire de la Soc. fr. de num.*, 1868, t. III, p. 81 et ss. et pl. XVIII. Voir aussi Blanchet (A.). *Manuel de num. fr.*, t. I, p. 134, fig. 155.

IMP TETRICVS C AVG. Buste radié à dr. ℞ COMITI P[ROBI AVG.] Minerve en armes deb. à g. tenant un rameau d'olivier. *Pl. II, n° 20.* 1 ex. et une variété avec COMITI...

Consecratio (Femme sacrificant).

3316-3325. Ce type d'une femme tenant une corne d'abondance et faisant une libation sur un autel, associé à la légende CONSECratio, est déjà connu de J. de Witte (cf. pl. XXIII, 22 et pl. XLV, 9). 6 pièces au nom de Tétricus père et 4 au nom de Tétricus fils figuraient dans la trouvaille, parmi lesquelles :

I. a) IMP C TETRICVS AVG. Buste radié et cuirassé à dr.
℞ CONSECratio A. Femme deb. à g. tenant une corne d'abondance et faisant une libation sur un autel.

et 5 variétés avec CONSECratio, CONSECRATI, CONSECRATIO.
Pl. II, n° 21.

II. b) C PIV TETRICVS F AV. Buste radié et drapé du César à dr.

℞ CONSECRA. Même type que ci-dessus. *Pl. II, n° 22.*

c) IMP C TETRICVS AVG. Buste radié et drapé du César à dr.

℞ CONSECRATI. Même type que ci-dessus.

et 2 variétés dont l'une avec CONSECRATIO AC.

Sur aucune de ces pièces il n'est possible de distinguer le serpent enroulé autour de l'autel qui figure, à tort sans doute, sur la planche XLV, 9 de J. de Witte.

Consecratio (Autel).

3326-3328. L'autel de consécration des monnaies frappées en mémoire de Claude le Gothique figure sur deux pièces offrant un portrait de Tétricus père et des légendes ne présentant aucun sens ou complètement rognées. *Pl. II, nos 23 et 24.* Plus intéressante est la variété suivante :

... C TETRICVS V.. Tête radiée à dr. de Tétricus père.

℞ IV/∞/+/X flanquant un carré formé de trois cadres carrés inscrits les uns dans les autres. *Pl. II, n° 25.*

Cette monnaie annonce déjà le type du carré de grénetis, type favori des monnaies d'argent anglo-saxonnes et frisonnes : les sceattas. L'on voit, par cet exemple, jusqu'où était allée la déformation stylistique des types monétaires romains à une époque presque contemporaine de leur émission.

COS... (Némésis).

3329. La pièce suivante de Tétricus fils offre un type inconnu de J. de Witte, copié sur des monnaies célébrant le quatrième et le cinquième consulat de Postume.

IMP TETRICVS PF AVG ∞. Buste radié et drapé à dr.

℞ COS... Némésis ailée deb. à dr., tenant une palme. *Pl. II, n° 26.*

COS... (Rome).

3330. Un portrait plus fidèle de Tétricus fils, radié et drapé à droite, se trouve sur une pièce, également unique et inconnue de J. de Witte, représentant, au revers, Rome assise sur des armes amoncelées, la tête casquée, appuyée sur une haste et tenant le parazonium. La

légende **COS...** est malheureusement incomplète et, au droit, presque totalement rognée. *Pl. II, n° 27.*

[**FIDES EQVIT.**] (*Fides* assise à g.).

3331 à 3334. Les émissions d'Aureolus à Milan, faites au nom de Postume, comprennent un type **FIDES EQVIT**, *Fides* assise à g. tenant une patère; derrière elle, une enseigne. Le même type réapparaît sur une pièce de Tétricus père et trois de Tétricus fils, mais avec une légende incohérente. Ces pièces n'ont pas été publiées par J. de Witte.

I. **IIII P TETRICVS PEVC**. Buste radié de Tétricus père à dr. **℞ COLIVM** en légende rétrograde. La Fidélité assise à g. *Pl. II, n° 28.*

II. ... **TETRICVS CAES**. Buste radié et drapé de César à dr. **℞** Même description: une pièce semble du même coin que la précédente. *Pl. II, n° 29. 3 ex. var.*

Fides militum (*Fides* debout entre 2 enseignes).

3335-3354. I. Ce type se trouvait sur 17 exemplaires variés de Tétricus père dont 10 présentent des légendes à peu près correctes. Par contre, certaines variétés offrent les légendes de revers. ... **LA AVGG**, [**FIDE**]S AVGG. La fabrique d'une variété de ces pièces est tout à fait grossière et la hampe de l'enseigne, ornée d'arêtes de poisson, se confond avec une palme. Je me contente de décrire l'exemplaire suivant, seule variété paraissant digne d'intérêt.

IIIIIC P TETRICVS AVG. Buste radié à dr. **℞ FIDES MILI**. La Fidélité deb. à g. tenant une enseigne et faisant une libation sur un autel. *Pl. II, n° 30.*

II. Tétricus fils était seulement représenté par 3 variétés: l'une, avec la légende **FIDES MILI**..., l'autre, avec la légende **FIDES AVGG**, la dernière enfin, de fabrique grossière, avec la hampe de l'enseigne s'ornant, comme sur une variété ci-dessus, d'arêtes de poisson. *Pl. III, n° 1.*

Hilaritas.

3355-3622. I. Les pièces au type **HILARITAS AVG N** ou **HILARITAS AVGG**. de Tétricus père comptent parmi les plus communes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir 199 copies figurer dans la trouvaille avec *Hilaritas* debout à gauche, tenant une palme et une corne d'abondance. Ces imitations sont banales et déjà connues.

Sur un exemplaire, les attributs d'*Hilaritas* sont inversés (*Pl. III, n° 2*. Cf. de Witte, pl. XXXIV, 41).

Quatre pièces montrent *Hilaritas* appuyée sur une ancre (*Pl. III, n° 3*) dégénérant parfois en un simple bâton (*Pl. III, n° 4*). Cette dernière variété n'est pas signalée par J. de Witte.

Il en est de même d'une pièce où l'ancre se termine curieusement par un caducée à la partie supérieure (*Pl. III, n° 5*).

Inédit également est le type d'*Hilaritas* tenant une palme et faisant une libation à gauche sur un autel (*Pl. III, n° 6*). Deux pièces figuraient dans la trouvaille, avec une variété où le type est inversé et où la légende ne présente aucun sens.

Les graveurs des ateliers clandestins n'ont pas hésité à associer la légende **HILARITAS** ou **HILARITAES** aux types de la Victoire (*Pl. III, n° 7*), de la Paix (*Pl. III, n° 8*) et de l'Espérance (*Pl. III, n° 9*) sur trois pièces, d'ailleurs uniques et inconnues à J. de Witte.

La légende **HILARITAS AVG T** est également appliquée à l'image d'une femme tenant une corne d'abondance et un objet indistinct, patère ou rameau d'olivier (*Pl. III, n° 10*).

La même légende altérée en **[H]ILARLIT...** ou **[H]ILARITA AVG** est associée au type *Pietas Augustor*, vase et instruments de sacrifice, sur deux exemplaires qui ont échappé à l'enquête de J. de Witte (*Pl. III, n° 11*).

II. 51 pièces de Tétricus fils offrent le type banal d'*Hilaritas*. La légende est parfois très altérée en **TVS + AVG** par exemple, voire réduite à la seule lettre **V** (*Pl. III, nos 12 et 13*).

Sur trois exemplaires frappés sur des flans trop étroits à l'aide des mêmes coins, *Hilaritas* tient la palme qui la caractérise et s'appuie sur une ancre; une des lettres de la légende est remplacée par une croisette **∩IV †IV...** tandis qu'au droit demeurent seules lisibles les dernières lettres de la titulature **[TETR]ICVS CVV** (*Pl. III, nos 14 et 15*). L'identité des coins, la fraîcheur des empreintes assignent vraisemblablement une origine locale à cette émission dont un exemplaire à l'effigie de Tétricus père figurait également dans la trouvaille (*Pl. III, n° 3*).

Comme pour Tétricus père, *Hilaritas* apparaît sur un exemplaire unique, inconnu à J. de Witte, faisant une libation sur un autel (*Pl. III, n° 16*).

Enfin la légende **HILARITV...** accompagne sur une pièce, également unique et inédite, l'image du prince debout à gauche, appuyé

sur un sceptre, l'autre main posée sur son bouclier, composition bâtarde inspirée par les types *Virtus* et *Princeps Juventutis* (*Pl. III, n° 17*).

Invictus. Voir aussi *Oriens Aug.*

3623-3650. I. Le type du Soleil s'élançant à gauche, armé d'un fouet, particulièrement répandu par les successives émissions de Victorin à Cologne, reparaît avec la légende **INVICTVS** plus ou moins déformée, avec ou sans l'étoile dans le champ, marque d'émission qui se transforme sur deux exemplaires en une simple croisette. 17 exemplaires de Tétricus père dont deux de même coins (*Pl. III, nos 19 et 20*) sont à ce type (Cf. de Witte, pl. XXXIV, 42) et une pièce d'exécution très grossière offre le même type inversé à droite (*Pl. III, n° 18*).

II. 9 exemplaires de Tétricus fils offrent également le type *Invictus* (*Pl. III, n° 21*. Cf. de Witte, pl. XLVI, 23).

Le type du Soleil debout à gauche, tenant un globe et non plus un fouet, paraît sur une pièce de Tétricus fils où la légende du revers est absolument informe (*Pl. III, n° 22*).

Iovi Statori.

3651. Un seul exemplaire de ce type, pièce d'assez bon style frappée pour Tétricus fils, appartenait au trésor de la Vineuse (Cf. de Witte, pl. XLVI, 24) :

...ETRICVS CAES. Buste radié et drapé du César à dr.
 ⅆ [IOVI] STATORI Jupiter deb. à g. s'appuyant sur un sceptre et tenant le foudre (*Pl. III, n° 23*).

Iustitia.

3652. Le type *Iustitia* est nouveau dans la numismatique des empereurs gaulois. Après les Sévères, il ne réapparaît que sous Carausius dans la numismatique romaine. L'exemplaire unique de la trouvaille est de style très médiocre et la barbarie de la légende du droit n'autorise pas plus à l'attribuer à Tétricus père qu'à Victorin :

Légende illisible. Buste barbu radié et drapé à dr. ⅆ IVSTITIA...
 La Justice deb. à g., tenant ses balances et une corne d'abondance (*Pl. III, n° 24*).

Laetitia.

3653-3789. I. *Laetitia* tenant d'une main une couronne et appuyée de l'autre sur une ancre est un des types les plus communs de Tétricus père. Les deux variétés de légende : **LAETITIA AVG N** et **LAETITIA AVGG** apparaissent comme sur les monnaies originales. 116 variétés de Tétricus père reproduisant ce type banal figuraient dans la trouvaille. Signalons seulement les formes insolites de légende : **LAETI AVG**, **LAETITIA AVGVSTI**, **LIITITIA AVG** et **LETITIA AVG**. Le module de certaines pièces est parfois très réduit (*Pl. III, nos 26 et 27*).

Une variété **.ETITIT**... montre *Laetitia* tenant une corne d'abondance et une couronne triangulaire à pendentifs (*Pl. III, n° 25*).

Laetitia tenant également la corne d'abondance et la couronne apparaît sur quatre exemplaires dont les légendes ne présentent d'ailleurs aucun sens.

II. 15 pièces de Tétricus fils offrent aussi le type ordinaire de *Laetitia* tenant d'une main une couronne et appuyée de l'autre sur une ancre. Les légendes du revers sont souvent incorrectes et le module est réduit, pour certains exemplaires, à des proportions minimales.

Enfin une pièce d'assez bon style de Tétricus fils associe la légende **LAETITIA AVG** à la représentation d'*Hilaritas* tenant une palme et une corne d'abondance (*Pl. III, n° 28*). Cette variété n'est pas décrite dans l'ouvrage de J. de Witte.

Liberalitas.

3790. Cette pièce, unique et inédite, reproduit le type déjà rencontré sur des imitations de Claude le Gothique, frappé cette fois au nom de Tétricus, avec les mêmes coins de revers décrits plus haut. Le buste radié de l'empereur, revêtu d'un manteau retenu sur l'épaule par une fibule circulaire, est ici accompagné de la légende **III P C TETIIICVS PF IIVG** (*Pl. III, n° 29*). Le même coin a servi également associé à deux variétés de revers du type *Pax Augusti*, tantôt frappées au nom de Claude le Gothique et tantôt au nom de Tétricus.

Libertas.

3791. Une seule pièce de la trouvaille, à l'effigie de Tétricus fils, illustre ce type inconnu à J. de Witte.

C PIV ESV TETRICVS...S. Buste radié et drapé à dr.
 R̄ LIBER... La Liberté deb. à g., appuyée à une colonne,
 tenant un sceptre transversal et un bonnet d'affranchi | S
 (Pl. III, n° 30).

Ce type de revers est copié sur une pièce de Gallien de l'atelier de Rome.

Mars.

3792. Au revers d'une pièce de Tétricus père, exemplaire rogné et flou, se lit MA... autour du type de *Virtus* : Mars appuyée sur une haste, tenant son bouclier à g. (Pl. IV, n° 1).

Mars Victor.

3793. IMP C TETR[ICVS PF] AVG. Buste radié et cuirassé à dr.
 R̄ MARS VICTOR. Mars armé d'un javelot allant à dr., un trophée sur l'épaule (Pl. IV, n° 2).

Cette pièce, unique dans la trouvaille, est une copie assez honorable des dernières pièces émises par Tétricus à Trèves, L'original, assez rare, n'était pas représenté dans la trouvaille.

Nobilitas Augg.

3794-3812. Ce type d'une femme appuyé sur un sceptre et présentant un globe à droite, appartient, comme le précédent, aux dernières émissions de Tétricus à Trèves. Aucune monnaie officielle à ce type ne figurait dans la trouvaille qui comprenait cependant 6 copies de Tétricus père (Pl. IV, n° 3) et 3 de Tétricus fils (Pl. IV, n° 4). J. de Witte (pl. XXXV, 58 et 59 et pl. XLVI, 34) n'a connu, lui aussi, que des copies du type *Nobilitas* et non l'original.

Sur la pièce de Tétricus père reproduite sur les planches, la légende correcte NOBILITAS AVGG s'altère en NOBILITA2 A...

Oriens Aug (Voir plus haut *Invictus*).

3813-3814. Deux pièces dont l'une de style barbare et aux légendes corrompues représentent le Soleil comme sur le type *Invictus*, s'élançant à gauche, armé d'un fouet. La légende ORIENS AVG du meilleur exemplaire a été maladroitement copiée sur la pièce plus grossière où les lettres déformées et inintelligibles se retrouvent disposées de manière identique (Pl. IV, nos 5 et 6).

Pax Aug ou Augg.

a) Type des pièces de Tétricus.

3815-4882. I. Ce type de la Paix debout à gauche, appuyée sur un sceptre et tenant un rameau d'olivier, est celui qui a joui de la faveur la plus grande. Les monnaies régulières de Tétricus les plus communes sont celles émises à Cologne à ce type, comme le montrent les trésors de l'Ouest de la France étudiés par Hucher : aux 305 exemplaires de notre trouvaille correspondent les 655 exemplaires de la trouvaille de la Blanchardière, les 200 exemplaires de la trouvaille de Jublains, les 68 exemplaires de la trouvaille de Plourhan et les 66 exemplaires de la trouvaille de Rennes. Quant aux copies contemporaines, la trouvaille de Jublains qui, comme celle de La Vineuse, n'avait pas subi un tri éliminant les pièces de fabrication clandestine, outre ses 200 exemplaires de monnaies de coin régulier, comprenait, elle aussi, une masse de 600 pièces imitées. A La Vineuse, pour 305 pièces de fabrication officielle, il faut compter 1058 copies des pièces de Tétricus père, au type de la Paix, du poids et du module le plus variable.

Une série de 114 de ces copies banales, dans la trouvaille de La Vineuse, est frappée sur des flans généralement trop étroits avec des coins souvent identiques et toujours, du moins, taillés par le même graveur avec une certaine élégance :

IAP TETRICVS PF AVG. Buste radié et cuirassé à dr.

R̄ PAX AVG La Paix debout à g. s'appuyant sur un sceptre et tenant un rameau d'olivier (*Pl. IV, nos 7 et 8*).

Le module varie de 13 à 18 mm. ; le poids moyen est de 1 gr. 43. Dix exemplaires d'une fabrication, également locale, encore plus abondante pour Tétricus fils, sont caractérisés par la main énorme de la Paix au revers. La fabrique en est particulièrement négligée et les poinçons d'effigie de plus en plus dégénérés (*Pl. IV, nos 9 à 13*).

En outre, 4 variétés du type commun avec la légende **PAX AVGG** ou **PAX AVG** se distinguent par l'apparition d'une étoile dans le champ à gauche (*Pl. IV, nos 14 à 16*. Cf. de Witte, pl. XXXVI, 76).

Une variété présente la lettre **P**, marque d'émission des pièces de Postume au même type, inscrite également dans le champ du revers, à gauche (*Pl. IV, n° 17*).

Sur un exemplaire aux légendes corrompues, l'image d'un autel se trouve aux pieds de la Paix (*Pl. IV, n° 18*).

Une autre pièce montre la Paix toujours appuyée sur son sceptre mais sans le rameau d'olivier qui s'est mué en une courbe capricieuse évoquant la forme d'un arc ou d'un serpent (*Pl. IV, n° 19*. Cf. de Witte, pl. XXXV, 73).

Enfin le type de la Paix se trouve inversé à droite sur trois pièces frappées sur large flan. Deux de ces monnaies présentent la graphie gauloise **PAXS AVG.** (*Pl. IV, n° 20*).

4883-5348. II. Les copies du type *Pax* de Tétricus sur les pièces de Tétricus fils, s'élèvent au nombre de 466, parmi lesquelles 76 exemplaires où *Pax* apparaît dotée d'une main gigantesque, espèces de fabrication locale émises dans le même atelier que les pièces correspondantes de Tétricus père indiquées plus haut. Les coins du droit, également frappés sur des flans trop étroits, comportent la légende plus ou moins rognée **C PIV ESV TETRICVS CS** autour du buste radié et drapé du César, de style négligé et fort en relief (*Pl. IV, nos 23 et 24*). Le module varie entre 15 et 16 mm. et le poids moyen atteint 1 gr. 57 par suite de l'épaisseur du flan. Une série de 8 pièces analogues présente des effigies encore plus grossières de style avec des légendes complètement déformées (*Pl. IV, nos 27 et 28*). Des coins d'effigie semblables à ceux de la série de 76 pièces « à la grosse main » sont associés à un revers de bon style sur 3 exemplaires (*Pl. IV, nos 25 et 26*) qui constituent une transition intéressante avec les pièces suivantes. Le style élégant et la fabrique plus soignée de ces dernières, au nombre de 36 exemplaires, rappelle la série de 114 pièces de Tétricus père déjà signalée plus haut. Le diamètre de ces pièces, minces et plates, varie entre 12 et 15 mm. tandis que leur poids moyen ne dépasse pas 1 gr. 30. Le buste radié et drapé du César, au droit, est assez agréable, mais souvent rogné, de même que la légende **C. PIV ESV TETRICVS CVES** (*Pl. IV, nos 21 et 22*).

Sur un grand nombre d'imitations banales du même type **PAX AVG** les légendes sont altérées, parfois même complètement intelligibles (*Pl. IV, nos 29 et 30*); quant au module, il est souvent très réduit (*Pl. IV, n° 31*).

Trois variétés de Tétricus fils, au type de la Paix et à la légende **PAX AVG** ou **AVGG**, présentent dans le champ, à gauche, la pre-

mière une croix, la seconde, une étoile à 6 branches, la troisième, une étoile à huit branches (*Pl. IV, nos 32 à 34*).

b) Au type de Victorin.

5349-5520. I. Les monnaies de Victorin avaient vulgarisé le type de la Paix, debout à gauche, tenant un rameau d'olivier et un sceptre transversal. 164 pièces de Tétricus père reproduisent ce type (*Pl. IV, n° 35*).

En outre, cinq variétés offrent les marques d'émission $\nabla | *$ des pièces de Victorin (*Pl. IV, n° 36*) et une autre variété, la marque $* | *$ (*Pl. V, n° 1*).

Sur deux exemplaires, de style très grossier, où se montrent encore les mêmes marques d'émission, le type apparaît inversé (*Pl. V, n° 2*).

5521-5556. II. Tétricus fils est représenté dans la trouvaille par 36 exemplaires, de module parfois très réduit, dont 6 variétés présentent les marques d'émission $\nabla | *$ des pièces de Victorin (*Pl. V, n° 3*. Cf. de Witte, pl. XLVI, 42).

c) Types divers.

5557-5559. I. Deux pièces de Tétricus père montrent la Paix s'élançant à gauche, portant un sceptre transversal et un rameau d'olivier comme sur les émissions de Claude le Gothique à Milan (*Pl. V, nos 4 et 5*. Cf. de Witte, pl. XLVI, 40). Sur une troisième pièce, la légende PAX AVG se développe en PAX [AVGV]STI et la Paix garde la même attitude mouvementée bien que le sceptre reprenne la position verticale (*Pl. V, n° 6*). Une étoile figure à gauche dans le champ de la même monnaie.

5560-5562. Trois pièces de Tétricus père présentent le type *Aequitas* avec la légende PAX AVG ou AVGG. Sur deux de ces monnaies, *Aequitas* tient ses balances et une corne d'abondance (*Pl. V, n° 7*); sur la troisième, la corne d'abondance est remplacée par un sceptre. La première variété seule est signalée par J. de Witte (pl. XXXVI, 83).

5563-5579. De même la légende PAX AVG est associée au type *Spes* sur 17 pièces (*Pl. V, n° 10*. Cf. de Witte, pl. XXXVI, 84).

5580-5601. Le type *Laetitia* est lui aussi associé à la légende PAX

AVG sur 15 pièces de la trouvaille (*Pl. V, n° 8*. Cf. de Witte, pl. XXXV, 75).

Sur 7 autres variétés *Laetitia* troque sa couronne contre le rameau d'olivier (*Pl. V, n° 9*).

5602-5606. *Hilaritas* apparaît sur une petite pièce, de dimensions extrêmement réduites, tenant une palme et un sceptre, avec les débris de légende X V, sans doute PAX AVG (*Pl. V, n° 12*). *Hilaritas* se montre encore sur 4 pièces avec sa palme et une corne d'abondance, avec la palme et une couronne ou encore avec la palme et un rameau d'olivier, mais la légende PAX AVG est parfois complètement altérée (*Pl. V, nos 11, 13, 14 et 15*).

5607-5612. Le type *Salus*, appuyé sur une ancre et nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel, figure sur 6 pièces variées *Pl. V, n° 16* (cf. de Witte, pl. XXXV, 74); parfois le serpent disparaît et la coupe à libation se transforme en couronne sous l'influence du type *Laetitia* (*Pl. V, n° 17*).

5613-5615. La Victoire se voit également accompagnée de la légende PAX AVG sur 3 exemplaires (*Pl. V, n° 18*, cf. J. de Witte, pl. XXXVI, 87).

5616-5618. La même légende se retrouve sur trois pièces, de fabrication identique, où Minerve casquée tourne la tête à droite et s'appuie sur son bouclier tandis que de la main droite elle couronne un trophée. (*Pl. V, nos 19 et 20*). Ce type est inconnu de J. de Witte.

5619. Il en est de même de la pièce qui associe à la légende PAX AVG le type d'une femme debout de face dont l'attitude rappelle celle des orantes (*Pl. V, n° 21*).

5620-5642. II. Pour Tétricus fils, la légende PAX AVG accompagne aussi abusivement sur 3 exemplaires *Laetitia* appuyée sur une ancre et tenant une couronne (*Pl. V, nos 22 et 23*), remplacée par un rameau d'olivier sur 20 exemplaires dont deux de mêmes coins. (*Pl. V, nos 24 à 26*).

5643-5664. *Spes* figure de même sur 20 pièces avec la même légende (*Pl. V, n° 27*, cf. J. de Witte, pl. XLVI, 46) tandis que *Victoria* et *Fides militum* n'apparaissent que sur des pièces uniques (*Pl. V, nos 28 et 29*).

5665. Un type bâtard ou *Hilaritas* tient une palme et un rameau d'olivier s'accompagne d'une légende ne présentant aucun sens (*Pl. V, n° 30*).

Pax Augusti.

5666-5670. Les deux variétés de ce type déjà décrites pour Claude le Gothique se retrouvent frappées avec les mêmes coins mais, cette fois, à l'effigie et au nom de Tétricus père. Le coin d'effigie est celui qui a également servi pour le type *Liberalitas* (n° 3790). Le type **TIIX IICVSI** n'est représenté que par un exemplaire ; la variété **DIIX IIIICIISTI** l'est par quatre. Toutes ces pièces, jusqu'ici inédites, sont à considérer comme de fabrication locale (*Pl. V, nos 31 à 33*).

Pietas.

5671. Un seul exemplaire de Tétricus père offre au revers *Pietas* debout à gauche, voilée, faisant une libation sur un autel (*Pl. V, n° 34*). Cette pièce n'est pas connue de J. de Witte.

Pietas Augg ou Augustor.

5672-5805 I. Le vase et les instruments de sacrifice des émissions *Pietas Augustor* de Tétricus fils reparaissent sur 11 pièces à l'effigie de Tétricus père, de style et de module variables. La légende s'abrège souvent en *Pietas Aug.* ; souvent elle est complètement déformée (*Pl. VI, n° 1*).

II. Plus nombreux (123 ex.) sont les Tétricus fils. Sur une série de 39 pièces, d'assez bon style, la légende **PIETAS AVGG** accompagne le même type où le vase apparaît tourné tantôt à droite et tantôt à gauche (*Pl. VI, nos 2 et 3*). La présence d'un grand nombre de ces dernières pièces dans des trouvailles ne contenant guère que les pièces de fabrication régulière, dans la trouvaille rhénane de Cattenes, par exemple, qui comprenait 117 pièces de ce type, démontre que ces monnaies se confondaient avec le numéraire officiel grâce à la qualité de leur fabrication.

Mais, sur bon nombre de pièces, les légendes sont corrompues, le module parfois même réduit à l'extrême (*Pl. VI, n° 4*). Le vase, exceptionnellement muni de 2 anses, compose souvent à lui seul le type, les autres objets étant éliminés de la composition (*Pl. VI, n° 5*). Le même type reparaît avec les légendes **ABVNDANTIA**, **HILARITAS**, **SPES AVGG** (voir ces rubriques).

Princeps Juventutis.

5806-5808. En dehors des pièces hybrides à l'effigie de Tétricus père signalées plus haut, circulaient aussi des copies barbares assez rares (2 ex. de T. père, *Pl. VI, n° 6* ; 1 ex. de T. fils, *Pl. VI, n° 7*). Les légendes sont souvent corrompues et il est parfois difficile de distinguer les copies de ce type de celles du type *Virtus Aug.*

Providentia Aug.

5809-5819. Le type classique de la Providence debout à gauche, tenant une corne d'abondance et dirigeant un globe placé à ses pieds à l'aide d'une baguette, se rencontre sur 10 pièces de Tétricus père (*Pl. VI, n° 8*) ; parfois le globe a disparu.

Une pièce, de fabrication grossière, présente une femme debout à gauche, appuyée sur une haste et tenant un rameau, avec la légende **PROVID AVG** (*Pl. VI, n° 9*).

Salus Augg.

5820-6251. Ce type de Tétricus père, frappé aussi bien à Trèves qu'à Cologne, où *Salus*, appuyée sur une ancre, présente une patère à un serpent enroulé autour d'un autel, ne comporte pas moins de 286 copies dans le trésor de La Vineuse (*Pl. VI, nos 10 et 11*). Les légendes en sont souvent corrompues, parfois rétrogrades ; le type est lui-même altéré.

En outre 146 copies du même type sont frappées à l'effigie de Tétricus fils (*Pl. VI, n° 12*).

6252-6295. Le type de Victorin représentant *Salus* debout à gauche près d'un autel, appuyée sur un sceptre et non plus sur une ancre, apparaît sur 31 exemplaires de Tétricus père (*Pl. VI, n° 13*) dont quatre, par suite de la maladresse du graveur, donnent les types inversés (*Pl. VI, n° 14*) et sur 13 pièces de Tétricus fils (*Pl. VI, n° 15*). L'autre type de Victorin où *Salus* tient un serpent dans ses bras ne figure que sur une seule pièce de Tétricus père (*Pl. VI, n° 16*, cf. J. de Witte, pl. XXXVIII, 120).

6296-6332. Enfin, sur des copies à l'effigie de Tétricus père, la légende **SALVS AVGG** accompagne abusivement *Hilaritas* tenant une palme et une corne d'abondance sur 5 exemplaires (*Pl. VI, n° 17*, cf. de Witte, pl. XXXVIII, 123) ; *Hilaritas* tenant une palme et faisant

une libation sur un autel, sur 3 pièces dont 2 de mêmes coins, non signalées par J. de Witte (*Pl. VI, nos 18 et 19*); *Laetitia* appuyée sur une ancre et tenant une couronne (*Pl. VI, n° 20*), variété inconnue à de Witte bien qu'elle soit ici représentée par 14 exemplaires; *Pax* devant un autel, appuyée sur un sceptre et tenant un rameau d'olivier, sur une pièce unique (*Pl. VI, n° 21*), également inconnue à J. de Witte de même que les variétés suivantes: *Victoria*, sur deux exemplaires de même fabrication (*Pl. VI, n° 22*) et *Virtus*, sur un exemplaire unique (*Pl. VI, n° 23*). Mentionnons encore 5 pièces où la femme, debout à gauche près d'un autel, tient une patère et une corne d'abondance et 5 autres variétés au même type, mais sans l'autel (*Pl. VI, nos 24 et 25*). Sur une pièce de Tétricus fils, *Pax* tenant une corne d'abondance et un rameau d'olivier est aussi qualifiée **SALVS** (*Pl. VI, n° 26*).

Securitas.

6333. Une pièce de Tétricus fils, de module réduit, présente au revers la légende [SEC]VRITAS AV et un personnage assis à gauche, appuyé sur un sceptre (*Pl. VI, n° 27*). Ce type est inconnu à J. de Witte.

Spes.

6334-6909. Le type *Spes Augg.* a été le plus souvent imité: 242 exemplaires de Tétricus père (*Pl. VI, n° 28*) et 312 de Tétricus fils (*Pl. VI, n° 30*) reproduisent ce type. Sur 16 autres exemplaires de Tétricus père et sur 17 de Tétricus fils, l'Espérance, au lieu d'être tournée à gauche, se dirige vers la droite (*Pl. VII, n° 1*).

6910-6946. Le type *Spes publica* n'a fourni que 15 imitations de Tétricus père (*Pl. VII, n° 2*), plus une variété, au même type inversé à droite (*Pl. VI, n° 29*) ainsi que 21 pièces de Tétricus fils (*Pl. VII, n° 3*).

6947-6959. Plus curieuses sont les pièces où l'ignorance du graveur associe à la légende *Spes* un type ne présentant aucun rapport avec cette légende. C'est ainsi que, pour Tétricus père, apparaissent successivement *Laetitia*, tantôt seule (1 ex. *Pl. VII, n° 4*), tantôt près d'un autel (1 ex. *Pl. VII, n° 5*), *Pax* avec la marque d'émission XIV des monnaies de Victorin (1 ex. *Pl. VII, n° 6*), *Pietas*, vase et instruments de sacrifice (1 ex. *Pl. VII, n° 7*), *Virtus* (2 ex. *Pl. VII, n° 8*), une femme tenant une corne d'abondance et une patère (*Pl.*

VII, n° 9) ou une corne d'abondance et un sceptre (*Pl. VII, n° 10*) et encore une femme appuyée sur un caducée près d'un autel (3 ex. *Pl. VII, n° 11*), enfin une Victoire debout à gauche (3 ex. *Pl. VII, n° 12*). Ces variétés et la suivante complètent utilement le travail de J. de Witte.

De même *Hilaritas* se montre sur une pièce de Tétricus fils avec la légende *Spes Augg* (*Pl. VII, n° 13*)

Temporum felicitas.

6960-6962. La Félicité apparaît sur trois pièces de Tétricus père : les deux premières, avec la légende **TEMP FELI**, la troisième, avec la légende **[TEMPO]RVM FELIC** (*Pl. VII, nos 14 et 15*). Le caducée et la corne d'abondance se trouvent inversés sur ce dernier exemplaire. Toutes ces pièces sont inconnues de J. de Witte.

Victoria.

6963-7005. Outre 24 imitations banales de Tétricus père dont une a la légende **VITRO**. (*Pl. VII, n° 16*), signalons 4 pièces de module réduit où la Victoire apparaît stylisée, avec une grande boucle et deux palmes divergentes dans le dos, type que nous avons déjà rencontré avec la légende **COMES AVG** et qui, cette fois, est associé à la légende **VIC AVG** (*Pl. VII, n° 17*).

Tétricus fils fournit 15 copies du même type dont une jolie variété où la Victoire marche à grands pas à droite, portant une palme et une couronne (*Pl. VII, n° 18*).

Vberitas Aug.

7006. Ce type n'est représenté que par une pièce dont le buste du droit pourrait s'identifier avec celui de Victorin aussi bien que de Tétricus (*Pl. VII, n° 19*, cf. de Witte, pl. XXXIX, 147 et 149).

Virtus Augg.

7007-7121. Avec cette légende, le type banal de Mars, appuyé sur son bouclier et une haste, se retrouve sur 79 exemplaires de Tétricus père et 26 de Tétricus fils (*Pl. VII, nos 20 et 22*). Les attributs sont inversés sur 7 pièces de Tétricus père (*Pl. VII, n° 21*), et 3 de Tétricus fils (*Pl. VII, nos 23 et 24*).

7122-7128. Plus intéressantes sont 3 pièces présentant Minerve casquée, debout à gauche, tenant une haste et un bouclier (*Pl. VII, nos 25 et 26*), une pièce avec Mars allant à droite, portant un trophée (*Pl. VII, n° 27*) et une autre avec un personnage tenant une Victoire qui lui tend une couronne (*Pl. VII, n° 28*). Ces variétés de Tétricus père manquent à l'ouvrage de J. de Witte.

Il en est de même de deux pièces de Tétricus fils où se retrouvent abusivement les types de *Spes* et d'*Invictus* (*Pl. VII, nos 29 et 30*).

Types divers.

7129-7133. Quelques pièces, aux légendes corrompues, présentent les animaux: griffon, cerf, biche, des émissions si communes de Gallien (*Pl. VIII, nos 1 à 3*); une divinité dans un temple rappelle également des émissions de Gallien dont le portrait a d'ailleurs influencé le buste radié qui figure au droit (*Pl. VIII, n° 4*). Sur une pièce très barbare, au revers, se trouve un personnage radié sous une arcature accompagné de la légende... **TNAI** (*Pl. VIII, n° 5*).

7134-7137. Signalons encore des pièces de Tétricus père (3 ex.) et de Tétricus fils (1 ex.) frappés avec le même coin pour le revers, au type d'un personnage radié, allant à droit en brandissant une haste: la légende est complètement corrompue alors qu'au droit elle reste assez correcte. Le type est curieux, le personnage évoquant les nains de la farce alexandrine. Il s'agit sans doute d'une fabrique locale (*Pl. VIII, nos 6 à 8*).

7138-7155. De fabrique également locale sont probablement 18 pièces de petit module (13 à 16 mm.) et d'un poids moyen de 1 gr. 50 à l'effigie de Tétricus fils avec, au revers, un personnage dont le type semble copié sur celui de *Virtus*; toutes ces pièces semblent sorties des mêmes coins; la légende du revers se termine par **SAECV** (*Saeculi?*), en caractères rétrogrades (*Pl. VIII, nos 9 et 10*).

7158-7157. Deux pièces de Tétricus père, très barbares, représentent au revers, le type d'une femme debout à droite, drapée, un bouclier à ses pieds et, derrière elle, un trait dirigé la pointe vers le sol. Ce type est anépigraphé (*Pl. VIII, nos 11 et 12*).

7158-7159. Certaines pièces paraissent étrangères à la typologie romaine: voici, par exemple, avec une légende incomplète **CSTV... IT**, une femme, debout à droite, brandissant un couteau de la main droite tandis que, de la main gauche, elle tient un personnage

plus petit, sans doute un enfant (*Pl. VIII, n° 13*). A cette pièce de Tétricus père, il convient d'en ajouter une autre où paraît un personnage, debout à droite, tenant un maillet levé dans la main droite, avec une légende verticale en deux lignes **LDV** ∞. Nous aurions ainsi une représentation du dieu gaulois au maillet (*Pl. VIII, n° 14*).

7160-8760. On trouvera sur la planche VIII quelques spécimens de ces imitations de fabrication grossière, aux types et légendes barbares ou informes. Une de ces pièces, avec un personnage tenant une sorte de caducée, semble porter, au droit, le portrait de Claude II avec les débris de la légende commémorative **DIVO CLAVDIO** (*Pl. VIII, n° 15*). Mais environ 1700 imitations de Tétricus père et de Tétricus fils échappent à toute tentative de détermination. Sur ce nombre, il faut retrancher les pièces incuses, émises les unes (15 ex.), dans les ateliers réguliers de Cologne, (*Spes publica* (2 ex.) *Pax Aug.*, *Pietas Augustor*, *Princeps Juvent.*) et de Trèves (*Hilaritas Augg.* (2 ex.), *Laetitia Aug. N.*), les autres (45 ex.), dans les ateliers clandestins. Enfin, 5 flans n'avaient pas reçu d'empreinte monétaire.

P. S. — Le nettoyage des pièces de la trouvaille de La Vineuse et leur premier classement ont été effectués par M. Verret, membre de la Société française de numismatique, à qui nous sommes heureux d'exprimer ici notre gratitude pour l'extrême obligeance avec laquelle il nous a assisté dans notre travail dont l'exécution a été ainsi rendue plus facile.

LA TROUVAILLE DE MARSILLARGUES DRACHMES DE MASSALIA

En 1906, M. Adrien Blanchet écrivait avec raison : « la plus grande incertitude règne encore dans le classement chronologique des monnaies [de Marseille] » ; depuis lors, malgré les progrès réalisés sur cette question grâce aux travaux du même auteur, c'est toujours une précieuse aubaine que de pouvoir étudier une trouvaille, si modeste soit-elle, contenant des monnaies de cette cité. Récemment j'ai pu entrer en possession d'un petit lot de drachmes massaliètes, découvertes sur le territoire de Marsillargues, près de Lunel (Hérault).

Tel qu'il m'est parvenu, ce petit trésor, dont les conditions exactes de découverte me sont inconnues, comprend 136 monnaies. Toutes appartiennent à des émissions dont le poids oscille de 2 gr. 60 à 2 gr. 75 ; elles sont pour la plupart en mauvais état de conservation, mais l'usure des pièces et la fréquence des types permettent d'établir une répartition chronologique en deux groupes principaux.

Le premier groupe, composé de 33 pièces *très usées*, comprend six variétés.

1° Tête d'Artémis à dr. avec couronne de laurier dans les cheveux, carquois derrière le col — R' ΜΑΣΣΑ, lion passant à dr. ; à l'exergue : ΗΗ. — (B. N. 942) ; 1 pièce fruste.

2° Buste diadémé à g., avec longues nattes, chignon et

tresse relevée sur le crâne. — R MAΣΣA, lion irrité à g. — (B. N. 1072); 1 p. fruste.

3° Même buste à dr. — R MAΣΣA, lion irrité à g. (B. N. 1090, 1142); 3 p. frustes.

4° Même buste à dr. — R MAΣΣA/ΛΙΗΤΩΝ, lion irrité à dr. avec deux lettres entre les pattes. — (B. N. 1203, 1208, 1221, 1251, 1263, 1270, 1279); 22 p. très mauvaises ou frustes.

5° Même buste à dr., d'assez bon style avec ^A dans le champ. — R même légende, lion en arrêt à dr., devant : ^A A. — (B. N. 1012); 1 p. usée.

6° Même buste à dr. de style médiocre. — R lion en arrêt à dr. MAΣΣA. — (B. N. 1431); 5 p. frustes.

Les monnaies composant ce premier groupe se trouvaient toutes représentées dans le trésor de Cadenet étudié, en 1860, par L. de la Saussaye (*Rev. Numism.*, 1860, p. 485). Dans cet important dépôt ne figurait aucune des drachmes formant le second groupe de la trouvaille de Marsillargues dont le nombre s'élève à 103. Ces dernières, quoique très oxydées, sont mieux conservées, quelques exemplaires se sont même, au nettoyage, révélés fleur-de-coin; leur circulation a été certainement moins prolongée que celle du 1^{er} groupe contemporain de l'enfouissement du trésor de Cadenet. C'est donc postérieurement à ce dernier qu'a été inauguré le type monétaire du second groupe de Marsillargues.

Ce type est assez particulier, l'artiste qui l'a conçu n'a pas craint d'apporter des innovations dans la représentation traditionnelle du buste d'Artémis. La coiffure a été totalement modifiée: la tresse, le chignon, les nattes ont disparu, les cheveux sont courts, relevés sur l'oreille en longues boucles ondoyantes. Notons que les pendants d'oreille ont

la forme d'un m couché, que le couvercle conique du carquois est simplement traversé par une tige pommetée à son extrémité. Au R , le lion est représenté passant avec tranquillité vers la droite, sur la ligne d'exergue.

Si l'on soumet le deuxième groupe à un classement fondé sur l'état de conservation, on distingue à nouveau quatre variétés :

1° Devant le buste un B qui se retrouve au R entre les pattes du lion ; devant celui-ci un A , avec la légende MAΣΣA/ΛΙΗΤΩΝ disposée en haut et à l'exergue (B. N. 1008) ; 4 pièces très usées.

2° Devant le buste un monogramme. — R MAΣΣA , pas de lettre dans le champ, trois lettres à l'exergue (B. N. 1301) ; 22 p. très usées.

3° Devant le buste un monogramme. — R MAΣΣA , une lettre sous le lion (A , Δ ou T), trois lettres à l'exergue (B. N. 1305, 1315, 1304), flans courts assez irréguliers ; 25 pièces, de conservation médiocre.

4° Devant le buste un monogramme. — R MAΣΣA , une lettre devant le lion (E , A , M , X), trois lettres à l'exergue (B. N. 1297, 1312, 1327, 1340, 1348, 1355, 1359), flans courts et irréguliers pour les pièces marquées E ; flans plus larges pour les pièces marquées A , M , X ; conservation médiocre pour les pièces avec E , bonne pour les pièces avec A , bonne et très bonne pour les pièces avec M et X , 52 p.

La variété 1, la moins nombreuse, a hérité de la légende MAΣΣAΛΙΗΤΩΝ des émissions plus anciennes.

Sur les variétés 2, 3, 4, cette inscription est tronquée pour faire place à 3 lettres disposées à l'exergue.

Sur les variétés 3 et 4, des lettres isolées apparaissent dans le champ du R .

Tout le groupe porte au droit une lettre ou un monogramme ; le nombre de ces différents est de dix ; certains

d'entre eux continuant à être employés sur un type de drachmes, manquant à la fois aux deux trésors de Cadenet et de Marsillargues, mais procédant immédiatement des pièces de ce dernier. Le dessin du buste y est à nouveau modifié : tresse, chignon et longues nattes réapparaissent, le couvercle conique du carquois est remplacé par un A qui ne peut être que la signature du graveur, artiste habile qui a repris pour l'effigie d'Artémis une tradition iconographique plus ancienne momentanément abandonnée (B. N. 1347).

Le nouveau trésor découvert permet donc d'assigner une place chronologique à trois séries distinctes des drachmes de Massalia :

- 1° Trouvaille de Cadenet,
- 2° Groupe II de Marsillargues,
- 3° Drachmes du graveur A.

Si, sortant des limites forcément étroites du trésor de Marsillargues, on étudie dans leurs détails les trois dernières séries de son deuxième groupe, en étendant l'examen aux pièces de la Bibliothèque Nationale et à celles d'une collection particulière, on peut établir, pour les différents monétaires, le tableau ci-contre :

Il serait vain de vouloir donner un sens précis à ces nombreuses combinaisons ; seules quelques observations peuvent être faites :

Les trois lettres gravées à l'exergue ne peuvent avoir une valeur numérique ; les groupes semblables sont exceptionnels, mais les mêmes lettres se trouvent fréquemment répétées. On les considère généralement comme les initiales de noms de monétaires ; comme à Rome, au temps de la République, il y aurait eu, à Marseille, trois magistrats chargés de surveiller la fabrication.

La lettre isolée dans le champ du R, paraît avoir une

importance secondaire puisqu'elle manque à la 2^e variété et que son emploi n'est inauguré qu'avec la 3^e. Elle ne peut être un signe distinctif de coin, car, avec la même lettre

MONO-GRAMMES	2 ^e VAR. PAS DE LETTRE ISOLÉE AU R	3 ^e VAR. LETTRE ISOLÉE SOUS LE LION AU R	4 ^e VAR. LETTRE ISOLÉE DEVANT LE LION AU R
Λ ou Λ*	$\left. \begin{array}{l} A \\ \Delta \times \\ H \end{array} \right\}$	$A \left\{ \begin{array}{l} \Delta \\ E \text{ 1305} \\ H \end{array} \right. \Delta \left\{ \begin{array}{l} \Phi H \text{ 1357} \\ A A \text{ 1325} \\ O T \end{array} \right.$	
AP	$\left. \begin{array}{l} M \text{ 1356} \\ A \\ A \end{array} \right\}$		$T \left\{ \begin{array}{l} \Theta \\ K \text{ 1326} \\ \Theta \end{array} \right. \quad \Delta \left\{ \begin{array}{l} \Pi \\ \Lambda \text{ 1351} \\ \Delta \end{array} \right.$
Π	$\left. \begin{array}{l} X \\ X \text{ 1364} \\ A \end{array} \right\}$	$\Delta \left\{ \begin{array}{l} \Delta H E \text{ 1403} \\ A A \Delta \text{ 1316} \\ \Delta T B \text{ 1315} \end{array} \right.$	$A \left\{ \begin{array}{l} K \\ \Pi \text{ 1327} \\ A \end{array} \right. \quad E \left\{ \begin{array}{l} \Pi \\ H \text{ 1348} \\ A \end{array} \right.$
KH ou KHP	$\left. \begin{array}{l} H \\ K \text{ 1415} \\ \cdot \end{array} \right\}$	$\Delta \left\{ \begin{array}{l} \Delta \text{ 1312} \\ A \\ \Delta \end{array} \right.$	$A \left\{ \begin{array}{l} \Pi \text{ 1344} \\ \Delta \\ A \end{array} \right. \quad E \left\{ \begin{array}{l} H \\ K \cdot \end{array} \right.$
ΓΛ	$\left. \begin{array}{l} A \\ \Pi \text{ 1302} \\ I \end{array} \right\}$		$T \left\{ \begin{array}{l} \Delta \\ B \text{ 1360} \\ \Theta \end{array} \right. \quad A \left\{ \begin{array}{l} A \text{ 1297} \\ H \\ X \end{array} \right.$
Μ		$A \left\{ \begin{array}{l} \Delta \\ \Delta \text{ 1313} \\ P \end{array} \right. \Delta \left\{ \begin{array}{l} \Lambda \\ \Delta \text{ 1306} \\ \Theta \end{array} \right.$	
B ou BA		$A \left\{ \begin{array}{l} \Lambda \\ \Pi \text{ 1358} \\ \Pi \end{array} \right. \Delta \left\{ \begin{array}{l} H \\ A \text{ 1318} \\ T \end{array} \right.$	
BA		$T \left\{ \begin{array}{l} A \\ \Pi \times \\ \Pi \end{array} \right.$	$A \left\{ \begin{array}{l} X \\ Z \text{ 1359} \\ A \end{array} \right.$
AH			$M \left\{ \begin{array}{l} P \\ \Pi \text{ 1355} \\ A \end{array} \right.$
HB			$X \left\{ \begin{array}{l} \Pi \\ A \text{ 1340} \\ \Delta \end{array} \right.$

* Les nos qui suivent les groupes sont ceux des pièces de la Bibliothèque Nationale (Atlas de la Tour).

ont été employés des poinçons différents. Il semble plutôt que l'on se trouve en présence d'une marque d'émission.

Si l'on examine le tableau qui précède, on constate que les combinaisons de la 4^e variété s'intercalent parfaitement entre celles de la 3^e. Cette concordance qui rapprocherait toutes les pièces ayant le même indice devant ou sous le lion, se révèle illusoire si l'on tient compte de la technique des flans de la 3^e variété, et de la meilleure conservation des monnaies de la 4^e. Par suite, si, à la rigueur, on peut supposer que les lettres isolées de la 3^e variété ont une valeur numérique :

$$A = 1, \quad \Delta = \text{δευτερος}, \quad \tau = \text{τρίτος}.$$

notation cependant étrangère aux usages de la numismatique grecque ; une semblable hypothèse ne peut être admise pour la 4^e série, la trouvaille de Marsillagues, tant par sa technique que par sa conservation, dictant le classement suivant

E, A, M, X ou X, M.

On ne retrouve pas là un ordre alphabétique progressif tel qu'il apparaît clairement sur les premières émissions des drachmes légères massaliètes.

Le monogramme gravé au droit est-il celui d'un nom de lieu (atelier) ou d'un nom d'homme ?

Malgré le rapprochement curieux qui peut être fait entre les groupes MA, AP, ΓΛ, ΗΡΚ et des noms de villes : Marseille, Arles, Glanon, Héraclée..., la première hypothèse est peu probable, quoique de nombreux exemples de monogrammes utilisés comme marques d'ateliers puissent être invoqués en comparaison dans la numismatique hellénistique. En effet, si l'on veut reconnaître dans les trois lettres

d'exergue un collège de monétaires, on ne peut guère concevoir que celui-ci ait fonctionné en même temps dans plusieurs localités ; or, avec l'indice Δ on trouve le groupe HAT accompagnant les monogrammes MA, TA, BA ; avec le même indice, le groupe $\Delta\Delta$ est en combinaison avec TA et HK.

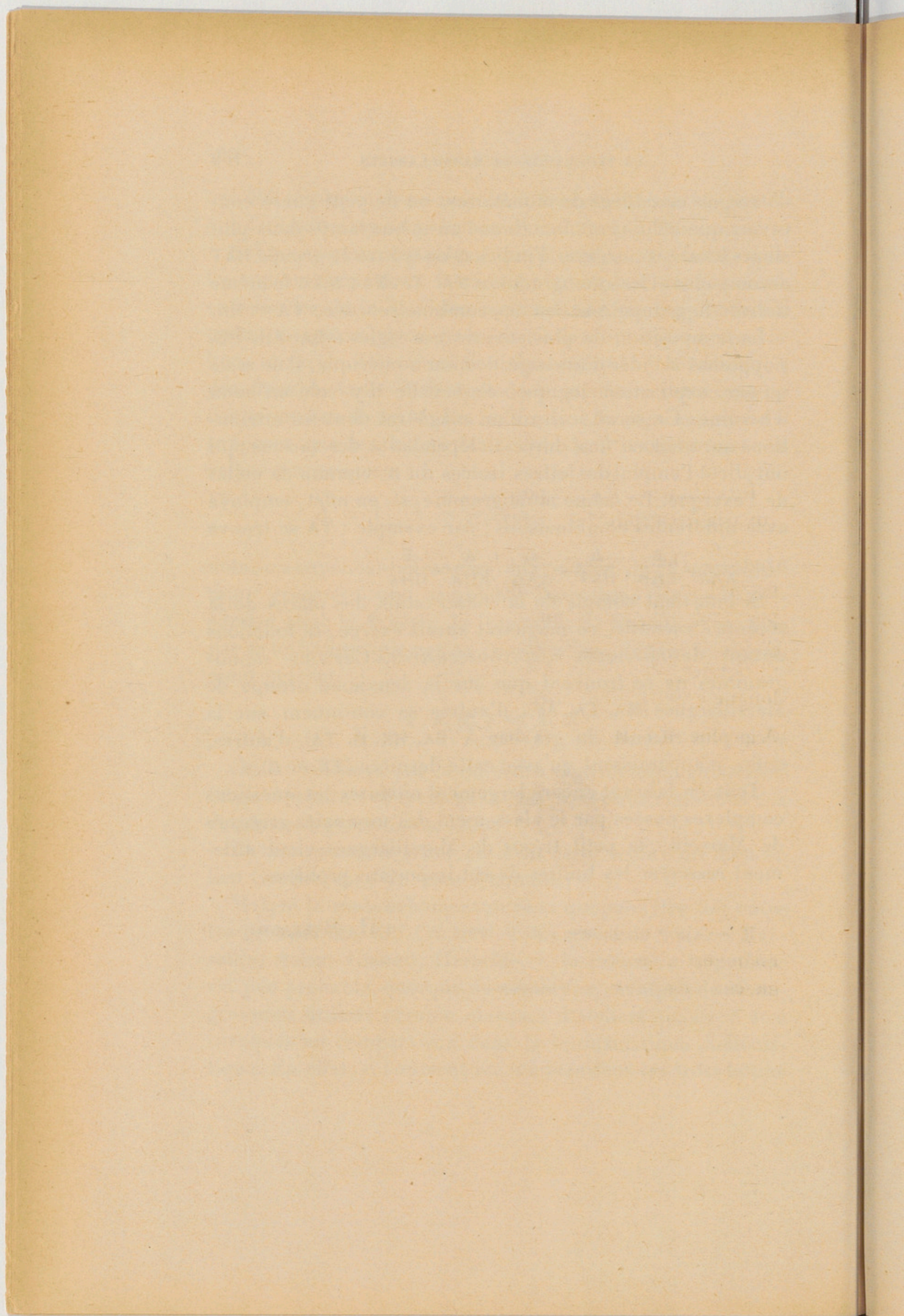
La composition de plusieurs de ces sigles : BA, AH, HB, s'opposant à l'idée d'une signification numérique, il ne reste qu'une explication logique, c'est celle d'y voir un nom d'homme. Ce serait celui d'un magistrat dont les attributions auraient eu une durée indépendante des raisons qui ont dicté l'emploi des lettres isolées du R, comme de celles de l'exergue. Le même monogramme est, en effet, employé avec différentes combinaisons ; par exemple : TA se trouve

avec $\frac{\cdot}{\text{XXA}}$, $\frac{\Delta}{\text{E}\Delta\text{B}}$, $\frac{\Delta}{\text{HAT}}$, $\frac{\Delta}{\Delta\Delta\Delta}$, $\frac{\text{A}}{\text{KPA}}$, $\frac{\text{E}}{\text{PHA}}$.

Si l'on tient compte de la conservation des pièces de la récente trouvaille, ce magistrat aurait exercé ses fonctions durant des périodes *non consécutives*. Certains monogrammes ne se trouvent que sur le deuxième groupe de Marsillargues (MA, TA, AP), d'autres se continuent sur la série plus récente du graveur A (BA, HK, $\bar{\text{M}}$, TA), d'autres, enfin, n'apparaissent qu'avec cette dernière (TK A, Π).

Tout en laissant encore largement ouvertes les questions complexes posées par le classement des monnaies grecques de Marseille, le petit trésor de Marsillargues vient utilement resserrer les limites de cet important problème.

H. ROLLAND.



UNE MONNAIE
DE JEAN V PALÉOLOGUE
ET JEAN VI CANTACUZÈNE

Le Cabinet de France possède l'intéressante monnaie dont voici la description :

Av. — Deux empereurs de face, figurés jusqu'à mi-jambe, portant le diadème à pendeloques et une robe ornée de pierreries. Ils ont la main la plus proche du bord de la pièce posée sur la poitrine. De la main voisine du centre, ils tiennent, tous deux à la même hauteur, la hampe d'une longue croix placée entre eux.

A gauche, ΙΩ..Η.. A droite, ΙΩΝΧ (Ιωαννης εν Χριστω).



Fig. 1.

R — La Vierge assise de face sur un siège sans dossier recouvert d'un coussin et tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche : les deux personnages sont auréolés.

A gauche, $\overline{\text{MP}}$
 ΘV

A droite, $\overline{\text{ICX}}$

Argent 12 mm., 1 gr. 20.

Le style de la pièce est rude et semblable de tous points à celui des monnaies composant une trouvaille qui paraît être restée la seule de son genre et à laquelle M. T. Bertelè a consacré une très importante monographie¹. Il attribue ces monnaies à Andronic III Paléologue (1328-1341), à sa femme Anne de Savoie et à son fils Jean V Paléologue. Pour des raisons que j'ai exposées dans la *Revue numismatique*², j'ai une opinion différente et je considère que l'empereur figuré sur ces pièces et portant le prénom de Jean est tantôt Jean V, tantôt Jean VI Cantacuzène. Cette manière de voir n'est acceptée ni par M. Bertelè, ni par M. Goodacre³. Je la maintiens cependant et aurai l'occasion d'y revenir ultérieurement en publiant une trouvaille du plus haut intérêt, comportant de nombreux types inédits. Toujours est-il qu'aucune discussion ne me semble possible sur l'attribution de la pièce, qui fait l'objet de ce travail, à Jean V et Jean VI, régnant conjointement. Mais lequel des deux empereurs dont elle porte l'effigie est Jean V, lequel, Jean VI?

Contre mon attribution à Cantacuzène de certaines des pièces décrites dans son livre, M. Bertelè fait valoir une objection d'ordre iconographique, reprise par M. Goodacre et par M. Doelger⁴. Selon ces auteurs, l'empereur en qui je vois Cantacuzène, étant imberbe, ne saurait être que Jean Paléologue. Je ne connais pas de portrait de ce dernier, mais nous possédons, en effet, deux portraits de Cantacuzène dans le manuscrit de ses Histoires conservé à la Bibliothèque nationale, où il porte une longue barbe bifide descendant jusque sur la poitrine. Mais peut-on invoquer un détail aussi menu, aussi mal venu et d'exécution aussi incertaine à l'époque qui nous occupe, pour appuyer ou repousser une attribution avec quelque certitude? L'examen des quelque 250 pièces photographiées dans le livre de

M. Bertelè nous montre que le graveur du coin attaquait le métal de deux façons : ou bien à la bouterolle, qui lui donnait une petite cupule arrondie, se traduisant sur la monnaie par un point plus ou moins gros, ou bien il utilisait le burin, dont le tracé donnait un trait continu. Sur un visage dessiné à la bouterolle, le contour du visage est indiqué par une suite de points, la barbe également : une barbe dessinée au burin le sera sous forme de traits plus ou moins parallèles. Des personnages notoirement barbus, le Christ, par exemple, ou l'empereur Andronic III ont été ainsi figurés soit à la bouterolle, soit au burin, et leur visage, leur barbe prennent un aspect différent suivant la technique utilisée. D'autre part, le visage de personnages certainement imberbes, dessiné au burin, a pu prendre sur ses contours un aspect strié, sans que l'on soit autorisé pour cela à y voir le dessin d'une barbe : je n'en veux pour preuve que ce nomisma du Cabinet des Médailles sur lequel le côté du visage de l'impératrice Anne de Savoie présente des amorces d'incisures transversales dues au burin du graveur, qui n'a certainement pas songé à doter l'impératrice de cet attribut masculin.



Fig. 2.

L'empereur figuré à la place d'honneur (à droite, en position réelle, à gauche par rapport à l'observateur) ne semble pas barbu au premier abord : je ne pense pas, en toute

objectivité, qu'il l'ait jamais été, mais je ne l'affirmerais pas. Que l'on veuille bien regarder les figures 2 et 3 : ce sont deux agrandissements de la même pièce ; sur la fig. 2, le moulage est intact et reproduit fidèlement la monnaie : j'ai un peu frotté le moulage de la fig. 3 de manière à user légèrement la figure de l'empereur barbu, dans la mesure où une usure normale aurait pu le faire. Les traits transversaux qui déterminent la barbe ont disparu et les contours du visage de l'empereur apparaissent sous l'aspect d'un trait lisse comparable à celui qui délimite le visage de l'autre empereur ; l'effigie de ce dernier est en effet plus usée : les traumatismes subis par la pièce à travers les âges auraient parfaitement pu écraser et faire disparaître le relief peu accusé de la barbe comme le démontre la petite expérience que je viens de relater.

Ma conclusion, c'est que rien, du point de vue iconographique, — l'exactitude de la représentation étant manifestement au-dessus des possibilités des graveurs des coins —, ne nous permet de dire qui, sur cette monnaie est Jean V, ni qui est Jean VI. Les documents historiques nous renseigneront mieux et nous permettront d'arriver à une quasi certitude. Voyons d'abord la date de frappe possible de notre monnaie. Les deux empereurs qui y figurent sont de même taille, il n'y a pas d'enfant parmi eux. Or, à la mort de son père, Andronic III (1341), Jean V avait dix ans : notre monnaie ne saurait donc dater de cette époque. Après la guerre civile qui mit aux prises Jean V Paléologue et sa mère, l'impératrice régente Anne de Savoie, d'une part, et Jean VI Cantacuzène de l'autre, de 1341 à 1347, Jean V avait quinze ans : la réconciliation entre les deux empereurs dura jusqu'en 1351, date de leur brouille définitive, alors que Jean V avait vingt et un ans : c'est pendant cette

période de réconciliation que je place l'émission de cette monnaie où les deux empereurs sont figurés de la même taille.

Le texte de la convention intervenue pour mettre un terme à leur différend spécifie que les deux empereurs régneront ensemble, égalité de rang qui se traduit sur notre monnaie par la position de leur main à la même hauteur sur la hampe de la croix. Il était entendu que, pour les dix premières années, Jean Paléologue s'effacerait devant Cantacuzène « comme il est d'usage qu'un fils le fasse devant son père ». Mais, d'autre part, dans ses Histoires⁶, détail confirmé en mainte place par Nicéphore Grégoras⁷, Cantacuzène insiste sur sa volonté absolue de céder le pas, en ce qui concerne les honneurs protocolaires, à l'impératrice régente et à son jeune collègue. Le graveur du coin a certainement tenu compte de cette volonté impériale solennellement exprimée. Je conclus que, sur cette intéressante monnaie, frappée entre 1347 et 1351, l'empereur qui occupe la place d'honneur est Jean V Paléologue et l'empereur placé à sa gauche, Jean VI Cantacuzène.



Fig. 3.

La Vierge tenant l'Enfant Jésus qui figure au revers n'est pas habituelle en numismatique byzantine : je n'en connais pas d'autre exemple. Il semble s'agir de la Panagia

Hodigitria telle qu'on la voit fréquemment représentée sur des sceaux de plomb.

Médecin Lieutenant-Colonel LONGUET,
Val-de-Grâce, Paris.

1. Tommaso BERTELÈ. *Monete e sigilli di Anna di Savoia, imperatrice di Bisanzio*, Rome, 1937.
2. *Revue numismatique*, 1933, pp. 135 et suiv.
3. *Numismatic Chronicle*, 1935, pp. 232 et suiv.
4. *Byzantinische Zeitschrift*, XXXVIII, p. 194.
5. Bibl. Nationale. *Ms. gr.* 1242.
6. CANTACUZÈNE. *Historiae*, III, 26.
7. Nicéphore GREGORAS. *Historiae byzantinae*, Bonn, XII-12-XIII-3-XV-10.

LES LIONS DE PHILIPPE VI DE VALOIS



Certes, dans l'Antiquité, à Rome surtout, on s'intéressa beaucoup aux animaux exotiques. Les combats de bêtes restèrent longtemps en honneur, puisque, même après la chute de l'empire d'Occident, l'empereur Justin I^{er}, en 521, fit paraître, dans le cirque de Constantinople, vingt lions, trente panthères et d'autres animaux féroces.

L'Europe occidentale fut probablement lente à reprendre les habitudes romaines ou du moins sans connaître d'autres fauves que ceux nés dans nos régions ou peut-être quelques rares spécimens, apportés au cours des Croisades.

Dès le xiii^e siècle, en France, il y eut des « ménageries », plus ou moins importantes¹. Louis IX possédait un porc-épic, un éléphant et des lions. Entre autres fauves, Philippe III et Philippe IV avaient des lions et léopards; Louis X, des léopards; Charles IV, des lions et léopards².

Puis, nous savons, de manière certaine, qu'en 1333, le roi Philippe VI de Valois avait acquis une grange (« granche »)

des nommés Geoffroy et Jacques Vauriel, afin d'y installer une ménagerie d'animaux féroces³. Ce bâtiment était situé dans l'angle N.-O. d'un jardin qui était près des fossés de l'ancien Louvre. Il paraît bien qu'il n'y eut guère de changements jusqu'au xvi^e siècle. Car un acte de 1572 cite une maison qui avait comme enseigne « La Tête de Bélier » ; elle formait le coin des rues Fromenteau et de Beauvais, « aboutissant d'un bout, par derrière à la maison où sont les lions du Roy, estant des appartenances dudict Louvre, et, d'autre part, par devant à la rue Fromenteau »⁴.

Le bâtiment de cette ménagerie était lui-même contigu à d'autres constructions dépendant du château. En effet, un article du Compte des Confiscations, de 1427 à 1434, parle du « jardin scis en Froid-Mantel, tenant tout au long de la rue Froid-mantel, et, d'autre part, tout au long, à une maison appelée la *Cuisine du Louvre*, ayant entrée à un bout répondant devers les murs de Paris, lequel lieu on souloit appeller l'hostel des Lions »⁵.

Cette maison, qui occupait une partie plus ou moins considérable du petit jardin de la rue Froidmantel, lui-même annexe du Louvre, avait été donnée, par Charles V, le 4 mai 1375⁶, à Jeannin Hoquelet, garde des chambres et tapisseries du château de Vincennes et à Guy Natin ; ce dernier était le successeur de son père comme gardien des bêtes sauvages de la Ménagerie du Louvre, aux gages de 12 deniers par jour⁷.

Cette « ménagerie » de Philippe de Valois qui, ainsi que l'on vient de le voir, survécut pendant plus de deux siècles, a-t-elle laissé d'autres souvenirs que ceux consignés dans quelques rares documents ?

On en sera persuadé quand on considérera, avec moi, que précisément Philippe VI fit frapper depuis le 8 avril

1330 une belle monnaie d'or, dont le type principal représente le roi assis de face, sous une arcature flanquée de pinacles; il tient un sceptre et une main de justice; à ses pieds sont deux lions ⁸.

La présence de ces fauves plut probablement beaucoup, puisque, à l'automne de 1338, on procéda à l'émission d'une autre monnaie d'or, dite *Lion d'or*, à cause de l'animal accroupi aux pieds du roi, qui est représenté, à peu près, comme sur le *parisis* précité ⁹.

Un manuscrit, attribué à l'époque de Charles VI et cité par Le Blanc, disait que ce lion représentait le roi d'Angleterre, sur qui Philippe de Valois avait eu l'avantage lorsqu'il voulut lui disputer la couronne de France. Le Blanc ajoutait : « Il n'est pas tout à fait hors d'apparence que le Roy d'Angleterre soit désigné par ce lion, puisque sur la plupart des monnoyes que ce Prince fit faire en Guyenne, cet animal y est représenté. »

En réalité, ce ne sont pas des lions qui sont représentés aux pieds des princes anglais, Édouard III et le Prince Noir, sur les monnaies frappées dans le Sud-Ouest de la France; il s'agit de léopards ¹⁰, très reconnaissables au large collier de poils et au *facies* presque humain, type héraldique par excellence de cet animal, qui est la partie essentielle des armoiries de l'Angleterre.

Et quant aux pièces d'argent dénommées « gros au lion », ce sont des espèces internationales, au type copié sur les gros de Louis I^{er}, comte de Flandre, et, par suite, il n'y a rien à en déduire pour la thèse présentée ci-dessus.

Est-ce à dire que, du côté anglais, il n'y eut pas une monnaie d'or, analogue à celles de Philippe VI, que j'ai décrites plus haut? Il en existe une en effet, aujourd'hui d'une rareté insigne et d'un très grand intérêt. C'est la pièce d'Édouard III, dite Florin, où le roi est représenté, assis sous un dais, avec

de chaque côté du trône, un fauve, qui est encore nettement un léopard ¹¹. Au surplus, cette pièce, qui marquait l'introduction d'une monnaie d'or permanente en Angleterre, ne commença à avoir cours qu'en janvier 1343 (v. s.) et pour quelques mois seulement.

Les monnayages anglais, d'Angleterre aussi bien que d'Aquitaine, ne sont donc que des imitations du numéraire français. Ce n'est pas là que nous pouvons trouver l'origine du type qu'on peut appeler « léonin ». On ne la rencontrera pas davantage dans la numismatique des autres états de l'Europe. Certes, il y a des lions sur des pièces d'argent du royaume de Léon, où c'est un emblème parlant, et sur d'autres pièces, comme celles de divers pays et princes allemands (Brunswick, Stade, Nassau, Bohême, etc., Henri le Lion, etc.); mais ces exemples ne présentent aucun rapprochement utile pour permettre de fournir une explication des types du parisis et du lion d'or de Philippe de Valois. C'est, j'en suis persuadé, dans l'existence bien constatée d'une ménagerie, à laquelle ce roi attachait de l'importance, qu'il faut chercher cette origine.

On dira peut-être que, s'il est question d'animaux féroces dans la première mention de la ménagerie, l'appellation d'« hôtel des lions » n'apparaît que plus tard. Mais le lion a, de tout temps, été considéré comme le roi des animaux; il n'est pas vraisemblable qu'il ait été absent de la ménagerie du roi, en 1333 (et un peu avant vraisemblablement), puisque l'on a vu plus haut que, avant ce roi, pendant un siècle, cinq autres souverains avaient possédé des lions et fauves du même genre.

Ce que je viens d'exposer suffirait. Cependant on peut encore se demander comment est venue l'idée de placer des lions aux pieds de la figure du roi.

On sait que, depuis le règne de Louis VI (1108-1137),

les rois de France sont représentés sur leurs sceaux, le plus souvent assis sur un siège ou trône orné de têtes et de pieds de lions ¹².

Je suis très porté à croire que ce type, conservé encore traditionnellement par Philippe VI, a été l'origine de l'idée de représenter des lions « au naturel » (*ad vivum*), idée assez normale à un moment où la ménagerie de fauves retenait l'attention du souverain.

ADRIEN BLANCHET.

1. Voy. Gustave Loisel, *Hist. des Ménageries, de l'Antiquité à nos jours*. Paris, 1912, t. I^{er}, p. 168 et 169.

2. On peut se demander si, dans le nombre de ces fauves, il n'y avait pas quelques animaux apprivoisés, tels que ceux cités par l'empereur Frédéric II, dans une lettre du *Regestum* (publié à Naples, en 1786, p. 308), où il est question de léopards « qui tamen sciunt equitare et habiliores sint ad affaytandum ». Une coupe arabe du Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale montre ce qu'étaient ces léopards, guépards, etc., dressés pour la chasse et habitués à se tenir sur un cheval (voy. A. de Longpérier, dans *Rev. archéol.*, 1844-45, II, p. 538 et s.; *Œuvres*, t. I^{er}, 1883, p. 348-350, pl. VI). M. Diehl a reproduit aussi le frontispice d'un ms. des Évangiles (x^e s.; Bibl. Nat.) qui représente un guépard conduit par un chasseur et poursuivant un cerf et une biche.

3. Ad. Berty [et H. Legrand], *Topographie historique de la v. de Paris; Louvre*, t. I^{er}, 1885, p. 159; cf. p. 124; t. II, p. 105 et 151; cf. Gustave Loisel, *op. cit.*, p. 169 et 170; Dr E.-T. Hamy, *Les anciennes ménageries royales et la M. nat.*, dans *Nouvelles archives du Museum*, 4^e s^{ie}, t. V, Discours pr. à la séance générale du 31^e Congrès des Soc. sav., Extr., p. 4.

4. Il s'agit bien de l'angle Nord-Ouest du jardin du Vieux-Louvre, qui peut répondre actuellement à une partie des bâtiments occupés par le Ministère des Finances.

Quant à la rue Fromenteau, si l'on a plusieurs variantes de l'orthographe du nom (*Frementel, Froidmantel, Froitmantyau, Fremanteau, Froidmanteau, Froimantaux*; et *frigidum mantellum* dans des actes latins), on ignore l'origine de l'appellation, appliquée aussi à une autre voie, très petite, qui existe encore entre l'impasse Chartière et l'ancien cimetière Saint-Benoît (La Tynna, *Dict.*, 1812; *Nomenclature des voies... v. de Paris*, 6^e éd., 1928, p. 188).

5. Henry Sauval, *Antiq. et Hist. de Paris*, t. III, 1733, p. 565.

6. Ce fait doit correspondre à l'établissement d'une ménagerie près de l'hôtel Saint-Pol, sous ce roi.

7. Archives nat., Reg. J 108, n^o 320; cité par Ad. Berty, *loc. cit.*, t. I^{er}, p. 159.

8. Le Blanc, *Traité histor. des Monnoyes de France*, 1692, p. 206, pl.; H. Hoffmann, *Les m. royales de France*, n^o 2; A. Dieudonné, *Manuel de Num. fr.*, t. II, 1916, pl. I, fig. 6, et *Catal. des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les m. capétiennes ou roy. fr.*, II, Louis IX à Louis XII, 1932 (Parisis d'or, p. 70, pl. V, fig. 469).

Les lions ne pouvaient avoir ici une signification hagiographique, car, depuis des siècles, le lion était l'emblème de saint Marc.

9. Le Blanc, *op. cit.*, p. 207, pl. ; Hoffmann, *op. cit.*, n° 6 ; A. Dieudonné, *Manuel...*, p. 250, et *Catal., l. c.*, p. 75, pl. VI, n° 497.

10. Voy. en particulier : Lionel M. Hewlett, *Anglo-Gallic coins*, 1920, pl. III, IV et VIII.

11. Herbert A. Grueber, *Handbook of the coins of Great Britain...*, 1899, p. 47, n° 256, pl. VIII ; Charles Oman, *The coinage of England*, 1931, p. 171, pl. XVIII, 12 ; George C. Brooke, *English Coins*, 1932, p. 120, pl. XXV, 1.

12. Voy. le *Trésor de Num. et de Glyptique, Sceaux des rois de France*, 1834. Pour Louis VI, p. 5, pl. III, 1 ; Philippe II, pl. III, 5 ; Louis VIII, p. 6, pl. IV, 1 ; Louis IX, pl. IV, 2 ; Philippe IV, pl. V, 4 ; Louis X, p. 7, pl. VI, 1 ; Philippe V, p. 8, pl. VII, 2 ; Philippe VI, pl. VIII, 1.

Sur cette forme de trône employée aussi en Arménie et en Chypre, cf. mon article dans le *Journal des Savants*, mai-juin 1936, p. 100.

LE MÉDAILLEUR PESEZ
ET SA SÉRIE
D'HOMMES ET DE FEMMES CÉLÈBRES



Portrait de La Condamine, par Pesez.

Longue est la liste des collections gravées de portraits des grands hommes, beaucoup plus courte celle des séries métalliques. Comme c'est dommage... Car ne sont-elles pas plus précieuses ces effigies de bronze, de laiton ou d'argent destinées à braver les siècles ? Quel accent le médailleur, même médiocre, ne sait-il pas donner à ces délicats petits monuments frappés ou fondus : travaillant le noble métal, comme il dédaigne les demi-teintes et les platitudes, où se complaît, au contraire, l'artisan du périssable papier.

Quand on aura cité, au xvii^e siècle, les séries de Jean Dassier et de François Chéron, puis celles du *Parnasse françois* et de Simon Curé au siècle suivant, ainsi que la *Series numismatica*, le *Médaillier des français célèbres* et la *Galerie métallique* pour le xix^e siècle, sans oublier non plus les deux suites de clichés repoussés attribués à P. Liénard — vers 1790 à 1810 —, on aura énuméré le principal de ce que les graveurs français ont produit dans le genre de la petite médaille de portraits.

Or il existe, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, une série coulée en bronze, ovale et uniface, semblant dater des années 1770 à 1790 environ. Elle mesure 60 millimètres de haut sur 48 de large en moyenne, et est restée depuis un siècle au moins, sans classement dans des tiroirs, avec cette seule mention : MÉDAILLONS DE L'ARSENAL. Et pourquoi donc ceux-ci ont-ils été rassemblés à la bibliothèque de l' Arsenal? A quelle époque en sont-ils sortis? — Personne ne le sait... Une fois de plus, toujours, ce mépris des numismates français pour le xviii^e siècle. Quand seront-ils donc enfin, touchés par la grâce et le charme de cette époque privilégiée!

Et puis aussi, les médaillons de l' Arsenal sont fondus : ils ont donc échappé au dépôt légal des médailles frappées..., à supposer toutefois qu'ils fussent de fabrication française? Un seul, parmi eux tous, Corneille, figure au *Trésor de numismatique. Médailles françaises*, I (1836), pl. LXIII, n^o 1; et encore est-ce par ignorance..., les auteurs ayant cru cette pièce authentiquement du xvii^e siècle! Enfin, ils sont anonymes et anépigraphes : sertis seulement d'un cadre doré avec bélière. Un nom est, certes, gravé sur chaque cadre; mais beaucoup parmi ces médaillons ont été intervertis et réencadrés au petit bonheur.

*
* *

Un jour, je vis donc cette série dite de l'Arsenal, et je remarquai son double aspect : une première suite, fastidieuse d'ailleurs, comprenant cent vingt personnages antiques — hommes et femmes —, la plupart traités en haut relief à la façon des camées des Douze Césars ; tandis que l'autre, de vingt et un modernes, se signale par son éclectisme dans le choix des personnages, et par la qualité de son exécution.

Je me mis alors à rechercher ces médaillons ovales... J'en trouvai, peu à peu, une trentaine d'autres : hommes célèbres des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles presque tous français. Or je rencontrai aussi deux médaillons, l'un en bronze, l'autre en cuivre rouge, ronds et unifaces, de 60 millimètres de diamètre : le premier est coulé et admirablement ciselé, c'est un modèle de fondeur. Ce profil lauré, je le reconnaissais comme étant l'un de ceux de l'Arsenal ; au-dessus et en relief, le nom d'*Ovide*, avec, sous le buste, une signature énigmatique P^z, en creux. Quant au cuivre, c'est un cliché repoussé — procédé nouveau au temps de Louis XVI — qui représente Marie-Josèphe de Savoie, *comtesse de Provence*. Oh miracle ! Ce buste charmant est signé en toutes lettres PESEZ ; et il est fixé en un gracieux cadre de laiton, au moyen d'un mastic, dans lequel est insculpée la date 1782.

Puis un beau jour, ce furent quarante moulages de plâtre encadrés sous verre que je découvris : *Homère, Platon, Cicéron, Virgile, Montaigne, Séguier, Descartes, Pascal, Corneille, Molière, Lulli, Racine, La Fontaine, Boileau, Fléchier, Diderot, Burlamaqui, d'Alembert, J.-J. Rousseau, Franklin, Jeanne d'Arc, Agnès Sorel, Laure de Noves,*

Anne de Boleyn, Gabrielle d'Estrées, Madeleine de Scudéry, la comtesse de La Fayette, Henriette de La Suze, Antoinette Deshoulières, Louise de La Vallière, la marquise de Montespan, Hortense de Mazarin, M^{lle} de Fontanges, la marquise de Sévigné, M^{me} de Maintenon, Ninon de Lenclos, M^{me} du Boccage, etc. Éléphants et purs médaillons d'un faire identique à celui de la comtesse de Provence, mais ayant, en outre, servi de modèles pour la série des ovales... ; et dix d'entre eux, sont d'ailleurs signés PESEZ.

Dans quelle biographie française allons-nous donc trouver cet artiste au trait spirituel, au burin vigoureux ? — Dans aucune !... Et le fichier Laborde, lui-même, à la bibliothèque d'Art et d'Archéologie, ne le connaît pas davantage. Seul le *Biographical dictionary of medallists* de L. Forrer (tome IV, 1909, p. 460), sans même savoir le prénom de Pesez, cite néanmoins ce graveur comme étant l'auteur d'un Catinat, d'un Lulli, d'une comtesse de Grignan, d'une marquise de Pompadour, d'une comtesse du Barry : exemplaires uniques, et tous signés, se trouvant au Staatliches Münzkabinett de Berlin. Une lettre aussitôt écrite au Kaiser Friedrich's Museum, et M. le professeur Arthur Suhle, très obligeamment, recherchait les cinq médailles. Il m'envoyait bientôt sept admirables photographies de médaillons ciselés, semblables à l'Ovide.

Le style en est assez particulier : paupières saillantes et cavité accusée des narines, qui sont d'une facture plutôt étrangère, autrichienne. Voici donc les sept médaillons de Berlin : *Lulli, la comtesse de Grignan, M^{me} Dacier, la marquise du Châtelet, M^{me} Raisin actrice, la marquise de Pompadour et la comtesse du Barry.*

Manquait seulement *Catinat*, que M. Suhle ne put retrouver : mais, par bonheur, ce maréchal existe justement parmi les ovales de l'Arsenal. Quant à la Pompadour, nous

devons signaler qu'un exemplaire repoussé figurait, sous le n° 421 — parmi les objets antiques! — de la collection du baron Jérôme Pichon, vendus le 24 avril 1897.

Or, ces modèles de Berlin, destinés sans doute à la fonte de médaillons ovales, ne l'étaient-ils pas, plus certainement encore, à l'exécution de repoussés semblables à la comtesse de Provence?

*
* *

Ce n'est pas tout. Les amateurs de meubles, de pendules et de marbres de l'époque Louis XVI connaissent ces camées de porcelaine blancs sur bleu fabriqués en Angleterre, et qui font si bel effet, enchâssés dans la dorure des bronzes ciselés... Mais plus rares sont les céramistes qui ont pu étudier les médaillons noirs ovales de 53 millimètres de haut sur 45 de large, estampillés au revers WEDGWOOD & BENTLEY. C'est une terre noire et mate, si dure et si fine, qu'on la surnomme tantôt basalte, tantôt jaspe : aussi le relief de ces petites pièces n'a-t-il rien à envier à la précision de celui d'une médaille frappée.

La nomenclature des deux séries, — camées et basaltes, — a été publiée par Eliza Meteyard (*The Wedgwood handbook*, Londres, Bell, 1875; in-12) et complétée par Charles Gatty (*Catalogue of... the works of J. Wedgwood*, Liverpool, Art club, 1879; in-8°) et William Bartlett (*Catalogue of... old Wedgwood ware*, Liverpool, Lee, 1882; in-4°).

Or, que remarque-t-on dans cette très longue liste? — Tous les noms des personnages antiques et modernes des médaillons dits de l'Arsenal y figurent avec bien d'autres encore, des anglais spécialement, ainsi que les sept médaillons de Berlin... Et de cet œuvre énorme, inconnu en France, il ne m'a été donné de ne voir qu'une seule petite basalte

ovale seulement : c'est un buste féminin, M^{me} du Châtelet, identique au modèle de Berlin et signé comme lui PESEZ.

Avoir travaillé pour une nombreuse clientèle française et avoir reçu des commandes de l'Angleterre, puis être tombé dans le complet oubli, tel semble donc être le sort de Pesez ! Mais par contre, en Allemagne, son renom n'aurait-il pas un peu survécu ?

D'où serait-il donc originaire ? — De Suisse aurait-on pu penser, car les médaillons ovales comprennent des protestants tels que Luther et Calvin : or, M. Léon Montandon déclare n'avoir jamais rencontré ce nom dans ses études sur l'école de Neuchâtel, ni dans les principaux répertoires biographiques des cantons voisins.

Mais alors, où travailla Pesez ? — En Allemagne, sans doute : bien que M. Louis Réau ne connaisse pas notre artiste, certains médaillons ovales ne sont-ils pas néanmoins des surmoulages de médailles allemandes ? Et puis, son époque n'était-elle pas celle des moulages un peu frustes, mais souvent si artistiques, exécutés Outre-Rhin, ainsi que des débuts de la fonte dite de Berlin.

Disons, en passant, que recherches faites au Musée céramique de Sèvres, le nom de Pesez ne figure pas parmi les nombreux artistes, modeleurs ou autres, qui firent la renommée des médaillons en biscuit. Rien là que de très naturel, tant le succès de Josiah Wedgwood portait ombrage à la manufacture royale.

Pourquoi, après tout, nous apesantir sur Pesez ? Serions-nous tentés, par hasard, de lui attribuer la série entière des médaillons de l'Arsenal et de ma collection personnelle ? — Eh bien, oui !

Cette production si abondante de petites fontes ovales et unifaces toutes anonymes, est composée en grande partie de moulages — parfois repris au burin — de médailles

connues : le *Vinci* de Léonard Hérard, l'*Henri IV* de Duvivier, *Quinault*, *Malherbe*, *Voiture* et *J.-B. Rousseau* de Simon Curé, le *Le Brun* de Thomas Bernard, le *Titon d'Ognon* de H. Roussel, le maréchal *de Saxe* de Muller, *Pope*, *Montesquieu*, *Barker* et *Moivre* de Jacques Dassier, le *Rameau* de Gautheron, le *Voltaire* de Georg Waechter, le cardinal *de Polignac* de F. Marteau, *Newton* et *Joseph II* de Jac. Roettiers, etc.

Mais tout le complément, que l'éditeur jugea devoir être d'une vente assurée, semble avoir été exécuté par la même main très habile, celle qui signait Peséz mais ne signa que les modèles, — et aussi, rappelons-le, la charmante série extraordinairement rare, des clichés repoussés.

*
* *

Et maintenant, à quelle source Peséz puise-t-il ses sujets ? — Il s'inspire, la plupart du temps, des silhouettes popularisées par l'estampe. A quel recueil pensera-t-on tout d'abord ? — A celui du dessinateur Clément Marillier, dont Nicolas Ponce gravait, vers 1780, les planches célèbres des *Illustres Français* : recueil qui, au reste, devait n'être publié qu'en 1816 seulement. Mais, après tout, est-ce Marillier qui inspira Peséz ? Ou, au contraire, n'aurait-il pas plutôt subi l'influence de ce dernier ?

Démarquage dans l'inspiration des sujets, contrefaçon pour l'exécution clandestine, diront les mal intentionnés... La collection, toujours est-il, eut une grande réputation. Elle sacrifiait à l'engouement du jour pour les Anciens ; et parmi les Modernes, elle préférait les philosophes aux guerriers ; sans négliger non plus, les contemporains : Louis XVI et Marie-Antoinette (profil de la fin du règne) semblent être les derniers en date de la série.

Témoins de ce succès, de nombreux petits cadres ciselés et dorés : on les trouve encore fréquemment, même dépourvus des médaillons pour lesquels ils furent exécutés, dans le style approprié à l'époque des personnages. De ces élégantes bordures, n'ai-je pas rassemblé plus de vingt types différents !

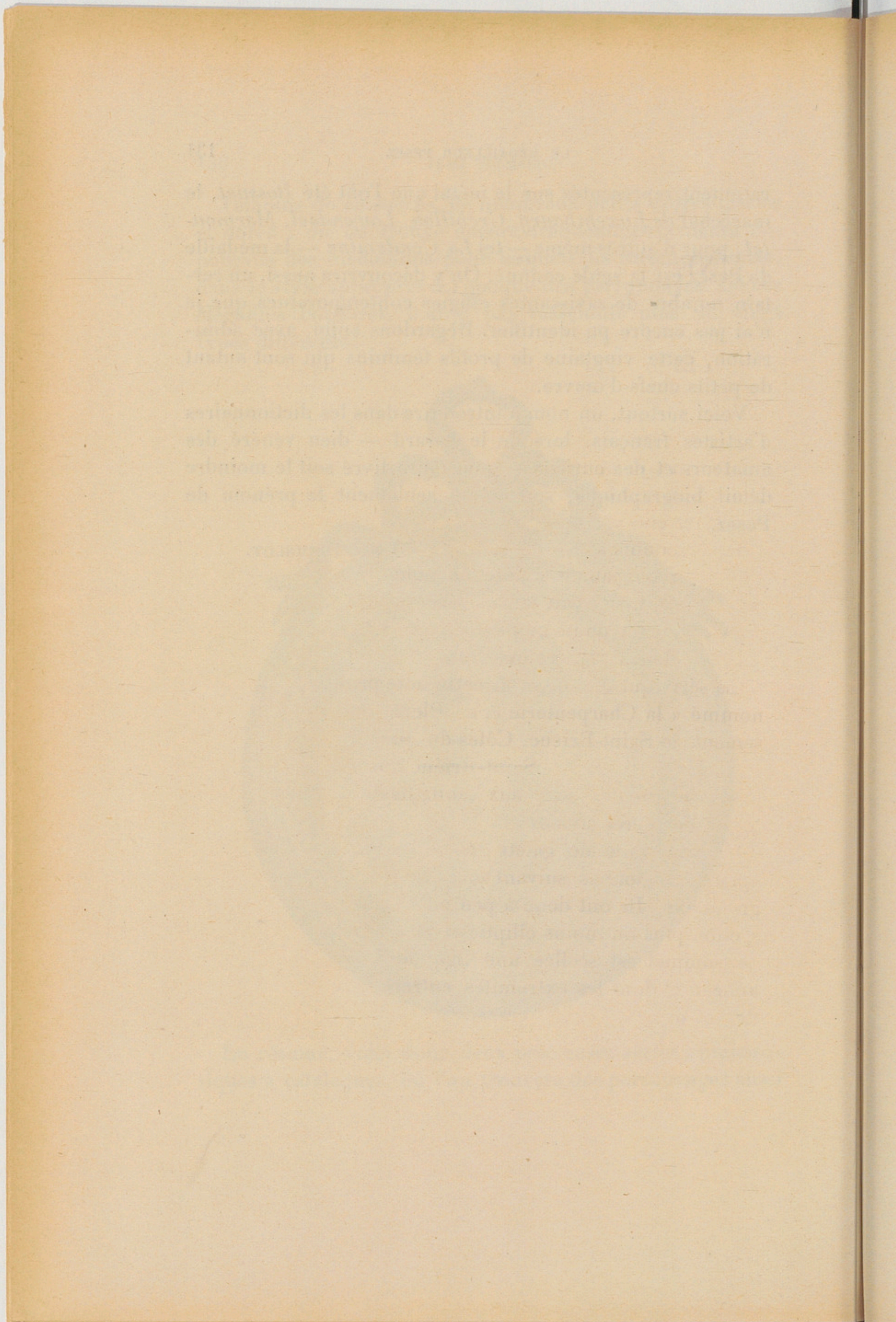


En résumé, voici donc deux précieuses séries numismatiques à cataloguer, où l'on trouvera des personnages aussi

rarement représentés sur le métal que l'ont été *Bossuet*, le maréchal de *Luxembourg*, *Crébillon*, *Lowendael*, *Marmon-
tel*; pour d'autres même — tel *La Condamine* — la médaille de Pesez est la seule connue. On y découvrira aussi, un certain nombre de ravissantes effigies contemporaines que je n'ai pas encore pu identifier. Regardons enfin, avec admiration, cette vingtaine de profils féminins qui sont autant de petits chefs-d'œuvre.

Voici surtout, un nom à introduire dans les dictionnaires d'artistes français, lorsque le hasard — dieu vénéré des amateurs et des curieux — nous aura livré soit le moindre détail biographique, soit même seulement le prénom de Pesez.

Jean TREMBLOT.



UNE SÉRIE DE POIDS EN PIERRE UTILISÉS EN BRETAGNE

(RÉGION DE SAINT-BRIEUC)

DEPUIS ENVIRON LE SEIZIÈME SIÈCLE

Les poids en pierre sont extrêmement rares. M. P. Burguburu, le savant métrologue de Bordeaux, dont l'érudition et l'expérience en matière de poids anciens sont universellement reconnues, me déclarait, dans une lettre du 8 octobre 1938, n'avoir jamais étudié de poids en pierre pour la raison qu'il n'en avait jamais rencontré d'authentiques. Je crois qu'aucun doute ne peut s'élever quant à l'authenticité de ceux dont il va être question.

Le série qui est l'objet de cette note provient d'un village nommé « la Charpenterie », en Plerin (canton et arrondissement de Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord). D'après ce que m'a dit l'antiquaire de Saint-Brieuc qui me l'a vendue, ces poids servaient encore aux habitants de ce village, en ces toutes dernières années.

Ils sont faits de galets roulés, ovoïdes et légèrement aplatis, sectionnés suivant un plan perpendiculaire à leur grand axe. Ils ont donc à peu près la forme d'un cône de section plus ou moins elliptique et à sommet arrondi. Sur ce sommet est scellée une tige de fer repliée formant anneau et dont les extrémités entrent, profondément sans doute, dans la cavité creusée au sommet du poids. Dans cet anneau passe un autre anneau, également en fer, mais qui est fermé, mobile et sensiblement plus grand que le

précédent. Le scellement du premier anneau a été fait au plomb, car ce métal est bien visible sur l'un des poids (19931.70) portant le chiffre 40. Pour aboutir à une certitude en ce qui concerne chacun des poids pris en particulier, il eût fallu les briser ce que, bien entendu, je n'ai pas cru devoir faire. Dans certains de ces poids on a achevé de remplir la cavité pratiquée pour le scellement avec un mortier à base de chaux et de sable, nettement visible à l'extérieur, plus particulièrement sur le plus petit des poids en raison d'un accident qu'il a subi, ainsi qu'on le verra plus loin.

Mon collègue, le professeur Orcel a bien voulu examiner la roche dont sont faits les poids en question. C'est une diorite micacée quartzique très analogue à celle que l'on trouve dans les régions de Saint-Quay-Portrieux et de Tremusau¹.

Les poids sont au nombre de 9 et portent tous, gravée en creux sur une de leurs faces, l'indication de la valeur correspondante : 1-2-4-10-20-40-50 (livres). Les poids de 40 et de 50 livres sont en double exemplaire. Les indications sont en chiffres arabes, sauf pour les poids de deux livres, qui porte II, en chiffres romains : pour lire ces indications, il faut placer le poids l'anneau en bas.

Il est difficile d'assigner une date précise à ces poids. Mais, on peut d'après les pesées, affirmer d'abord qu'ils sont certainement antérieurs à l'établissement du système métrique, et, ensuite, d'après leur aspect et surtout la forme des chiffres, qui y sont inscrits, supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'ils remontent environ au xvi^e siècle. En effet, ce n'est qu'au début du xvi^e siècle que l'usage des chiffres arabes devint courant en Europe ; à ce moment, l'emploi des chiffres romains n'avait pas encore complètement disparu et l'on constate dans les expressions

numériques, soit sur les sceaux, soit dans les chartes, des mélanges analogues à celui que l'on voit ici (II pour 2). Il faut enfin noter la forme assez spéciale du 2 de 20.

Le tableau annexé à cette note donne dans sa première colonne l'indication des poids.

La colonne 2 indique le résultat des pesées (P.) dont a bien voulu se charger M. Fernand Desmares, vérificateur des poids et mesures, dans son bureau de la rue Cardinal-Lemoine (Paris, 5^e); elles sont donc d'une rigoureuse exactitude.

La colonne 3 donne les valeurs pondérales (C. poids calculés) telles qu'elles devaient être d'après l'indication portée par les monuments en question, en prenant comme base la valeur constatée (P.) du poids de une livre (537 gr. 66).

La colonne 4 donne les différences (C.-P.) entre les valeurs pondérales calculées (colonne 3) et les valeurs pondérales réelles (colonne 2). On remarquera que les valeurs pondérales calculées sont toujours supérieures aux valeurs pondérales réelles et que cette supériorité augmente presque régulièrement à mesure que la valeur du poids augmente. La différence en moins des valeurs pondérales réelles par comparaison avec les valeurs pondérales calculées est de : 4 gr. 865 par livre pour le poids de 2 livres ; 28 gr. 005 par livre pour le poids de 4 livres ; 38 gr. 385 par livre pour le poids de 10 livres ; 34 gr. 370 par livre pour le poids de 20 livres ; 39 gr. 867 et 36 gr. 137 (moyenne : 37.752) par livre pour les poids de 40 livres, 35 gr. 120 et 36 gr. 920 (moyenne : 36.020) par livre pour les poids de 50 livres.

Mais il faut observer que le poids d'une livre qui pèse 537 gr. 66 est sans aucun doute au-dessous de la valeur qu'il devrait avoir, car on constate qu'au voisinage de l'anneau

un morceau de la roche a éclaté entraînant même avec lui une légère quantité de mortier. On peut admettre qu'originellement le poids d'une livre devait peser environ 550 gr. La colonne 5 donne les valeurs (C') que devraient avoir les différents poids, si l'on prenait la livre pour 550 gr. au lieu de 537 gr. 66 que pèse réellement le poids d'une livre dans l'état où il se trouve aujourd'hui.

La colonne 6 donne les différences (C'-P) entre les valeurs pondérales calculées en prenant comme base une livre de 550 gr. (colonne 5) et les valeurs pondérales réelles (colonne 2). La supériorité des poids ainsi calculés sur les poids réels et qui bien entendu, comme dans le cas de la différence C-P va en augmentant à mesure que la valeur des poids augmente est de : 12 gr. 34 par livre pour le poids d'une livre (suivant la valeur pondérale attribuée à ce poids par hypothèse préliminaire) ; 16 gr. 705 par livre pour le poids de deux livres ; 40 gr. 345 par livre pour le poids de 4 livres ; 50 gr. 925 pour le poids de 10 livres ; 46 gr. 710 par livre pour le poids de 20 livres ; 51 gr. 707 et 48 gr. 475 (moyenne : 50.091) par livre pour les poids de 40 livres ; 47 gr. 460 et 49 gr. 260 (moyenne : 48.360) par livre pour les poids de 59 livres.

La colonne 7 donne, pour mémoire, les poids de la série de la livre royale française (livre poids de marc) au moment de la constitution du système décimal (R.).

La colonne 8 donne les poids de la série d'une livre de 18 onces de Troyes, telle qu'était par exemple la livre grosse de Genève (G.).

La colonne 9 donne les poids de la série du système décimal (livre usuelle : 500 gr.) (D.).

La colonne 10, enfin, donne les différences (P.-D.) entre les valeurs pondérales résultant des pesées (colonne 2) et les poids du système décimal (colonne 9). Ces différences

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indi- cations marquées sur les poids	Résul- tats des pesées P. (gram.)	Poids calculés à partir du poids de la livre = 537.66 C. (gram.)	C. — P. (grammes)	Poids calculés à partir du poids de la livre = 550 C'. (gram.)	C'. — P. (grammes)	Poids de la série de la livre royale française (livre poids de marc) au moment de la cons- titution du système décimal R. (grammes)	Poids de la série d'une livre de 18 on- ces de Troyes telle que par exemple la livre grosse de Ge- nève G. (grammes)	Poids de la série du sys- tème dé- cimal D. (gram.)	P. — D. (gram.)
1 (Livre)	537.66	537.66	0	550	12.34	489.504	550.694	500	+ 37.66
2 »	1065.59	1075.32	9.73	1100	33.41	979.008	1101.388	1000	+ 65.59
4 »	2038.62	2150.64	112.02	2200	161.38	1958.016	2202.776	2000	+ 38.62
10 »	4990.75	5376.60	385.85	5500	509.25	4895.040	5506.940	5000	- 9.25
20 »	10065.80	10753.20	687.40	11000	934.20	9790.080	11013.880	10000	+ 65.80
40 »	19931.70		1574.70		2068.30				+ 68.30
40 »	20061.00	21506.40	moyenne = 1510.05	22000	moyenne = 2003.65	19580.160	22027.760	20000	+ 61.00
50 »	25037.00		1445.40		1939.00				+ 37.00
50 »	25127.00	26883.00	moyenne = 1801.00	27500	moyenne = 2448.00	24475.200	27534.700	25000	+127.00
			1756.00		2373.00				

sont généralement en plus, rarement en moins [poids de 10 livres et un des poids de 40 livres (19931 gr. 70)]; en tout cas, elles sont peu sensibles surtout pour les gros poids à partir de 10 livres. En divisant ces chiffres respectivement par 1, 2, 4, 10, 20, 40 et 50 entre les valeurs pondérales résultant des pesées et les poids du système décimal.

poids de 1 livre.....	37 gr. 66 par livre	
poids de 2 livres.....	32 gr. 79 par livre	
poids de 4 livres.....	9 gr. 65 par livre	
poids de 10 livres.....	0 gr. 92 par livre	(différence en moins)
poids de 20 livres.....	3 gr. 29 par livre	
poids de 40 livres (19931.70)..	1 gr. 70 par livre	(différence en moins)
poids de 40 livres (20061.09)..	1 gr. 52 par livre	(moyenne : 0.18 en plus)
poids de 50 livres (25037.00)..	0 gr. 74 par livre	
poids de 50 livres (25127.00)..	2 gr. 54 par livre	(moyenne : 1.64)

De ces observations résultent deux conclusions :

1° Il existait dans la région de Saint-Brieuc en Bretagne, avant la Révolution, une livre locale marchande supérieure à 500 gr. Ceci est important. On sait que la livre royale (livre poids de marc) représentait au moment de la constitution du système métrique 489 gr. 506 (18 onces romaines antiques — 16 onces de Troyes) — ; la livre poids de table du midi de la France était beaucoup plus faible : en moyenne 407 gr. 9215 (15 onces romaines antiques), abstraction faite des différences locales constatées.

Les seules livres anciennes existant en Europe supérieures à 537 gr. 66 auraient été, d'après les tableaux de P. Guilhaumez² :

La livre de Vienne (en Autriche) . . . (18 onces de Troyes)
. . . 550 gr. 694.

La livre grosse de Genève où le poids de Troyes fut en usage dès le XIII^e siècle ... (18 onces de Troyes) ... 550 gr. 694.

Mais il existait en France diverses livres locales très différentes, généralement inférieures, mais quelquefois supérieures à la livre royale, par exemple la livre d'Auvergne qui correspondait à 20 onces de Troyes, soit à 611 gr. 88³.

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait existé quelque part en Bretagne, une livre grosse correspondant à 18 onces de Troyes (550 gr. 694).

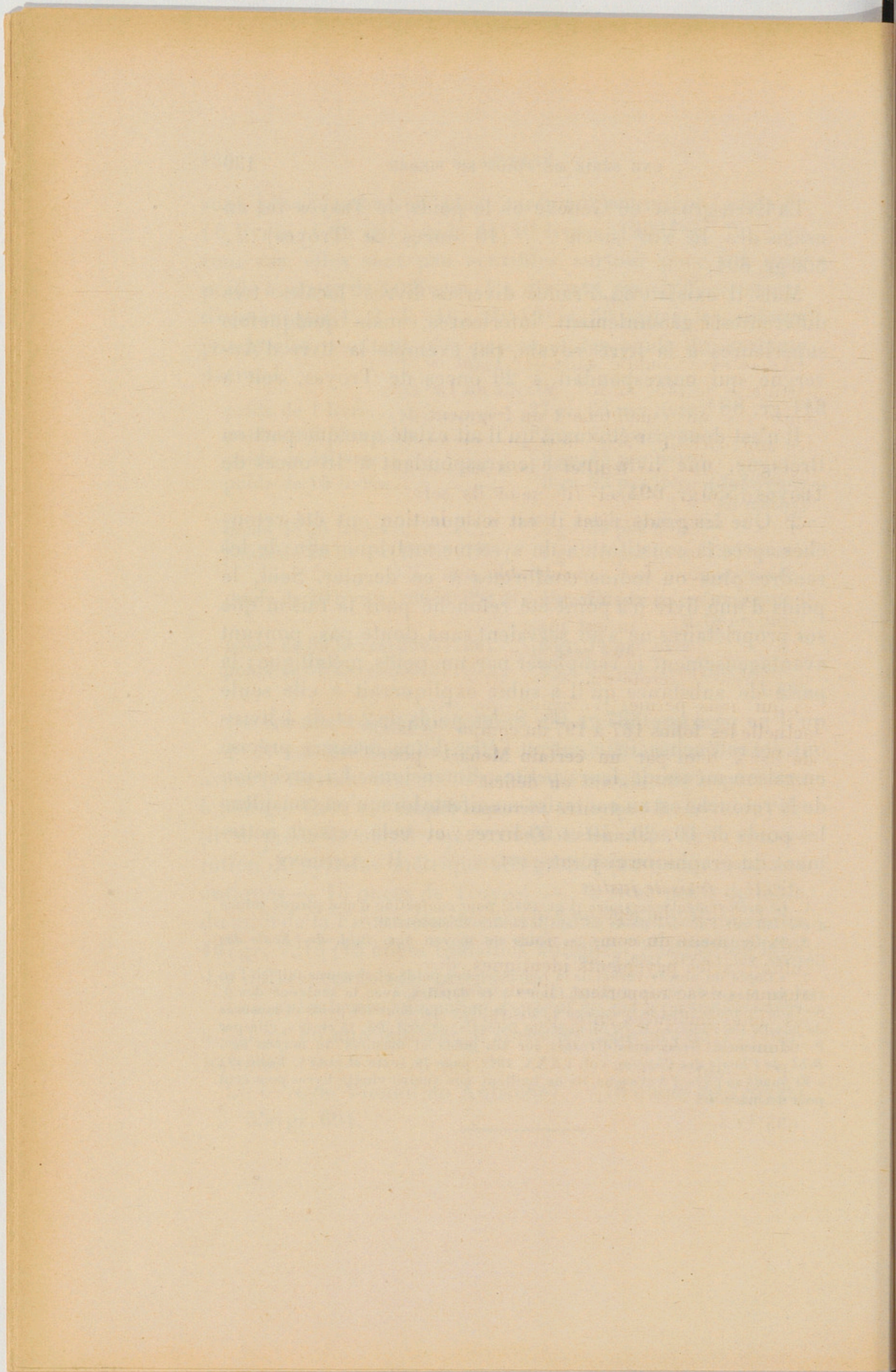
2^o Que les poids dont il est ici question ont été retouchés après la constitution du système métrique afin de les rendre plus ou moins conformes à ce dernier. Seul, le poids d'une livre n'a point été retouché pour la raison que ses propriétaires ne s'en servaient sans doute pas, pouvant avantageusement le remplacer par un poids métallique; la perte de substance qu'il a subie expliquerait à elle seule qu'il ne pèse que 537 gr. 66. Si les poids de 2 et de 4 livres ont été retouchés, ils n'ont pu l'être d'une manière précise en raison même de leurs petites dimensions. La précision de la retouche est au contraire manifeste lorsqu'on considère les poids de 10, 20, 40 et 50 livres; et cela ressort nettement du graphique ci-joint.

R. ANTHONY.

1. Le prélèvement nécessaire (1 gr. 6093) pour confection d'une plaque mince a été fait sur l'un des poids portant le chiffre 40 (19931.70).

2. P. GUILHERMOZ, Note sur les poids du moyen âge. *Bibl. de l'École des Chartes*, vol. LXVII, 1906, p. 450.

3. « Copie du procès-verbal de la réduction des poids et mesures fait en l'an 1557 par Mess^{rs} du Mont et Belot; Com^{tes} à ce deputez, avec la sentence des d. S^{rs} Com^{tes}, donnée sur la réduction à celle du Roy qui sont les poids et mesures de la ville de Paris. — B. N. Manuscrits français, n^o 5921, fol. 13 et 49 », cité par P. GUILHERMOZ, Remarques diverses sur les poids et mesures du moyen âge. *Bibl. de l'École des Chartes*, vol. LXXX, 1919, page 79, texte et note 4. Folio 49 : « Et quant au pays d'Auvergne, ils ne baillent que quatre vingtz livres pour cent poix de marc. »



MÉLANGES ET DOCUMENTS

FRAGMENT D'UN COMPTE INÉDIT DE LA COUR DES MONNAIES DE PARIS (1595).

Après avoir publié successivement des comptes royaux de l'artillerie de 1491 et de la Marine du Levant de 1562 et 1563¹, nous présentons maintenant un fragment de compte de la Cour des Monnaies de Paris, retrouvé comme les précédents documents, feuillet par feuillet, dans les collections de l'état civil des communes d'Ille-et-Vilaine où ils servaient de couverture, depuis la dilapidation des archives de la Cour des Comptes de Paris.

De ce compte fort considérable nous n'avons retrouvé que 30 feuillets en parchemin, de 310 × 260 mm. répartis en quatre quaternions dont un est incomplet par l'absence d'un feuillet double qui n'a pu être restitué². Certains folios portant encore l'ancienne numérotation, nous l'avons donc rétablie pour tous, ce qui nous permet d'affirmer que nous possédons à l'heure actuelle les folios 167 à 197 du compte de la Cour des Monnaies de Paris, tenu par un certain Menart³ pour l'année 1595, les folios 178 et 179 restant en déficit.

Ce qui a donc été retrouvé correspond à deux chapitres : *menues nécessités, droits annuels et d'entrée ; buvettes et menues affaires de la Cour*, ce dernier comportant lui-même une subdivision intitulée : *frais de justice*.

Pour éviter la répétition de nombreuses formules employées dans le libellé du compte, nous avons regroupé sous les mêmes rubriques les paiements identiques, donnant en note les folios auxquels ils se rapportent. Il est entendu que sauf avis contraire les dates indiquées entre parenthèses se rapportent à celle des ordonnances de la Cour des Monnaies.

Payement à Hanappier, trésorier général de France au Bureau des finances d'Orléans (20 avril 1595)⁴ ; à Jean Vuillard (26 juin 1595)⁵, Jérôme de Bragellonne (6 juillet 1595)⁶, Nicolas de

Gines (6 juillet 1595)⁷, François Vyèdes (8 juillet 1595)⁸, tous quatre correcteurs ordinaires de la Chambre des Comptes ; à Jean des Champeaulx, général des Monnaies (14 juillet 1595)⁹ ; à Noël Le Sellier, maître ordinaire des Comptes (24 juillet 1595)¹⁰ ; aux héritiers de François Le Gras, correcteur de la Chambre des Comptes (9 janvier 1574)¹¹ ; de 7 écus 45 s. t. aux lieu et place de cent jetons d'argent qui leur étaient dus pour réception à leurs offices respectifs. Cette somme représente la valeur de l'argent ainsi que « le droit de ferraige, ouvraige et monnoiage et déchet de fonte ». De plus, Bernard Fréville (11 avril 1595)¹² et Jean des Champeaulx (14 juillet 1595)¹³, reçus généraux des Monnaies, perçoivent chacun un écu 20 s. t. pour leur permettre d'acheter un trébuchet.

Pour le nouvel an, la Cour octroie des étrennes aux huissiers du Conseil privé¹⁴, Jean Guiboult, Mathurin Longuet, Georges Le Cirier et Jacques Touchère, soit 8 écus ; à Baltazar Papillon¹⁵, secrétaire de la poste de Paris : 1 écu 40 s. t. ; à Robert Couvet¹⁶, maître de la poste de Paris : 1 écu 40 st. ; à Ferrant Le Fèvre¹⁷, premier huissier de la Chambre des Comptes : 3 écus 20 s. t. ; aux fourriers du roi¹⁸ : 5 écus ; aux archers de la porte du roi¹⁹ dont deux donnent quittance, Jean de Vaulx et Charles Le Roy, 3 écus 20 s. t.

Ce sont ensuite de menues dépenses ; versements échelonnés au buvetier Simon Hurés²⁰ ; remboursement d'avances au greffier de la Cour, André Hac, et aux deux clercs du greffe, Pierre Caldaigne et Gabriel Billeton²¹ ; solde de frais du port d'un paquet (1 écu) à Martin Huart²², message de la ville de Tours ; du port d'un ajournement (2 écus) à Guillaume Tourtebate²³, messenger juré de l'Université de Paris ; de l'impression des lettres patentes du 15 décembre 1584 sur les Monnaies (6 écus 40 s. t.) à Jeanne le Roy, veuve de Nicolas Rosset, libraire et imprimeur²⁴.

Quelques dépenses ayant trait à l'exercice de la justice de la Cour : à Martin Gosserin, Amelot Robineau, Regnault du Bourg l'Abbé, Henry Poulain, Pierre Longues et Jacques Robineau, conseillers, généraux, commissaires députés de la Cour des Monnaies (12 écus), pour avoir, en compagnie de Loup Girault et

Remi Rozon, huissier de la Cour (3 écus 20 s. t.) de Robert Crevet, crieur juré en la Vicomté de Paris et de deux trompettes (4 écus), été à la foire Saint-Germain procéder à la publication des ordonnances monétaires de septembre 1577²⁵.

Viennent ensuite des paiements se rapportant à l'activité proprement dite de la Cour : Pierre Thouzet, essayeur particulier reçoit ainsi 5 écus pour fourniture des matières premières nécessaires aux essais effectués pendant l'année 1594²⁶ ; Claude de Montperlier et Jérôme de Varades, généraux des Monnaies, 13 écus 38 s. t. et 10 écus pour leurs vacations extraordinaires et les taxes de divers essais de monnaies : quarts d'écu, douzains de Béarn et de Navarre²⁷ ; Martin Gosserin, général des Monnaies : 2 écus 54 s. t., pour la taxe de plusieurs essais effectués pendant les années 1592 et 1593, lors de son inspection en Normandie²⁸ ; enfin Constance Fréminet, veuve de Jean Trudaine, essayeur général, perçoit 5 écus pour des essais de deniers de Navarre, exécutés pendant l'année 1594, par son mari²⁹.

Nous terminerons en transcrivant intégralement un article de beaucoup le plus intéressant, celui du paiement à Philippe Danfrie, tailleur général des Monnaies de France, de matrices et poinçons³⁰. Ce passage, resté jusque-là inconnu des historiens qui écrivirent sur les Danfrie père et fils³¹, n'est d'ailleurs pas dénué d'intérêt puisqu'il vient à l'appui d'une délibération de la Cour des Monnaies dont la teneur a été publiée par M. Maze-rolle³² :

« A Philippe Danfrie, tailleur général des Monnoies de France, la somme de quatre vingtz dix escuz et demy a luy ordonnée par lesdits généraulx des Monnoies et leur ordonnance en dacte du dix septiesme jour de febvrier mil cinq cens quatre vingtz quinze pour son paiement savoir est de vingt matrices d'escu et demy escu sol, quartz et huictiesme d'escu, pièce dix et cinq solz et denier douzains à raison de deux escus chascune matrice vallans lesdites vingt matrices quarante escus sol ; plus huict poinçons de l'effigie du Roy servans a faire pièce de dix et cinq solz a raison de six escus pour chacun poinçon vallans XLVIII escus et une pille pièce de cinq solz vallans II escus XXX s. t.

lesdites matrices et poinçons ont été envoiéz es monnoies de ce Royaume ou besoing a esté ainsy qu'il est contenu et déclaré en ladite ordonnance en vertu de laquelle la dicte somme de IIII^{xx}X escus XXX s. t. a esté paiée comptant par ledit présent comptable audit Danfrie comme dudit paiement appert par sa quittance signée de sa main le douziesme jour d'avril oudit an mil cinq cens quatre vingtz quinze escripte au doz de la dicte ordonnance cy rendue pour ce.

« Cy la dite somme de IIII^{xx}X^vXXX s. t. »

René GANDILHON.

1. Annales du Midi, sous presse.
2. Ce compte est actuellement conservé aux Archives d'Ille-et-Vilaine, série F.
3. Fol. 172.
4. Fol. 167 v°.
5. Fol. 168 v°.
6. Fol. 169 v°.
7. Fol. 170.
8. Fol. 171.
9. Fol. 173.
10. Fol. 175.
11. Fol. 175 v°.
12. Fol. 167.
13. Fol. 174.
14. Fol. 183 v°.
15. Fol. 184.
16. Fol. 184 v°.
17. Fol. 185.
18. Fol. 185 v°.
19. Fol. 186.
20. Fol. 180-183 et 188.
21. Fol. 194 v°-195.
22. Fol. 186 v°.
23. Fol. 197 v°-198.
24. Fol. 187.
25. Fol. 190-191 et 194.
26. Fol. 191 v°-192.
27. Fol. 192 v°.
28. Fol. 193-193 v°.
29. Fol. 195 v°-196 v°.
30. Fol. 189-190.
31. Jules Guiffrey, *Documents inédits sur Philippe Danfrie, père, graveur général des Monnaies, et Philippe Danfrie, fils, contrôleur des poinçons et effigies (1592-1625)*, dans *Nouvelles archives de l'Art français*, 3^e série, t. VIII (1892), p. 295-331. L. Forrer, *Biographical dictionary of medallists...* (Londres, 1904, in-8°), t. I, p. 502-504; F. Mazerolle, *Les médailleurs français du XV^e siècle au milieu du XVII^e* (Paris, 1902-1904, 3 vol. in-4°), t. I, p. LXXVI-LXXXIX.
32. F. Mazerolle, *op. cit.*, t. I, p. 175, pièce justificative, n° 257.

NOTE SUR LE MÉDAILLIER D'AUXERRE.

La collection numismatique du Musée d'Auxerre, sur l'initiative du Président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, M. Barrey, a été réorganisée et reclassée par nos soins en 1937.

Cette collection est constituée par le fonds Gariel et ses accroissements successifs. Un catalogue très consciencieux fut publié en 1908 par Victor Manificier : toutes les séries y sont décrites successivement : monnaies mérovingiennes, carolingiennes, capétiennes, féodales et aussi médailles intéressant la Bourgogne.

Ce caractère bourguignon de la collection Gariel en fait l'intérêt principal. Il est peu de musées de province susceptibles d'offrir aux érudits une documentation locale d'une semblable richesse. Aussi était-il impossible de laisser plus longtemps inutilisables ces monnaies qui, par suite de déménagements trop précipités, étaient dans le désordre le plus complet.

Notre travail a consisté d'abord à classer, dans l'ordre du catalogue existant, toutes les pièces de la collection ; puis à placer sous chaque monnaie une étiquette portant le numéro correspondant du catalogue. Nous avons pu relever ainsi quelques lacunes, mais, par contre, nous avons eu le plaisir de constater que, depuis 1908, la collection s'était accrue de quelques pièces intéressantes. Un exemplaire du catalogue Manificier, annoté de notre main, enregistré à la fois ces lacunes et ces additions, en même temps que la correction de plusieurs bourdons, erreurs de lecture ou d'attribution.

La série mérovingienne est particulièrement importante. Depuis 1908, la collection s'est enrichie d'un tiers de sou d'or de Gombaud et de deux tiers de sou de Simon, rois des Burgondes. Dans la série des monnaies mérovingiennes d'Autun figurent deux exemplaires du numéro 28 du catalogue alors que le numéro 29 manque. Il s'agit probablement d'une erreur dans la rédaction du catalogue puisque, en somme, le nombre des pièces est complet. Dans la série des monnaies de Chalon-sur-Saône, série d'une

merveilleuse richesse, le numéro 72 du catalogue n'a pas été retrouvé. Toutefois cinq tiers de sou d'or ne sont pas décrits dans le catalogue : les numéros 235, 5545, et 5920 du Recueil de Belfort ainsi que deux pièces indéterminées.

Pour la série carolingienne, il faut déplorer la perte d'un précieux denier de Sens au nom de Louis le Pieux (numéro 7 du catalogue Manificier).

La série capétienne est accrue d'un écu au soleil de François I^{er} pour Lyon, d'un douzain posthume de Henri II pour Dijon, frappé en 1561, d'un écu d'or de 1615, d'un louis de 1709 et d'un louis aux palmes de 1723, tous émis à l'atelier de Dijon ; d'un demi-louis de 1729, frappé à Besançon et de quelques autres espèces d'argent, émises à Dijon ou à Besançon. Les lacunes sont peu graves : seuls les numéros 142, 144 et 150 n'ont pas été retrouvés.

Dans la série féodale, si, d'une part, les lacunes sont plus importantes : l'ange d'or de Philippe le Hardi, le lion d'or de Philippe le Bon font défaut de même qu'un certain nombre de pièces de billon, il n'est, d'autre part, fait aucune mention au catalogue d'un florin d'or de Marie de Bourgogne pour les Flandres, d'une monnaie d'or de Charles-Quint, frappée à Anvers, non plus que d'une pistole d'or de Besançon de l'année 1637.

Les empreintes des monnaies mérovingiennes qui, sans conteste, constituent la partie la plus importante de la collection ont été relevées par nous et les moulages en ont été exécutés par nos soins. Les photographies de ces moulages seront conservées dans les Archives du Cabinet des Médailles et ce dépôt n'aura pas seulement l'avantage de faire connaître la richesse des documents numismatiques du Musée d'Auxerre, mais aussi celui d'en sauvegarder les droits de propriété. Car si une ou plusieurs de ces pièces vient ou viennent à disparaître, il sera toujours possible de retrouver les exemplaires ainsi détournés du médailleur, dès qu'ils apparaîtront sur le marché numismatique.

Les questions de sécurité et de protection des collections se sont posées pour nous. L'expérience de M. Blanchet, membre de l'Institut, et notre opinion personnelle sont défavorables à l'ex-

position permanente de collections aussi précieuses que les séries bourguignonnes de la Collection Gariel. Il est dangereux d'exposer des monnaies d'or sans avoir organisé un dispositif de sécurité qui se révélera sans doute toujours imparfait. Il suffit aux spécialistes de connaître l'existence, au Musée d'Auxerre, d'un médaillier Gariel dont les richesses sont inventoriées et réparties dans les tiroirs d'un meuble discret et se trouvent disposées dans l'ordre rigoureux du catalogue. La communication des tiroirs pourra d'ailleurs se faire aisément, tiroir par tiroir, en présence d'un membre de la Société des Sciences de l'Yonne, à tout numismate qui en aura fait la demande écrite à la Société, en se recommandant du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale ou de telle autre grande institution scientifique. Le grand public n'a pas besoin d'avoir sous les yeux des vitrines remplies de monnaies anciennes qu'il n'est pas capable d'identifier et qui ne peuvent guère l'intéresser. Nous avons seulement laissé dans les vitrines les médailles modernes, sans grande valeur scientifique non plus que marchande : elles seront destinées à amuser les visiteurs ordinaires du musée et à rappeler aux numismates que le musée possède d'autres collections numismatiques, accessibles seulement à quiconque justifiera de ses titres, ainsi que nous l'avons déclaré plus haut.

II

Une série de monnaies provenant de la collection Pissier et pour la plupart trouvées dans les fouilles de Saint-Père et Foissy-les-Vézelay a été examinée par nous :

L'occupation romaine est attestée par les monnaies suivantes : *Tibère*. M. B. à l'autel de Lyon ; — *Antonia*. M. B. 2 ex. ; — *Néron*. M. B. 2 pièces l'une avec la Victoire, l'autre avec le Génie de l'Empereur au revers ; — *Domitien*. M. B. 2 pièces frustes ; — *Trajan*. M. B. 2 pièces également frustes ; — *Hadrien*. M. B. 2 pièces (dont l'une avec la galère au revers) ; — *Antonin le Pieux*. 2 G. B. (*Salus*) ; 1 G. B. (*Concordia*) ; 1 G. B. fruste ;

1 M. B. ; — *M. Aurèle jeune*. 1 M. B. (*Pietas*. Instr. de sacrifices) ; — *L. Vérus*. 1 M. B. ; — *Faustine mère*. 3 G. B. et 1 M. B. ; — *Faustine jeune*. 2 deniers (*Sæculi felicitas*) ; — *Alexandre Sévère*. 1 denier ; — *Victorin*. 1 P. B. ; — *Tétricus*, 2 P. B. ; — *Tacite*. 1 P. B. ; — Onze petits bronzes constantiniens ; — 1 M. B. de Magnence au monogramme du Christ ; — 1 M. B. de Gratien. A ces pièces, il faut joindre un potin d'Alexandrie de l'empereur Aurélien.

Quatre deniers carolingiens et un denier au temple du duc Henri IV de Bavière, élu roi de Germanie en 1002, proviennent d'une sépulture du Martray, à Foissy-les-Vézelay. Ces pièces se répartissent ainsi : quatre pièces au monogramme de Charles le Chauve, l'une, frappée au Mans (Prou, n^{os} 420 et ss), les deux suivantes, à Melle en Poitou (Prou, n^o 692), la quatrième, dans un atelier neustrien indéterminé **HCVRTISASONIEI** (Prou, n^{os} 413 à 416), enfin, le denier de Ratisbonne. Les deniers carolingiens sont probablement postérieurs au règne de Charles le Chauve dont ils reproduisent le type immobilisé. Le denier neustrien, comme l'a justement observé feu Maurice Prou, rappelle le style et la facture des pièces frappées au nom de Raoul (923-926) dans le même atelier. Le denier de Ratisbonne du roi Henri II est une dégénérescence du denier au temple, type adopté en Bavière jusqu'en 1009, date à laquelle Henri introduisit un nouveau denier à son effigie. La pièce reproduit, en les déformant jusqu'à les rendre méconnaissables, les légendes *Henricus dux* ou *rex* et *Regina civitas* :

✠ + HCTIIRINVS (rétrograde). Croix cantonnée d'un triangle au 1^{er} et au 3^e, d'un anneau au 2^e et de trois globules au 4^e.

✠ PETHA CHQVIVS. Temple, sous le fronton duquel se trouvent les lettres IIICIC.

Cette pièce dont une variété est signalée par Dannenberg (*Die Deutschen Münzen*. Berlin, 1876, p. 415, note 1) est à rapprocher des deniers des monétaires **SIC** ou **ECCO** et sa date de fabrication se place dans la période 1002-1004, c'est-à-dire entre l'élection du nouveau roi et sa cession de la Bavière à Henri V de Luxembourg, frère de sa femme Cunégonde. La croix canton-

née des mêmes attributs apparaît en même temps sur les monnaies de Siegfried, évêque d'Augsbourg (1000-1006).

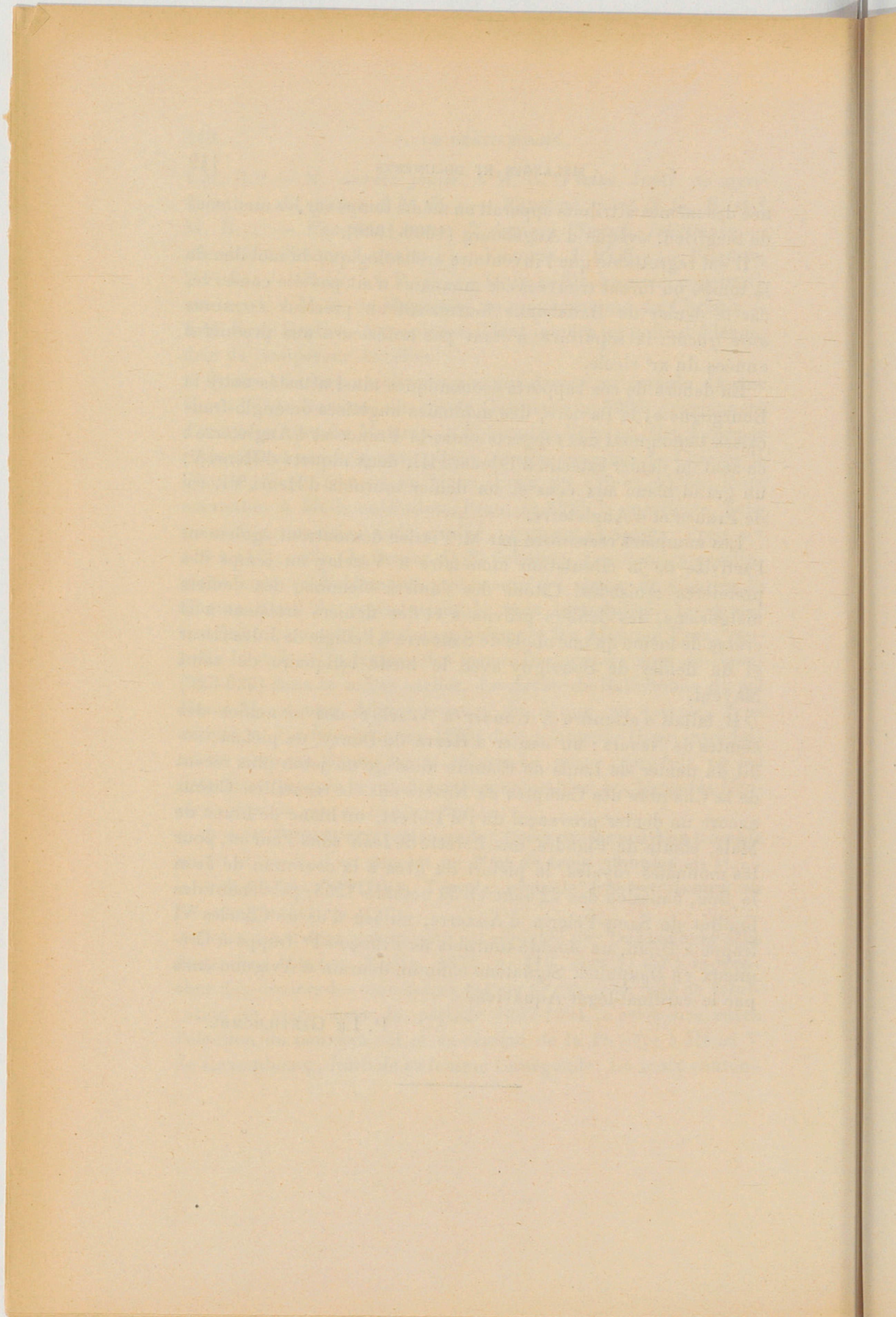
Il est regrettable que l'inventaire archéologique du mobilier de la tombe où furent trouvées ces monnaies n'ait pas été conservé, car le denier de Ratisbonne fournissait un précieux *terminus ante quem* : la sépulture n'étant pas antérieure aux premières années du XI^e siècle.

En dehors de ces rapports économiques ainsi attestés entre la Bourgogne et la Bavière, des monnaies anglaises ou anglo-françaises témoignent des rapports entre la France et l'Angleterre : ce sont un denier esterlin d'Édouard III, deux niquets d'Henri V, un grand blanc aux écus et un denier tournois d'Henri VI, roi de France et d'Angleterre.

Les monnaies recueillies par M. Pissier démontrent également l'activité de la circulation monétaire à Vézelay au temps des premières croisades. Citons des deniers viennois, des deniers melgoriens, des deniers provinois et des deniers arlésiens à la crose de même qu'une obole de Sancerre à l'effigie de Jules César et un denier de Souvigny avec le buste reliquaire de saint Mayeul.

Il fallait s'attendre à trouver à Vézelay des monnaies des comtes de Nevers : un denier d'Hervé de Donzy, un piéfort inédit du denier de Louis de Flandre ainsi qu'un jeton plus récent de la Chambre des Comptes de Nevers ont été recueillis. Citons encore un denier provençal du roi Robert, un blanc de Louis de Male, comte de Flandre, une florette de Jean sans Peur et, pour les monnaies royales, le piéfort du gros à la couronne de Jean le Bon, émission des 22 août et 30 octobre 1358, provenant des fouilles de Saint-Pèlerin d'Auxerre, un écu d'or de Charles VI frappé à Dijon, un double tournois de François I^{er} frappé à Crémieux en Dauphiné. Signalons enfin un douzain d'Avignon émis par le cardinal-légit Aquaviva.

P. LE GENTILHOMME.



CHRONIQUE

Tarente. — Je suis en retard (mais les circonstances actuelles peuvent être invoquées encore) pour signaler un ouvrage où la Numismatique de Tarente a été passée en revue. A vrai dire, cette revue est assez écourtée et l'auteur, qui n'est pas numismate, n'a pu saisir l'importance de plusieurs faits et la difficulté de certains problèmes. Il ne semble pas d'ailleurs qu'il ait vu tous les ouvrages qui traitent des monnaies de Tarente, ou du moins qu'il les ait vus avec toute l'attention nécessaire. On peut l'excuser, car son œuvre était archéologique en général et la Numismatique ne pouvait y figurer que comme parente pauvre. — Voy. : Pierre Wuilleumier, *Tarente, des origines à la conquête romaine*, 1939, p. 371-391, pl. XXVI (médiocre); fasc. 148 de la Bibl. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome.

ADR. BL.

Monnaies de Carthage. — Dans un mémoire intitulé *L'omen du cheval à Carthage; Timée; Virgile et le monnayage punique* (Dans *Revue des Études latines*, 1941, p. 166-190), M. J. Bayet, professeur à la Sorbonne, a étudié avec soin les monnaies au cheval ou au buste de cheval, émises par les Carthaginois. La difficile question des lieux d'émission demeure entière, je le crois du moins; je ne l'aborderai pas. Je me borne à considérer deux des noms de Carthage : *La ville neuve* et *Kakkabé*. Je crois que ces noms, comme les autres de la Cité, ont eu une signification particulière à diverses époques : on connaît des exemples de ce genre pour d'autres époques que l'Antiquité. Ainsi, le nom de *Ville neuve* est lié, d'après Diodore de Sicile (que l'on a tort de négliger, à cause de la défaveur exagérée, qui lui a été appliquée), à des événements particuliers, et l'on peut croire que, à une certaine époque, ce n'était qu'un faubourg de Carthage. Quant à *Kakkabé*, il y a assez d'astres sur diverses monnaies carthaginoises pour que, *a priori*, on soit autorisé à ne pas repousser le rapprochement avec les formes sémitiques *Kôkâb* et *Kakkabu*, dont le sens est « étoile ». Quant au cheval, il y a lieu de réfléchir encore sur ce qu'a écrit Joseph Loth.

ADR. BL.

*
**

Lacune numismatique. — Il y aurait un mémoire à écrire sur quelques lacunes surprenantes dans la Numismatique, romaine, en particulier. Ainsi on n'a pas de monnaies de la mère de Magnence, « qui suivait son fils et, qui, sous la toge des impératrices, donnait le spectacle d'une Véléda germaine » (Am. Thierry, *Hist. de la Gaule sous la domin. rom.*, t. II, 1866, p. 221. — Cf. Zosime, II, 56).

ADR. BL.

*
**

Finances et monnaie en Syrie. — Dans le premier tome de la « Bibliothèque Orientale », publiée par l'Institut français de Damas, on trouvera quelques pages consacrées aux finances et à la monnaie de la principauté d'Antioche. Retenons cette vérité que « la monnaie d'Antioche est très mal connue et n'a jamais eu d'importance ». La frappe de l'or dans cette cité n'est attestée qu'en 1177, mais nous ne savons pas la reconnaître nettement. La mention d'une monnaie d'argent à laquelle il est fait allusion dans un acte de Lattakié, en 1162, concerne peut-être une pièce de 0 gr. 75 d'argent presque pur, dont on connaît un exemplaire émis par Raymond, qui aurait été équivalente à un quart de dirhem. — Voy. Cl. Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des Croisades et la principauté franque d'Antioche*. Paris, Geuthner, gr. in-8°, 1940, p. 465-471.

ADR. BL.

*
**

La « belle Maguelonne ». — Dans son remarquable ouvrage, consacré à la *Vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence, de 1380 à 1435*, le regretté Alfred Coville a rassemblé d'utiles renseignements relatifs au roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne, écrit au xv^e siècle, d'après un modèle du xii^e probablement. M. Coville a reproduit en tête de son volume la plaquette de bronze qui représente les deux personnages et que Henri de la Tour avait étudiée dans notre Revue en 1895. — Voy. le ch. X (p. 456 et s.) de l'ouvrage de M. Coville; Paris, libr. E. Droz, 1941, gr. in-8°.

ADR. BL.

*
**

Médaille d'exposition. — J. Coudurier de Chassigne, « La Médaille commémorative de l'Expos. de la France européenne » dans l'*Illustration*, n° 5179, 23 juin 1942, p. 132 (3 fig. dont une des deux faces de ladite médaille, et une autre de la face du jeton ΧΡΩ.ΙΜΡΑ-ΡΑΤ etc. de la Soc. fr. de Num.).

ADR. BL.

*
**

Balances anciennes. — Une balance, trouvée à Ronaldsway (Ile de Man), dans un site préviking et viking, a fait l'objet de comparaisons avec des instruments analogues de l'époque romaine. Mais les extrémités du fléau (long de 9 centimètres) sont ornées de têtes d'animaux qui prouvent une influence celtique, On trouvera dans l'article des réflexions sur divers systèmes des rois anglo-saxons. — Voy. F.-G. Skinner, *A Celtic Balance-beam of the Christian Period*, dans *The Antiquaries Journal* (Oxford), janvier 1940, vol. XX, p. 87-103, pl. XV.

ADR. BL.

*
**

Sphragistique et Héraldique. — M. D.-L. Galbreath, qui a déjà publié une *Papal Heraldry*, un *Armorial vaudois* (2 vol.) et un *Inventaire des sceaux vaudois*, mène de front deux disciplines qui se doivent beaucoup l'une à l'autre. Il vient de publier un *Manuel du Blason* (chez Badiou-Amant, Lyon, 1942, in-8°, 351 p., pl. et 591 fig.). L'illustration en est, presque toujours, empruntée aux sceaux et aux manuscrits. C'est un travail qui rendra beaucoup de services. Bien que le travail soit composé surtout pour la Suisse, on le consultera avec profit, en France (ainsi que le dit M. Jean Tricou, dans une préface, p. 15 à 19).

ADR. BL.

*
**

Piéfort émaillé de l'Écu d'or de Philippe VI. — Le Cabinet de Munich possède une pièce remarquable : il s'agit d'un piéfort émaillé de l'Écu d'or de Philippe VI. Cette pièce est à rapprocher du piéfort

émaillé du lion d'or du même roi, conservé au British Museum et publié par Ferdinand de Lasteyrie dans le tome XIX du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Il est intéressant de noter que cette pratique des piéforts émaillés n'est donc pas exceptionnelle. Le piéfort de Munich est le plus ancien spécimen daté de cette émaillerie en basse taille puisqu'il s'applique à l'écu créé en janvier 1337 tandis que celui de Londres s'applique au lion d'or créé en novembre 1338.

P. L. G.

*
**

Économie contemporaine. — La *Revue* se doit de signaler, sans prendre parti (car, où est la vérité?), la plupart des travaux parvenus à notre connaissance.

De Philippe Guignabaudet, *Le Capitalisme social ; Économie libérale dans le cadre d'un capitalisme dirigé*. Plon, 1941, gr. in-8°.

Dans les parties concernant plus spécialement la monnaie, je note les expressions suivantes :

« La monnaie constitue le volant du mécanisme des échanges (ch. VI). » [Donc rien de changé depuis Aristote.]

« La seule valeur réelle d'une monnaie réside dans sa puissance d'achat... »

« Vouloir réaliser la prospérité de la masse par la seule baisse des prix est une des plus dangereuses fictions démagogiques » (Ch. VII).

La solvabilité de la monnaie (ch. X). La faillite de l'étalon-or (ch. XI). Inflation, déflation, dévaluation (ch. XII).

Le travail, étalon monétaire (ch. XIII). [L'auteur parle de l'étalon monétaire international (p. 199) et écrit cette phrase digne d'attention :

« La limitation de la liberté individuelle est la rançon de la civilisation » (p. 17).]

Je signale aussi le volumineux ouvrage de M. Alfred Pose, *La Monnaie et ses institutions*, 1942, Presses Universitaires, gr. in-8°, 2 vol.

*
**

Économie dirigée. — On se souvient peut-être de la note que j'ai consacrée à la « Valoristie » de M. Georges Michelet (*R. N.*, 1938,

p. 110-1). Pour une comparaison utile, je signale aujourd'hui le livre récent de M. Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Paris : *Études sur l'Économie dirigée*, I, l'Économie dirigée à la lumière de l'Expérience américaine (Paris, 1941, in-8°, 143 p.).

ADR. BL.

TROUVAILLES

1. — A « Chancorps », près de Saint-Germain-de-Lalande, C^{ne} de Chavagnes (C^{on} de Mordelle, arr. de Rennes, I.-et-Vil.), dans une sablière, en 1941, vase de terre qui fut brisé. Il contenait plusieurs centaines de statères gaulois, de billon, avec l'androcéphale, et généralement la roue au-dessous. Travaux des troupes d'occupation ; beaucoup de pièces dispersées sur le terrain même ; un certain nombre au Musée de Rennes.

2. — A El-Hamadi, à 3 km. 500 au Sud-Ouest de Zarzis et à 300 m. environ au Sud de la route allant à Médenine (S.-E. de la Tunisie), en septembre 1935, sous de grosses pierres, à 2 m. 50 environ de profondeur, on a trouvé un vase de terre cuite (brisé), contenant 1.253 pièces de billon [l'auteur de la note dit : « deniers ». En réalité, ces monnaies sont presque toutes des *antoniniani*, à tête radiée]. La totalité du dépôt est entrée au Musée du Bardo à Tunis. Voici la composition du trésor :

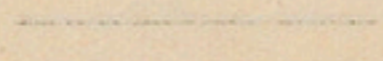
1 Septime Sévère ; 4 Elagabale ; 2 Julia Mamaea ; 66 Gordien III ; 51 Philippe I^{er} ; 23 Otacilia Severa ; 10 Philippe II ; 52 Trajan Dèce ; 15 Etruscilla ; 9 Herennius Etruscus ; 1 Hostilien ; 102 Trebonien Galle ; 86 Volusien ; 11 Æmilianus ; 216 Valérien ; 4 Mariniana ; 403 Gallien ; 110 Salonina ; 56 Salonin ; 7 « Valérien jeune » ; 3 Macrien ; 7 Quietus ; 1 Postumus. — Note de M. J. Farrugia de Candia, dans la séance du 9 juin 1941 de la Commission de l'Afrique du Nord ; procès-verb. provisoires, juin 1941, p. xv-xxii.

ADR. BL.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or introductory paragraph.

Faint, illegible section header in the middle of the page.

Main body of faint, illegible text, appearing to be a list or detailed description of items.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BABELON (Jean), *Le portrait dans l'Antiquité d'après les Monnaies*, avec 108 reprod. de monnaies. Payot, Paris, 1942. Gr. in-8°, 207 p., 32 pl. (125 fr.).

Certes on s'était déjà occupé de l'art du portrait dans l'Antiquité, plus d'après la sculpture, d'après la peinture même, — car les panneaux funéraires, que le Fayoum nous a transmis, ne sont pas négligeables — et la Numismatique n'était pas en dehors de la question, puisque pour mieux apprécier les œuvres qui concernent les dynastes grecs, on avait publié des agrandissements de nombreuses pièces, considérées, à juste raison, comme de vrais chefs-d'œuvre.

Le livre de M. Jean Babelon comble cependant une lacune et il fait penser, car son introduction de 42 pages est écrite dans un esprit philosophique auquel la connaissance de plusieurs littératures ajoute un réel prestige. Il n'est pas indifférent de connaître les idées d'écrivains de divers pays, en des époques différentes jusqu'à Balzac, en passant par Suétone, Saint-Simon et bien d'autres.

C'est d'ailleurs une question bien délicate que celle du portrait, car on peut différer d'avis sur le terme même de « portrait ». Écoutons l'abbé Gabriel Girard, dont *La Justesse de la langue françoise* (1718) eut une grande faveur : « L'Effigie tient la place de la chose même ; l'Image en représente l'idée ; la Figure en montre l'attitude et le dessein. Et le Portrait en est une peinture ressemblante ». Arrêtons-nous à cette définition, qui me paraît la meilleure qui ait été donnée. Or, si nous considérons la moitié environ des têtes représentées sur les monnaies grecques, nous sommes obligés de reconnaître que le dessin ne persuade pas que la ressemblance avec un être vivant ait été cherchée. Cela est indubitable naturellement pour des divinités et quand, on parle des « figures idéalisées des adoratrices d'Athéna », il faut renoncer à l'expression de *portrait*, si nous tenons à lui conserver sa valeur. Aussi bien, nous savons que, dans tous les temps, les effigies des princes ont, comme leur personne même, sollicité la flatterie ; on

peut assurer que les nombreuses monnaies de Louis XIV, à aucune époque de sa longue vie, ne nous fournissent sa ressemblance exacte. Et de même pour Napoléon I^{er}, Napoléon III, etc. Mais l'inverse s'est produit, souvent peut-être. Ainsi, pour les monnaies des États-Unis, la tête de la Liberté fut d'abord celle de Washington jeune, puis celle de sa femme, puis celle de l'Indienne Pocahontas; ensuite, les traits de M^{me} Madison, femme du président de 1808, furent remplacés par ceux de M^{me} Patterson, femme du directeur général de la Monnaie, à partir de 1816. Je m'abstiens de rechercher d'autres exemples aussi modernes et je reviens aux belles monnaies antiques, qui fournissent à M. Jean Babelon tant de fines remarques.

Si j'ai nié la valeur iconographique d'un bon nombre de têtes, j'accorde naturellement que des séries comme celles des rois de Pergame et de Cappadoce nous procurent des renseignements de premier ordre et un véritable régal artistique. Et pour la Cappadoce même, il y a des drachmes, qui, malgré leur exigüité, ne sont pas moins intéressantes que les tétradrachmes.

Si je suis d'accord avec l'auteur pour presque tout ce qu'il a écrit sur les séries « grecques », je ne saurais souscrire à son opinion relative aux monnaies romaines : « la sécheresse des deniers républicains se perpétue sur le numéraire des premiers empereurs, dont la graphie est d'une froide aridité ». On m'accordera qu'il y a plus d'une exception : je citerai rapidement certains deniers d'Auguste d'un haut relief, les portraits de Labienus, de Caius César (petit-fils d'Auguste), d'Othon, des Flaviens, etc.

Loin d'admettre que « le graveur des coins impériaux ne sait plus jouer avec la lumière », je crois au contraire que maint portrait impérial est une affirmation de l'énergie à laquelle les souverains devaient souvent prétendre.

On comprendra que ces différences d'appréciation — fréquentes chez ceux qui cherchent à juger des œuvres d'art — ne sauraient modifier ce que j'ai dit plus haut. Le livre de M. Jean Babelon est le bienvenu ; il est digne de celui qui a succédé à un père dont le nom restera toujours vivant.

ADR. BL.

*
* *

René GANDILHON. *Politique économique de Louis XI*. Paris, Presses Univ., 1941, gr. in-8° de 476 p.

L'ouvrage, qui a valu à l'auteur le titre de docteur ès lettres et un

prix Gobert, touche à de multiples questions qui ont été considérées dans d'autres revues. Dans notre périodique, d'un caractère spécial, je crois que je dois me borner à examiner le chapitre XI, intitulé : *Le Crédit sous Louis XI; les instruments monétaires*.

L'auteur a étudié les difficultés que la Guerre de Cent ans avait créées, à commencer par la rareté des métaux précieux, causée par l'enfouissement des trésors, l'exportation du numéraire en Orient et la carence des mines.

Pour Louis XI, comme pour ses contemporains et pour beaucoup de générations depuis, la richesse de l'État dépendait de la masse des métaux précieux.

Le roi protégea les orpailleurs du Midi. Il s'efforça, sans chercher à étouffer les commerces de luxe, à protéger la balance commerciale, à restreindre même les envois d'argent à la Cour de Rome.

Le numéraire étant rare, il convenait aussi de protéger la monnaie royale. Ainsi, dès que Louis XI eut pris possession des villes de la région de la Somme, il prescrivit de payer les contributions en abandonnant les patards, ainsi que les plaques et autres monnaies de Bourgogne (le document du 1^{er} octobre 1464 est publié par M. G., aux pages 426-7 de son livre).

Toutes les provinces étaient d'ailleurs inondées par les espèces étrangères; les foires étaient la première cause de cet apport. Louis XI dut reconnaître qu'il était impossible de supprimer d'un coup cette circulation, qui certes favorisait l'agio, que les collecteurs d'impôts étaient les premiers à développer. Ces agissements, inévitables puisqu'il était difficile d'assurer une circulation royale suffisante, persuadaient les particuliers eux-mêmes que, dans leurs transactions, ils pouvaient fixer le cours des espèces employées. M. Gandilhon aborde le problème difficile du rapport que l'on s'efforça d'établir de 1466 à 1480, entre les monnaies d'or anglaises et françaises, et aussi avec les bourguignonnes. Les primes accordées pour l'apport de l'or dans les Monnaies étaient le principal moyen d'action; aussi bien il dura autant que l'ancienne monarchie.

L'erreur si tenace qui consistait à vouloir établir un rapport fixe entre l'or et l'argent, erreur que j'ai constatée aussi à propos du gros tournois, dès son apparition, amena un renchérissement des denrées et des mesures diverses selon les régions.

Louis XI, en souverain avisé, comprit les erreurs commises par ses généraux des Monnaies et créa, en 1475, une nouvelle commission

composée de négociants-banquiers, Nicolas Potier, Germain de Marle, Denis Le Breton, avec Simon Anjorant, ancien facteur de Jacques Cœur. On rétablit l'ancien rapport (11.4 or-argent), tout en élevant les prix au marc pour chacun des deux métaux. Les nouveaux écus d'or eurent une valeur supérieure à ceux de 1474 et 1456, tandis que le blanc reprenait sa valeur de 1456. Mais il y eut aussi un décri des monnaies étrangères, qui n'étaient tolérées, qu'à un cours fixé et pendant la durée des foires.

Dans le Nord et en Bourgogne, il fut difficile d'imposer les nouvelles décisions; pour y aider, il y eut des émissions de deniers tournois et parisis, de doubles, de liards, de deniers et hardis.

Malgré la réunion des délégués des « bonnes villes » de France, 25 juin 1479, la difficulté issue de la circulation des espèces étrangères subsista. La chute de la maison de Bourgogne n'y apporta qu'un léger remède; et malgré un accord apparent entre les rois d'Angleterre et de France, les monnaies anglaises furent en hausse.

Une seconde réunion (juin 1481) n'eut guère plus de succès.

M. Gandilhon ne se dissimule pas les difficultés de la question abordée dans ce chapitre dont j'ai donné un résumé trop succinct. Il a rendu cependant service en l'écrivant et l'on s'y reportera avec profit.

ADRIEN BLANCHET.

*
**

CHENU (Paul). *De la circulation des monnaies féodales dans les territoires qui ont formé le département du Cher, aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles.* Moulins, 1940, gr. in-8°, 17 p. (Extrait des *Mémoires de la Fédération des Sociétés savantes du Centre.*)

Répondant à une question posée à un Congrès, M. Chenu s'est livré à des dépouillements considérables, qui lui ont fourni plus de 400 mentions monétaires et aussi les mentions d'une douzaine de dépôts monétaires. Ce matériel scientifique lui permet de démontrer l'importance du numéraire des vicomtes de Bourges, celle des monnaies de Nevers et Limoges; puis l'étendue de la circulation de la monnaie de Déols et celle, moindre, des monnayages d'Issoudun, de Gien, de Sancerre, etc.

Ces constatations sont intéressantes; toutefois, on ne saurait croire que le nombre de monnaies d'une certaine catégorie, dans un ou même

plusieurs dépôts, peut faire conclure à la prédominance de ce numéraire dans la circulation d'une région. Ainsi, quand nous rencontrons, dans le total des 4.300 pièces des dépôts de Méreau et de Saint-Amand, 989 pièces de Vierzon et seulement 48 de Déols, cela ne prouve en rien que les émissions monétaires du dernier atelier étaient moins considérables que celles de Vierzon. Le contraire est certain.

La loi de la relativité joue ici comme dans beaucoup d'autres genres de faits.

Il faut d'ailleurs remercier M. Chenu, qui s'est gardé de conclusions imprudentes et qui, à propos du monnayage de Gien, en particulier, a fait d'utiles remarques.

ADRIEN BLANCHET.

*
**

Notes de bibliographie étrangère. — M^{lle} S. L. Cesano a publié un nouveau médaillon d'or de Théodose I^{er} avec la figure de Constantinople et un médaillon d'or de Libius Severus et la dernière monnaie de Rome (dans *Studi di Num.*, I, 1940, p. 69-82, fig. ; p. 83-98, fig.).

M. T. Gerasimov a signalé un médaillon d'argent de Constance II et un médaillon d'or de Théodose II (*Izvestija* de l'Institut archéol. bulgare. XIII, 1939, Sofia, 1941). Cf. Actes du 6^e Congrès intern. d'Archéologie, à Berlin, en 1939, p. 596.

Le même auteur a signalé diverses trouvailles (*Ibid.*, p. 341-5, en bulgare) et publié une monnaie du despote Ivanko (Même recueil, de 1939).

La Roumanie ne possédait pas de manuel numismatique. M. C. Secășanu vient de lui en donner un, en roumain, qui concerne la monnaie byzantine et celles des princes barbares (Bucuresti, 1941, 86 p., bien illustré).

M. K. H. Schäfer a publié un travail sur la roue de Mayence (dans *Der Herold*, 2, 1941, p. 57-81. Compte rendu F.D. dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1941, p. 282-3). — On pourrait en rapprocher un travail de Diepenbach « Les sceaux de la ville libre de Mayence », dans la *Mainzer Zeitschrift*, t. XXXVI, 1941.

M. Falck-Muus a publié un article sur les monnaies de la Chine, dans les *Myntsamlernytt* (*Norsk Numismatik Forening*, Oslo), 1941, nos 4 et 5.

Dans les *Mitteilungen der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, qui sont toujours une source précieuse de renseignements, on trouvera une note du D^r M. E. Specht (Vienne), sur les monnaies de couron-

nement en Suède (t. III-XIX, juin 1942, n° 9, p. 97-8). C'est une sorte de compte rendu du travail de M. Nils Ludvig Rasmusson, publié dans l'Annuaire du Museum Nordique (Stockholm, 1940).

ADR. BL.

*
* *

J. VIARD. *Les Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel*, publ. par J. Viard dans la Collection des Documents inédits sur l'histoire de France Paris, imp. nat., 1940, LXII et 1010 p., in-4°.

Ce volume, avec le savoureux commentaire qui l'accompagne, est bien accueilli des érudits, mais ce n'est pas l'événement qu'on pourrait croire, parce que tous ceux qui se sont occupés des œuvres du roi « faux monnayeur » ont pris, en leur temps, communication du manuscrit. Ainsi cela ne saurait modifier sensiblement les positions prises par Boutaric, Blancard, M. de Vienne, Marchéville, Borrelli, de Serres, Guilhiermoz ou par moi-même en différents articles. Faisons toutefois notre récolte.

Les espèces du roi que l'on rencontre avec leur désignation sont les *Regales auri* que M. Viard aurait pu et dû identifier avec les Masses; les Florins d'or, c'est-à-dire les Petits royaux confondus avec les Florins de Florence; les Gros tournois; les Oboles que nous appelons Mailles blanches (ce qui était aussi à signaler).

Il y a des monnaies moins faciles à reconnaître. Les Oboles d'argent de Flandre sont les Gros de Marguerite de Constantinople au cavalier; les Oboles blanches de Valenciennes ne sont pas, je pense, autre chose que les Deniers artésiens du Hainaut ainsi qualifiés par opposition aux « rondes » ou Deniers-Mailles valenciennes de moins bon titre. Enfin les *Duplices auri* sont des monnaies hispano-arabes, les Masmoudines doubles valant 2 tufours de Castille, comme il en a déjà été signalé dans cette Revue (*R. N.*, 1847, 120; 1885, 229; 1922, 98; 1933, 254) et comme Guilhiermoz en a décelé dans le Journal de Charles IV (éd. Viard, Introd., p. xcviij).

Parmi les monnaies étrangères, les Gros de Marguerite ont passé de leur taux d'émission 6,4 d. p. (8 dt.) à 5 d. p.; les Deniers d'Artois ou Artésiens sont pris à raison de 24 pour 20 d. t. au lieu du pair. On voit que Philippe le Bel, s'il ne réussissait pas à évincer les pièces étrangères, leur imposait du moins une certaine réduction.

Les Journaux du Trésor de Philippe le Bel comprennent quatre tranches : du 17 mars 1298 au 16 mars 1300; du 15 avril au 31 décembre

1301; du 13 octobre 1307 au 31 juillet 1309; enfin l'année 1314.

Les deux premières tranches sont contemporaines de la grande mutation. Elles font suite au Journal du Trésor du Temple après une interruption de vingt mois.

Le Double, pivot de la mutation, de plus en plus altéré, qui était distingué nommément, ne l'est plus ici mais confondu dans les deniers de compte, et cela est fâcheux, parce qu'il est évident que les Deniers en nature, rivés au pair (rien n'autorise à croire le contraire), devaient s'effacer progressivement devant lui pour aller à la fonte ou aux réserves et qu'on voudrait pouvoir noter cette fuite en progression de la pièce défavorisée.

La date de 1298, par laquelle nous débutons, est importante. C'est le moment où le roi, débordé par la hausse du prix du marc, conséquence des altérations du Double, renonce à comprimer le Gros, dont la stabilité en face de l'or favorisait le gain sur la plus-value de l'autre métal. Nous apprenons ce changement par les tables du sénéchal de Beaucaire qu'a publiées M. Martin-Chabaut dans ses *Archives de la Cour de Montpellier*. Cependant, les cours résistent mieux que ceux indiqués par le sénéchal : en juin 1299, 13 1/2 d. t. ; 16 d. t. en avril et novembre ; 20 d. t. en 1301, au lieu de 14, 18 et 24 d. t.

Les recettes tirées du monnayage, très considérables jusqu'en 1300, diminuent en 1301, quand s'interrompt le Journal. C'est que l'effet utile de la mutation allait s'atténuant, et le roi, qui jusque-là n'avait connu que des succès, songeait à rétablir la bonne monnaie : il ne s'attendait pas au désastre de Courtrai, qui rendra nécessaire une mutation aggravée, en 1303.

Le troisième fragment se place, après 1306, en pleine période de redressement.

Jusqu'à ce moment, il n'y a pas devant la loi de monnaie forte et de monnaie faible ; il n'y a que la monnaie du roi, progressivement affaiblie et soi-disant semblable à elle-même, comme notre Franc. Au contraire, à partir de 1307, soit qu'on souligne par le mot *fortis*, soit qu'on n'en dise rien, règne la monnaie forte parce que la monnaie a été renforcée légalement : les Deniers parisis et tournois de saint Louis sont de nouveau frappés et au pair, et les Doubles ramenés aux deux tiers du Denier. Cependant le roi reconnaît, pour certains règlements, une monnaie faible, ainsi qualifiée, ayant précédé le jour où il a fait le rétablissement ; mais c'étaient les mêmes espèces, calculées différemment, au triple de l'unité de compte. Par conséquent le Denier,

qui dans la période 1295-1305, avait été pris pour unité (sauf peut-être dans les mois de redressement tendancieux de 1302 et 1305) est ici majoré; les détenteurs avaient eu avantage à le conserver pour s'en servir en temps de monnaie forte, soit pour les dettes du jour soit pour acquitter les paiements différés, en revanche ceux qui n'avaient pas touché leurs créances en temps de monnaie faible et qu'on payait, au moins en partie, en Deniers majorés, étaient lésés.

Le n° 5841 se lit ainsi : *Et Richardus Hugueti pro decheto billionis empti pro 3600 l. t. fortis novorum cusendorum*. Ce Richard Huguet était celui qui avait eu l'entreprise des Gros en 1305. Il semble, bien que ce ne soit pas dit expressément, qu'on vient de reprendre avec lui en 1308 la frappe des bons Deniers forts, qui rencontre pour commencer quelques difficultés, et que par conséquent Philippe le Bel, contrairement à ce que certains ont cru déduire de son langage, n'en avait pas frappé à l'heure des promesses en 1302 et 1305.

Un quatrième fragment comprend l'année 1314, après la mutation des Bourgeois et lors du second redressement. Mêmes observations. Quand le Bourgeois est ramené au pair du Denier tournois, on ne le signale pas, il se confond sous sa dénomination; si au contraire on éprouve le besoin de donner la monnaie actuelle comme la conversion d'une ancienne monnaie faible, *de tempore Burgensium*, le Bourgeois reprend sa valeur de Denier parisis, dans cette somme, majorée de 4 à 5, où il se dissimule.

Le roi avait prétendu décrier le Gros; il en accepte cependant, le 1^{er} octobre, et au taux de 13 d. t. Il avait prétendu décrier toutes les monnaies d'or excepté l'Agnel; il en accepte cependant, mais en fonction de l'Agnel.

Toutefois, on est surpris de voir le peu de place que tiennent les monnaies d'or, quand on sait que, par suite des spéculations du roi et des Lombards le rapport des métaux s'était beaucoup élevé, faisant affluer le métal jaune; le livre de Guillaume d'Ercuis atteste cet apport.

Enfin il y a dans le *Journal* des particularités intéressantes mises en valeur par M. Viard, qui montrent le grand politique que fut Philippe le Bel.

Tels sont les renseignements que fournit le *Journal*. Pour être en général la confirmation de ce que nous savions, ils n'en sont pas moins précieux. M. Viard, en donnant un complément à ses journaux de Philippe VI et de Charles IV, a bien mérité de la numismatique.

A. DIEUDONNÉ.

TABLE
MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA

REVUE NUMISMATIQUE

CINQUIÈME SÉRIE — TOME SIXIÈME

1942

NUMISMATIQUE DE L'ANTIQUITÉ

PICARD (Charles). Le sculpteur Epeios : du cheval de Troie au taureau de Phalaris.....	1
LE GENTILHOMME (Pierre). La trouvaille de La Vineuse et la circulation monétaire dans la Gaule romaine après les réformes d'Aurélien. Pl. I à VIII.....	23
ROLLAND (Henri) La trouvaille de Marsillargues. Drachmes de Massalia	103
LONGUET (Médecin L ^t -C ^{el}). Une monnaie de Jean V et Jean VI.	111

Chronique : Trouvailles, 155. — Tarente (d'après P. Wuilleumier), 151. — Monnaies de Carthage, 151. — Lacune numismatique, 152.

NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE ET MODERNE

Monnaies françaises et étrangères.

BLANCHET (Adrien). Les lions de Philippe VI de Valois.....	117
GANDILHON (René). Fragment d'un compte inédit de la Cour des Monnaies de Paris (1595).....	141

Chronique : Piéfort émaillé de l'écu d'or de Philippe VI, 153. — Économie contemporaine (d'après Philippe Guignabaudet, *Le capitalisme social...*), 154. — Économie dirigée (d'après L. Baudin, *L'économie dirigée à la lumière de l'expérience américaine*), 155.

Monnaies de l'Orient latin.

Chronique : Finances et monnaies en Syrie, d'après Cl. Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des Croisades et la principauté franque d'Antioche*, 152.

Médailles et jetons.

TREMBLOT (Jean). Le médailleur Pesez et sa série d'hommes et de femmes célèbres..... 123

Chronique : La « belle Maguelonne » d'après A. Coville, 152. — Médaille commémorative de l'exposition de la France européenne, 153.

MÉTROLOGIE, SPHRAGISTIQUE ET HÉRALDIQUE

ANTHONY (R.). Une série de poids de pierre utilisés en Bretagne depuis environ le xvi^e siècle..... 133

Chronique : Balances anciennes, 155. — Sphragistique et héraldique, publications de M. D.-L. Galbreath, 153.

MUSÉOGRAPHIE

LE GENTILHOMME (Pierre). Note sur le médaillier d'Auxerre..... 145

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BABELON (Jean). *Le portrait dans l'antiquité d'après les Monnaies* (A. Blanchet)..... 157

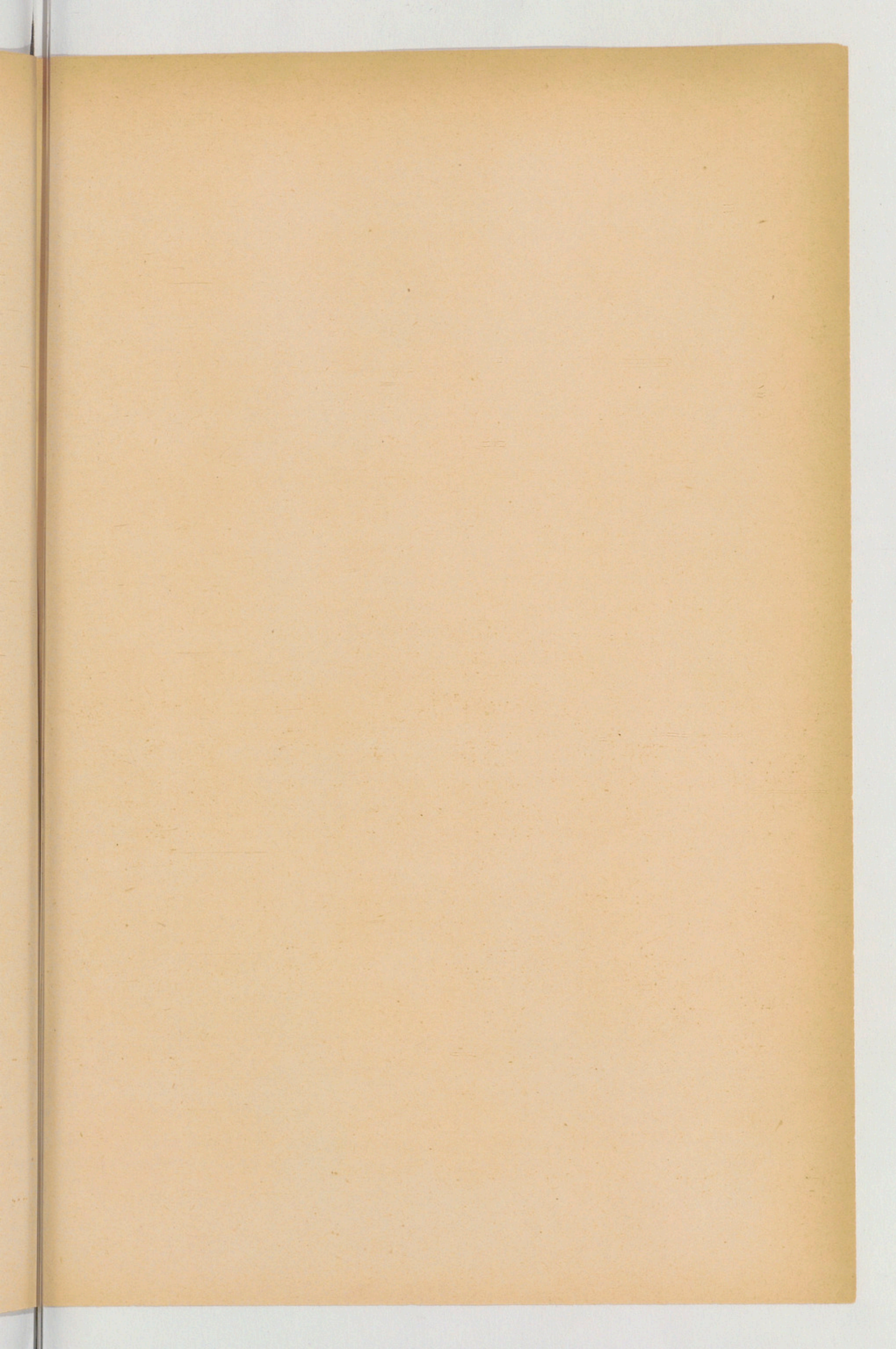
CHENU (Paul). *De la circulation des monnaies féodales dans les territoires qui ont formé le département du Cher, aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles* (A. Blanchet)..... 160

GANDILHON (René). *Politique économique de Louis XI* (A. Blanchet)..... 158

VIARD (J.). *Les Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel* (A. Dieudonné)..... 162

Notes de bibliographie étrangère (M^{lle} Cesano, M. T. Gerasimov, M. C. Secasanu, M. K. H. Schäfer, M. Falck-Maus, M. le Dr E. Specht), par A. Blanchet..... 161

Le Gérant : Jean MALYE.







1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



LA TROUVAILLE DE LA VINEUSE



1



2



3



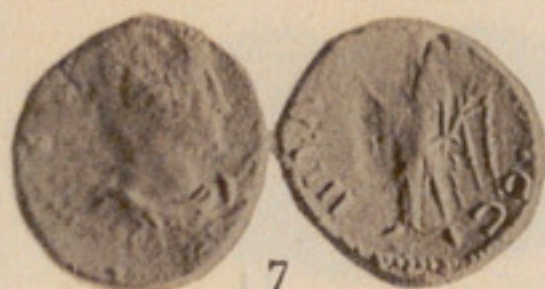
4



5



6



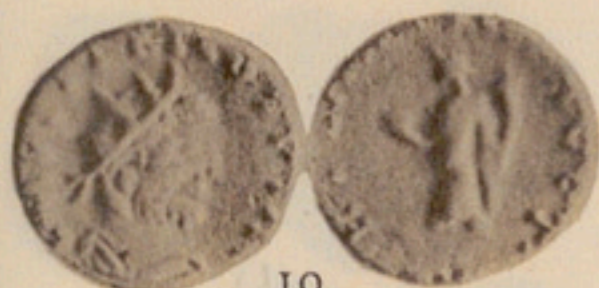
7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



1



2



3



4



5



6



7

8



9

10



11



12

13



14



15



16



17



18



19



20



21

22



23



24



25



26



27

28



29



30



31



32



33



34



35



36



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

II



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



LA TROUVAILLE DE LA VINEUSE



1



2



3



4



5



6



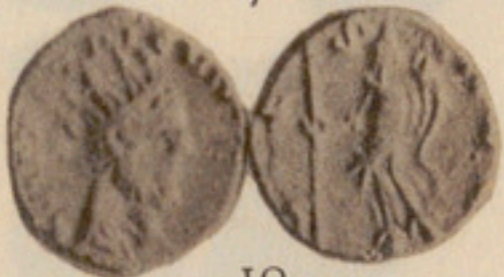
7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



LA TROUVAILLE DE LA VINEUSE

PROCÈS-VERBAUX DE L'ANNÉE 1941-1942

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1941.

Présidence de M. Adrien Blanchet, président.

MM. le comte du Mesnil du Buisson et Lafaurie, présentés à la précédente séance, sont élus membres correspondants.

M. Blanchet expose la situation administrative de la *Revue numismatique* dont la publication continuera à être assurée et félicite le secrétaire de la rédaction, M. Le Gentilhomme, récemment rapatrié d'Allemagne.

M. Dieudonné annonce que M. J. Viard, à qui nous devons l'édition des *Journaux du Trésor* de Philippe VI et de ceux de Charles IV, vient de mener à son terme une publication semblable pour Philippe IV le Bel.

M. Dieudonné rappelle qu'il a donné des *Journaux* de Charles IV un compte rendu détaillé dans le *Journal des Savants* en 1920. Plusieurs passages de ce mémoire appellent une rectification. Par exemple, l'expression « on continuait à frapper la monnaie forte de Philippe V », laisserait croire que le bon Denier de saint Louis y est compris, alors que la prime du *billon* de haute loi sur le billon noir et le cours du Gros à 15 deniers tournois eussent rendu onéreuse la frappe de la pièce divisionnaire, rivée au pair. Là-dessus, les affaiblissements de Charles IV ont moins été

motivés par la guerre, ou les menaces de guerre, que par la nécessité de munir le peuple de petite monnaie, ce qui n'était possible qu'au moyen de pièces altérées.

Pareilles obligations se sont imposées à Philippe le Bel, mais, sous le règne de celui-ci, les charges de la guerre ont tenu une plus grande place dans la politique monétaire, lors de la première mutation (1295-1305), que le souci d'approvisionner le pays de petite monnaie au moment de la seconde, celle des Bourgeois. La première mutation figure dans les fragments 1 et 2 du Journal, elle est rappelée dans le fragment 3 sous forme de conversions; la seconde est chiffrée dans le fragment 4 sous la formule *de tempore Burgensium*.

M. Marchand rappelle les émissions de fausse monnaie, louis et assignats émis en Angleterre pendant la Révolution française. L'on estimait outre-Manche que ces fabrications frauduleuses n'avaient rien de contraire au droit des gens. MM. *Blanchet*, *Bouclier* et *Le Gentilhomme* présentent diverses observations et rappellent les publications du regretté président Bordeaux.

SÉANCE DU 3 JANVIER 1942.

Présidence de M. Adrien Blanchet, président.

M. Dieudonné fait la communication suivante :

J'ai reçu une demande de renseignement qui m'a intéressé et dont je veux vous faire part.

« On lit dans le mémoire de J. Loiseleur (*Société archéologique de l'Orléanais*, 1868, p. 119) sur le siège d'Orléans de 1428-29, m'écrit mon correspondant : « L'homme d'armes touchait 15 livres tournois par mois. Le prix du marc d'ar-

gent étant de 8 l. t. à ce moment, cette somme donne, d'après le prix du marc actuel, 1.237 fr. 30. »

Devant un total aussi effarant, assigné à la solde mensuelle d'un simple homme d'armes, mon correspondant est resté bouche bée et me demande mon avis.

Essayons d'établir ce compte.

Notre homme touchait avec ses 15 livres 2 fois moins 1 seizième la valeur du marc d'argent le roi (aux 0,958) coté 8 livres. On sait que, dans notre ancien système monétaire, 1 gramme d'argent fin correspondait à 0 fr. 222, donc le marc, de 244 gr. 7529, représentait $244.7529 \times 0,222 = 54$ fr. 33 ; 2 marcs, 108 fr. 67, et 2 marcs moins 1 seizième : $108,67 - 6,79 = 102$ francs.

Comment 102 francs se sont-ils mués en 1.237 fr. ? C'est le renversement du vers de Racine : « comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? » et c'est l'image de la hausse des prix que nous subissons. Les 102 francs ont été, à peu de chose près, et sauf légère différence tenant à ce que Loiseleur n'était peut-être pas renseigné sur le poids exact du marc, multipliés par 12. Est-ce donc le coefficient 12 que cet historien croyait devoir appliquer pour tenir compte de l'abaissement du pouvoir d'achat depuis 1429 ? Je ne vois pas d'autre explication à cette somme imprévue.

Je consulte mon *Manuel*, et je fais le calcul par les monnaies. Quinze livres font 300 sous ou 3.600 deniers. A 10 deniers la pièce, 360 Florettes, mettons 0 fr. 20 la Florette, font 72 francs. Il y a, comme vous voyez, un certain écart avec 102, mais nous ne sommes pas aux antipodes. C'est que le prix du marc, qui conditionnait le monnayage, n'en était tout de même pas rigoureusement le corollaire, et, comme ce qu'on donnait à l'homme d'armes n'était pas un lingot d'argent mais des monnaies, ce prix de 72 francs sera plus près de la vérité.

Je fais le calcul par l'or. Quinze livres font 300 sous. A 25 sous l'Écu, c'est 12 écus de 9 fr. 03, soit 108 fr. 30. Chose curieuse, j'arrive au même chiffre que celui obtenu par l'addition des marcs d'argent.

Qu'on ne s'étonne pas d'aboutir à des résultats différents selon qu'il s'agit de monnaies d'or ou de monnaies d'argent. C'est que le rapport de l'or à l'argent n'était pas le même qu'en 1868 ; si, au lieu de se tenir à 8, le rapport avait été de 15 1/2 comme de nos jours, on trouverait le même total dans les deux cas. Mais cette différence que nous constatons dans cette transposition fictive n'existait pas pour l'homme du xv^e siècle ; qu'il fût payé en 15 livres d'or ou 15 livres d'argent, il touchait une somme, la même, qui convertie dans notre système ancien fait 72 francs en argent, 102 francs en or.

Si l'on applique un coefficient, 5 au maximum pour compenser la diminution du pouvoir d'achat d'une époque à l'autre, la somme oscille entre 360 francs et 510 par mois, somme raisonnable si l'on songe que l'homme d'armes devait vraisemblablement, c'était l'opinion de Delachenal, entretenir sur cette solde un page pour son service.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1942.

Présidence de M. Adrien Blanchet, président.

M. Blanchet annonce pour 1944 un congrès archéologique organisé à Sens par la Société archéologique de Sens. La Société de numismatique sera représentée à la section numismatique du congrès.

M. Jean Marchand présente une curieuse médaille et un

sceau qui se rattache directement par son type à la numismatique :

« La médaille est en bronze, recouvert d'une belle patine verte, du module de 70 mm. Ses deux faces, entourées d'une bordure plate, ne portent que des inscriptions dans le champ. Voici celle de l'avvers, sur 8 lignes :

Louis | Phelypeaux | comte | de Pontchartrain | ministre | et Secrétaire d'État | controlleur general | des Finances.

On lit au revers, sur 7 lignes dans le champ :

Fundum hunc | avitum | reditibus auxit | hortis ornavit | aedificiis amplificavit | titulis decoravit | MDCXC.

Cette médaille n'existe pas dans les collections du Cabinet des Médailles, ni dans celles de la Monnaie ; elle ne figure pas à l'Inventaire de la Monnaie dressé en 1698. Le *Mercur*e de France, qui reproduit généralement les Médailles frappées chaque année — et notamment celles de 1690 — ne la mentionne pas. Elle doit donc être assez rare. Je l'ai acquise à Paris et le vendeur m'a informé qu'elle provenait d'une importante collection passée en vente à l'Hôtel depuis la précédente guerre, mais je n'ai pas pu savoir quel était son ancien possesseur.

Le personnage au nom duquel elle a été frappée est bien connu : c'est un membre de la célèbre famille des Phelypeaux, qui a donné de nombreux hommes d'État, — Louis Phelypeaux comte de Pontchartrain, né le 29 mars 1643, premier président du Parlement de Rennes en 1677, intendant général des Finances en 1689, secrétaire d'État avec le département de la Marine et celui de la Maison du Roi en 1690, et enfin Chancelier de France en 1699. Il résigna ses fonctions en 1714, se retira à l'Oratoire, et mourut à Fontainebleau en 1727.

A quelle occasion la médaille a-t-elle été frappée ? Je

dois dire d'abord que le marchand de qui je l'ai acquise — m'a informé qu'elle aurait été trouvée à la Révolution, lors de la démolition de la statue de Louis XIV, place des Victoires, parmi les objets que renfermait le socle de cette statue. C'est au moment de sa découverte qu'elle aurait été martelée. Les recherches que j'ai orientées dans ce sens, ne m'ont pas donné de résultat ; je n'ai trouvé dans les historiens de Paris, en particulier Lebeuf et Brice, aucune mention du *Fundus* en question, et les registres du bureau de l'Hôtel de Ville pour l'année 1690 sont muets. Les *Notices historiques sur la place des Victoires et sur la place de Vendôme*, de Boislisle, ne nous apprennent rien. La médaille se rattache-t-elle à l'histoire d'une de ces deux places, c'est fort possible ; Phelypeaux était propriétaire dans le quartier de la place des Victoires. Mais la statue avait été érigée dès 1686. Quant au Louis XIV de la place Vendôme, il ne date que de 1692. Peut-être y a-t-il eu confusion. En tout cas, la recherche est intéressante à poursuivre, et les lumières que les membres de la Société pourraient me communiquer seraient les bienvenues.

Le sceau est celui du Conseil des Anciens. Il est en laiton, rond, du diamètre de 41 mm., avec une courte poignée en ivoire ; deux tailles dans cette poignée indiquent le sens du sceau, pour celui qui l'appose.

Le champ porte cette inscription, gravée sur cinq lignes :
Rep. Fr. | Conseil | des | Anciens | 1794, avec la date 17-94 en deux groupes de chiffres séparés par un niveau en équerre.

Ce sceau reproduit exactement, — à une addition près, sur laquelle je reviendrai — le type de l'avvers de la médaille des membres du Conseil des Anciens. Même légende, mêmes abréviations, mêmes coupures des lignes, même niveau : c'est là un type officiel. La médaille du *Conseil des Cinq-*

Cents est, elle aussi, exactement semblable, sauf le mot *Cinq-Cents*. Il n'est pas jusqu'à la dimension, de 41 mm., qui ne soit rigoureusement la même pour le sceau et pour les médailles. La présence du niveau n'a rien qui doive nous surprendre. C'est un emblème qui figure sur bien des monuments officiels de l'époque révolutionnaire, et des médailles en particulier. — Mais ce qui est plus curieux, c'est la présence d'une date. Les sceaux portent très rarement une date. On trouve bien des médailles d'un type voisin de celle dont il s'agit, datées ; ainsi, une médaille de la *Convention* porte à l'exergue : *mai 1794* (Hennin, n° 619) ; une médaille frappée à l'occasion du *Panthéon ouvert à J.-J. Rousseau* porte au-dessus de *Conv[ention] nationale* la date *19 vend-[émiaire] 3 an-[née]* Hennin, n° 639 ; les médailles de représentants du peuple aux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents en 1796, portent à l'exergue *an V* (Hennin, nos 789-799), etc. — Mais une date s'explique tout naturellement dans les cas ci-dessus, pour des médailles. Elle s'explique, en revanche, d'autant moins pour un sceau, et surtout pour le sceau en question, que la date de 1794 ne convient pas au *Conseil des Anciens*. Ce Conseil était en effet, je n'ai pas besoin de le rappeler, une des deux assemblées, qui composaient le Corps législatif sous la Constitution de l'an III. Or cette constitution fut adoptée par la Convention le 5 fructidor an III, 22 août 1795. L'hypothèse d'une erreur du graveur n'est pas admissible pour une pièce officielle et dont l'authenticité ne paraît du reste pas douteuse ; mais la raison de cette date *antérieure* m'échappe.

Je ne saurais dire non plus si le sceau a jamais servi, ce qui serait bien intéressant à vérifier, et si on connaît des pièces anciennes qui en portent l'empreinte. »

M. *Jean-Georges Forien* fait ensuite l'exposé suivant sur les monnaies du Siam :

« Alors qu'en Chine et en Annam le monnayage débute plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, l'usage de la monnaie était complètement inconnu au Siam jusqu'au xvii^e siècle.

Avant cette époque on procédait au Siam par échanges, et pour effectuer de petits achats on se servait de coquillages appelés *béa* en siamois, qui sont exactement les mêmes que ceux qui servaient de monnaie en Afrique sous le nom de cauris.

Sur les rives du Mékong, on fabriquait de petites pirogues de bronze ou d'argent à bas titre appelés « Lat » qui eurent cours au Laos Français et Siamois jusqu'en 1900.

Tel était au xvii^e siècle, l'état du monnayage au Siam.

C'est vers 1630 que les rois de Siam commencèrent à doter leurs États d'une monnaie officielle et uniforme.

Ces premières pièces sont des boules d'argent ayant la forme de cloches appelées « Mô », sur lesquelles les moines bouddhistes frappent en cadence pour accompagner leurs prières ou leurs lamentations.

Ces curieuses monnaies portent un ou plusieurs poinçons qui changeaient avec chaque règne.

Les Chinois, qui détenaient presque entièrement le commerce au Siam, s'accommodaient mal de ces pièces globulaires qui roulaient et se perdaient facilement. Aussi cherchèrent-ils les premiers à remédier à cet état de choses.

N'osant mettre en circulation des espèces métalliques (Privilège royal), ils eurent l'idée de fabriquer des jetons de terre cuite, de porcelaine, de pâte de verre et plus rarement de nacre, destinés à remplacer les monnaies globulaires dans leurs établissements et en particulier dans les tripots.

Ces pièces furent mises en circulation assez timidement

vers 1780. Les premières ne portent aucune inscription, seuls des dessins ornent le droit ou le revers.

Devant l'inertie du Gouvernement, les commerçants chinois s'enhardissent et font figurer leur nom sur les jetons, enfin ils poussent l'audace jusqu'à inscrire une valeur.

Ces pièces, qui n'avaient primitivement cours que dans les boutiques où elles avaient été émises, furent bientôt acceptées à la place des monnaies globulaires de boutique à boutique, puis de ville en ville et en 1851, sous le règne de Maha-Mongkut, elles avaient cours sur toute l'étendue du territoire siamois.

Les jetons de porcelaine sont devenus de véritables monnaies.

Les ornements de ces pièces sont soit des emblèmes de la Maçonnerie bouddhiste, soit des animaux sacrés représentant les incarnations passées ou futures du dieu Vichnou (tigres, poissons, cheval kalki, etc...)

On trouve fréquemment aussi un motif composé de deux cercles entrelacés contenant deux carrés plus petits. C'est le « Vien Lien Hoan » représentant la victoire de deux puissances bénéfiques : soleil et ciel, sur deux puissances maléfiques : lune et terre. Les cercles représentent les puissances du bien et les carrés celles du mal. (Pour les Chinois « le ciel est rond et la terre est carrée ».)

Enfin sur certaines pièces on remarque l'effigie du roi Mongkut et sur d'autres le buste de la reine Victoria d'Angleterre.

En 1873, le roi Chulaloungkom montant sur le trône de Siam mit fin aux abus créés par la libre circulation des pièces de porcelaine, en les interdisant, et il cessa l'émission des monnaies globulaires pour les remplacer par des monnaies rondes, identiques à nos pièces européennes. »

M. Adrien Blanchet remet pour les archives du Cabinet de France une affiche non mentionnée dans les publications de Dewamin et d'Engel et Serrure. Il s'agit d'une description des signes caractéristiques des pièces de métal de cloche d'une part, régulièrement frappées et, d'autre part, frauduleusement coulées, texte publié par le bureau central du Canton de Paris, en floréal an VII (avril-mai 1799).

Voici le texte de ce curieux document :

« Bureau Central du Canton de Paris.

Note des signes caractéristiques des Pièces de métal de cloches frappées.

1° La Loi ayant déterminé qu'il seroit ajouté à la matière de cloches une portion de cuivre afin de la rendre plus malléable, il en résulte que les pièces en métal de cloches fabriquées par le Gouvernement ont une couleur de cuivre jaune approchant de celle du similor.

2° Quelques défectueuses que puissent être les vraies pièces, leur forme est d'un diamètre régulier.

3° La figure du ci-devant Roi a les contours plus purs, et offre une ressemblance plus exacte.

4° Les parties du type pour celles aux tables de la Loi sont plus nettes; les lettres et chiffres, dans les unes et les autres, sont plus prononcées et mieux venues.

5° Les parties du revers, ainsi que les légendes, sont plus distinctes. Le rebord est de niveau à la surface, et l'on y apperçoit un grénétis.

6° La tranche n'est point cordonnée, on distingue aisément que cette tranche est coupée, et non point limée.

Note des signes caractéristiques de la fausseté des Pièces en métal de cloches coulées.

1° Les pièces sont de pur métal de cloches, et ont un

ton de couleur grisâtre, approchant du métal des anciennes pièces de deux sols et six liards.

2° Les pièces moulées sur sable se reconnaissent par leur forme, d'un diamètre irrégulier, ayant, le plus souvent, un endroit écorné, ou qui dépasse inégalement, et en forme d'angle, le bord de la pièce; ce qui désigne la coupure du jet de la matière après le coulage.

3° Par l'incorrection des différentes parties du type principal, et du revers, qui toutes viennent flou et élargies.

4° Par les lettres et chiffres, dont la forme est lourde et grossière, et qui souvent sont illisibles, à cause des endroits où la matière a manqué et où conséquemment ces lettres ne sont pas venues.

5° Par le défaut de netteté du champ, où l'on trouve incrustés des grains du sable, qui a servi au moulage.

6° Par la tranche, qui dans une grande quantité de pièces, laisse appercevoir les marques du limage et de la coupe du jet, au moyen de quoi on a cherché à enlever la rebarbe restée après que la matière a été coulée; et dans d'autres, où l'on voit sur le rebord, des traces de la rebarbe; ce qui forme une espèce de bourrelet qui en excède la surface. »

SÉANCE DU 11 AVRIL 1942.

Présidence de M. Adrien Blanchet, président.

M. le D^r Longuet présente les photographies d'une trouvaille de 73 monnaies byzantines faite aux environs de Salonique, offrant 24 ou 25 types entièrement nouveaux et inédits. Ces monnaies, attribuables à Andronic III, Paléologue, à Jean V, son fils et à Jean Cantacuzène, sont souvent surfrappées sur des deniers tournois d'Arta émis par

Jean Orsini, despote d'Épire. MM. Blanchet et Babelon présentent des observations en invitant M. le D^r Longuet à publier rapidement ce trésor dont ils soulignent toute l'importance.

M. Bouclier présente quatre médaillons en étain et un dessus de boîte en cuivre repoussé, qui sont l'œuvre du graveur Bertrand Andrieu. Dans toutes ces productions, l'artiste a reproduit le même personnage symbolique, mais faisant allusion à des circonstances différentes.

Le premier des médaillons (diam. 114 mm.) a été exécuté pour commémorer l'anniversaire de la Prise de la Bastille (Trésor de Numismatique, n° 4, pl. XXII). Le dieu Mars debout, casqué, un manteau sur les épaules, s'appuie sur sa lance. A sa gauche, un amas d'armes; à sa droite, à peine esquissée, la Bastille en voie de démolition. En légende : ANNIVERSAIRE DE LA PRISE DE LA BASTILLE. A l'exergue : CÉLÉBRÉ LE 14 JUILLET — 1790.

Ce médaillon est fort rare. L'auteur ne paraît pas avoir été satisfait de son œuvre dont la composition est, en effet, mal équilibrée.

Il fit un deuxième projet, entièrement semblable, mais où les ruines de la Bastille sont remplacées par une touffe de chêne et de laurier. Cette composition est bien meilleure et, pourtant, elle ne paraît pas avoir eu plus de succès que la première, car elle est encore plus rare. Sans doute, le fait historique qu'elle représente était-il déjà trop lointain.

D'autre part, les armées de la République commençaient à se couvrir de gloire et Andrieu songea à utiliser son dieu Mars pour symboliser le Héros patriotique impersonnel. Il lui suffit pour cela de reprendre son médaillon en effaçant simplement la légende et l'exergue. Cette fois, l'œuvre eut

un certain succès, car on en rencontre des exemplaires. De plus, comme, à cette époque, on usait beaucoup de tabatières, Andrieu fit une réduction de son dieu Mars, sans aucun attribut, pour servir de dessus de boîte. Il en existe des exemplaires, en cuivre doré, au Cabinet des Médailles et à Carnavalet.

Enfin notre graveur trouva encore une fois à utiliser son personnage. La Paix d'Amiens avait eu un retentissement considérable ; Andrieu fit un projet pour commémorer cet événement, mais, cette fois, il donna une compagne à son héros. A gauche du médaillon, la Victoire ou la Paix tend une couronne et une palme au-dessus de la tête du guerrier. Celui-ci n'a plus sa lance, mais il plante une branche d'olivier sur une mappemonde posée sur un socle entre les deux figures. Il impose la paix au monde. En légende : PAIX D'AMIENS. En exergue : LE VI GERMINAL — AN X.

Ce fut là le dernier avatar du dieu Mars du graveur Andrieu, qui avait ainsi réussi à transformer un vainqueur de la Bastille en soldat de Valmy et en général Bonaparte.

M. Pierre Prieur résume les résultats de l'analyse par lui faite d'une découverte de monnaies romaines faite à Sézanne.

SÉANCE DU 2 MAI 1942.

Présidence de M. Jean Babelon, vice-président.

M. Jean Babelon fait une communication au sujet des relations qui existaient autrefois entre les peintres de portraits et les médailleurs. Les mêmes artistes travaillaient parfois aux deux genres d'ouvrages. Les uns se servaient des modèles des autres. Quand Anne de Bretagne fit son

entrée à Lyon, le 15 mars 1493, on fit exécuter un arbre d'argent doré et en lieu de feuilles on y mit quelques pièces d'or « à façon de médailles » avec le portrait du roi d'un côté et celui de la reine de l'autre. C'est Jean Perréal, peintre de la reine, qui donna le dessin de la pièce. De même, c'est Michel Colombe qui fournit les portraits des pièces d'or offertes à Louis XII à son entrée à Tours, le 24 novembre 1500. La fameuse médaille d'Érasme est due au peintre Quentin Metsys.

D'autres exemples s'offrent à notre attention à l'époque de la Renaissance.

Mahomet II, le conquérant de Constantinople, fut un Oriental rusé et pervers, raffiné dans ses voluptés, ce ne fut pas un barbare. Le Sultan fit tout ce qu'il put pour attirer auprès de la Sublime Porte les chrétiens dont il avait entendu vanter les talents divers. L'une de ses préoccupations, au mépris des lois du Prophète, fut de faire exécuter son portrait. Un envoyé de Mahomet II, dont le portrait, nous dit-on, avait été au préalable fondu par le médailleur Matteo de' Pasti, demanda à la Signoria de Venise de lui fournir un bon portraitiste qui consentit à aller à Constantinople, et c'est Gentile Bellini qui s'y rendit, le 3 septembre 1479. Or, nous savons de source sûre que Matteo de' Pasti partit bien pour Constantinople, mais qu'il n'y parvint jamais. Ayant fait escale à Candie, en 1461, il fut soupçonné, par les Vénitiens, maîtres de l'île, de lever des plans des fortifications, et on l'arrêta comme espion. Il est donc inexact de prétendre qu'une médaille du Sultan par Matteo de' Pasti ait servi de modèle à des peintres. Par contre, le médailleur Costanzo fit plusieurs séjours à Constantinople. Sa première médaille du Sultan, exécutée d'après nature, date sans doute de 1481. Il se trouvait à Naples lorsqu'il fut sollicité d'aller peindre

le portrait de Mahomet II ; cette peinture est parvenue jusqu'à nous, elle est conservée au Musée du Vieux Sérail, à Constantinople : le profil du Sultan déjà âgé, le dessin du turban et du costume, tout est identique à la grande médaille dont bien des exemplaires sont conservés dans différentes collections. De plus, une gravure italienne reproduit la peinture, mais inversée. Mahomet II y porte un sceptre surmonté de trois croissants. Costanzo retourna en Italie après la mort du Sultan, le 3 mai 1481.

Gentile Bellini, lui, demeura à Constantinople de septembre 1479 à 1481. Il se donna la peine d'étudier à fond l'art des miniaturistes orientaux, et quantité de ses tableaux marquent l'intérêt qu'il porta aux scènes de la vie musulmane, aux personnages qu'il lui fut donné de fréquenter, enfin à l'art précieux des enlumineurs de manuscrits. Une peinture de la collection Layard nous révèle en Gentile un portraitiste consommé. Le portrait qu'il fit du Sultan a donné naissance à une médaille exécutée par le peintre lui-même.

Un autre médailleur nous a laissé une effigie de Mahomet II, c'est Bertoldo di Giovanni, mais nous sommes assurés qu'il ne travailla pas d'après nature, c'est la médaille de Bellini qui lui servit de modèle. Cette médaille aurait été envoyée en présent par Mahomet II à Laurent de Médicis, en 1480.

On sait assez le rôle joué en Hongrie, vers la fin du xvi^e s., par Matthias Hunyade, surnommé Corvin, à cause du corbeau qui figurait sur ses armoiries. C'est à ce roi épris de culture classique que l'on doit l'introduction des formes d'art de la Renaissance en Hongrie. Sa bibliothèque est restée célèbre, elle contenait, entre autres merveilles, des manuscrits enluminés par le fameux Attavante. Quantité d'artistes italiens furent attirés à la cour de Buda. La

note de Vasari d'après laquelle Ludovic le More aurait commandé un tableau à son meilleur peintre pour l'envoyer à Matthias Corvin, pourrait bien se référer à Léonard. On sait aussi que Filippino Lippi peignit quelques tableaux pour le roi de Hongrie, et entre autres son portrait, en s'aidant des effigies gravées sur les monnaies et sur les médailles. On peut retrouver d'autre part des traces de modèles et des dessins de Filippino Lippi, de Francesco Francia et du Pinturicchio sur des objets d'art industriel. Sur un bas-relief attribué à Giovanni Dalmata, un des sujets de Matthias Corvin qui furent à l'école des Italiens, on voit les portraits accouplés du roi Matthias et de la reine Béatrice d'Aragon. Ce bas-relief se trouve au Musée de Budapest, et nous avons là une première référence iconographique.

Les plus renommés des Italiens qui eurent la faveur du roi sont Massolino da Panicale, son disciple Filippino Lippi, et aussi Caradosso, cet orfèvre dont le vrai nom était Francesco Foppa. Il était du nombre de ces artistes universels qui satisfaisaient au goût luxueux des princes de cette époque. Ludovic le More lui commanda divers ouvrages, et nombre de médailles lui sont attribuées, qui datent de son séjour à Milan. Aucune n'est signée. Or, nous avons une médaille de Matthias Corvin, fort remarquable par sa facture et par un style empreint de réminiscences classiques, inspiré pour le portrait et pour le revers, qui représente une bataille entre les Turcs et les Hongrois, des monnaies de bronze romaines. Il n'est pas impossible que cette médaille soit de la main de Caradosso, du moins est-ce la plus vraisemblable des hypothèses. M. G. F. Hill, dans son catalogue monumental de la collection Dreyfus, avoue que l'attribution, proposée par Bode, de cette pièce à Bertoldo, est « extrêmement hasardeuse ». Elle n'est pas soutenue, en tout cas, par ce que nous savons de la vie de Ber-

toldo, alors que la présence de Caradosso à Buda, du vivant de Matthias, est attestée.

Il n'en est pas de même de Filippino Lippi, si nous nous en rapportons à Vasari : « Filippo, dit-il, ayant été requis de se rendre en Hongrie n'y consentit point, mais, en revanche, travailla à Florence pour ce roi et peignit deux fort beaux tableaux qu'on lui avait commandés ; sur l'un, il fit le portrait du roi, d'après les médailles qui lui furent montrées.

Voici donc, dans l'iconographie du roi Matthias, deux documents qui nous touchent de près : une médaille, peut-être de Caradosso, et un portrait de Filippino Lippi, sans doute exécuté d'après cette médaille. Malheureusement le pillage de Buda, consécutif à la bataille de Mohacs, en 1526, par les troupes de Soliman le Magnifique, n'a pas laissé traces de la peinture de Filippo. Si elle avait survécu, ce que nous ne saurons jamais, elle disparut en tout cas lors du siège de 1686. Il ne nous reste donc que la médaille, qui nous apporte un témoignage curieux sur le roi humaniste et sur sa psychologie.

On peut encore citer, aux générations suivantes, parmi les médailles inspirées par des peintures, celles de l'impératrice Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint. C'est l'empereur qui commanda cette pièce à son orfèvre préféré, Leone Leoni, mais ce portrait métallique est une œuvre de restitution : l'impératrice était morte dix ans avant que Leone se rendît pour la première fois à la cour impériale, en 1549. Leoni reçut plusieurs documents iconographiques pour le guider dans son travail. Finalement, il fut décidé que la médaille serait modelée d'après une peinture du Titien, c'est le tableau qui se trouve aujourd'hui au Musée du Prado. Or, cette peinture elle-même n'avait pas été exécutée d'après nature, mais d'après un portrait

peint sans doute par quelque maître flamand. La médaille que nous avons entre les mains, se trouve donc, par hasard, nous conserver le souvenir de cet original disparu.

Enfin, on a cru pouvoir attribuer à Jacopo da Trezzo une médaille de Juana de Portugal, la sœur de Philippe II d'Espagne. La date de cette pièce, 1554, ne permet pas de croire qu'elle fut exécutée d'après nature. En 1554-1555, Jacopo da Trezzo est en Flandres, avec Philippe II, alors que la princesse est retenue en Espagne, comme régente du royaume. Par chance, un document nous est resté, qui nous permet de retracer l'origine de ce portrait métallique, d'une grande subtilité d'exécution. C'est une copie ancienne, faite d'après une peinture d'Alfonso Sanches Coelho. L'original de ce portrait perdu de doña Juana disparut au cours de l'incendie qui détruisit, en 1604, le palais du Pardo. La copie qui est restée à Bruxelles est datée par la mention : *Aetatis suae 17*, c'est-à-dire des environs de 1552, l'année du mariage de la princesse, deux ans avant l'exécution de la médaille. Doña Juana est représentée de trois quarts à gauche, coiffée d'une couronne de perles, tenant un éventail, la main droite posée sur la tête d'un négrillon, l'ovale du visage souligné par un col de dentelles, les cheveux tirés en arrière. Or, un examen attentif nous permet d'affirmer que la médaille a été copiée sur le portrait peint : coupe du buste, coiffure, tout est semblable. C'est là ce qui explique le parti que le médailleur a adopté : les portraits métalliques de trois quarts sont rares, le profil offrant à l'artiste un aspect bien plus facile à saisir, et aussi plus traditionnel.

M. Le Gentilhomme signale une trouvaille faite à Royan en 1937 dont la composition était la suivante :

167 deniers et 9 oboles de guyennois et 2 deniers et une

obole de poitevins au nom de Richard Cœur de Lion, 174 deniers tournois dont 89 de Saint-Martin, 47 de Saint-Martin au nom de Philippe Auguste, 3 de Tours au nom du même roi et 35 de Tours au nom de Louis (TVRONVS CIVI au revers); 52 deniers mansois; 27 deniers angoumois (*Lodoicus*); 4 deniers anonymes de Nantes et de Rennes; 1 denier d'Hugues, comte de la Marche; 1 denier de Cluny et 2 deniers esterlins de Jean sans Terre, le premier du monétaire *Ricard* à Londres (1199-1205), le second du monétaire *Andreu* à Lincoln (1205-1218). Le trésor, enfoui au début du règne de saint Louis, illustre une phase de la lutte entre les esterlins et les monnaies féodales des Plantagenet, d'une part, et les tournois royaux, d'autre part. Peut-être faut-il mettre l'enfouissement du trésor en rapport avec la campagne de 1242, illustrée par les victoires du roi de France sur Henri III Plantagenet à Taillebourg et à Saintes?

SÉANCE DU 6 JUIN 1942.

Assemblée générale.

Présidence de M. Jean Babelon, vice-président.

M. Jean Babelon donne lecture d'une lettre de M. Blanchet qui demande à être dégagé de la mission qui lui avait été confiée, en des temps difficiles alors, par la Société française de numismatique et invite à pourvoir à son remplacement.

Le bureau de la société est reconstitué de la manière suivante : M. Jean Babelon, président; M. Le Gentilhomme, vice-président; M. le Dr Longuet, secrétaire; M^{lle} Jacquot, trésorier. M. Baille est maintenu dans ses fonctions de bi-

bibliothécaire. MM. Chandon de Briailles et Lafolie sont réélus membres du conseil.

Le nouveau président rappelle les services rendus à la Société par l'éminent membre de l'Institut, déjà président honoraire de la Société française de numismatique. C'est grâce à M. Adrien Blanchet que la Société a pu reprendre son activité et c'est encore grâce à lui que la publication de la *Revue numismatique* a été et sera encore assurée.

M. le Dr Kolb présente 5 pièces d'argent du Pangée provenant d'une trouvaille faite en Chalcidique (Catalogue Naville, n° XVI, juillet 1933).

M. Baille fait circuler un précieux méreau d'argent gravé directement au burin pour l'église Saint-Désir de Lisieux.

M. Hiquily signale deux trouvailles de monnaies d'or françaises et étrangères découvertes à Orléans.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1942.

Présidence de M. Jean Babelon, président.

M. Pierre Prieur attire l'attention des membres de la Société sur une monnaie de Charles V à retrouver :

Charles V montait sur le trône le 8 avril 1364. Mais la frappe des espèces au nom du roi Jean fut continuée jusqu'au 24 juillet suivant. Ce jour-là des lettres patentes de Charles V prescrivait l'émission à son nom de différentes pièces d'or et d'argent sur le pied 21^e, déjà utilisé pendant les dernières années du règne de Jean le Bon. Parmi elles figure un double-tournois à 3 d. de loi

A. R. et de 13 s. 1 d. 1/2 (157 1/2) de taille au marc. Ce double était donc différent de celui de Jean le Bon frappé jusqu'à cette date, qui, bien que placé sur le même pied 21° était à 2 d. 16 gr. de loi A. R. et de 11 s. 8 d. (140) de taille au marc. Cette pièce semble n'avoir jamais été signalée. Le Blanc ni Hoffmann ne donnent de double-tournois à Charles V et M. Dieudonné ne le mentionne ni dans son Manuel ni dans le Catalogue des monnaies capétiennes de la B. N., bien qu'il y ait parfois marqué la place d'autres pièces qui manquent aussi au Cabinet des Médailles. Et cependant ce double-tournois a été frappé. Un maître de l'atelier de Troyes, Renaut Faitement, dont les comptes nous sont heureusement parvenus pour cette époque, en a émis 31.190 exemplaires (Saulcy, *Documents*, t. I^{er}, p. 484). Quelqu'un peut-il me dire si cette petite pièce a été retrouvée et, dans ce cas, me fournir un renseignement sur son type ou, mieux encore, me donner sa description ?

M. Jean Babelon présente une série d'essais monétaires de l'État français.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

TABLE DES PROCÈS-VERBAUX
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

POUR 1941-1942

(Novembre à juillet).

BABELON (Jean). Relations entre les peintres de portraits et les médailleurs.....	XIII
BABELON (Jean). Essais monétaires de l'État français.....	XXI
BAILLE (M.). Méreau de Saint-Désir de Lisieux.....	XX
BLANCHET (A.). Caractéristiques des pièces de métal de cloche frappées et coulées.....	X
BOUCLIER (Albert). Médaillons de Bernard Andrieu.....	XII
DIEUDONNÉ (Adolphe). Les journaux du trésor de Philippe le Bel. — Le prix du marc et la solde des hommes d'armes au siège d'Orléans, en 1428-29.....	I II
HIQUILY. Trouvaille de monnaies d'or à Orléans.....	XX
FORIEN (Jean-Georges). Les monnaies du Siam.....	VIII
KOLB (Dr). Pièces d'argent du Pangée provenant d'une trouvaille de Chalcidique.....	XX
LE GENTILHOMME (Pierre). Trouvaille de monnaies féodales à Royan.....	XVIII
LONGUET (Dr). Trouvaille de monnaies byzantines faites aux environs de Salonique.....	XI
MARCHAND (Jean). Émissions de fausse monnaie, louis et assignats.....	II
MARCHAND (Jean). Médaille de Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain et Sceau du Conseil des Anciens.....	V
PRIEUR (Pierre). Trouvaille de monnaies romaines à Sézanne..	XIII
— Double tournois de Charles V à retrouver.....	XXI

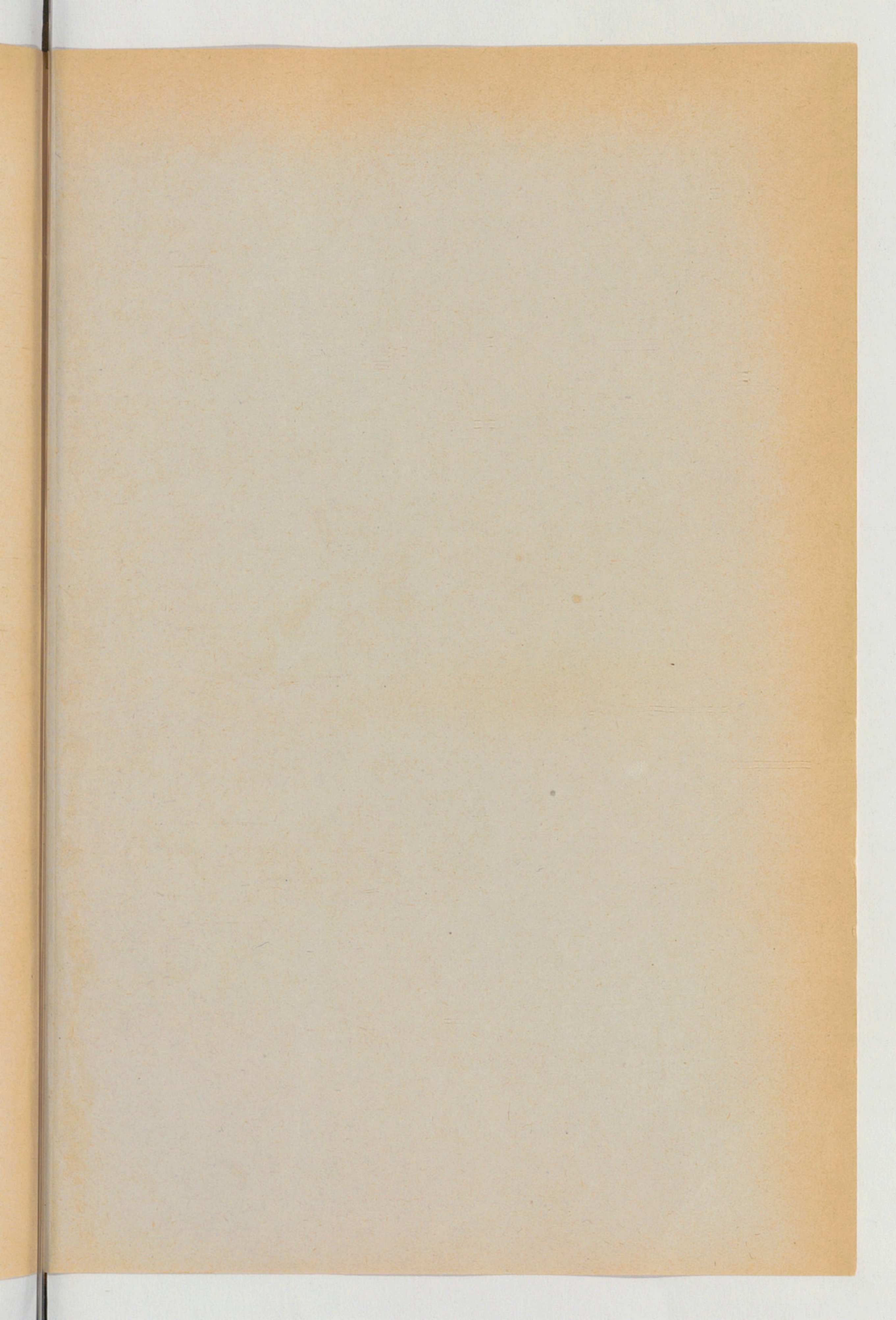
TABLE DES MATIÈRES
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTHODOLOGIE

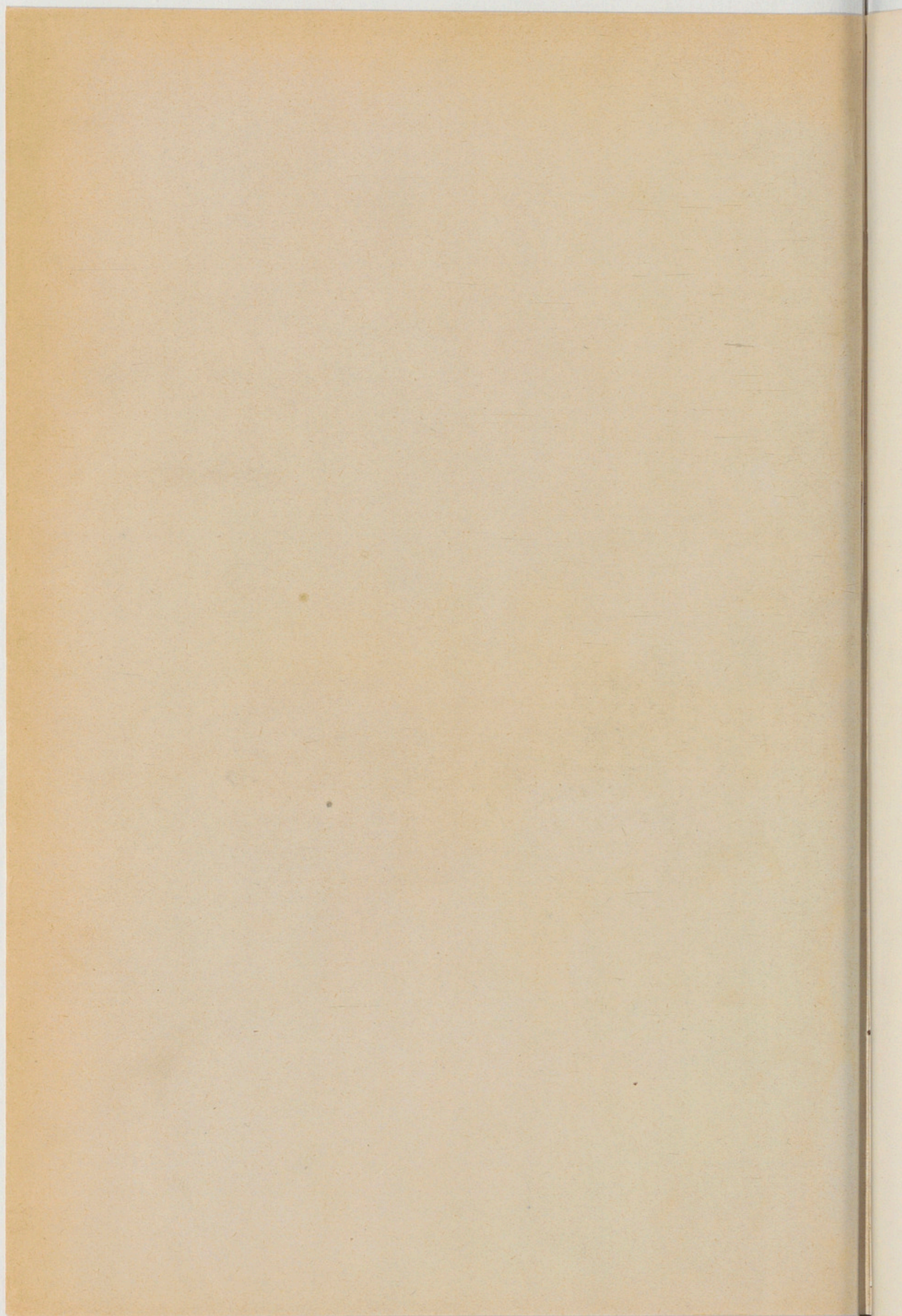
1914-1915

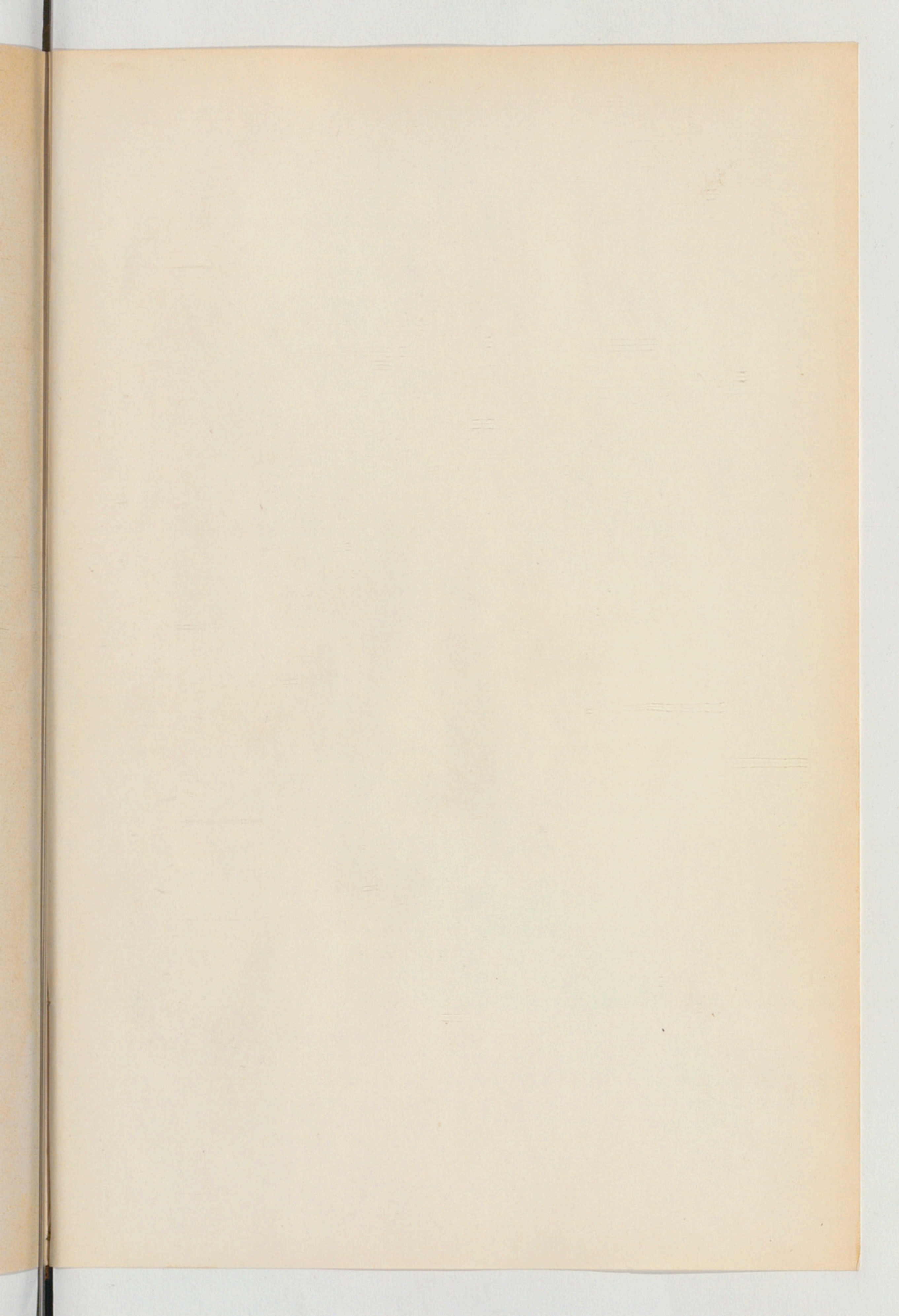
1915-1916

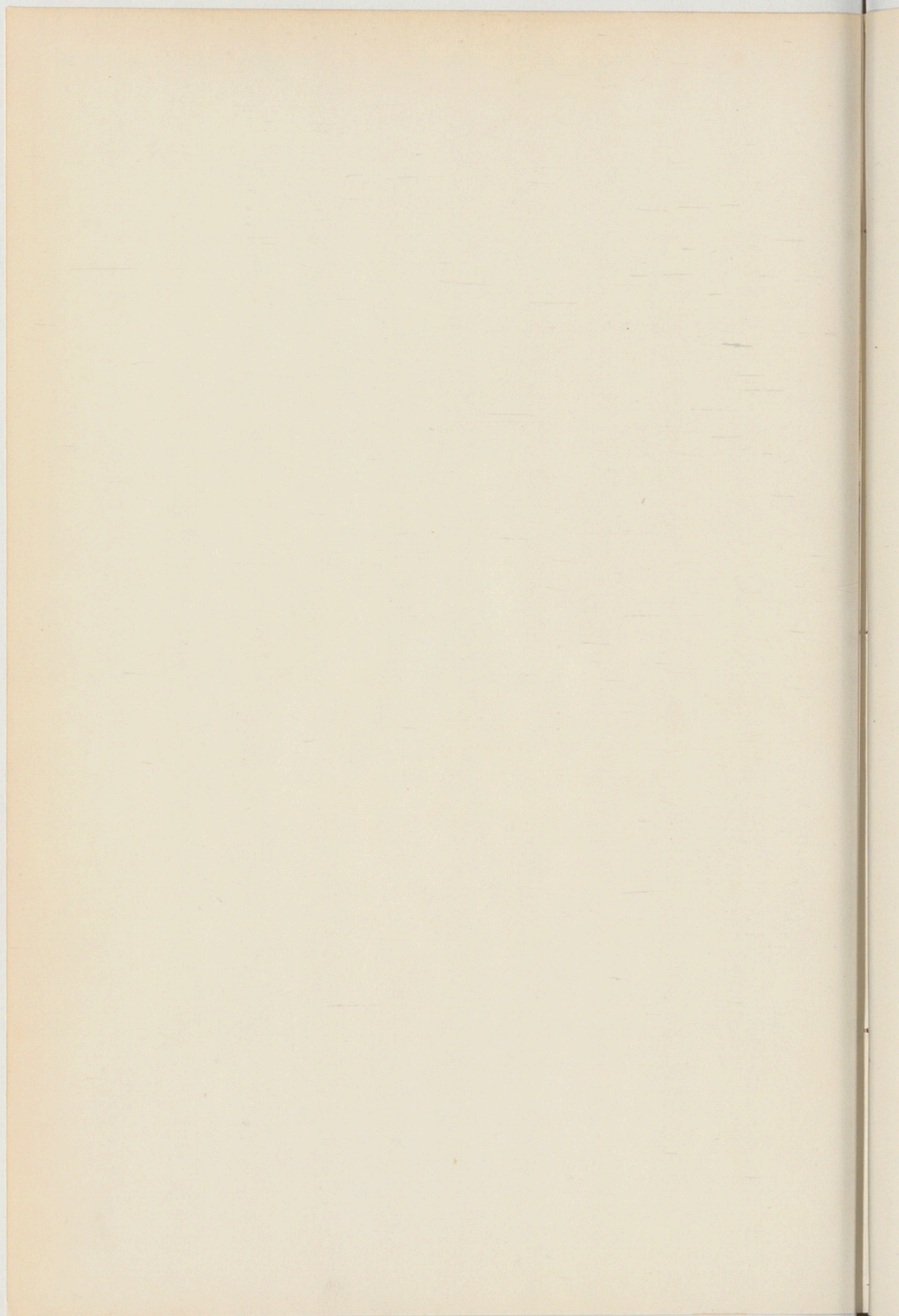
1914-1915
1915-1916
1916-1917
1917-1918
1918-1919
1919-1920
1920-1921
1921-1922
1922-1923
1923-1924
1924-1925
1925-1926
1926-1927
1927-1928
1928-1929
1929-1930
1930-1931
1931-1932
1932-1933
1933-1934
1934-1935
1935-1936
1936-1937
1937-1938
1938-1939
1939-1940
1940-1941
1941-1942
1942-1943
1943-1944
1944-1945
1945-1946
1946-1947
1947-1948
1948-1949
1949-1950
1950-1951
1951-1952
1952-1953
1953-1954
1954-1955
1955-1956
1956-1957
1957-1958
1958-1959
1959-1960
1960-1961
1961-1962
1962-1963
1963-1964
1964-1965
1965-1966
1966-1967
1967-1968
1968-1969
1969-1970
1970-1971
1971-1972
1972-1973
1973-1974
1974-1975
1975-1976
1976-1977
1977-1978
1978-1979
1979-1980
1980-1981
1981-1982
1982-1983
1983-1984
1984-1985
1985-1986
1986-1987
1987-1988
1988-1989
1989-1990
1990-1991
1991-1992
1992-1993
1993-1994
1994-1995
1995-1996
1996-1997
1997-1998
1998-1999
1999-2000
2000-2001
2001-2002
2002-2003
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
2008-2009
2009-2010
2010-2011
2011-2012
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
2016-2017
2017-2018
2018-2019
2019-2020
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024
2024-2025

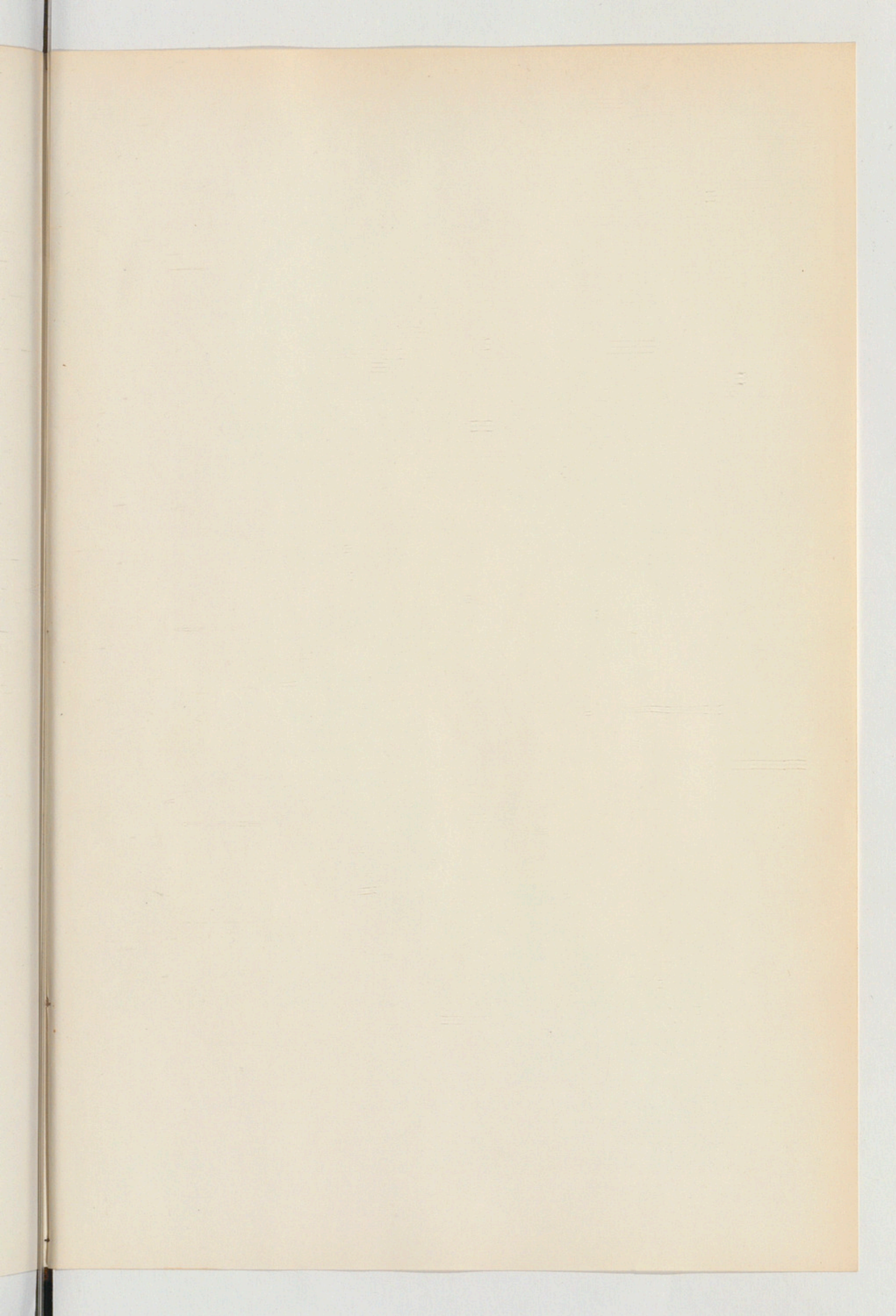
1914-1915

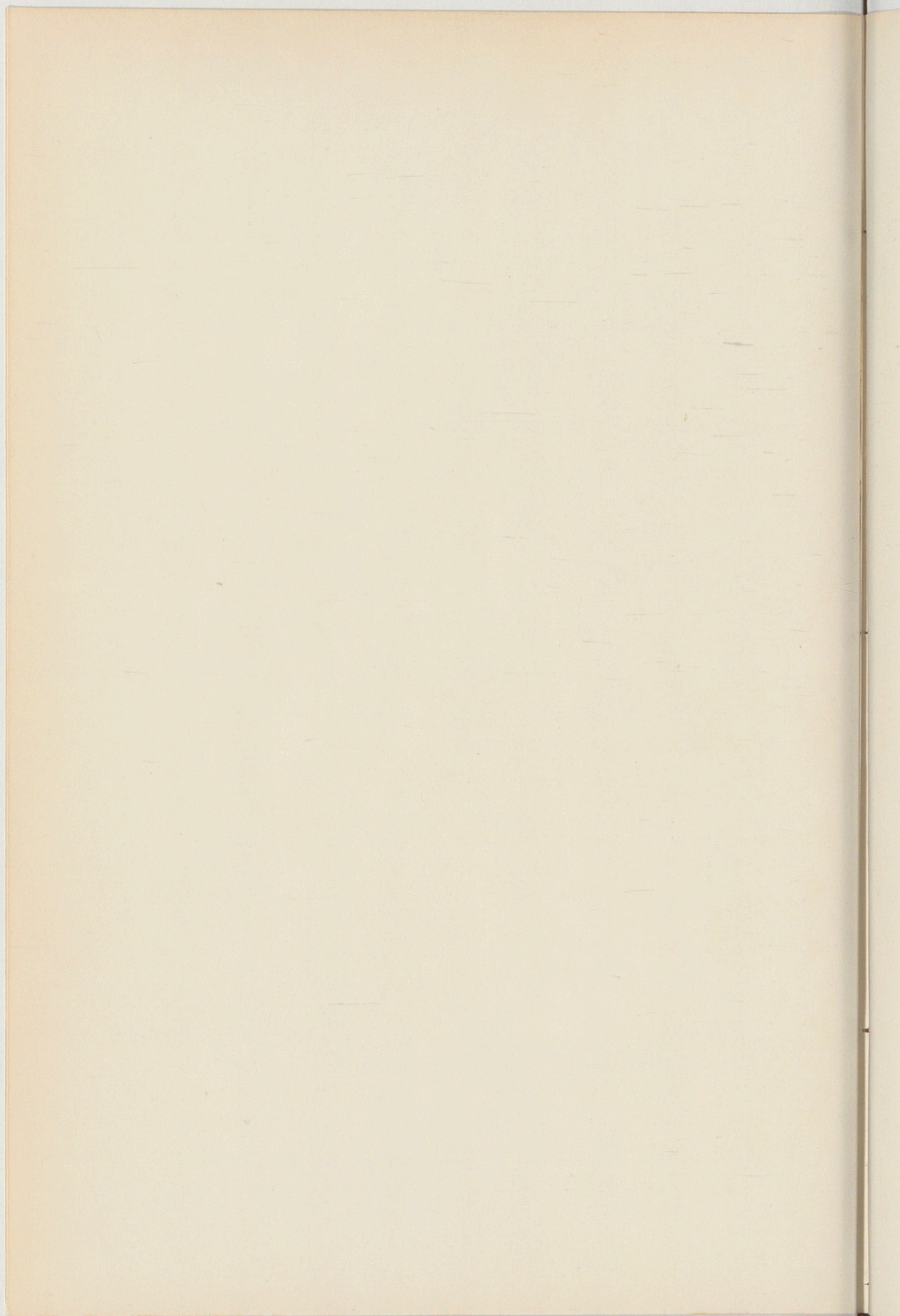












1875-1876

DESACIDIFIE
A SABLE - 2007





